BIBLIOTECA NAZ.
142
B
16
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. MAN. E III
142
B
16
NAPOLI

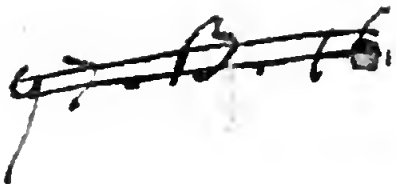

# HISTOIRE

## NOUVELLE ET IMPARTIALE

# D'ANGLETERRE.

*TOME QUATRIEME.*

# HISTOIRE

## NOUVELLE ET IMPARTIALE

# D'ANGLETERRE,

*Depuis l'invaſion de Jules-Cesar, juſqu'aux préliminaires de la paix de 1763.*

Traduite de l'Anglois de J. Barrow.

*TOME QUATRIEME.*

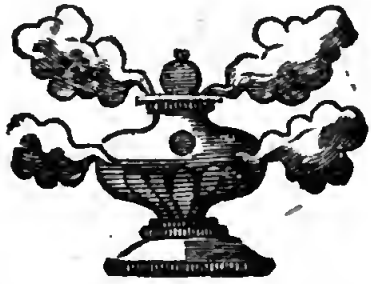

B. R.

*A PARIS,*

Chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la premiere porte-cochere au-deſſus du College.

M. DCC. LXXI.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*

# HISTOIRE
## D'ANGLETERRE,

*Depuis la mort du Roi Jean, juſqu'à celle d'Edouard I ; période de 91 ans.*

## *LIVRE CINQUIEME.*

---

### HENRI III.

*Surnommé de Winchester.*

Le Royaume d'Angleterre étoit dans un état déplorable d'anarchie & de confuſion, & la famille Royale n'avoit

Année 1216.

que très-peu à espérer du petit nombre
1216. de Seigneurs attachés au dernier Roi. Cependant le Comte de Pembroke., un des plus dignes sujets dont l'Angleterre puisse se glorifier, prit le timon de l'Etat, au milieu des tempêtes de la guerre civile & des attaques du dehors. Dans cette dangereuse crise, il ne falloit rien moins qu'un mérite rare, joint à la plus haute capacité, pour ramener le calme, & rétablir la paix.

Ce grand homme n'ignoroit pas que la plûpart des Barons étoient déterminés, même avant la mort du Roi, à abandonner le parti de Louis; d'ailleurs, cet événement, qui terminoit les torts du père avec sa vie, leur ôtoit tout motif de s'opposer à ce que son fils lui succédât. Il convoqua donc une assemblée des Barons à Gloceſter, où se rendirent tous ceux qui tenoient pour la famille Royale. *Voilà votre Roi*, leur dit-il, en leur présentant le jeune Henri; & après un moment de silence, il continua ainsi: « Mes chers amis, quel-» que justes que soient les raisons qui » nous ont engagé à nous réunir contre » le dernier Souverain, cet enfant

» innocent ne doit point ſupporter la
» peine des fautes de celui qui en fut 1216.
» l'auteur. Les crimes ſont perſonnels,
» & la religion nous enſeigne que le
» fils ne ſera point chargé de l'iniquité
» de ſon père. Nous devons donc
» pardonner à ce jeune Prince, dont
» l'âge tendre, eſt un motif de plus
» pour nous intéreſſer en ſa faveur.
» Qu'il ſoit notre Roi, puiſqu'il eſt
» l'héritier légitime de la Couronne.
» Chaſſons de notre pays le fils du Roi
» de France, avec tous les François
» qui ſont à ſa ſuite. C'eſt ainſi que
» nous nous mettrons à l'abri des re-
» proches de la Patrie, & que nous
» briſerons le joug d'un injuſte eſ-
» clavage. »

Ce diſcours produiſit l'effet déſiré. Le Comte de Cheſter oppoſa cependant quelques difficultés, relativement à l'invitation faite à Louis; mais le Maréchal répliqua que ce Prince avoit manqué aux conditions ſtipulées lorſqu'on l'avoit appellé en Angleterre, & qu'il falloit lui ſignifier de quitter un Royaume qu'il paroiſſoit ſi peu propre à gouverner. Cette remontrance fit tant d'impreſſion ſur l'aſſemblée, qu'ils s'écrièrent unanimement: « Que

» Henri ſoit notre Roi ; que Henri
1216. » ſoit notre Roi. » La cérémonie de ſon couronnement fut faite à Glocester, la veille de S. Simon & de S. Judes, par les Evêques de Wincheſter & de Bath, en préſence du Légat du Pape, l'Archevêque de Cantorbery étant alors à Rome, pour ſolliciter la révocation de ſa ſuſpenſion. Comme la Couronne Royale avoit été perdue dans les Marais, on ſe ſervit d'un ſimple bandeau d'or. Le jeune Roi fit le ſerment ordinaire, & le Légat inſiſta pour qu'il rendît hommage au S. Siége. Le petit nombre de Seigneurs qui aſſiſtoient à la cérémonie, ne crurent pas qu'on dût réjetter la demande du Légat. Enſuite les Barons prêtèrent ſerment de fidélité à leur nouveau Monarque, dont on confia la perſonne aux ſoins du Comte de Pembroke, qui avoit la Régence du Royaume.

Cette place importante ne pouvoit être entre les mains d'un homme plus rempli d'honneur & de capacité, & il étoit le ſeul qui pût guérir les plaies encore ſaignantes de ſa patrie. Il connoiſſoit parfaitement les cauſes des derniers troubles, & les intrigues de

ceux qui les avoient excités. Il n'ignoroit pas combien les Barons étoient peu affectionnés au Prince qu'ils avoient appellé. Il étoit entré lui-même dans les délibérations ſecrétes qui avoient pour but l'abandon du parti de Louis, & il ne doutoit pas que la confédération faite en faveur de ce Prince, ne vint à ſe diſſoudre auſſi-tôt que ſes principaux Membres ſeroient raſſûrés contre la crainte d'être punis de rébellion. Il notifia donc par des lettres circulaires, à tous les Barons & à toutes les Communautés du Royaume, le couronnement du jeune Henri, & promit une amniſtie générale à tous ceux qui rentreroient ſous l'obéiſſance. Cette aſſûrance, & la probité connue du Régent, firent une forte impreſſion ſur la plûpart des Barons confédérés, & la diſpoſition des eſprits à ſe ſoumettre à Henri, fut déterminée par la ſentence d'excommunication contre Louis, que le Légat répétoit tous les Dimanches, & dans laquelle ils étoient eux-mêmes compris. 1216.

Depuis long-tems Louis avoit perdu l'affection des Barons, & il commença à devenir l'objet de leur mépris.

Ce Prince étoit encore à la tête de ſon
1216. armée, qui bloquoit le château de Douvres. Il fit une nouvelle tentative, pour corrompre la fidélité du Gouverneur. Il l'informa de la mort du Roi Jean, & lui offrit tout ce qui peut flatter l'ambition, & tout ce qu'un Prince peut prodiguer de faveur à un ſujet; mais Hugues rejetta ſes offres, & déclara qu'il répandroit la dernière goutte de ſon ſang, pour la défenſe de ſon jeune Souverain. Louis voyant qu'il ne pouvoit ſe rendre maître de cette place, ni par la force, ni par la ſéduction, leva le ſiége, & ſe retira à Londres. Après avoir pris des meſures pour maintenir ſes intérêts dans la capitale, il marcha contre le château d'Hertford, qui ſe rendit après une foible réſiſtance. Robert Fitz-Walter, Châtelain héréditaire de cette fortereſſe, réclama ſes droits; mais il eut la mortification d'y voir mettre garniſon Françoiſe, & donner le Gouvernement à un Seigneur de la même nation. Cet acte d'injuſtice & d'inſulte excita le cri général des Anglois. Ils ſe voyoient dépouiller de leurs héritages par des étrangers, & traiter comme des traîtres, auxquels

on ne pouvoit confier aucune place importante. C'eſt alors qu'ils furent convaincus de la vérité, de ce que le Comte de Melun avoit révélé au lit de la mort, & qu'ils ſe regardèrent comme des victimes dévouées à la deſtruction. Cependant Louis pourſuivoit ſes conquêtes, & vers la fin de l'année, il retourna à Londres. 1216.

De ſon côté, le Régent mettoit en uſage toute ſa capacité pour affermir les droits du jeune Henri. Il fit notifier ſon couronnement au Pape, & demander ſa protection pour un jeune Prince environné d'ennemis étrangers & domeſtiques. Innocent, qui ne laiſſoit jamais échapper l'occaſion de travailler à ſes propres intérêts, s'empreſſa de protéger l'Angleterre, comme faiſant partie du Patrimoine de S. Pierre. Il envoya de nouveaux pouvoirs au Légat, pour aggraver l'excommunication de Louis & de ſes adhérens. Le Clergé ſe joignit ſincèrement au parti Royal. Le Prince François s'étoit rendu odieux à ce Corps, en leur enlevant leurs poſſeſſions. Cet ordre reçut avec joie la propoſition qu'on lui fit d'une courte trève pendant laquelle il tint une aſſemblée

générale à Oxford. Le Régent en
1216. convoqua une autre à Cambridge, & demanda que la trêve fût prorogée. Louis informé que le Pape ſe propoſoit de l'excommunier en plein conſiſtoire, conſentit à la prorogation, pour avoir le tems de ſe rendre à Paris, & de conſulter ſon père ſur les meſures à prendre dans une conjoncture auſſi délicate.

1217. L'abſence de Louis fut un événement heureux pour le parti Royal; car, il n'eut pas plutôt quitté l'Angleterre, que les Comtes de Salisbury, d'Arundel, de Warenne, & le jeune Comte Mareſchal, rentrèrent dans leur devoir, & ne s'écartèrent jamais dans la ſuite, de la fidélité qu'ils avoient jurée à leur légitime Souverain. Le Légat, pour encourager les bonnes diſpoſitions des autres Confédérés, déclara que tous ceux qui embraſſeroient la défenſe de Henri & de la cauſe Royale, jouiroient des mêmes indulgences qui étoient attribuées aux Croiſés. Il prit lui-même la Croix, & engagea par cet exemple les Evêques & les Barons, à s'armer du glaive temporel. Les cinq ports & les autres places maritimes du Royaume, mon-

trèrent un zèle & une ardeur peu commune, pour le ſoutien de la cauſe de leur Souverain, & équipèrent une flotte conſidérable pour diſputer le retour de Louis. 1217.

Cependant ce Prince, après avoir aſſemblé une nouvelle armée d'étrangers, ſous le commandement du Comte de Perche, s'embarqua pour l'Angleterre, & fut attaqué dans la traverſée, par la flotte Royale, qui prit un grand nombre de ſes vaiſſeaux; mais il trouva le moyen de s'échapper avec le Comte de Perche, & un corps nombreux de troupes. A peine fut il débarqué, que pour ſe venger de la perte qu'il avoit faite, il réduiſit en cendres la ville de Sandwich.

La trève étoit expirée, & le parti Royal, ſous les ordres du Comte de Cheſter, aſſiégeoit le château de Montſorrel, dans le Comté de Leiceſter, défendu par une garniſon Françoiſe. Louis détacha le Comte de Perche, à la tête de vingt mille hommes, pour lui livrer bataille. L'armée du Roi, de beaucoup inférieure, ſe retira, & le Général François marcha à Lincoln, dont il inveſtit le château qui tenoit pour le Roi; quoique la

ville ſe fût déclarée pour les Barons.
1217. Malgré le nombre des ennemis, le Régent ſe détermine à ſecourir cette place, même aux riſques d'une bataille. Il aſſemble ſes troupes, avec autant de diligence que de ſecret, & déja il eſt à Newark, à douze milles de Lincoln, avant que le Comte de Perche ait le moindre ſoupçon de ſa marche. Auſſi-tôt ce Général tient conſeil de guerre. Quelques-uns des Officiers les plus expérimentés, ſont d'avis de ſortir de la ville, & de livrer bataille en plaine au Comte de Pembroke, afin de pouvoir charger avec leur cavalerie, qui autrement leur deviendroit inutile. La plus grande partie prétendit au contraire, qu'ayant réduit le château aux abois, il ſeroit imprudent de perdre cet avantage, & qu'il falloit continuer le ſiége, & demeurer dans la ville, où il n'y avoit pas à craindre que le Régent pût les forcer. En conſéquence de cette réſolution, ils augmentèrent les fortifications, & travaillèrent ſans relâche à mettre la place en état de défenſe.

Cependant le Régent approcha ſans trouver d'obſtacles, & fit entrer dans le château, par une poterne, un corps

choiſi de troupes, ſous les ordres de Foulques de Breant, qui, ſuivant ſes 1217.
inſtructions, fit une ſortie vigoureuſe ſur les aſſiégés, en même tems que le Comte de Pembroke donnoit l'aſſaut à une des portes de la ville. Cette double attaque jetta le déſordre parmi les François, qui ſe trouvoient ſerrés par le défaut de place. On les chargea avec une furie qui tenoit de l'enthouſiaſme. Avant l'attaque, le Légat avoit donné l'abſolution à tous les chefs du parti Royal, avec promeſſe du paradis, pour quiconque périroit les armes à la main contre les ennemis de l'Egliſe; enſorte que les ſimples ſoldats combattirent avec autant de joie que de réſolution. Le Comte de Perche, après avoir fait des efforts ſurprenans pour rallier ſes troupes, & ſoutenir l'impétuoſité des Anglois, fut forcé de céder la victoire. Il ne voulut pas ſurvivre à ſa diſgrace, & ſe précipita ſur les épées des ennemis. Les Comtes de Wincheſter & d'Héréford, Gilbert de Ghent, & Robert Fitz-Walter, avec quatre cens Chevaliers, & un grand nombre d'Ecuyers & de ſoldats, furent faits priſonniers; mais on ne donna aucun quartier aux François,

& ils furent tous taillés en piéces. La
1217. ville qui, dans l'origine des troubles, avoit embraſſé la cauſe des Barons, fut abandonnée au pillage. Les ſoldats enlevèrent un butin ſi prodigieux, qu'ils donnèrent à cette journée, le nom de *Foire de Lincoln*.

Cette victoire fut déciſive : les François évacuèrent le château de Mont-Sorrel, qui fut démoli à l'inſtant par le Shériff du Comté, & les ordres du Régent. Tout le pays adjacent ſe ſoumit à l'armée Royale, & le Régent n'ayant plus rien à craindre du côté du nord, ſe diſpoſa à marcher dans le ſud, & à tenter la réduction de Londres même. Son armée étoit groſſie chaque jour par les fidéles Anglois qui s'y rendoient en foule ; ce qui le mit en état de remplacer les garniſons qu'il avoit tirées de différentes places, pour marcher à l'ennemi.

Il eſt plus aiſé de concevoir, que d'exprimer la conſternation où la nouvelle de cette défaite jetta Louis. Il leva auſſi-tôt le ſiége de Douvres qu'il avoit recommencé, & retourna à Londres pour réparer, par de promptes meſures, la perte qu'il venoit de

faire. Il écrivit à ſon père, & le preſſa de lui envoyer du ſecours, en lui obſervant que le moindre retard le mettroit dans l'impoſſibilité de rétablir ſes affaires. Philippe, qui ne vouloit pas ſe brouiller davantage avec le Pape, affecta de déſavouer la conduite de ſon fils, & déclara publiquement que Louis n'avoit qu'à ſe tirer d'embarras du mieux qu'il pourroit ; mais en même tems il fournit les moyens à ſa belle-fille Blanche, d'équiper une flotte en ſon propre nom, pour ſecourir ſon mari, & l'on fit embarquer pour l'Angleterre, un gros corps de troupes, ſous les ordres de Robert de Courtenay. 1217.

Le Gouvernement Anglois étoit inſtruit de ces préparatifs. Les forces navales des cinq ports & des villes maritimes, à l'oppoſite de la France, étoient dans le meilleur état. On mit en mer une flotte bien conditionnée, ſous les ordres de Philippe d'Albiney, & de Jean Mareſchal. Les François ne tardèrent pas à paroître ; le combat s'engagea avec furie ; on prit la plus grande partie de leurs vaiſſeaux, & le reſte fut obligé de regagner les côtes de France. Ce malheur fut d'autant

plus ſenſible à Louis, que l'armée Angloiſe approchoit de Londres, où il ſe vit lui-même bloqué par le Régent, ſans aucune eſpérance de ſecours. Le peuple ne diſſimula plus ſon mécontentement; les principaux Barons de ſon parti avoient été faits priſonniers à Lincoln; les autres, ou l'avoient déja abandonné, ou lui étoient ſuſpects; les foudres du Pape retentiſſoient à ſes oreilles; ſes ennemis étoient maîtres de la mer; & il ſe trouvoit aſſiégé dans un pays étranger, privé de toute eſpéce de reſſources & de communication. Dans cette ſituation déſeſpérée, il demanda au Régent une paix honorable, dans laquelle ſeroient compris ſes alliés, qui l'avoient invité à paſſer en Angleterre. 1217.

Le Régent, quoiqu'à la tête d'une armée victorieuſe, conſentit à la propoſition de Louis. Il n'avoit aucun reſſentiment perſonnel contre le Prince François, & il pouvoit être dangereux de le jetter dans le déſeſpoir. La puiſſance de ſon père étoit grande; l'amitié de la Cour de Rome précaire; & les plaies nationales ſaignoient encore. On ouvrit les conférences, & l'on conclut, en très-peu de tems, le traité

de paix, dont les conditions furent ; Que tous les partisans de Louis rentreroient dans la jouissance des droits & des héritages dont ils étoient en possession avant les troubles ; Que les anciens priviléges de la ville de Londres seroient conservés ; Que tous les prisonniers faits depuis l'arrivée de Louis, seroient relâchés, & qu'on nommeroit des Commissaires pour régler le prix de la rançon, ou l'échange des autres ; Que tous les Anglois sans distinction, qui s'étoient révoltés contre Jean, prêteroient serment de fidélité à Henri ; Que les ôtages donnés à Louis, pour la rançon des prisonniers, seroient mis en liberté, en payant le prix convenu ; Que toutes les places, villes & châteaux que Louis tenoit en Angleterre, seroient restitués au Roi Henri ; Que le Roi d'Ecosse seroit compris dans le traité, moyennant qu'il rendroit tout ce qu'il avoit pris pendant la guerre ; Que le Monarque lui feroit pareille restitution ; Que le Prince de Galles jouiroit du bénéfice résultant de la même stipulation ; Que Louis abandonneroit toutes les isles dont il étoit le maître, & qu'il renonceroit à l'hommage que 1217.

lui avoient rendu les ſujets du Roi
1217. d'Angleterre. Le Prince François promit en même-tems d'employer tout ſon crédit auprès de ſon père, pour faire rendre à la famille Royale ſes domaines du continent; & dans le cas où ſes ſollicitations ſeroient infructueuſes, il aſsûroit qu'il feroit lui-même cette reſtitution à ſon avénement à la Couronne de France.

Après que le traité eut été ſigné, ratifié & confirmé par le Nonce du Pape, Louis reçut l'abſolution, & retourna en France. Il avoit emprunté de la ville de Londres cinq mille marcs d'argent, pour acquitter ſes dettes. Ce Prince ne fut pas plutôt embarqué, que Henri fit ſon entrée publique dans la capitale, où il fut reçu avec la plus grande magnificence, & une ſatisfaction générale. Il jura de maintenir la nation dans tous les priviléges, & de ce ſerment volontaire, il réſulta, pour les Barons, des avantages plus ſolides; qu'ils n'euſſent jamais pu en attendre des victoires d'un Prince étranger, qui vraiſemblablement leur eût fait porter le joug de l'eſclavage.

Le Régent, ſatisfait d'avoir donné

la paix à ſa patrie, ne s'occupa plus que des moyens d'affermir la tranquillité dont on étoit redevable à ſa prudence & à ſes vertus. Quelques Seigneurs du parti de Henri regardoient les conceſſions faites par le Roi Jean, comme très valides. Pluſieurs avoient obtenu des terres qu'ils ſe voyoient forcés de rendre par le dernier traité. Cette clauſe fut une ſource de débats dans le Conſeil, & d'animoſités perſonnelles parmi ceux qui, dans les derniers troubles, avoient embraſſé différens partis. 1207.

Cependant, s'il y avoit eu quelque injuſtice faite par le dernier traité, elle ne pouvoit regarder que le Clergé, qui avoit pris le parti de Louis, & qui ſe trouvoit enſuite expoſé à tout le reſſentiment de la Cour de Rome. Le Légat établit une Inquiſition qui eut lieu par toute l'Angleterre, contre les Eccléſiaſtiques qui avoient favoriſé le Prince François. Ceux que l'on dénonça au Légat, perdirent leurs bénéfices, & à moins qu'ils ne les rachetâſſent par des ſommes exhorbitantes, ils étoient donnés aux partiſans de Rome. Simon Langton, & Gervais de Hobrugge furent

dépouillés de toutes leurs poſſeſſions
1217. Eccléſiaſtiques, & l'Evêque de Londres ſe vit forcé de payer mille marcs d'argent au Pape, & cent au Légat, pour la conſervation de ſon Evêché.

1218. Les troubles de la nation étant appaiſés, le Régent envoya ordre à tous les Magiſtrats du Royaume de maintenir les deux chartes du Roi Jean, & de punir rigoureuſement tous ceux qui refuſeroient de ſe ſoumettre aux différens articles contenus dans ces conſtitutions. Le Comte de Pembroke montroit dans toutes ſes actions, autant de grandeur d'ame, que d'humanité & d'attachemenr pour ſa patrie. Il voulut épargner les hommes & l'argent qu'il eût fallu employer pour réduire Llewellyn, Prince de Galles, qui avoit ſoutenu la cauſe des Barons, & il lui fit propoſer un accommodement honorable. Le Gallois y ſouſcrivit avec joie, & fut enſuite abſous par le Légat, à la ſollicitation du Régent. Ce fut le dernier acte que Gualo exerça de ſon pouvoir de Légat. Il fut rappellé par Honorius, ſucceſſeur du Pape Innocent, & remplacé par Pandolfe.

1219. Peu de tems après le départ de

Gualo, la nation fit une perte irré-
parable dans la perſonne du Comte de 1219.
Pembroke, Régent & Maréchal d'Angleterre. Aucun Seigneur de ſon tems ne l'égala par les qualités du cœur & de l'eſprit. Son grand principe étoit la modération. Tous l'aimoient & le reſpectoient ; & jamais homme d'un rang auſſi élevé, n'eut moins d'ennemis, & ne mérita moins d'en avoir. Il faiſoit ſon bonheur d'allier les maximes de la ſaine politique avec celles de la plus ſtricte vertu ; & ce fut un malheur pour ſon pays, qu'il mourut avant que ſon Prince eût eu le tems de ſe nourrir des préceptes & des exemples de ce grand homme. Il eut pour ſucceſſeur Guillaume de Roches, Evêque de Wincheſter ; & Hubert de Burgh, qui avoit ſi vaillamment défendu le château de Douvres, fut créé grand Juſticier d'Angleterre.

Le couronnement du Roi à Win- 1220.
cheſter n'ayant pas été fait dans la forme ordinaire, & pouvant paroître défectueux, on en renouvella la cérémonie avec ſolemnité à Weſtminſter ; elle fut faite par le Cardinal Langton, Archevêque de Cantorbery, relevé de la ſuſpenſe qui l'avoit obligé de

sortir du Royaume. Après le couron-
1220. nement, Henri, accompagné du nouveau Régent, parcourut les différens Comtés, pour examiner la conduite des Officiers dépendans de la Couronne, & pour changer les Gouverneurs que l'on trouveroit opposés au système actuel d'administration. Tous se soumirent à la volonté du Roi, excepté Guillaume d'Albermarle, Gouverneur de Rockingham, qui s'étoit érigé en Souverain, & qui affectoit de mépriser les ordres du Gouvernement.

1221. La première preuve qu'il donna de son caractère indocile, fut le refus de se démettre de son emploi. Il se tint sur la défensive, & paroissoit déterminé à soutenir sa résolution par une guerre déclarée; mais lorsqu'il apprit que tous ses voisins avoient offert leurs services au Roi, pour l'aider à les délivrer de sa tyrannie, il jugea à propos de se rendre par capitulation. Après cette expédition, Henri retourna à Londres, où il posa la première pierre de la nouvelle église de l'Abbaye de Westminster, qui existe encore aujourd'hui. Environ dans le même-tems, l'Archevêque Langton

transféra le corps de Thomas Becket, du tombeau de pierre où il étoit inhumé, dans une magnifique châsse d'or, ornée de pierres précieuses. Cette cérémonie fut faite en présence du Roi, de Pandolfe, Légat du Pape, de la principale partie des Prélats, & de la Noblesse d'Angleterre, & au milieu d'une foule innombrable de peuples, dont la plûpart accoururent des pays étrangers, par un pur motif de curiosité. 1221.

Cependant, le Comte d'Albermarle qui se croyoit insulté dans l'affaire de Rockingham, au lieu d'obéir aux ordres du Roi, lorsqu'il fut mandé à une assemblée générale tenue à Westminster, leva un corps de troupes, avec lequel il surprit le château de Fotheringay, dans le Comté de Northampton. Après avoir laissé une forte garnison dans cette place, il retourna à Biham, son habitation ordinaire, qu'il fortifia. Il obligea en même-tems tous les marchands & voyageurs, qui passoient dans son voisinage, à lui payer leurs passeports, sous peine d'être pillés par ses détachemens.

Le Grand-Conseil, informé de cette conduite tyrannique & illégale, le

fit ſommer de comparoître, pour ſe
1221. juſtifier. Sur le refus qu'il fit d'obéir, on aſſembla une armée pour l'aſſiéger dans ſon château, & le punir ſuivant toute la rigueur des loix. Quand Guillaume apprit que ces troupes marchoient contre lui, il ſe retira vers le nord du Royaume, & laiſſa le commandement de Biham à un Gouverneur, qui ne ſe rendit qu'à la dernière extrémité. Le Comte trouva le moyen, dans la ſuite, de faire ſa paix avec le Régent, qui, à la prière de l'Archevêque d'York, lui pardonna ſa révolte, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au dernier Roi.

Ces troubles appaiſés, Henri marcha contre Llewellyn, Prince de Galles, qui avoit inveſti le château de Buelt, appartenant à Renaud de Braouſe; mais le Prince abandonna ſon entrepriſe, & ſe retira à l'approche du Roi, qui le pourſuivit juſqu'à Montgomery, & y fit élever un fort, pour empêcher les incurſions du Gallois.

Environ dans le même-tems, quelques eſprits turbulens profitèrent d'une occaſion qui s'offrit, pour exciter de nouvelles commotions. Les habitans

de Londres ayant remporté le prix de la lutte, propoſé par l'Intendant de l'Abbé de Weſtminſter, cet homme fâché de voir les ſiens vaincus, réſolut de venger leur diſgrace. Il propoſa un ſecond combat ; & pour prix de la victoire, il promit un bélier. Ceux de Londres s'y rendirent en foule, & furent bruſquement attaqués par l'Intendant, à la tête d'une troupe de payſans armés, qu'il avoit raſſemblés à cet effet. Les Londonnois ayant été repouſſés vivement, & voyant pluſieurs de leurs camarades bleſſés, coururent aux armes pour ſe venger du perfide. Le Maire, nommé Serle, s'efforça d'appaiſer la querelle, & leur conſeilla de porter des plaintes à l'Abbé, qui ne manqueroit pas de leur donner ſatisfaction ; mais cet expédient fut rejetté par Conſtantin Fitz-Arnulf, bourgeois riche, turbulent & populaire, qui s'étoit diſtingué par ſon attachement au parti de Louis & des Barons. Il harangua ſes compagnons, & après les avoir excités à la vengeance, il leur propoſa de marcher contre l'Abbé & ſon Intendant, & de raſer leurs maiſons. Ce projet fut approuvé de la multitude ; il ſe met 1221.

à leur tête, s'avance juſqu'à Weſt-
1221. minſter, démolit pluſieurs maiſons appartenantes à l'Abbé, & retourne en triomphe à la ville. Hubert de Burgh, informé de cet outrage, dont l'énormité étoit encore augmentée par les cris ſéditieux de Conſtantin, & de la populace, ſe retira dans la tour, avec un corps de troupes, & fit ſommer les bourgeois de comparoître, pour répondre de ces procédés injurieux. Conſtantin s'y rendit avec la plus grande confiance, juſtifia effrontément ſon attentat, déclara qu'il recommenceroit en pareille occaſion, & prétendit ſe retrancher ſur l'amniſtie ſtipulée en faveur des partiſans de Louis, par le traité de pacification. Hubert lui fit entendre qu'il n'y avoit eu aucune ſtipulation pour ceux qui exerceroient quelque acte de ſédition, & qu'il les feroit pendre lui & ſes principaux complices, le lendemain matin. En effet, la ſentence fut exécutée, malgré l'offre de quinze mille marcs d'argent, que fit Conſtantin, pour racheter ſa vie. Pluſieurs autres de ceux qui avoient eu part à ce tumulte, furent condamnés à avoir les pieds & les mains coupés. Le Roi alla

alla même juſqu'à marquer ſon reſſentiment à la ville, en déplaçant les Magiſtrats, auxquels il en ſubſtitua d'autres, de ſa ſeule autorité. 1221.

Cet acte de ſévérité excita le cri de la nation; elle y fut d'autant plus ſenſible, qu'il frondoit directement les diſpoſitions contenues dans les chartes qui venoient d'être confirmées; en effet, Hubert avoit prononcé la peine de mort & les autres châtimens, ſans avoir fait, au préalable, aucune information juridique, & ſans aucune conviction légale. Louis affecta de s'en plaindre, comme d'une infraction à la paix; & lorſqu'il monta ſur le trône de France, il ſe ſervit de ce prétexte pour ne pas rendre la Normandie & les autres états du continent à Henri, ſuivant ſa promeſſe. Cependant, la puiſſance Royale devint ſi abſolue en Angleterre, que le Monarque exigea des ôtages pour répondre de la conduite paiſible des citoyens. Trente des principaux habitans furent nommés à cet effet, & la Communanté s'obligea, par un acte authentique, à les repréſenter toutes les fois qu'ils en ſeroient requis. 1222.

Ce procédé deſpotique cauſa tant

d'ombrage à la nation en général ;
1222. que dans une assemblée tenue à Oxford, tous les Membres insistèrent sur l'exécution des chartes que le Roi avoit juré solemnellement d'observer. Depuis la mort du Comte de Pembroke, la Cour avoit adopté de nouvelles maximes, & lorsque cette adresse fut présentée au Roi, Guillaume Briwere, un des courtisans, s'écria qu'il étoit déraisonnable de demander l'exécution de chartes qui avoient été extorquées. L'Archevêque de Cantorbery, frappé de ce discours imprudent, répliqua avec quelque chaleur : « Si vous aimiez le Roi, » vous ne chercheriez pas à troubler » la paix du Royaume. » Cette expression convainquit les courtisans, que les Nobles étoient déterminés à ne pas perdre leurs priviléges. Henri lui-même, quoique jeune encore, & environné de flatteurs, sentit la justice de la demande, & prévit les suites qu'entraîneroit un refus. « J'ai juré, dit-il, » de maintenir ces priviléges, » & tous tant que nous sommes, nous » devons être fidéles à notre serment. » Il donna des ordres précis pour l'exécution des articles, & convoqua un

Parlement. L'assemblée fut si satisfaite de la conduite du Roi, qu'elle lui accorda un subside considérable pour le secours des Chrétiens de la Terre-Sainte. 1221.

Philippe-Auguste, Roi de France, étant mort dans le même-tems, le Conseil d'Angleterre envoya des Ambassadeurs pour complimenter Louis sur son avénement au tróne, & lui rappeller sa promesse au sujet de la Normandie; mais le Monarque François leur fit entendre qu'il se croyoit dispensé de remplir sa promesse, Henri ayant été le premier à enfreindre les articles du traité, dans l'affaire de Constantin, & à refuser de rétablir les anciennes loix, conformément aux chartes. Les Députés, après avoir tenté inutilement la voie de la négociation, retournèrent en Angleterre, & déclarèrent au Conseil, qu'on ne recouvreroit la Normandie qu'à main armée. 1223.

Le Gouvernement étoit trop foible alors pour entreprendre une expédition de cette importance. Hubert de Burgh occupoit le rang de seul & premier Ministre. Il s'arrogea une prérogative à laquelle aucun de ses pré-

déceſſeurs n'avoit encore aſpiré, & qui
1223. le rendit ſuſpect aux barons. Il trouva les moyens de ſe procurer une bulle, par laquelle le Pape déclaroit le Roi majeur, & l'autoriſoit à prendre les rênes du Gouvernement, avec injonction à tous propriétaires d'offices, dépendants de l'adminiſtration, de les remettre entre les mains de Sa Majeſté, pour qu'elle en pût diſpoſer à ſa volonté. Les Barons qui virent clairement que l'intention du Burgh étoit de ſe ſouſtraire à l'autorité & à la puiſſance du Régent, refusèrent d'obéir au reſcrit du Pape, comme étant directement contraire aux loix du Royaume.

Ce contre-tems ne découragea point Hubert : il remit le Gouvernement de la tour de Londres, & du château de Douvres, les deux plus importantes places du Royaume. La plûpart des Barons ſuivirent ſon exemple, & furent les victimes de la ruſe du Juſticier ; car le Roi n'eut pas plutôt leurs châteaux en ſa poſſeſſion, qu'il rendit à Burgh ſes Gouvernemens. Cette ſupercherie manifeſte leur donna une idée peu favorable des talens de Henri, & de ſes principes. Ils regardèrent ſon

favori comme l'auteur de cette indigne manœuvre. Ceux qui poſſédoient quelques charges à la Cour, ne pouvant ſupporter plus long-tems l'inſolence du Juſticier, donnèrent leurs démiſſions, & ſe retirèrent dans leurs domaines, réſolus de profiter de la première occaſion qui ſe préſenteroit, de faire éclater leur reſſentiment avec plus de ſuccès. 1223.

Les principaux mécontens étoient les Comtes de Cheſter & d'Albermarle, Foulques de Breant, & Robert de Vipont. Ils tinrent, avec quelques autres Barons, qui ſe joignirent à eux, une aſſemblée à Leiceſter, dans la vue de prendre des meſures pour leur défenſe mutuelle, & ils refusèrent de ſe rendre à un concile général, convoqué à Northampton, où l'Archevêque de Cantorbery & ſes Suffragans, fulminèrent une ſentence d'excommunication contre tous les perturbateurs de la paix publique, & les menacèrent en particulier d'une pareille ſentence du Pape, s'ils perſiſtoient à ne pas remettre les châteaux dépendants de la Couronne, dont la garde leur avoit été confiée.

1224. La Cour de France, toujours prête à attiſer les diſſenſions civiles de l'Angleterre, crut que le moment étoit favorable pour embarraſſer le Gouvernement. En conſéquence, Louis confiſqua toutes les terres qui appartenoient dans ſes Etats aux Seigneurs Anglois, & marcha en Saintonge, où il ſe rendit maître de pluſieurs places. Il inveſtit enſuite la Rochelle. Savary de Mauléon, qui commandoit dans cette ville, furieux de ce que le Gouvernement Anglois lui avoit envoyé une caiſſe de vieilles ferrailles, au lieu d'un ſecours d'argent qu'il avoit demandé, remit auſſi-tôt la place au Roi de France, & embraſſa le parti de ce Prince. Le miniſtère Anglois ſentit alors la néceſſité d'envoyer une armée ſur le continent. On tint une aſſemblée générale à Northampton, pour délibérer des moyens de former un armement proportionné à l'importance de l'expédition. Mais les délibérations furent interrompues par les excès de Foulques de Breant, qui, à l'imitation du Comte d'Albermarle, avoit levé des contributions dans les environs de ſon château de Bedford.

Sur les plaintes que l'on avoit faites de ſa tyrannie, on avoit envoyé trois Juges à Dunſtable, pour informer de ſa conduite. Ils le condamnèrent à une amende de trois cents livres ſterling, pour tenir lieu de dommages au peuple qu'il avoit opprimé. Irrité de ce jugement, il détacha ſon frère Guillaume avec un corps de troupes, pour arrêter les Magiſtrats. Deux d'entr'eux échappèrent; mais le troiſiéme, nommé Henri de Baybrook, fut pris, conduit à Bedford, & traité avec la dernière indignité. L'aſſemblée de Northampton, informée de cette violence, réſolut de faire un exemple de ce perturbateur de la paix publique, & de ſuſpendre toute eſpéce de délibération, juſqu'à ce que le coupable eût reçu le châtiment dû à ſa conduite audacieuſe. On leva des troupes, & on ſomma Foulques de rendre le château; mais au lieu de ſe ſoumettre, il ſe retira dans le pays de Galles, où il eſpéroit être joint par d'autres mécontens, qui lui avoient promis de le ſoutenir, & il laiſſa le château à la garde de ſon frère. Celui-ci, après s'être défendu en déſeſpéré, fut enfin obligé de ſe 1214.

rendre à discrétion. Malgré l'inter-
1224. cession de ses amis auprès du Roi, il fut pendu avec vingt-quatre Chevaliers que l'on trouva dans la place, & le château fut rasé jusqu'aux fondemens. Foulques se voyant privé du secours qu'il avoit compté recevoir, eut recours à la clémence du Roi, par l'entremise de l'Evêque de Coventry; & Henri, en considération des services que le coupable avoit rendus à son père, lui fit grace de la vie, mais confisqua ses biens, & le bannit du Royaume.

1225. Il fut tenu dans le même-tems un plein Parlement à Westminster. Hubert de Burgh y représenta l'état des affaires du Roi sur le continent, les succès des François, la nécessité d'un prompt secours, & conclut à ce que l'on imposât, pour cet effet, un quinziéme sur tous les biens meubles, tant des Ecclésiastiques que des Laïcs. L'assemblée promit de l'accorder, pourvu que le Roi ordonnât l'exécution des chartes de son père. On nomma en conséquence des Commissaires pour visiter les différens Comtés, & s'assûrer de l'exacte observation des articles. Cette concession fit un si grand

effet sur l'esprit des peuples, qu'ils payèrent la taxe avec joie, & que les Evêques excommunièrent tous ceux qui commettroient la moindre fraude en la levant. Les Cisterciens ajoûtèrent à leur fixation, un don gratuit de deux mille marcs d'argent, & les Juifs en firent présent au Roi de cinq mille, pour obtenir sa protection. Avec ce secours, Henri leva une armée, & équippa une flotte, sur laquelle il fit voile vers la Guienne, où il réduisit plusieurs places; mais Richard, frère du Roi, qui commandoit en chef, ayant été informé que l'armée Françoise s'avançoit pour lui livrer bataille, se retira de l'autre côté de la Dordogne, & bientôt après on conclut de part & d'autre, une trève pour trois ans. 1225.

Dans ces circonstances Othon arriva en Angleterre, avec le titre de Légat. On convoqua une assemblée générale, quoique le Roi fût dangereusement malade à Marlborough, & le Légat y fit, au nom de son maître, la proposition la plus extraordinaire. Il commença sa harangue par observer que l'on reprochoit depuis long-tems

au S. Siége de vendre ſes faveurs à
1225. prix d'argent, & qu'il étoit du devoir de tout bon Chrétien de faire ceſſer la cauſe de cette imputation, qui ne provenoit que de l'extrême indigence de l'Egliſe Romaine. Il propoſa en conſéquence, que, pour remédier aux néceſſités urgentes du S. Siége, & le mettre en état de diſtribuer ſes indulgences gratuitement, & avec modération, l'on accordât au Pape deux Prébendes dans chaque Cathédrale, & autant de cellules dans chaque Couvent de l'Angleterre, dont il ſeroit paſſé un acte confirmé par l'aſſemblée générale. Cette demande parut ſi déraiſonnable, que l'aſſemblée ne daigna pas même répondre au Légat, qui ſe plaignit de ce manque de reſpect; mais on lui dit que l'abſence du Roi, & de quelques-uns des principaux Membres du Conſeil, ne leur permettoit pas de délibérer ſur une propoſition de cette nature. Othon, avec une perſévérance vraiment Pontificale, vouloit que la ſeſſion fût prorogée juſqu'à l'arrivée du Roi & des autres Membres; mais on n'eut point égard à ſes inſtances, & la ſeſſion fut rompue, ſans que l'on eût ſeulement

mis cette matière en délibération ; enſorte que le Légat ſe vit obligé d'attendre une occaſion plus favorable. Pendant cet intervalle, il fit un voyage dans la partie ſeptentrionale du Royaume, où, ſous prétexte du droit de procurations, il épuiſa & fatigua tellement les Egliſes, que le Clergé s'en plaignit au Pape. Le Pontife aima mieux le rappeller, que de courir le riſque d'irriter la nation Angloiſe, dans une pareille conjoncture. Cependant il envoya ordre à l'Archevêque de Cantorbery de ſolliciter la convocation d'une nouvelle aſſemblée, & de demander une réponſe poſitive à la propoſition qu'il avoit fait faire par ſon Légat. Langton obéit, & le Roi, de l'avis des Prélats, déclara que, comme cette affaire regardoit toute la Chrétienté, auſſi bien que l'Angleterre, il ſe conformeroit au parti que prendroient les autres Potentats. 1225.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, Louis, Roi de France, fut empoiſonné par le Comte de Champagne, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Louis IX, ſous la tutelle de Blanche de Caſtille, qui fut en même-tems déclarée Régente du Royaume.

Henri commença ſon régne d'une
1226. façon à ne pas donner à ſes peuples une haute idée de ſon caractère. Comme il ne pouvoit, après les ſubſides conſidérables qu'il venoit de recevoir, demander de nouvelles ſommes à l'aſſemblée, il réſolut de faire revivre un expédient que ſon oncle Richard avoit mis en uſage à ſon retour de la Paleſtine. Ce fut de rendre un Edit qui ordonnât à toutes perſonnes qui jouiſſoient de quelque charte, de payer une taxe pour la faire renouveller & confirmer. La nation, & particulierement les Monaſtères, ſe recrièrent hautement contre cette léſion ; mais on n'en jetta pas la faute autant ſur le Roi, que ſur le Juſticier, qui le gouvernoit avec un empire abſolu. La haine que le peuple portoit à ce Miniſtre, ne fit qu'accroître par la mort du Comte de Salisbury, fils naturel de Henri II.

1227. Ce Seigneur avoit rendu au Roi pluſieurs ſervices de la dernière importance, & on le regardoit comme le ſeul homme qui fût capable de contre-balancer le pouvoir de Hubert, & de lui en impoſer. Au ſortir d'un repas auquel le Juſticier avoit invité

ſon rival, celui-ci fut ſaiſi d'une ma-
ladie de langueur, qui lui cauſa la 1227.
mort. Il n'y eut perſonne qui ne crût qu'il avoit été empoiſonné.

La mauvaiſe opinion que l'on avoit du Miniſtre, fut encore augmentée par la conduite du Souverain. A meſure que Henri avançoit en âge, on découvroit en lui une avarice extrême, beaucoup d'inconſtance, de caprice, de foibleſſe de jugement & d'irréſolution, mêlée de principes d'oppreſſion & de tyrannie. Le peuple prévoyoit qu'un pareil Monarque ne pourroit jamais gouverner en perſonne. Sans maximes, ſans connoiſſance, ſans réſolution, ſans force pour tenir les rênes du Gouvernement, ce Prince devoit néceſſairement devenir la proie de quelque adulateur ambitieux qui le gouverneroit lui & ſon Royaume, ſous le nom de favori ou de premier Miniſtre. C'eſt ce qui arriva en effet : Henri fut eſclave de Hubert. Ce Miniſtre, qui ne voyoit que d'un œil jaloux ceux qui pouvoient s'oppoſer à ſon crédit, ou le partager, gagna ſur le Roi de renvoyer l'Evêque de Winchester de ſes Conſeils, & en conſé-

quence ce Prélat reçut ordre de ſe
1227. retirer dans ſon Diocèſe.

Après ſon départ, Hubert perſuada au Roi de ſe rendre indépendant des reſtrictions qui mettoient un frein à ſon adminiſtration, & de régner avec une autorité abſolue. Le Monarque goûta l'avis de ſon Miniſtre, & la nation ne tarda pas à en reſſentir les effets. Henri exigea cinq mille marcs d'argent de la ville de Londres, ſous prétexte que cette Communauté avoit prêté la même ſomme à Louis quand il quitta l'Angleterre. Northampton fut obligé de donner douze mille livres ſterling, ſous un prétexte auſſi frivole; & on tira des Monaſtères des ſommes d'argent conſidérables, malgré leur appel à la Cour de Rome; mais ce qui acheva d'aliéner l'affection des peuples, fut la révocation des deux chartes qu'il avoit ſi ſolemnellement juré d'obſerver, & auxquelles il renonça alors, prétendant qu'il ne pouvoit être légalement lié par aucun acte paſſé ſous ſa minorité. Cependant Hubert ſe jouoit des murmures de la nation, & il reçut dans le même tems l'inveſtiture du Comté de Kent, comme

une récompenſe du ſervice qu'il avoit rendu à ſon maître, en le délivrant de pareilles entraves. 1227.

Cette conduite du Roi & de ſon Miniſtre, cauſa un mécontement général parmi les Barons. Le Prince Richard, arrivé depuis peu de Guienne, profita de cette aliénation pour inſulter ſon frère, au ſujet d'une querelle ſurvenue relativement à l'inveſtiture d'un domaine poſſédé en Cornouaille par un Allemand, nommé Walleran. Celui-ci s'étoit emparé des terres pendant l'abſence du Prince, & refuſoit de produire ſon titre. Richard ſaiſit en conſéquence le domaine, & perſiſta à ne le rendre qu'après le jugement que prononceroient les Pairs. Cette démarche hardie irrita tellement le Roi, qu'il ordonna à ſon frère de rendre auſſi-tôt les terres en litige, ou de ſortir du Royaume. Richard, pour toute réponſe, dit qu'il attendroit la déciſion de ſes Pairs, ſans laquelle il n'abandonneroit ni ſon bien ni ſa patrie, & il ſe retira en même-tems dans ſon Palais. Le Juſticier conſeilloit au Roi de faire arrêter le Comte de Cornouaille ſans perdre de tems; mais pendant que

Henri flottoit dans l'incertitude, Ri-
1227. chard gagna Marlborough, où il fit part de ce qui ſe paſſoit à Guillaume Mareſchal, Comte de Pembroke. Ce Seigneur approuva ſa conduite, & entreprit de former une aſſociation pour humilier l'orgueil du Juſticier. Dans cette vue, ils ſe rendirent chez le Comte de Cheſter, & chez pluſieurs autres Seigneurs, qui tous embraſsèrent ce projet, & indiquèrent le lieu du rendez-vous à Stamford. Ils y furent joints par les Comtes de Gloceſter, Warenne, Héréford, Ferrers & Warwick, & par un grand nombre de Gentilshommes, ſuivis d'un concours prodigieux de vaſſaux armés. Ils publièrent un manifeſte contenant leurs griefs, par lequel ils demandoient la confirmation de leurs chartes, & la révocation de Hubert. Le Juſticier, qui prévit les ſuites dangereuſes de ce ſoulévement, engagea le Roi à aſſembler un Parlement à Northampton, & à promettre aux Barons de ſatisfaire aux plaintes de la nation. Ces conceſſions faites à propos, déterminèrent les Barons à abandonner leurs projets, & à rentrer dans leur devoir.

1228. Environ dans le même tems mourut

Etienne Langton, Archevêque de Cantorbery. Les Moines de Chriſt-Church, ou Egliſe du Chriſt, s'aſſemblèrent auſſi-tôt, & élurent Gautier de Hemisham, homme de baſſe extraction, dépravé dans ſes mœurs, & ignorant les moindres devoirs de ſon état. Le Roi, irrité contre les Moines de ce qu'ils avoient procédé ſans ſa permiſſion, à l'élection d'un Archevêque, refuſa de confirmer leur choix. On envoya des Agens à Rome, pour en appeller au Pape; mais le Pontife ne voulut pas prononcer avant que d'être plus amplement informé; enſorte que le Siége Archiépiſcopal demeura vacant. Cependant les Ambaſſadeurs trouvèrent bientôt le moyen d'éloigner toutes les difficultés. Ils offrirent au Pape un dixiéme ſur tous les biens meubles, tant en Angleterre qu'en Irlande. Cette propoſition eut tout le ſuccès poſſible; on ne trouva pas à Hemisham les qualités requiſes, & ſon élection fut annullée. Sa Sainteté nomma en même-tems Richard le Grant, Chancelier de l'Egliſe de Lincoln, pour occuper le Siége de Cantorbery, & le Roi ſe ſoumit à cette élection deſpotique. 1228.

1228. Le dernier traité fait avec Rome, étoit ſi honteux pour la nation, que la Cour avoit pris ſoin de le tenir ſecret, juſqu'à l'arrivée d'un certain Etienne, envoyé par le Pape pour lever le dixiéme qui avoit été ſtipulé. On convoqua une aſſemblée générale de la Nobleſſe d'épée & du Clergé, à Weſtminſter, où le Député préſenta ſa commiſſion. Tous les Membres étonnés de la propoſition du Pape, tournèrent les yeux vers le Roi, dans l'attente qu'il déſavoueroit la conduite de ſes Ambaſſadeurs, qui avoient oſé faire un traité auſſi extravagant; mais ſon ſilence leur fit bientôt connoître que les choſes ne s'étoient paſſées ainſi que par ſon ordre, & dans les premiers tranſports de leur indignation, ils déclarèrent que leurs vaſſaux ne ſeroient point expoſés à de pareilles exactions. Cependant, pour marquer leur reſpect à Sa Sainteté, ils convinrent de lui accorder un don gratuit, pourvu qu'il ne fût point procédé à l'inventaire des biens des particuliers; mais Etienne Seagrave, un des Membres de l'aſſemblée, le plus riche, & qui avoit le plus de crédit, ſe ſoumit volontairement à la taxe. Son exemple

fut généralement ſuivi. On aima mieux prendre ce parti, que de s'expoſer au reſſentiment du Roi, & aux cenſures de Grégoire, qui rempliſſoit alors la Chaire de S. Pierre. Le Comte de Cheſter fit valoir les prérogatives attachées à ſa dignité de Palatin, & ne voulut jamais ſouffrir que ni le Nonce, ni aucun de ſes Agens, miſſent les pieds ſur ſes terres. 1228.

A peine cette taxe eût-elle été levée, que le Roi demanda de nouveaux ſubſides, pour lui aider à porter la guerre en France, & à recouvrer ſes Etats du continent. On aſſembla de toutes les parties du Royaume, une armée nombreuſe, outre un grand nombre de volontaires d'Ecoſſe & d'Irlande; mais l'expédition fut différée par la négligence du Juſticier, qui n'avoit pas pourvu à un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux de tranſport. 1229.

Au commencement du printems on demanda un ſecond ſcutage ou droit d'aides, pour les frais d'un nouvel armement. On débarqua en Bretagne, mais la conduite imprudente du Roi rendit cette entrepriſe encore inutile. Ce Monarque, après avoir épuiſé follement ſes tréſors, retourna en Angleterre, 1230.

où dans une assemblée générale, on lui
1231. accorda de nouveaux subsides.

Pendant l'absence de Henri, Llewellyn, Prince de Galles, avoit recommencé ses incursions, & les avoit même continuées après le retour du Roi. Une infraction aussi outrageante ne fut pas capable d'exciter l'indolent & timide Monarque, à s'opposer à son ennemi. Celui-ci ravagea impunément la frontière, & eut tout le tems d'emporter son butin. Après sa retraite, Henri marcha dans le pays de Galles, à la tête d'une nombreuse armée; mais aux premiers obstacles qu'il eut à surmonter, il fit sa retraite sans avoir combattu les ennemis, ni même exécuté la moindre manœuvre digne de remarque. Chaque acte de sa conduite retraçoit le même caractère d'inconstance & d'irrésolution; ensorte qu'il n'étoit ni craint, ni aimé de ses sujets.

Vers ce même-tems mourut Richard, Archevêque de Cantorbery. Les Moines procédèrent aussi-tôt à une nouvelle élection, & nommèrent à sa place Raoul de Neville, Evêque de Chichester, & Chancelier du Royaume. Le Roi approuva avec joie l'élection

d'un ſujet qui lui étoit agréable, & il le mit en poſſeſſion des biens temporels du Siége ; mais il ne put obtenir la confirmation du Pape, à qui Simon Langton l'avoit repréſenté comme un Prélat dévoué aux intérêts de la Couronne, & comme un ennemi ſecret de l'autorité de l'Egliſe Romaine. Cette élection fut donc annullée, & les Moines en firent une ſeconde & une troiſiéme, qui furent également déſapprouvées de Sa Sainteté. Enfin, ils élurent Edmond, Tréſorier de l'Egliſe de Salisbury, à la recommandation du Pape même. 1231.

Ce procédé arbitraire de la Cour de Rome excita une clameur univerſelle dans toute l'Angleterre. Juſqu'alors on n'avoit donné les bénéfices qu'à des Prêtres Italiens, préférablement aux Anglois mêmes ; ce qui fit regarder cette prédilection comme une inſulte faite à la nation. Il ſe forma en conſéquence pluſieurs aſſociations pour délivrer le Royaume d'une oppreſſion auſſi honteuſe. On envoya des lettres circulaires aux Evêques & aux Chapitres, pour les engager à ne plus ſe prêter à de pareilles uſurpations, ſous peine de voir brûler

leurs maiſons, & détruire leurs fer-
1231. mes. Cincio, Prébendier Romain de S. Paul, fut arrêté dans les environs de S. Alban, par quatre hommes maſqués, qui le tinrent renfermé pendant cinq ſemaines, & l'obligèrent à payer une groſſe ſomme d'argent pour ſa liberté. On força les granges du Clergé Italien; le bled en fut diſtribué aux pauvres, ou vendu publiquement; & lorſque les Magiſtrats interposèrent leur autorité, les mutins, qui marchoient toujours au nombre d'environ quatre-vingt, leur montrèrent des ordres contrefaits. Ils continuèrent ainſi pendant quelque-tems, ſans rencontrer d'obſtacles, & les Eccléſiaſtiques étrangers ſe virent forcés de ſe réfugier dans les Monaſtères, pour mettre leurs perſonnes en ſûreté. Le Pape, inſtruit de ces violences, écrivit au Roi une lettre, par laquelle il le preſſoit de punir les coupables avec la dernière rigueur, ſinon qu'il excommunieroit ſa perſonne, & jetteroit un interdit ſur ſes Etats. Henri, effrayé de ces menaces, ordonna de faire des recherches dans les différentes parties du Royaume où ces déſordres s'étoient paſſés, & l'on découvrit bientôt

que les principaux moteurs étoient des perſonnes de tout rang & de tout état. 1231.

Un jeune & brave Chevalier, Robert de Twange, qui, ſous le nom de Guillaume Wither, avoit conduit ces ſortes d'expéditions, parut en préſence du Roi, déclara qu'il étoit le chef de l'entrepriſe contre les Iraliens, & que ſon deſſein avoit été de ſe venger de l'avidité de ces étrangers, qui vouloient le dépouiller de l'unique patronage qu'il poſſédoit. Henri fut charmé de ſa franchiſe, & comme l'Evêque de Londres avoit excommunié tous ceux qui avoient trempé dans ces excès, il envoya le jeune Chevalier à Rome, avec des lettres de recommandation, pour obtenir l'indulgence du Pape. Cependant, quoique cet aventurier juſtifiât pleinement Hubert de tout ſoupçon, ſon ennemi déclaré, Pierre de Roches, Evêque de Wincheſter, n'en fit pas moins entendre à Sa Sainteté, que le Juſticier étoit complice des outrages faits au Clergé Italien, & engagea par-là le Pontife à joindre ſon crédit à celui de la confédération formée contre Hubert. Le Roi qui, par ſon caractère inconſtant, étoit 1232.

disposé au changement & à la nou-
1232. veauté, commençoit à prêter l'oreille à toutes les plaintes que l'on faisoit contre son Ministre. Le parti de l'opposition ne manqua pas d'en tirer avantage, & gagna bientôt sur le Roi de rappeller à la Cour l'Evêque de Winchester. L'adroit Prélat eut soin, à mesure qu'il s'insinuoit dans les bonnes graces du Souverain, de remplir les postes vacans, de ses parens & de ses créatures. Par-là il augmenta tout à la fois son parti, & affoiblit celui du Justicier.

Vers ce tems, Llewellyn, Prince de Galles, ayant fait impunément de nouvelles incursions sur le territoire Anglois, l'Evêque remontra au Roi combien il étoit humiliant de voir ravager ses Etats par une poignée de montagnards. Henri lui répondit que ses finances suffisoient à peine pour défrayer sa maison, & qu'il ne lui en restoit point pour faire la guerre à ses voisins. Pierre saisit avec empressement cette occasion de déclamer contre la conduite du premier Ministre. Il soutint que les revenus du Roi étoient mal administrés & dissipés; que les fiefs de la Couronne étoient donnés à des

des particuliers ſans qu'il en réſultât aucun produit pour l'Echiquier ; qu'on interceptoit les rentes des bénéfices vacans de même que celles des terres qui retournoient au Roi par mort ou par confiſcation ; il ajoûta qu'avec des Officiers intègres & une ſage économie, Sa Majeſté pourroit, ainſi que ſes prédéceſſeurs, avoir ſes coffres toujours remplis, & ne plus dépendre de l'aſſemblée générale. Ce ſyſtême ne manqua pas de plaire à Henri, qui voyoit ſes tréſors épuiſés, & qui aimoit autant la rapine qu'il avoit d'averſion pour les Conciles Nationaux. Il ordonna auſſitôt à tous ſes Shériffs & à tous ſes Officiers prépoſés à la perception des revenus, de rendre leurs comptes. Quelques-uns d'eux ayant été ſurpris en contravention furent dépouillés de leurs Offices & empriſonnés. Raoul Brito, Tréſorier de la Chambre, fut taxé à une amende de mille livres, & on donna ſa place à Pierre de Riveaux, neveu de l'Evêque de Wincheſter. 1232.

Le Prélat après avoir écarté, par ce moyen, toutes les créatures de Hubert, gagna ſur l'eſprit du Roi de lui

ôter ſa place de Juſticier & d'en re-
1232. vêtir Etienne de Seagrave, favori de l'Evêque, quoique Hubert eût une Patente qui lui accordoit cette dignité pour la vie. Non content d'avoir remporté ce triomphe ſur ſon rival, il perſuada encore à Henri de lui faire rendre compte de tous les fonds qui avoient paſſé par ſes mains pendant ſon adminiſtration. Hubert ne doutant plus que le Prélat n'eût réſolu ſa perte, & que le cœur du Roi ne fût entièrement changé à ſon égard, demanda du tems pour préparer ſes comptes & ſa juſtification. Il ne fut pas poſſible à l'Evêque de ſe refuſer à cette demande, ſans s'expoſer à déſobliger les Barons en privant Hubert d'un privilége qui lui étoit commun avec tous les Seigneurs du Royaume. Cependant le Juſticier prévoyant qu'il ne pourroit jamais rendre un compte auſſi clair & auſſi exact que ſon adverſaire l'exigeroit, ſe retira au Prieuré de Merton, dans le Comté de Surry, qu'il regardoit comme un aſyle inviolable; mais le Roi dont le reſſentiment contre lui étoit alors auſſi emporté que ſa premiere confiance avoit été ſans bornes, ordonna au Maire de Londres

de l'arracher de ſa retraite, mort ou vif. Cet ordre ayant été donné le ſoir, le Maire fit ſonner le tocſin pour aſſembler la populace, & après leur avoir ſignifié la volonté du Roi, il leur enjoignit de ſe tenir prêts à l'exécuter le lendemain matin. Rien ne pouvoit être plus agréable au peuple qui avoit toujours haï Hubert depuis l'exécution de leur Chef Conſtantin, & ils ſe diſpersèrent avec joie pour ſe préparer à cette entrepriſe. 1232.

Cependant pluſieurs citoyens d'un rang & d'un mérite diſtingué, craignant les ſuites de cette aſſemblée tumultueuſe, ſe rendirent à la maiſon de l'Evêque de Wincheſter & lui repréſentèrent le danger que pourroit courir l'Egliſe de Merton & la Ville même par la licence de cette multitude effrénée. Mais le Prélat, au lieu d'interpoſer ſon crédit pour obtenir la révocation des ordres du Roi, leur répondit que quelque choſe qu'il en arrivât, ils devoient ſe ſoumettre à la volonté de leur Souverain. La populace, encouragée par cette réponſe, ſe mit en marche au nombre de vingt mille hommes armés, & s'avança vers l'Egliſe de Merton, où Hubert

étoit proſterné aux pieds des Autels,
1232. attendant la mort avec autant de courage que de réſignation.

Mais ce que l'Evêque de Wincheſter eût dû procurer, ſans en être ſollicité, le Comte de Cheſter l'obtint par ſes remontrances. Ce Seigneur, quoique ennemi déclaré de Hubert, repréſenta au Roi qu'une démarche auſſi tumultueuſe pourroit faire naître une dangereuſe ſédition & donner lieu à toute la terre de lui reprocher ſon ingratitude pour un homme qui avoit dévoué ſa vie, d'une maniere éclatante, à ſon ſervice & à celui de ſa famille. Henri, convaincu de la vérité de cette obſervation, & touché peut-être de la grandeur d'ame du Comte qui ſacrifioit ſi noblement ſon reſſentiment particulier à la juſtice & à l'intérêt de ſon pays, envoya au Maire de Londres un contr'ordre qui, par la diligence de l'Evêque de Chicheſter, arriva aſſez à tems pour prévenir le malheur; enſorte que la multitude reprit le chemin de Londres, non ſans murmurer beaucoup de ſe voir trompée dans ſon attente.

La protection du Comte de Cheſter

ne se borna point-là : Il obtint aussi du Roi des Lettres-Patentes qui accordoient à Hubert le tems nécessaire pour se préparer à répondre devant ses Pairs. Celui-ci profita de cet intervalle pour se rendre à S. Edmundsbury où étoit sa femme ; mais le Roi, informé qu'il avoit dessein de s'échapper, envoya un détachement de trois cens hommes pour l'arrêter & le conduire prisonnier à la Tour. 1232.

Geoffroi Craucombe, qui commandoit ce parti, le trouva à Brentwood dans une Chapelle, tenant d'une main un Crucifix, & de l'autre une Hostie consacrée. Malgré la sainteté de cette situation, il fut entraîné avec violence. On lui attacha les pieds par-dessous le ventre d'un cheval & on le mena en prison comme le dernier des scélérats.

Le lendemain l'Evêque de Londres alla à la Cour pour se plaindre de ce violement des priviléges de l'Eglise, & il menaça d'excommunier tous ceux qui avoient été les complices de cet outrage, à moins qu'on ne relâchât aussi-tôt Hubert. Le Roi ordonna qu'on le reconduisît à la Cha-

pelle; mais chargea en même tems les
1232. Shériffs d'Hertford & d'Eſſex de faire marcher la milice, & d'entourer la place de façon qu'il ne pût s'échapper, ni recevoir aucun ſecours. Henri fit offrir alors à cet infortuné Seigneur l'alternative de la priſon perpétuelle, de l'exil pour la vie, ou de l'aveu de ſa trahiſon. Le Comte, perſuadé intérieurement de ſon innocence, refuſa d'acheter ſes jours à des conditions auſſi honteuſes, & après avoir demeuré un mois entier dans la Chapelle, il ſe rendit lui-même au Shériff qui le fit mener à la Tour.

A peine fut-il arrivé que le Roi inſtruit qu'il avoit dépoſé une ſomme d'argent conſidérable entre les mains des Templiers, la demanda au Grand Maître, qui refuſa de la livrer ſans un ordre de Hubert. Le priſonnier le donna auſſi-tôt, & la ſomme fut remiſe. Cette ſoumiſſion contribua en quelque ſorte à ſatisfaire le Roi. Il déclara alors qu'il ne conſentiroit jamais à la mort d'un Seigneur à qui ſon père & lui avoient d'auſſi grandes obligations. On parla d'accommodement, & Hubert, après avoir abandonné à Henri toutes les terres qu'il

tenoit de la Couronne, eut la permiſſion de jouir du reſte de ſon bien. 1232.

Cependant l'Evêque de Wincheſter agiſſoit avec une autorité plus abſolue que Hubert n'en avoir jamais montrée. Il perſuada au Roi que la plus grande partie de la Nobleſſe n'avoit que peu d'affection pour ſon gouvernement, & qu'il ne ſe rendroit jamais indépendant, tant qu'elle ſeroit en poſſeſſion des grandes charges du Royaume. Il propoſa de détruire par degré leur pouvoir en les dépouillant des poſtes lucratifs & des gouvernemens pour les donner à des Etrangers qui ſeroient toujours dévoués à ſes volontés. Henri goûta cet avis, &, en peu de tems, on vit arriver en Angleterre près de deux mille Chevaliers de Gaſcogne & de Poitiers. Cette ville étoit le lieu de la naiſſance de l'Evêque de Wincheſter, & ce Prélat avoit invité ſes Compatriotes à venir partager les dépouilles de la nation Angloiſe. On enleva aux Barons les meilleures places pour en revêtir ces Etrangers. On alla même juſqu'à leur confier la tutelle des Mineurs; ce qui leur procura des mariages avantageux, au préjudice des naturels

du Pays. Cette injuſtice ne pouvoit
1232. manquer d'exciter les cris & le mécontentement de la Nobleſſe. Richard, Comte de Pembroke, fut le premier qui oſa ſe plaindre ouvertement de cette préférence imprudente pour des Etrangers. Il dit au Roi que ſon attachement pour eux aliénoit l'affection de ſes ſujets, & qu'il ne pouvoit en réſulter que les ſuites les plus dangereuſes. Il l'aſsûra avec une noble franchiſe, que s'il continuoit à prodiguer ſes faveurs à des Etrangers, par préférence aux Anglois, les Barons ſe verroient forcés de prendre des meſures pour délivrer le Royaume de cette troupe de gens avides. L'Evêque qui étoit préſent à cet entretien, répliqua auſſi-tôt, que ſon inſolence méritoit d'être châtiée, pour vouloir priver ſon Souverain du droit d'employer ceux qu'il jugeoit les plus propres à ſon ſervice ; il ajoûta que ſi les Etrangers qui étoient alors dans le Royaume, ne ſuffiſoient pas pour punir ſes ſujets rébelles, on en feroit venir un plus grand nombre.

Une réponſe de cette nature ne manqua pas d'allarmer la Nobleſſe Angloiſe. La plupart des Seigneurs ſe

retirèrent auſſi-tôt de la Cour, & commencèrent à former des aſſociations pour la défenſe commune, pendant que l'Evêque de Wincheſter paroiſſoit mépriſer leur reſſentiment, & qu'il faiſoit éclater de plus en plus ſa confiance pour les Poitevins, dont le nombre groſſiſſoit chaque jour. Peu de tems après les Comtes & les Barons furent ſommés de ſe trouver à une aſſemblée qui devoit ſe tenir à Oxford ; mais ils refuſèrent d'expoſer leurs perſonnes aux inſultes & à la perfidie de ces Etrangers. Ils reçurent une ſeconde & une troiſiéme ſommation, avec promeſſe de voir réformer les abus & les injuſtices dont ils ſe plaignoient ; mais ſur ce qu'ils apprirent en même-tems qu'il arrivoit continuellement de nouveaux eſſaims d'étrangers en équipage de guerre, ils envoyèrent un Meſſage au Roi pour le ſupplier d'éloigner de ſes conſeils & de ſes Etats Pierre, Evêque de Wincheſter, avec ſes ſatellites étrangers ; qu'autrement ils ſeroient obligés de l'expulſer lui-même du trône, & de chercher quelque Prince plus digne de porter le ſceptre d'Angleterre. 1232.

Cette déclaration frappa le Roi

d'épouvante ; mais Pierre, qui avoit
1232. déja déployé ſes talens militaires dans la Paleſtine, diſſipa ſes craintes, en l'aſſûrant qu'avec le ſecours des Etrangers, ſes amis, il ſeroit en état de châtier l'inſolence de rébelles qui oſoient traiter leur Souverain avec tant d'indignité. On ne garda plus de ménagement. Les Barons qui reſtoient encore à la Cour, furent regardés comme les ennemis de leur patrie, & on leur ordonna de livrer des ôtages pour répondre de leur conduite. Il ſe forma dans le même-tems une conſpiration contre la vie du Comte Mareſchal, & ce Seigneur n'eut que le tems de ſe retirer dans le pays de Galles. Cependant les autres Barons parurent au Parlement, armés de toutes piéces pour leur propre sûreté ; mais l'abſence du Comte empêcha que l'on ne prît aucune réſolution. Le Roi ſomma tous ſes vaſſaux militaires de ſe trouver en armes le 14 d'Août à Gloceſter. Les Barons ayant refuſé d'obéir à cette citation, furent proſcrits comme traîtres, & dépouillés de leurs biens, que Henri confiſqua pour les donner aux Etrangers qui étoient à ſon ſervice.

Peu de tems après le Parlement s'assembla à Westminster, supplia le Roi de se réconcilier avec ses Barons, & se plaignit de la proscription dont il avoit flétri des Seigneurs Anglois, sans aucune forme juridique, & sans qu'ils eussent été convaincus. L'Evêque de Winchester non-seulement prétendit justifier la conduite du Roi, mais poussa encore l'impudence jusqu'à soutenir que les Seigneurs Anglois n'avoient point de titre pour jouir des mêmes priviléges ques les Pairs de France. A peine eut il prononcé ce discours hardi que tous les Evêques se levèrent & le menacèrent unanimement d'une sentence d'excommunication. Il leur répliqua qu'il n'étoit pas sujet à leur Jurisdiction, puisqu'il avoit été consacré par le Pape auquel il en appelloit de tout ce qu'ils entreprendroient à son préjudice. Les Prélats ne lancèrent pas nommément des censures contre lui, mais ils excommunièrent ceux qui aliénoient l'affection du Roi pour ses sujets, & lorsque Henri les pressa de fulminer la même sentence contre le Comte de Pembroke, ils refusèrent de le faire; ils fondoient leur refus sur ce 1232.

qu'il ſeroit de la plus grande injuſtice
1232. d'excommunier un homme dont tout le crime étoit de défendre ſa vie contre les attaques des traîtres. Le Roi fut en conſéquence forcé de ſe mettre en campagne, & il donna ordre à ſes troupes de ſe raſſembler à Glocester pour marcher delà dans le pays de Galles où le Comte s'étoit retiré.

1233. Le Comte, informé de l'approche de l'armée Royale, fit retirer tous les beſtiaux des pays circonvoiſins, enſorte que les troupes du Roi, dépourvues de fourages & de proviſions, furent obligées de changer leur route, & d'entrer dans le Comté de Monmouth pour établir les magaſins néceſſaires à leur ſubſiſtance. Pembroke ayant appris que le Roi & ſes principaux Officiers étoient en quartier dans le château de Groſmont, & que l'armée campoit ſous ſes murs, l'attaqua de nuit, la mit en déroute au premier choc, & prit environ ſix cens chevaux avec tout le bagage du Roi; ce qui obligea Henri de retourner à Glocester. Le Comte entreprit alors le ſiége de Monmouth défendu par Baudouin de Guiſnes, Officier, Flamand de grande réputation. Il fit

une ſortie ſur le Comte, au moment où celui-ci s'avançoit avec peu de ſuite, pour reconnoître les dehors de la place. On ſe battit de part & d'autre avec furie ; le Mareſchal, après avoir fait des prodiges de valeur, & tué grand nombre d'ennemis de ſa propre main, étoit ſur le point d'être fait priſonnier, lorſque Baudouin reçut un coup de fléche. L'empreſſement de ſes gens pour le ſecourir, donna le tems au Comte de s'échapper. En même-tems l'armée du Mareſchal s'avança, & enveloppa tout le parti, qu'elle fit priſonnier. 1233.

Cependant Hubert de Burgh, qui étoit toujours priſonnier dans le château de Devizes, fut informé ſous main, que l'Evêque de Wincheſter avoit réſolu de le faire mourir, & que pour exécuter plus facilement ſon barbare deſſein, il ſollicitoit auprès du Roi le Gouvernement de ce château. Hubert, allarmé de cette nouvelle, fit confidence du danger de ſa ſituation à quelquelques-uns de ſes gardes. Ils furent touchés du malheur de ce brave Seigneur, & favorisèrent ſa fuite. Le Gouverneur qui ſentoit toute l'importance du dépôt qui lui avoit

été confié, se mit à la poursuite de
1233. son prisonnier. Il le trouva dans une Eglise des environs, où il s'étoit réfugié, & il le fit remener en prison. L'Evêque de Salisbury instruit que l'on avoit violé cet asyle, demanda Hubert au Gouverneur, & sur le refus de rendre le prisonnier, il excommunia toute la garnison. Le Prélat, après avoir fulminé cette censure ecclésiastique, se rendit avec l'Evêque de Londres, auprès du Roi, qui ordonna que l'on reconduisît Hubert dans l'Eglise où il avoit été enlevé ; mais il commanda en même-tems au Shériff de la Comté, d'entourer le bâtiment avec ses milices, de façon qu'il fût impossible au prisonnier de s'échapper. Cependant Hubert ne resta pas longtems dans cette dangereuse situation. Richard de Siward, à la tête d'un corps choisi de troupes, mit les milices en déroute, & délivra Hubert, qui se retira avec lui dans le pays de Galles, & se joignit au Comte de Pembroke.

1234. Ce Seigneur défit, au commencement du printems, un corps considérable de troupes, commandé par Jean de Monmouth, ravagea les terres

appartenantes aux Conſeillers étrangers du Roi, ſur les frontières du pays de Galles, & réduiſit la ville de Shrewsbury en cendres. Henri, au lieu de s'oppoſer aux progrès du Mareſchal, ſe retira à Wincheſter, abandonnant tout le pays à la merci de l'ennemi. Les Evêques preſsèrent le Roi d'entrer en accommodement avec Pembroke; mais il rejetta cet avis ſalutaire, à l'inſtigation de l'Evêque de Wincheſter, qui prétendit qu'on ne devoit pardonner à ce Seigneur, qu'à condition qu'il viendroit ſe jetter aux pieds du Roi, & ſe reconnoître pour un traître. 1234.

Le Comte, indigné de cette propoſition outrageante, tomba avec une nouvelle furie ſur les terres des Conſeillers du Roi; cependant l'Evêque de Wincheſter mit en uſage une reſſource qui n'étoit connue qu'à lui Il écrivit, au nom du Roi, à Maurice Fitz Gerald, Juſticier d'Irlande, aux deux Lacys, à Richard de Burgh, & à Geoffroy de Mareis, que Richard, Comte de Pembroke, avoit été privé dans la Cour du Roi, de tous ſes biens & de tous ſes honneurs. Il les engageoit à ravager ſes terres en

Irlande pour l'obliger d'y paſſer, avec
1234. promeſſe, s'ils pouvoient le prendre mort ou vif, de leur donner en partage tout ce que le Comte poſſédoit dans cette Iſle. Ce perfide complot eut tout l'effet qu'on en attendoit. A la première nouvelle que Pembroke reçut des ravages que l'on exerçoit dans ſes terres d'Irlande, il paſſa la mer avec quinze perſonnes ſeulement. A peine fut-il débarqué, que Geoffroy de Mareis le frappa par derrière d'un coup de poignard, dont il mourut quelques ſemaines après, au grand regret de tous les gens de bien, qui le révéroient autant pour ſa valeur que pour ſa vertu, & qui admiroient en lui l'ennemi juré de la tyrannie, & le ſoutien de la liberté de ſon pays.

Henri commençoit à connoître la foibleſſe de ſon propre Gouvernement ; il vit l'Etat prêt à chanceler, & il aſſembla en conſéquence un Parlement à Weſtminſter, où il accuſa pluſieurs Prélats d'avoir entretenu une correſpondance avec le Comte Mareſchal ; mais il trouva l'aſſemblée dans des diſpoſitions bien différentes de celles qu'il en attendoit. Les Prélats ſe réunirent pour défendre la cauſe

commune, & furent admirablement secondés par l'ordre de la Nobleſſe. 1234.
Il n'y eut pas une ſeule perſonne dans toute l'aſſemblée, qui tentât de juſtifier le Miniſtre & ſa faction étrangère. Henri ſurpris de cette défection générale, vit alors clairement qu'il avoit été trompé; mais il ne prit aucun parti pendant la ſeſſion. Cependant Edmond, Archevêque de Cantorbery, accuſa Pierre, Evêque de Wincheſter, & ſes adhérens, d'avoir été la ſeule cauſe des maux qui déſoloient le Royaume, & d'avoir aliéné l'affection des peuples pour leur Prince. Il ajoûta que s'il n'éloignoit pas ces perfides Conſeillers, il les excommunieroit tous. Le Roi frappé de ce diſcours, lui accorda tout ce qu'il voulut. L'Evêque de Wincheſter fut envoyé dans ſon diocèſe; Pierre de Riveaux eut ordre de ſe démettre de ſa place de Grand-Tréſorier, & de rendre ſes comptes, avec les châteaux dont il étoit Gouverneur; Seagrave fut dépouillé de ſa charge de Juſticier; les étrangers ſe virent obligés de quitter le Royaume, & les Prélats Anglois, ainſi que la Nobleſſe, furent admis de nouveau dans le Conſeil du Roi.

1234. La deſtruction de la faction étrangère fit prendre une autre tournure aux affaires. On envoya des Ambaſſadeurs à Llewellyn & à ſes alliés, pour conclurre une paix, & le Roi lui-même s'avança juſqu'à Gloceſter pour accélérer la négociation. Ce fut en faiſant route pour cette ville, que Henri apprit la mort de Pembroke. Le Monarque ne put s'empêcher de verſer quelques larmes ſur la fin tragique de ce héros.

Llewellyn conſentit aux propoſitions de paix, à condition que ſes alliés ſeroient compris dans le traité, & rétablis dans leurs biens. Ceux-ci retournèrent enſuite à la Cour, & reçurent du Roi un accueil favorable. Henri diſtingua ſur-tout Hubert de Burgh, & le combla des marques particulières de ſa faveur. Baſſet & Siward furent créés Conſeillers du Roi; Gilbert, frère du Comte de Pembroke, reçut l'inveſtiture des domaines ſitués en Angleterre & en Irlande; & Henri, après l'avoir fait Chevalier, lui remit entre les mains le Bâton de Mareſchal, dans un Parlement tenu à Worceſter. Dans cette aſſemblée Edmond, Archevêque de

Cantorbery, produiſit des copies des lettres & impoſtures fabriquées, écrites & ſcellées, pour perdre le Comte de Pembroke. La lecture de ces piéces frappa le Parlement d'horreur & d'indignation. On ſomma les perfides auteurs de ces libelles de comparoître à la Cour, au milieu de l'été, pour répondre ſur cette charge & ſur leur mauvaiſe adminiſtration; mais au lieu d'obéir à cette citation, Wincheſter & Riveaux ſe refugièrent dans la Cathédrale de Winton. Seagrave chercha un aſyle dans l'Egliſe de Sainte-Marie-de-Newark dans le Comté de Leiceſter; & Paſſelewe, un de leurs complices, ſe cacha dans une cave à Londres. L'Archevêque toujours oppoſé aux démarches violentes, perſuada au Roi de leur accorder un ſauf-conduit, au moyen duquel ils ſortirent de leurs retraites, & furent amenés au tribunal du Roi, pour ſubir leur examen. Pierre de Riveaux comparut en habit Eccléſiaſtique, ſous lequel il portoit une cotte de maille, & avoit caché un poignard. Quand il ſe vit découvert, il tomba aux genoux du Roi, & demanda du tems pour régler ſes comptes des revenus de la Couronne. 1234.

Sa demande lui fut accordée ; mais
1234. on séquestra ses possessions laïques. Seagrave & Passelewe furent condamnés chacun en une amende de mille marcs d'argent, & on obligea le premier à restituer plusieurs fiefs qui avoient été aliénés de la Couronne en sa faveur. Comme l'Evêque de Winchester étoit aimé du Pape, tant à cause de ses richesses, que de ses talens militaires, on l'envoya à Rome pour commander les armées de Sa Sainteté. C'est ainsi que ce Prélat échappa au jugement des représentans de la nation.

1235. L'assemblée ne s'occupa plus qu'à dresser des réglemens utiles. On remit les forteresses du Royaume entre les mains des Seigneurs Anglois, dont l'attachement pour leur pays étoit connu. On fixa par de certaines restrictions les limites de la police civile & ecclésiastique du Royaume, pour empêcher les usurpations réciproques, & on promulgua une nouvelle ordonnance, pour enjoindre d'observer fidélement les deux chartes de liberté.

Environ dans le même-tems, l'Empereur Frédéric II, demanda en mariage Isabelle, sœur de Henri. La

ptopoſition fut acceptée avec empreſſement; on dreſſa les articles du contrat; 1235.
la Nobleſſe paya un don gratuit, dont le montant fit une ſomme de trente mille marcs pour la dot; la Princeſſe fut envoyée en Allemagne avec une ſuite magnifique, & on célébra le mariage à Worms avec une pompe incroyable, en préſence d'un nombre prodigieux de perſonnes de la plus haute qualité.

Henri ſongea, à ſon tour, à épouſer 1236.
Eleonor, ſeconde fille de Raymond Berenger, Comte de Provence, qui avoit déja marié l'aînée au Roi de France. La cérémonie ſe fit à Cantorbery; les nouveaux époux partirent auſſi-tôt pour Londres, où ils firent leur entrée avec tout l'éclat de la Royauté, & le Dimanche ſuivant la Reine fut couronnée à Weſtminſter, avec une magnificence au-deſſus de tout ce que l'on avoit vu juſqu'alors.

Mais ce qui contribua le plus à la joie générale, ce fut l'empreſſement que le Roi montra de ſatisfaire la nation, en tenant une Cour à Merton dans le Surry, où il donna ſon conſentement à un nouveau corps de loix, en faveur de ſes ſujets. L'aſſemblée

étoit compoſée de tous les Seigneurs
1236. qui avoient aſſiſté au Couronnement de la Reine, & jamais aucun concours national n'avoit été plus brillant.

Depuis le dernier changement dans le miniſtère, il régnoit dans l'adminiſtration Angloiſe l'harmonie la plus parfaite. Cependant la nation avoit encore à ſe plaindre de quelques abus; mais ils étoient de nature à être corrigés facilement. On aſſigna en conſéquence la tenue d'un Parlement à Londres. Le Roi toujours prêt à recevoir de nouvelles impreſſions, donna bientôt des preuves de ſon inconſtance naturelle. L'Evêque de Valence, oncle de la Reine, avoit accompagné cette Princeſſe en Angleterre, & étoit devenu le favori du foible Monarque. La Nobleſſe commença à ſoupçonner quelque changement dans le Conſeil, & s'en plaignit hautement. Le Roi, contre l'uſage établi, avoit ordonné que la ſeſſion fût tenue dans la tour de Londres; mais la Nobleſſe & les autres Membres du Parlement s'y oppoſèrent avec vigueur. Henri eut aſſez de prudence pour retourner dans ſon Palais, & empêcher les plaintes de ſes ſujets. Cette démarche eut l'effet

desiré : les Membres se voyant à l'abri de la violence, prirent leur session à l'ordinaire, & le Roi, par leur avis, régla l'Office des Shériffs. Il s'étoit glissé de grands abus dans les fonctions de ces Officiers ; la plûpart d'entre eux avoient été créatures des derniers Ministres, & étoient devenus les oppresseurs du peuple. On leur ôta leurs places, & elles furent données à des hommes que la naissance & la fortune mettoient au-dessus des viles intrigues de l'intérêt. 1236.

Les étrangers qui s'étoient insinués de nouveau dans la faveur du Roi, voyant combien ils étoient odieux à la Noblesse Angloise, résolurent de fortifier leur parti contre l'orage dont ils appercevoient les approches menaçantes. Ils gagnèrent sur Henri de renvoyer Raoul Fitz-Nicholas, Lord Stéward ou Grand-Maître, ainsi que les autres Officiers de sa maison & de son Conseil, & de demander les sceaux à l'Evêque de Chichester, qui rempliſſoit la place de Chancelier avec l'intégrité la plus reconnue ; mais ce Prélat refusa de donner sa démission, à moins qu'il n'y fût obligé par un ordre du Conseil, dont il avoit reçu

ſon autorité. Riveaux, Seagrave &
1236. Paſſelewe furent rappellés à la Cour, & recouvrèrent le premier crédit. On remit dans le premier état tout ce qui avoit cauſé leur diſgrace. Le château de Gloceſter fut confié à leurs ſoins : en un mot, Henri les combla de tous les bienfaits qui étoient en ſa diſpoſition. On eût dit que ces inſolens étrangers étoient gagés par quelque Prince ennemi de Henri, pour faire déteſter ſon régne, & le rendre l'objet du mépris de ſes propres ſujets. Ils l'engagèrent à révoquer toutes les aliénations qu'il avoit faites des domaines de la Couronne, & à annuller toutes ſes donations à la Nobleſſe avant ſon mariage. Ils perſuadèrent même au Pape de favoriſer leur projet. Ce Pontife publia une Bulle qui déclaroit ces dons injurieux à l'honneur de la Couronne, & préjudiciables au droit de ſouveraineté du Monarque. Il le relevoit en même-tems du ſerment par lequel il les avoit confirmés, & l'autoriſoit à les reprendre immédiatement. Ce mandat fut ſignifié au Parlement aſſemblé à Wincheſter ; mais les Membres le rejettèrent avec dédain. Ils obſervèrent que l'acquieſcement

cement à une pareille Bulle ſeroit un aveu de leur dépendance de la Cour de Rome, à laquelle ils ſoutenoient que le Royaume n'étoit nullement aſſujetti. 1237.

Les nouveaux Miniſtres voyant que les repréſentans de la nation étoient déterminés à s'oppoſer à leur projet, jugèrent à propos de le laiſſer tomber, & de prendre d'autres meſures pour lever des ſommes d'argent, & ſatisfaire leur avarice. Dans cette vue on convoqua un autre Parlement à Weſtminſter, où le Roi expoſa que ſes finances étoient totalement épuiſées par les dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pour ſon mariage & pour le couronnement de la Reine. Il demanda en conſéquence qu'ils lui accordâſſent un ſubſide pour fournir aux frais néceſſaires du Gouvernement. L'aſſemblée fit réponſe que les ſubſides accordés précédemment, n'avoient jamais été employés pour la gloire ou pour l'avantage de la nation; qu'au contraire le Roi avoit ſouffert que ſes ennemis reculâſſent les limites de ſes Etats; & que les ſommes qu'il auroit dû dépenſer pour les défendre, il les

avoit prodiguées à d'indignes étrangers
1237. qui avoient ſupplanté ſes ſujets, & ne l'avoient aidé qu'à opprimer ſon peuple. Henri promit de ne plus ſe conduire à l'avenir que par le conſeil de ſes ſujets naturels, & que s'ils vouloient lui accorder le trentiéme de leurs biens meubles, il ne leur demanderoit plus de ſecours que dans les cas les plus évidens d'une néceſſité abſolue. Pour faciliter leur conſentement, il déſavoua la Bulle du Pape touchant la repriſe des donations; déclara qu'il obſerveroit inviolablement les articles de la grande charte, & voulut qu'il fût prononcé une ſentence d'excommunication contre tous ceux, ſans en excepter lui-même, qui auroient la témérité de violer cette conſtitution ſacrée. Ces aſsûrances & l'admiſſion de pluſieurs Seigneurs Anglois dans le Conſeil, engagèrent le Parlement à accorder le ſubſide demandé, à condition, cependant, qu'il ſeroit dépoſé dans certaines Égliſes, Abbayes & Châteaux, comme un fonds ſacré pour les beſoins du Gouvernement, & qu'on ne le prodigueroit pas à des étrangers qu'il

falloit éloigner du Conſeil, pour n'y placer déſormais que des ſujets choiſis dans la nation. 1237.

Mais Henri étoit trop eſclave de ces mêmes étrangers, pour tenir les promeſſes qu'il avoit faites aux Anglois. Valence continuoit à être l'ame de toutes les opérations, & ce Miniſtre avide s'emparoit de toutes les places honorables & lucratives. La Nobleſſe Angloiſe en fut tellement irritée, que, ſuivant toute apparence, la guerre civile eût déchiré le Royaume, ſi le Prélat ne s'étoit abſenté, ſous le prétexte de faire un voyage dans ſa patrie; mais dès qu'il apprit que le reſſentiment des Barons étoit calmé, il retourna en Angleterre, & reprit ſon adminiſtration deſpotique. Ses craintes ſubſiſtoient encore. Il redoutoit la Nobleſſe, & en conſéquence il engagea Henri à demander au Pape un Légat, dont l'autorité jointe à celle de la Couronne, pût intimider les Barons, & réduire le peuple ſous le joug de l'obéiſſance. Le Pape revêtit de cette qualité Othon, & l'envoya en Angleterre. Son arrivée excita une clameur univerſelle; mais il mit tant de prudence & de modé-

ration dans ſa conduite, qu'il s'attira
1237. bientôt l'eſtime & la vénération du public. Cependant la préſence du Légat encouragea Henri à continuer de répandre ſes bienfaits ſur ſes Miniſtres étrangers, & à leur accorder toute ſa confiance, au préjudice de la Nobleſſe Angloiſe, qui lui faiſoit envain les remontrances les plus touchantes.

1238. Quoique le Roi rejettât les avis des Seigneurs Anglois, les Miniſtres jugèrent qu'il étoit de leur intérêt de gagner quelques-uns des chefs de l'oppoſition. Leurs efforts ne furent pas inutiles : ils engagèrent dans leur parti Jean, Comte de Lincoln, & Simon de Montfort, Comte de Leiceſter. Ce dernier étoit un jeune Seigneur d'une ambition démeſurée, ſe croyant trop grand pour être un ſujet, & n'aſpirant à rien moins qu'à la dignité de Souverain. Dans cette vue il avoit ſucceſſivement fait des démarches pour épouſer les héritières de Boulogne & de Flandre ; mais après avoir échoué dans les deux négociations, il tourna les yeux du côté d'Eleonor, ſeconde ſœur de Henri, & veuve de Guillaume Mareſchal, Comte de Pembroke. Les Miniſtres

étrangers réſolus, à quelque prix que ce fût, d'attacher Simon à leurs intérêts, perſuadèrent au Roi de conſentir à ce mariage, malgré que cette Princeſſe eût fait vœu de chaſteté après la mort de ſon mari, & qu'elle eût même reçu l'anneau des mains d'Edmond, Archevêque de Cantorbery, ſans avoir néanmoins pris le voile. Le Monarque reçut une vive réprimande de la part de l'Archevêque, au ſujet de ce mariage, & les Barons de l'oppoſition furent tellement irrités de la défection de Montfort & du Comte de Lincoln, qu'ils commencèrent à prendre des meſures pour ſe faire eux-mêmes juſtice. Les Comtes de Cornouaille & de Pembroke, avec la plus grande partie de la Nobleſſe d'Angleterre, formèrent une conſpiration contre le miniſtère & contre les deux Seigneurs qui avoient abandonné la cauſe de la liberté. La nation en général favoriſa cette entrepriſe. Ils s'aſſemblèrent en armes à Southwark, & après avoir été joints par les habitans de Londres, ils demandèrent hautement que Lincoln & Montfort fûſſent exclus du Conſeil, ainſi que tous les Miniſtres étrangers. 1238.

Henri épouvanté de cette démarche,
1238. eut recours aux bons offices du Légat, qui, par des promeſſes conſidérables, vint à bout d'appaiſer le reſſentiment de Richard, Comte de Cornouaille. On conclut une trève juſqu'au premier lundi de Carême, jour auquel il fut convenu que l'on redreſſeroit tous les griefs de la nation, dans une aſſemblée générale qui ſe tiendroit à Londres. Les Barons ſe rendirent au jour marqué; mais le Comte s'étant laiſſé corrompre, on ne remédia qu'imparfaitement aux abus, & la diſpute fut miſe en compromis par la médiation d'Othon. Les deux Comtes furent renvoyés du Conſeil, & Simon qui craignoit que les repréſentations ne fîſſent caſſer ſon mariage, ſe rendit ſecrétement à Rome pour en obtenir la confirmation à force d'argent.

Après avoir terminé un accommodement entre le Roi & les Barons, Othon ſe mit en marche pour faire la viſite des Egliſes & des Couvens du Nord. Il paſſa par Oxford, où il fut traité magnifiquement dans l'abbaye d'Oſiney. Après le dîné, les écoliers ſe préſentèrent pour rendre leurs reſpects au Légat; mais le Portier

qui étoit Italien, leur refuſa l'entrée. Ils ſe trouvèrent offenſés de ſon inſolence, & ſe préparoient à forcer la porte, quand les domeſtiques du Légat accoururent au ſecours du Portier. Un combat vif & opiniâtre fut la ſuite de cette querelle. Un pauvre écolier Irlandois, qui demandoit l'aumône à la grille de la cuiſine, fut inondé d'eau bouillante par le propre frère du Légat ; un Gallois, témoin de cet outrage, en fut ſi indigné, qu'il tua l'aggreſſeur d'un coup de fléche. Le Légat, épouvanté de ce tumulte, ſe réfugia dans l'Egliſe, & de là à Abingdon, où étoit la Cour. Il s'y plaignit hautement du traitement qu'il avoit reçu. Henri dépêcha auſſi-tôt le Comte de Warenne avec un parti de ſoldats, pour arrêter les mutins. On en prit trente que l'on enferma dans les priſons du château de Wallingford ; mais Othon, loin d'être ſatisfait de cette punition, mit l'Univerſité en interdit, & prononça une ſentence d'excommunication contre tous ceux qui avoient eu part à ce tumulte. Cependant les écoliers ſe ſoumirent à faire une réparation authentique au Légat, qui leva auſſi-tôt ſes cenſures. 1238.

1238. Peu de tems après cette réconciliation, mourut Pierre, Evêque de Winchester, & le Roi recommanda Guillaume de Valence pour lui succéder dans ce riche Evêché; mais les Moines refusèrent opiniâtrement de l'élire, tant parce que c'étoit un étranger odieux à la nation Angloise, que parce que son ignorance, son caractère emporté, & ses mœurs scandaleuses, le rendoient indigne de remplir cette place. Ces raisons engagèrent les Moines à le rejetter, & ils élûrent Raoul de Neville, Evêque de Chichester, Prélat d'une réputation intacte. Ce choix irrita le Roi au-delà de toute expression; il eut recours aux promesses, aux menaces, aux reproches; mais ce fut envain. Il s'adressa à la fin au Pape, qui, moyennant une somme d'argent, annulla l'élection, & déplaça le Prieur. On en nomma un autre qui étoit entiérement dévoué à la Cour, & Henri parvint à réunir la pluralité des voix en faveur de Guillaume de Valence. Le nouvel Evêque ne jouit pas long-tems de sa dignité. Il mourut l'année suivante à Viterbe, peu regretté des partisans de la vertu & de la liberté.

Dans ce tems le Comte de Leiceſter revint de Rome, & fit une eſpéce d'entrée triomphale dans Londres, où le Roi le reçut avec tous les égards poſſibles. Le premier uſage que ce Seigneur fit de ſon grand crédit, fut d'indiſpoſer Henri contre Gilbert, Comte de Pembroke, qui, dès ce moment, fut éloigné de la Cour. Le Comte, furieux d'un traitement auſſi peu mérité, ſe retira au nord de l'Angleterre, pour prendre, avec les Barons mécontens, les meſures les plus efficaces pour leur ſûreté réciproque. Le Comte de Leiceſter lui-même ne put échapper aux tranſports étranges de l'emportement du Roi. Peu de tems après il maltraita ce Seigneur dans les termes les plus injurieux, lui reprocha publiquement d'être un traître & un miſérable excommunié, qui avoit débauché ſa femme avant ſon mariage, & obtenu enſuite la confirmation du Pape à force de préſens. Cette inſulte, faite en préſence de la Comteſſe, propre ſœur du Roi, allarma ces deux époux, au point qu'ils ſe retirèrent auſſi-tôt, & paſsèrent ſur le continent, où ils reſtèrent juſqu'à ce que la colère bizarre de Henri fût appaiſée. 1239.

1139. Cependant Othon s'étoit totalement écarté de ſa conduite primitive. Il avoit opprimé les Egliſes & le Clergé, avec une avidité ſi inſatiable, que les Evêques s'étoient plaints au Pape de ſes vexations. Enfin les Prélats, tourmentés & épuiſés par les extorſions continuelles du Légat, s'aſſemblèrent pour délibérer des moyens de réprimer ces abus ; mais à peine eurent-ils commencé leurs délibérations, que le Légat entra dans le lieu où ſe tenoit l'aſſemblée, & leur demanda un nouveau ſubſide pour fournir aux beſoins du S. Siége. Les Evêques furent ſi irrités de cette nouvelle propoſition, qu'ils lui répondirent qu'ils étoient déterminés à ne pas être plus long-tems les victimes de ſa tyrannie, & à l'inſtant ils rompirent l'aſſemblée, ſans lui donner le tems de repliquer. Ainſi repouſſé, le Légat eut recours aux Couvens & aux Maiſons religieuſes, qu'il obligea de fournir ce que les Evêques avoient refuſé de donner.

Les Laïcs avoient à ſupporter de la part du Roi, les mêmes vexations, dont le Clergé étoit accablé par les Miniſtres du Pape. On eût dit que le Pontife & ſon vaſſal Henri, s'exerçoient

à l'envi l'un de l'autre, à dépouiller les peuples; mais les Anglois n'euſſent jamais porté ce joug honteux ſous un Roi auſſi mépriſable, ſans la crainte du reſſentiment du Pape, & le ſouvenir des maux qui avoient déſolé le Royaume pendant la dernière guerre civile. Les Evêques s'aſſemblèrent de nouveau à Londres, & préſentèrent au Roi des remontrances, dans leſquelles ils ſe plaignoient qu'il avoit converti à ſon uſage les revenus des Evêchés vacans, & qu'il retardoit les élections en oppoſant d'injuſtes difficultés, juſqu'à ce que les chapitres ſe fûſſent conformés à ſon choix. Ils accompagnèrent ces remontrances d'une excommunication contre tous ceux qui lui donnoient des conſeils auſſi pernicieux; mais le Roi s'appuyoit avec tant de confiance ſur la protection du Pape, qu'il n'eut que peu d'égard à leurs repréſentations. 1239.

Le Légat, de ſon côté, renouvella ſes exactions arbitraires, leva des ſommes conſidérables ſur les Egliſes & les Monaſtères, ſous le titre de procurations; & enfin publia un mandement dans lequel il déclaroit que non-ſeulement il avoit le pouvoir 1240.

d'abſoudre de leur vœu ceux qui avoient
1240. pris la Croix pour la Terre-Sainte, mais encore celui de les forcer, ſous peine d'excommunication, à ſe racheter à prix d'argent. Ces extorſions n'étoient pas entiérement l'effet des diſpoſitions avides du Légat; elles étoient autoriſées & ſecondées par les ordres immédiats du Pape, qui accorda même à l'Abbé & aux Moines de Clugny, le dixiéme du produit de tous les bénéfices d'Anglererre pour trois années. Mais cette impoſition parut ſi injuſte & ſi odieuſe à Henri lui-même, qu'il défendit, ſous les peines les plus ſévères, aux Agens de Rome de la percevoir.

Cette défenſe, cependant, loin d'intimider Sa Sainteté, ne l'empêcha pas d'envoyer des ordres pour lever un cinquiéme ſur tous les revenus Eccléſiaſtiques, à titre de ſubſide contre l'Empereur. Le Clergé Romain établi en Angleterre, qui dépendoit entiérement de la protection du Pape, fut obligé de ſe prêter à cette demande extraordinaire. On propoſa enſuite aux Prélats aſſemblés à Reading, de ſe ſoumettre à la même taxe, & ils y conſentirent par l'avis d'Edmond,

Archevêque de Cantorbery, qui donna l'exemple de la ſoumiſſion. Auſſi-tôt après cette tranſaction, Gregoire fit un marché avec le peuple de Rome, pour qu'ils lui prêtâſſent du ſecours contre l'Empereur, à condition que leurs enfans & leurs parens ſeroient pourvus des bénéfices Anglois. Il envoya en conſéquence ordre à Edmond & aux Evêques de Londres & de Sarum, de réſerver pour le Clergé Romain trois cens des premiers bénéfices qui viendroient à vaquer en Angleterre, ſous peine d'être ſuſpendus de leurs titres de collateurs. L'inſolence de cette nouvelle impoſition affligea Edmond. Il s'en plaignit amèrement à Henri; mais n'ayant pu en tirer aucune ſatisfaction, il ſe retira en Bourgogne, & finit ſes jours dans l'abbaye de Pontigny. Le Pape ne profita pas de ces contributions tyranniques : Othon en retournant à Rome avec le Légat François, fut pris par les Piſans, qui, comme alliés de l'Empereur, s'emparèrent des tréſors, & mirent les deux Cardinaux en priſon. 1240.

L'accueil diſtingué que les étrangers recevoient en Angleterre, engagea 1241.

Pierre de Savoie, l'un des oncles de
1241. la Reine, à y faire un voyage. Le Roi lui aſſigna le Comté de Richmond, & lui donna l'armûre de Chevalier, avec la plus grande ſolemnité, dans l'Egliſe de l'abbaye de Weſtminſter. Mais Pierre ſe comporta avec beaucoup plus de modération que n'en avoient montré les autres étrangers : il vit combien les honneurs dont on le combloit, devoient cauſer d'ombrage aux Seigneurs Anglois, & il prit le plus grand ſoin de ne pas exciter leur jalouſie. A peu-près dans le même-tems ſon frère Boniface fut élevé à la dignité d'Archevêque de Cantorbery.

Alors mourut dans un âge fort avancé, Llewellyn, Prince de Galles, laiſſant ſes Etats à ſon fils David, qui avoit déja fait quelques incurſions ſur le territoire Anglois, & qui paroiſſoit peu diſpoſé à en venir à un accommodement avec Henri. David avoit un frère naturel plus âgé que lui, nommé Griffin, qui étoit extrêmement chéri des Gallois, & par conſéquent l'objet de ſa jalouſie & de ſa haine. Il réclamoit une partie de l'héritage de ſon père ; ( les loix du pays aſsûroient ſes droits ) mais David, au lieu de lui

accorder ſa demande, le fit mettre en priſon. La femme de Griffin eut recours à Henri, dont elle ſollicita l'aſſiſtance, avec promeſſe de lui payer une ſomme annuelle, qui ſeroit prélevée ſur les revenus de ſon mari. Le Roi ſe rendit à cette propoſition, & interpoſa ſes bons offices en faveur de Griffin ; mais ſa recommandation n'ayant produit aucun effet, il partit de Gloceſter à la tête d'une armée, & entra dans le pays de Galles vers le milieu de l'été, dans un tems où les marais étoient ſecs & abordables. En peu de ſemaines il força David non-ſeulement à rendre la liberté à ſon frère, mais encore à ſe ſoumettre aux conditions de paix qu'il voulut lui impoſer. Cependant il craignit que l'affection du peuple pour Griffin, n'excitât quelque ſoulevement, s'il le laiſſoit jouir de ſa liberté, & il le fit enfermer étroitement dans la tour de Londres. 1241.

Pendant ces exploits, Richard, Comte de Cornouaille, qui avoit fait un voyage à la Terre-Sainte, acquéroit une grande réputation par ſon courage, ſa conduite & ſa libéralité.

Il fortifia Aſcalon, reprit Jeruſalem,
1241. & conclut avec les Sarraſins une trêve de dix ans. Après ces ſuccès, il ſe mit en route pour retourner en Angleterre, & s'arrêta deux mois à la Cour Impériale, auprès de l'Impératrice ſa ſœur, qui mourut en couches peu de jours après ſon départ. Avant ſon expédition de la Paleſtine, il avoit reçu l'inveſtiture de la province de Poitou, quoique la France en poſſedât une grande partie, par les conquêtes de Philippe-Auguſte. Cette province ſe trouvant ainſi partagée entre les deux Couronnes, Louis crut avoir également le droit d'en donner l'inveſtiture à ſon frère Alphonſe. Henri déterminé à ſe venger de cette inſulte, s'engagea avec d'autant plus d'ardeur dans cette querelle, qu'elle intéreſſoit les droits de ſa mère, qui venoit d'épouſer le Comte de la Marche. Ce Seigneur repréſenta à Henri combien il étoit facile de chaſſer les François du Poitou, & l'aſsûra que la province lui fourniroit aſſez d'hommes pour ce deſſein, pourvu que le Roi d'Angleterre fît les frais de leur ſubſiſtance. Flatté de cette eſpérance,

le Monarque aſſembla un Parlement, & demanda un ſubſide proportionné à l'importance de l'expédition. 1241.

L'aſſemblée repréſenta que cette guerre étoit totalement étrangère aux intérêts de l'Angleterre, & excitée ſeulement par le Comte de la Marche, & les Barons du Poitou ; qu'elle ſeroit d'autant plus onéreuſe, que les peuples & la Nobleſſe voyoient déja leur ſubſiſtance épuiſée par les exactions du Gouvernement & de la Cour de Rome. Ils demandèrent en même-tems compte de tous les fonds qui avoient été accordés précédemment. Le Roi, de ſon côté, s'étendit ſur la honte dont les Anglois ſe couvriroient, en abandonnant leur Souverain dans une conjoncture qui intéreſſoit eſſentiellement ſon honneur ; il ajoûta que ſes alliés, & les habitans des pays qu'il réclamoit, étoient les premiers à l'inviter de faire valoir les droits de ſa famille & de ſa Couronne ; & qu'au ſurplus ſes propres ſujets n'auroient que des lauriers à cueillir dans cette expédition. Ce diſcours ne produiſit aucun effet ſur l'aſſemblée. Mais Henri avoit appris des Agens de Rome, que le ſeul moyen de gagner un parti 1242.

oppoſant, étoit de le diviſer, & il
1242. mit cette méthode en pratique. Il flatta les Membres en particulier, & par-là il s'attacha le plus grand nombre. La pluralité des voix fut en conſéquence pour lui, & on lui accorda le trentiéme de tous les biens meubles, pour le ſervice de cette entrepriſe. Ce ſubſide n'étant pas ſuffiſant, il leva une taille ſur les villes, bourgs & domaines de la Couronne en Irlande, & demanda un don gratuit au Clergé de ce Royaume. Après s'être procuré ce ſupplément de fonds, il ſomma tous ſes vaſſaux militaires de venir le trouver à Wincheſter, avec armes & chevaux, le vingt-ſeptiéme jour d'Avril. Il conclut dans le même-tems un mariage entre ſa fille Marguerite & Alexandre, fils du Roi d'Ecoſſe, qui, en conſéquence de cette alliance, ſe chargea de maintenir la paix dans la partie ſeptentrionale du Royaume. Guillaume, Archevêque d'York, fut nommé Régent du Royaume, & l'on forma un Conſeil pour l'aider dans l'adminiſtration : après quoi Henri mit à la voile de Portsmouth, avec la Reine, ſon frère Richard, ſept Comtes & trois cens

Chevaliers. Il emporta à bord de ſa flotte trente tonneaux d'argent, & débarqua à Royan dans la Saintonge, à l'embouchure de la Gironde. 1242.

Louis, informé de cette invaſion, avoit fait équipper à la Rochelle une flotte de trente galères, & aſſembler une armée de quatre mille Chevaliers, vingt mille Gentilshommes, & un grand nombre de fantaſſins. Il entra en Poitou à la tête de cette armée formidable, réduiſit pluſieurs places appartenantes au Comte de la Marche, & inveſtit enſuite Fontenay, qui, après une défenſe opiniâtre, fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. Il étoit occupé à ce ſiége, quand Henri débarqua à Royan. Le Monarque Anglois envoya auſſi-tôt des Ambaſſadeurs pour lui demander ſatisfaction de ce qu'il avoit attaqué le Comte de la Marche, allié de l'Angleterre. Louis répondit qu'il étoit prêt à renouveller la trève avec Henri; mais que ce Monarque n'avoit point le droit de s'entremettre entre lui & ſes ſujets rébelles. Cette judicieuſe réponſe fut priſe pour un refus, & ſuivie d'une déclaration de guerre en forme. Henri s'avança juſqu'à Pons, où il fut joint par la

Nobleſſe de Gaſcogne ; mais il ne trou-
1242. va pas le nombre d'auxiliaires ſur le-quel il avoit compté. Il marcha enſuite à Saintes, où il ſéjourna quelque-tems, & s'efforça d'empêcher les François de pénétrer juſqu'à Taillebourg. Cependant Louis fit avancer ſon armée entre celle des Anglois & la ville, dont la garniſon lui ouvrit les portes. Il fit camper ſes troupes dans une prairie hors de l'enceinte des murs ; enſorte que les deux armées n'étoient ſéparées que par la Charente. Henri avoit dans la ſienne pluſieurs braves Officiers, célébres par leur expérience. Un des plus diſtingués étoit ſon frère Richard, qui ſe rendit maître d'un pont de pierre ſur la Charente. Par-là les François furent obligés de faire l'attaque dans des bateaux, & d'aſſaillir le pont tout à la fois. Les troupes Angloiſes ſoutinrent le choc avec bravoure, & l'armée Françoiſe étoit ſur le point d'être miſe en déroute, quand Louis s'avança à la tête d'un corps choiſi de troupes, & rétablit la bataille. Après les plus vaillans exploits, il chaſſa les Anglois du pont, & y prit poſte. Ce ſuccès anima les François ; ils firent abandonner le

champ de bataille aux Anglois, & les forcèrent de ſe retirer à Saintes. Cependant Henri continua à camper en plaine, & il eût infailliblement ſuccombé ſans ſon frère. Ce Prince pendant la croiſade, s'étoit fait aimer des troupes Françoiſes par ſa généroſité & ſa bravoure. Il ſe dépouilla de ſon armûre, prit en main un bâton, ſe préſenta au camp François, & demanda une audience à Louis, ce qui lui fut accordé ſur le champ. Après avoir obtenu une trêve pour cette nuit ſeulement, il retourna dans le camp Anglois. Henri n'avoit que peu de troupes auprès de ſa perſonne. Cette circonſtance lui rendit encore plus agréable le ſuccès de la viſite du Comte de Cornouaille au Monarque François. On profita de la généroſité de Louis pour ſe retirer immédiatement à Saintes, & mettre la perſonne de Henri en ſûreté. Cependant le Roi d'Angleterre ne put s'empêcher de reprocher au Comte de la Marche le peu d'empreſſement qu'il avoit montré pour procurer les troupes qu'il s'étoit vanté de fournir, pourvu qu'il y eût aſſez d'argent pour les ſoudoyer. 1242.

Dans le même-tems Louis s'avança

jusqu'à Saintes à la poursuite des An-
1242. glois, & le Comte de la Marche ayant imprudemment attaqué un parti de fourageurs, engagea une seconde bataille. Le terrein où l'on se battit, étoit couvert de buissons & de halliers, & les François avoient l'avantage du nombre. Malgré cela les Anglois se comportèrent avec une valeur prodigieuse, & s'ils n'eûssent pas été accablés par le nombre, ils auroient gagné une victoire complette. Mais la fortune se déclara encore pour les François, & les Anglois se retirèrent à Saintes, où, après avoir laissé une forte garnison, Henri marcha avec précipitation vers Blaye.

Le Comte de la Marche étonné des succès extraordinaires de Louis, eut recours au Comte de Bretagne, alors dans l'armée Françoise, & le pria d'obtenir la paix à des conditions supportables. Le Roi, suivant sa modération naturelle, lui pardonna généreusement, & n'exigea que trois de ses châteaux, qu'il garda comme des gages de sa fidélité. Cette négociation fut un secret pour Henri. La mauvaise situation de ses affaires lui rendoit l'amitié du Comte plus

néceſſaire que jamais. Richard fut le premier qui découvrit ce traité, par le moyen d'un Chevalier François à qui il avoit ſauvé la vie en Paleſtine. 1242. Cependant Louis marchoit vers Blaye, dans le deſſein de tout tenter pour faire Henri priſonnier. La nouvelle de l'accommodement du Comte de la Marche, jointe à celle que le Roi de France approchoit à grandes journées, inſpira tant de frayeur au Monarque Anglois, qu'il décampa auſſi-tôt, paſſa la Charente, & alla ſe renfermer dans Bourdeaux. Henri voyoit ſes affaires dans l'état le plus déſeſpéré, tant en Saintonge qu'en Poitou, malgré la diſpoſition générale des habitans en ſa faveur. Le Comte de la Marche étoit alors obligé de ſervir dans l'armée Françoiſe contre le Comte de Toulouſe. Mais celui-ci ne tarda point à ſe ſoumettre avec le reſte du parti, & ils remirent honteuſement leurs villes & leurs châteaux entre les mains de Louis. Un ſeul Seigneur, Hertolde de Mirebeau, ſe couvrit d'une gloire immortelle, en perſévérant dans la fidélité qu'il avoit jurée à Henri. Il refuſa de livrer ſon château, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſon

maître, & il ſe rendit même à Bour-
1242. deaux, pour prendre les ordres de Henri. Comme la réſiſtance n'eût pu que cauſer la ruine du fidéle Baron, Henri lui permit de faire ſa ſoumiſſion, & le Roi de France fut ſi charmé de ſa grandeur d'ame, & de la nobleſſe de ſes ſentimens, qu'il le laiſſa en poſſeſſion de ſes biens & de ſes châteaux, ce qui n'avoit été accordé à aucun autre chef du parti oppoſé.

On étoit dans le mois d'Août, & Louis ſe préparoit à tirer avantage de la conſternation où tant de pertes & de malheurs avoient jetté Henri. Le projet du Roi de France étoit d'attaquer ſon adverſaire en Gaſcogne; mais il y avoit bien des difficultés à ſurmonter pour aſsûrer le ſuccès de cette expédition. Malgré le bonheur de ſes armes, Louis avoit déja perdu par accidens ou par la peſte qui ravageoit alors ſon camp, plus de vingt mille hommes, outre quatre vingt des principaux Seigneurs de ſa Cour, & lui-même voyoit affoiblir ſa ſanté par les fatigues continuelles auxquelles il ſe livroit. C'eſt pourquoi il ſuivit les ſages maximes de Philippe-Auguſte, & ſe contenta d'abandonner le glorieux projet

projet de chaſſer entiérement les Anglois de la France, plutôt que de riſquer une affaire déciſive avec un ennemi déſeſpéré. En un mot, il prêta l'oreille aux propoſitions qui lui furent faites de la part de Henri, & conſentit à une trève de cinq ans. 1242

Henri paſſa l'hyver à Bourdeaux, au milieu de la Nobleſſe Gaſconne. Les fêtes, les plaiſirs & les largeſſes dont il combla ces Gaſcons, épuisèrent tellement ſes finances, qu'il fut obligé d'écrire à l'Archevêque d'York, pour avoir de nouveaux fonds. Il lui donna ordre en même-tems de confiſquer les biens de pluſieurs Seigneurs qui étoient retournés en Angleterre ſans ſa permiſſion. Le Régent ſe hâta de remplir les intentions du Roi, quant à l'envoi de l'argent; mais il ne crut pas devoir ſuivre les autres ordres, crainte d'exciter un ſoulévement dans le Royaume. Lorſque ces fonds arrivèrent à Bourdeaux, ils avoient déja été diſſipés d'avance : le Roi ordonna à l'Archevêque de demander les laines d'une année aux Ciſterciens, mais ils les refuſèrent abſolument, & le Régent, qui ne vouloit pas employer la violence, obtint du Parlement un ſubſide conſidérable, 1243.

pour acquitter les dettes que le Roi
1243. avoit contractées. Henri fit encore un mauvais uſage de ces nouvelles ſommes, & preſſa l'Archevêque d'avoir recours à d'autres expédiens. Le Prélat eſſaya d'emprunter, au nom du Roi, de l'argent des plus riches particuliers; mais cette conduite odieuſe produiſit tant de mécontentement & de clameurs, qu'il fut obligé d'écrire à Henri, que toutes les reſſources étoient épuiſées, & que ſon retour devenoit indiſpenſable. Le Roi, ſe voyant réduit à cette extrémité, réſolut enfin de quitter Bourdeaux, & ordonna à tous les Seigneurs d'Angleterre de s'aſſembler à Portſmouth pour le recevoir. Il ratifia enſuite la trêve qu'il avoit conclue avec Louis, & à ſon arrivée en Angleterre, il voulut que l'on fît de magnifiques préparatifs pour ſon entrée dans Londres, comme s'il fût revenu d'une conquête.

Avant que Henri s'embarquât pour cette expédition, il avoit projetté un mariage entre ſon fils Richard & Sanche, troiſiéme fille du Comte de Provence. Cette alliance étoit généralement déſapprouvée par les Anglois, qui prévoyoient combien elle augmen-

teroit le crédit des étrangers, déja trop puiſſans dans le Royaume. Cependant le contrat fut dreſſé, & la jeune Princeſſe étant arrivée avec ſa mère, on célébra le mariage à Weſtminſter, avec une magnificence incroyable. La Cour ſe tranſporta enſuite à Wallingford, où les nouveaux époux furent traités avec la plus grande pompe par le Comte de Cornouaille : de-là la vieille Comteſſe s'en retourna dans ſon pays, après avoir emprunté du Roi quatre mille marcs d'argent, au nom de ſon mari. 1243.

Les beſoins de Henri ſe multiplioient tous les jours ; il étoit accablé de dettes, & avoit ſi peu de crédit, qu'il ne trouvoit pas même à emprunter pour les néceſſités les plus preſſantes. Réduit à cette ſituation abjecte, il donna ordre aux Shérifs de faire des perquiſitions, tant contre les veuves & autres, qui s'étoient mariés ſans permiſſion, au mépris des loix, que contre les réfractaires des réglemens établis pour les forêts royales : les amendes qui provinrent de cette recherche, formèrent une ſomme conſidérable. Les Ciſterciens furent obligés d'avancer une année de leurs tontes, & les Juifs, qui 1244.

étoient fort riches alors, de sacrifier une
1244. grande partie de leurs biens.

Malgré tous ces expédiens, les sommes exorbitantes levées par le despotisme ne purent fournir aux extravagances du Monarque, & Henri se vit encore dans la nécessité de demander un subside à son Parlement. Il donna pour prétexte, qu'il étoit indispensable de châtier l'insolence des Ecossois & des Gallois. Il informa aussi l'assemblée de la grande dette contractée par sa dernière expédition en France, qu'il prétendit avoir été entreprise d'après leur avis, & il conclut de cet exposé, qu'il convenoit de lui accorder promptement un subside.

Cette proposition fut reçue avec des marques évidentes de mécontentement. Les Prélats & les Laïcs se retirèrent séparément, & résolurent qu'on n'accorderoit de subside, que du consentement unanime de l'assemblée, & qu'on formeroit un comité de douze personnes, afin d'examiner les mesures qu'il convenoit de prendre, pour prévenir les infractions des deux chartes. Ils se plaignirent des ordres qui étoient émanés de la Chancellerie, au préjudice de leurs libertés; demandèrent le

droit de nommer à l'avenir aux dignités de Chancelier & de Juſticier ; propoſèrent d'établir quatre Seigneurs du Conſeil du Roi en qualité de conſervateurs des libertés du Royaume, avec pouvoir d'inſpecter le tréſor & l'adminiſtration des deniers publics. Ils exigèrent que tous les Edits, contraires aux libertés du Royaume, fûſſent révoqués; qu'on publiât des cenſures contre tous ceux qui s'oppoſeroient à ces réglemens ; que le Chancelier & le Juſticier, choiſis du conſentement du Parlement, fûſſent toujours pris parmi les quatre Conſervateurs ; que dans le cas où le Roi ôteroit les Sceaux au Chancelier, tous les Arrêts ſignés par ſon ſucceſſeur demeurâſſent nuls; qu'outre le Chancelier & le Juſticier, le Parlement nommeroit deux Juges pour la Cour des plaidoyers communs, deux Barons pour celle de l'Echiquier, & un Juge pour les Juifs ; & qu'on éloigneroit de la perſonne du Roi toutes les perſonnes ſuſpectes. Henri fut extrêmement allarmé de la nature de ces demandes, qui ne s'accordoient nullement avec les hautes idées qu'il avoit de ſes prérogatives. Tant de préſomption dans des ſujets l'enflamma de co- 1244.

lère ; mais ſa ſituation étoit trop fâ-
1244. cheuſe alors, pour qu'il osât faire éclater ſon reſſentiment. Il ſe contenta d'éluder leurs propoſitions, par des promeſſes générales de réforme, qu'il n'étoit pas dans l'intention de tenir, & après avoir tenté envain de gagner les membres du Parlement, il jugea à propos de le proroger, perſuadé qu'il n'avoit pas de ſubſide à eſpérer, tant qu'il ne leur accorderoit pas leurs demandes.

Ces diviſions entre Henri & ſon Parlement encouragèrent Innocent, qui rempliſſoit alors la Chaire de S. Pierre, à envoyer en Angleterre un Nonce, appellé Martin, avec des pouvoirs qui excédoient en extorſion tous ceux qu'avoient eûs ſes prédéceſſeurs. Il avoit ſur-tout le pouvoir d'excommunier tous ceux qu'il trouveroit rebelles aux ordres du Pape, conſignés dans la Bulle, qu'il apportoit avec lui; & un des principaux articles de ſa commiſſion étoit, de faire pourvoir toutes les créatures de la Cour de Rome, qui vivoient en Angleterre, d'une penſion annuelle de trente marcs au moins. Au deſpotiſme de cette Bulle, Martin ajoûtoit encore l'inſolence

la plus insupportable. Tous les Ecclé-
siastiques qui refusèrent de flatter sa va- 1244.
nité, furent suspendus, & il excommunia tous ceux qui ne voulurent pas se prêter à son avarice.

Cependant, Henri prit ombrage de ces vexations. Il craignoit que pour satisfaire le Pape, l'on n'eût point d'égard à la demande que lui-même avoit précédemment faite d'un subside. La Cour se brouilla en conséquence avec Martin, & ce fut peut-être une des raisons qui engagea le Parlement à accorder promptement au Roi le subside qui avoit été le motif de sa convocation. Martin, de son côté, mettoit tout en œuvre pour assûrer au Pape le don gratuit que Sa Sainteté demandoit; mais le Clergé ne donna que des réponses vagues. En même-tems le Maréchal apporta aux Prélats des ordres de Henri, par lesquels il leur étoit enjoint de ne point assujettir leurs fiefs laïcs au Pape. C'est ainsi que l'avide Légat, trompé dans son attente par la fermeté du Clergé, fut obligé de se contenter de ce qu'il put recueillir des bénéfices vacans, & des contributions qu'il leva sur ceux qui étoient sous la juriſdiction immédiate du Pontife.

1244. Le Roi, après avoir obtenu le ſubſide qu'il avoit demandé, fit des préparatifs pour attaquer Alexandre, Roi d'Ecoſſe, qui, après la mort d'Iſabelle, avoit épouſé la fille d'Enguerrand de Coucy, & s'étoit par-là rendu ſuſpect au Roi d'Angleterre. Un ſecond motif, c'eſt qu'Alexandre refuſoit de faire hommage des terres qu'il tenoit dans les parties ſeptentrionales. On donna en conſéquence ordre d'aſſembler une armée & d'équipper une flotte pour envahir l'Ecoſſe par terre & par mer. Tous les vaſſaux de la Couronne furent ſommés de ſe trouver en armes à Newcaſtle ſur le Tyne, & Henri s'étant mis à leur tête, marcha auſſi-tôt contre l'armée Ecoſſoiſe. Il trouva les ennemis rangés en bataille à Pentland, & comme de part & d'autre le nombre des troupes étoit à peu-près égal, l'action eût été ſanglante, ſi le Comte de Cornouaille, l'Archevêque d'York & pluſieurs autres Prélats & Seigneurs n'avoient pas interpoſé leurs bons offices, & amené à un accommodement qui confirmoit l'ancienne paix entre les deux Couronnes. Cette réconciliation fut ſuivie d'un contrat de mariage entre le fils d'Alexandre & la fille de Henri.

Dans le même tems Griffin, frère du Prince de Galles, ennuyé de ſa longue détention dans la Tour, eſſaya de s'échapper; mais la corde dont il ſe ſervit pour cet effet, ayant rompu, il tomba la tête la première du haut des créneaux, & expira ſur la place. Son frère David, pendant tout le tems de ſon empriſonnement, avoit vécu dans la plus grande harmonie avec les Anglois : la moindre hoſtilité de ſa part eût excité Henri à rendre la liberté à Griffin; ce qui n'auroit pas manqué d'entraîner les ſuites les plus funeſtes pour David, parce que ſon frère poſſédoit entiérement l'affection des peuples. Mais cette appréhenſion ne ſubſiſtant plus, par la mort de ce Prince, David aſſembla un corps de troupes, & violant ouvertement la convention formée entre lui & le Monarque Anglois, il entra ſur les terres des Comtes de Clare & d'Héreford, comme gardiens des marais Gallois. Cependant Henri licencia la plus grande partie de ſon armée, contre l'avis de ſa principale Nobleſſe, & il ne détacha que trois cens chevaux, ſous les ordres de Herbert Fitz-Matthieu, pour marcher contre les Gallois. Mais à peine ce détachement pa- 1244.

rut il, qu'il fut mis en déroute par Da-
1244. vid, qui avoit encore défait la veille un corps de troupes commandé par le Comte d'Héreford & Raoul de Mortimer.

Le Prince Gallois s'étoit imaginé que Henri emploieroit toutes ſes forces contre lui, & en conſéquence il avoit ſollicité la protection du Pape, avec l'offre de ſe rendre vaſſal du Siége de Rome, & de payer à Sa Sainteté le tribut de cinq mille marcs, que le Roi d'Angleterre lui avoit impoſé. Quoique cette propoſition fût très-agréable à Innocent, il ne voulut point donner de réponſe déciſive, qu'il n'eût examiné le fond de cette affaire, & qu'il ne fût particuliérement inſtruit ſi le dernier traité entre Henri & David étoit dans la réalité l'effet de la violence, comme le prétendoit le Prince de Galles. On envoya de Rome une commiſſion à deux Abbés Gallois, pour informer de cette prétendue contrainte, avec pouvoir de relever David de ſon ſerment & d'annuller le traité, s'il étoit vrai qu'il eût été fait par force. Enflé de cette délégation de l'autorité Papale, les deux Eccléſiaſtiques ſommèrent le Roi d'Angleterre de compa-

roître devant eux, comme s'il eût été un ſimple habitant du plus mince village: 1244.
inſolence qui irrita également le Monarque & les ſujets, & qui fit repentir Henri d'avoir congédié ſon armée.

Il ne s'occupa plus pendant l'hyver, 1245.
qu'à faire lever un puiſſant corps de troupes, pour agir avec vigueur au printems, & ſomma David, ainſi que toute la Nobleſſe des parties ſeptentrionale & méridionale du pays de Galles, de comparoître à la Cour du Roi à Weſtminſter, le premier Jeudi de carême, pour lui rendre hommage & répondre ſur leurs déprédations. David, allarmé de cette réſolution de Henri, qui, ſoutenu de ſon Conſeil, ſe préparoit avec une vivacité étonnante pour cette expédition, & avoit même fait venir un corps de troupes d'Irlande, tenta d'amuſer le Roi par une négociation qui n'eut aucun effet. Henri tint un grand Conſeil le jour de la Pentecôte, dans lequel il fut réſolu que le Roi commanderoit l'armée en perſonne. Les vaſſaux militaires de la Couronne eurent ordre de ſe trouver à un lieu indiqué pour le rendez-vous, & vers le milieu du mois d'Août, Henri ſe mit en marche pour la partie ſepten-

trionale du pays de Galles. Il pénétra
1245. ſans obſtacle juſqu'à la rivière de Conway, où il bâtit le fort château de Gannock, pour contenir les Gallois, & intercepter les partis qui tenteroient de faire des incurſions ſur les terres d'Angleterre. Ce fort remplit efficacement l'objet qu'on s'étoit propoſé en le conſtruiſant, & embarraſſa tellement l'ennemi, qu'il ne put tirer aucun ſecours du Comté de Cheſter. Cependant les troupes venues d'Irlande ravagèrent l'Iſle d'Angleſey, & l'on publia dans tous les marchés un ordre de ne point tranſporter de proviſions ou de marchandiſes quelconques dans le pays de Galles, ſous les peines les plus ſévères; enſorte que les anciens Bretons ſe trouvèrent reſſerrés dans les Comtés montagneux de Caernarvon & de Mérioneth, & réduits en même-tèms à manquer de tout. Ils demeurèrent dans cette ſituation déplorable juſqu'à la mort de David, qui arriva au commencement de l'année ſuivante. Ses Etats furent partagés entre Llewellyn & David Goch, tous deux fils de Griffin. Ils conclurent une paix avec Henri, par laquelle ils s'engageoient à fournir à l'Angleterre mille fantaſſins &

vingt quatre cavaliers, bien armés & à leur ſolde, pour ſervir dans le pays de Galles & ſur les frontières, quand ils en ſeroient requis, & cinq cens hommes, quand le Roi en auroit beſoin ailleurs. 1245.

Dans le même tems les armes victorieuſes de l'Empereur forcèrent le Pape d'abandonner Rome ; ce qui mit le Pontife en quelque ſorte de niveau avec les autres Princes de l'Europe. Il ſe vit réduit à implorer un azyle à la Cour de France & à celle d'Angleterre; mais cette grace lui ayant été refuſée par l'une & l'autre de ces puiſſances, il fut obligé de prendre ſa réſidence à Lyon, qui étoit alors ſous le gouvernement immédiat de ſon propre Archevêque. Sa Sainteté y convoqua un Concile général, pour procéder plus efficacement contre l'Empereur. Pendant que le Pape s'occupoit de ſes intérêts, ſon Légat Martin continuoit de déſoler l'Angleterre par ſa tyrannie & ſes exactions. La Nobleſſe voyoit avec indignation exporter toutes les richeſſes du Royaume, pour aſſouvir l'avarice & l'ambition du Pontife. Ils avoient remarqué que le Clergé ſe laiſſoit toujours ſéduire par les artifices & les intrigues ambitieuſes des Légats, & ils

réſolurent de prendre les meſures les
1245. plus capables d'anéantir ces impoſitions ſcandaleuſes. Sans attendre la protection du Roi, ſur laquelle il y avoit ſi peu à compter, ils envoyèrent, de leur propre autorité, un chevalier au Nonce, pour lui ordonner de leur part de ſortir ſans délai du Royaume. Martin demanda de quel droit on lui faiſoit un auſſi inſolent meſſage, & le député lui répartit que c'étoit au nom de toute la nation, ajoûtant que ſi dans trois jours on le trouvoit encore en Angleterre, il pouvoit s'attendre à être mis en piéces. Le Nonce porta auſſitôt ſes plaintes au Roi; mais voyant que ce Prince n'étoit pas en état de le ſoutenir contre ſes ennemis, il demanda un paſſeport, & partit ſans différer, au grand contentement de la nation. Le Pape fut ſi irrité de cet affront, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier: » Je vois bien qu'il faut faire la paix » avec l'Empereur, pour humilier ces » petits Princes, car lorſque le grand » dragon ſera une fois appaiſé, nous » n'aurons point de peine à dévorer ces » petits ſerpens.

Avant que les Barons euſſent député vers Martin, ils avoient envoyé des

Ambaſſadeurs au Concile général tenu à Lyon, où le Pape préſidoit en perſonne. A leur arrivée, ils préſentèrent leurs lettres, qui furent lues par leur Secrétaire, Guillaume Poweric. Elles contenoient le récit de toutes les oppreſſions ſous leſquelles l'Egliſe avoit fait gémir l'Angleterre; elles dépeignoient l'inſolence & les exactions de Martin, & l'orgueil exceſſif des Italiens, dont les bénéfices excédoient le revenu de la Couronne. Le même Secrétaire fit enſuite un diſcours très-hardi, dans lequel il réclamoit hautement le tribut qui avoit été payé, & la ſoumiſſion qui avoit été faite au Siége de Rome, comme deux articles accordés, ou plutôt extorqués, ſans le conſentement des Barons & de l'aſſemblée générale de la nation. Le Pape parut confondu pendant la lecture des lettres & pendant le diſcours. Son embarras fut encore augmenté par les Ambaſſadeurs, qui déclamèrent vivement contre la clauſe *non obſtante*, que le Pape inſéroit dans ſes Bulles & ſes Commiſſions. Le Pontife répondit que ces ſujets de plainte demandoient délibération, & qu'il les examineroit. Cette réponſe ne ſatisfit point les Am- 1245.

baſſadeurs : ils inſiſtèrent ſur une
1245. prompte réparation, mais voyant qu'il ne cherchoit qu'à les amuſer, ils prirent congé du Concile, & proteſtèrent ſolemnellement contre le tribut honteux, ou tout autre impôt qui ſeroit indépendant des revenus de l'Egliſe. Le Pape diſſimula ſon reſſentiment ; mais lorſqu'il ſe vit ſur le point de perdre tous ſes avantages en Angleterre, il y envoya une Bulle, avec injonction aux Prélats de faire confirmer la Charte par laquelle Jean s'étoit ſoumis au Siége de Rome. Les Evêques eurent la foibleſſe de ſouſcrire à cette demande choquante, au grand étonnement & au grand regret de toute la nation & de Henri lui-même, qui, dans le tranſport de ſa fureur, s'écria, que, malgré la lâcheté des Evêques, il ſoutiendroit juſqu'à ſon dernier ſoupir les libertés de ſes ſujets.

Cette même année la ligne mâle de l'illuſtre famille de Strongbow, Comte de Striguel & de Pembroke, & Maréchal d'Angleterre, fut éteinte dans la perſonne d'Anſelme, qui avoit ſuccédé à ſon frère Gautier, & qui n'avoit joui que peu de tems des honneurs & des titres.

Auſſi tôt que le Concile de Lyon fut diſſous, Innocent réſolut de faire éclater ſon reſſentiment contre les Ambaſſadeurs Anglois, & Henri lui-même, qu'il traitoit de rebelle. Il fit tous ſes efforts, dans une entrevue qu'il eut à Clagny avec le Roi de France, pour lui perſuader de chaſſer ce Prince de ſes Etats, ou au moins de le réduire à une ſoumiſſion abſolue à l'autorité Papale. Louis refuſa de s'engager dans une entrepriſe contraire aux conditions de la trève qu'il avoit faite avec l'Angleterre, à ſon alliance avec Henri, & aux principes de l'équité. Il preſſa à ſon tour le Pape de ſe réconcilier avec l'Empereur; mais le Pontife ne voulut point y entendre, & gagea même des ſcélérats pour aſſaſſiner Frédéric. Cependant la nation Angloiſe étoit furieuſe contre le Pape; mais il paroiſſoit mépriſer leur reſſentiment, & il n'en continuoit pas moins ſes exactions avec une nouvelle vigueur. Il demanda aux Prélats Anglois un certain nombre de chevaliers, pour ſervir à leurs propres frais, une année entière dans l'armée de l'Egliſe, &, de ſa ſeule autorité, il accorda à l'Archevêque Boniface les profits de tous les bénéfices qui vaque- 1246.

roient pendant un an dans la province
1246. de Canrorbery. Il leva les ſix mille marcs aſſignés par ſon Nonce ſur les Prélats ; le vingtiéme de tous les revenus Eccléſiaſtiques, ſuivant un décret du Concile de Lyon ; le tiers de ceux qui excédoient cent marcs de rente, & la moitié des prébendes & des titres dont les Chanoines, ou les Bénéficiers ne réſidoient point. Ces exactions, ſuivant le calcul que l'on en fit, montoient à quatre-vingt mille marcs, ſomme jugée équivalente à ce qu'il y avoit alors d'eſpéce dans le Royaume, & cette taxe énorme devoit être exportée pendant trois années ſucceſſivement.

On aſſembla un Parlement pour remédier aux griefs de la nation, & ſur-tout aux abus cauſés par les uſurpations arbitraires du Pape. On prononça les peines les plus ſévères contre les voleurs des forêts & des garennes. Mais le projet principal de l'aſſemblée étoit de former un corps de plaintes de tous les maux ſous leſquels les peuples géniſſoient, pour en demander réparation à la Cour de Rome. Le Roi, les Prélats & les Barons chargèrent Guillaume de Poweric & Henri de la Mare de trois lettres, avec des inſtructions,

pour qu'ils les appuyâſſent de fortes remontrances. Cependant Innocent paroiſſoit déterminé à jetter les Anglois dans le déſeſpoir. Il réclama les biens perſonnels des Eccléſiaſtiques qui mouroient *ab-inteſtat*; toutes les richeſſes acquiſes par fraude, pourvu que le légitime propriétaire ne fût pas connu; tous les effets accumulés par l'uſure; & tous les legs faits pour reſtitution, ou pour des œuvres pies. Il donna commiſſion aux Dominicains de lever ces taxes, que le Roi lui-même n'eut pas le pouvoir d'empêcher. Il avoit entrepris d'arrêter la perception des ſix mille marcs & le payement de toutes les autres contributions du Pape, juſqu'au retour des Ambaſſadeurs; mais malgré ſes ordres, pluſieurs Evêques firent exécuter ceux du Pontife, qui les avoit chargés d'excommunier tous les contrevenans. Enfin les députés revinrent, & dans un Parlement tenu à Weſtminſter, ils firent voir clairement par leur rapport, qu'il n'y avoit rien à eſpérer par la voie de la négociation. Innocent les avoit traités avec mépris, & au lieu de leur rendre la juſtice qu'ils demandoient au nom de la nation, il leur avoit déclaré qu'il ſe ſerviroit con- 1246.

tre le Roi d'Angleterre des mêmes cen-
1247. ſures qu'il avoit lancées ſur l'Empereur. L'aſſemblée frémit d'indignation au récit de ces menaces, & perſuada au Roi de renouveller les défenſes ſous les peines les plus ſévères ; ce qui, d'un autre côté, irrita tellement le Pape, qu'il envoya ſur le champ ordre à Canteloup, Evêque de Worceſter, de prendre des meſures pour que la contribution fût payée entre les mains du Nonce, au Temple neuf, avant un certain jour, ſous peine de ſuſpenſe & d'excommunication. Henri parut d'abord réſolu de maintenir les libertés de la nation ; mais ſon courage ne fut pas à l'épreuve des menaces du Prélat & des autres Evêques, qui déclarèrent qu'ils mettroient le Royaume en interdit. Son propre frère Richard avoit embraſſé d'une manière fort indécente la cauſe de Sa Sainteté, qui avoit acheté la protection de ce Prince par le don d'une ſomme d'argent provenante des diſpenſes accordées pour le vœu de la Croiſade. Ces conſidérations auroient eu aſſez de force pour étonner un Prince plus courageux que Henri. Auſſi ce Monarque fut-il obligé de ſe ſoumettre, & le peuple devint la proie des

vexations & de l'avidité du Pontife Romain. Envain les Abbés & le Clergé portèrent-ils leurs plaintes au premier Parlement qui fut tenu ; il ne reſtoit plus aſſez de vigueur ni d'unanimité entre les Barons, pour s'oppoſer à la faction du Pape, & au crédit de Richard, qui s'étoit déclaré ſon partiſan. Tout ce qu'ils purent faire pour la nation, fut d'envoyer de nouveaux agens à Innocent, avec d'itératives remontrances, qui portoient en ſubſtance, qu'il étoit impoſſible que le Royaume ſupportât plus long-tems un fardeau auſſi exorbitant ; mais le Pape n'eut pas plus d'égard à cette repréſentation, qu'à la première. 1246.

La ſituation défavorable des affaires d'Innocent, l'obligea enfin de ſe relâcher ſur quelques objets peu importans, & il fit valoir ce ſacrifice comme un effet de ſa modération. Le Landgrave de Thuringe, dont il avoit ſoutenu les prétentions, en dépenſant pour lui plus de cinquante mille marcs, fut entiérement défait dans une bataille rangée, & ne ſurvécut pas long-tems à cette perte. Cependant le triomphe de Frédéric ne ſervit qu'à augmenter l'animoſité du Pontife, qui réſolut de 1247.

lui ſuſciter un autre compétiteur dans
1247. la perſonne de Guillaume, Comte de Hollande. Pour fournir aux dépenſes de ce nouveau projet, il envoya quatre Légats dans différens pays, avec ordre d'y lever des contributions, & fit partir deux Franciſcains pour l'Angleterre. Ces Religieux déclarèrent qu'ils ne prétendoient point uſer de violence, mais qu'ils demandoient ſeulement au Roi la permiſſion de quêter comme mendians, pour les beſoins du Pape. A peine l'eurent-ils obtenue, qu'ils s'arrogèrent des pouvoirs d'une nature bien différente : ils adreſsèrent des lettres circulaires aux Evêques, aux Abbés & aux Monaſtères, pour leur demander des ſommes exorbitantes, que les Prélats refusèrent toutefois de payer, ſans l'approbation du Parlement. Le Pape, irrité de ce refus, envoya Marin, un de ſes Chapelains, pour appuyer la demande de l'autorité de Légat. Les Evêques en appellèrent à la Cour de Rome & au Parlement; mais ils ne trouvèrent d'appui d'aucun côté, & furent obligés de venir à compoſition pour une ſomme conſidérable.

1248. Henri, de ſon côté, continuoit à marquer ſa partialité pour les étran-

gers. Les largeſſes & les aliénations qu'il ne ceſſoit de faire, le réduiſirent enfin à une telle indigence, qu'il fut obligé d'avoir de nouveau recours au Parlement, qu'il convoqua au mois de Février à Weſtminſter. Mais lorſqu'il demanda un ſubſide, ils lui reprochèrent ſa profuſion pour des étrangers, ſon défaut d'économie, & refusèrent abſolument de ſe prêter à ſes beſoins. Ils ſe plaignirent de ce qu'il retenoit à ſon profit les bénéfices vacans, décourageoit le commerce, en le ſurchargeant d'impôts, & de ce qu'il conféroit les premières places du Royaume à des gens ſans honneur & ſans talens. Ils inſiſtèrent ſur les mêmes demandes qu'ils avoient faites dans une ſeſſion précédente, touchant la nomination du Chancelier & des Juſticiers, & le Roi voyant qu'ils n'étoient pas diſpoſés à conſentir à ſes volontés, prorogea l'aſſemblée, pour avoir le tems de ſe préparer à de nouvelles attaques. Mais au lieu de prendre des meſures propres à appaiſer le reſſentiment des Barons, il parut n'employer cet intervalle, qu'à s'attacher plus étroitement que jamais à ſes favoris étrangers, & ce fut ſans doute par leur avis 1248.

qu'il tenta d'intimider le Parlement.
1248. Ils ſe rendit à l'aſſemblée, & leur reprocha avec emportement, qu'ils s'efforçoient de lui impoſer des loix, qu'eux-mêmes n'euſſent pas voulu ſouffrir : il obſerva que chaque chef de famille étoit le maître de ſe choiſir ſes confidens & ſes conſeillers, de garder ou de révoquer ſes domeſtiques ; que lui, qui étoit leur Roi, étoit traité en eſclave par ſes propres ſujets ; mais que bien loin de changer ſes officiers, ſuivant l'humeur capricieuſe de ſes Barons, il étoit réſolu de ſe conduire en Souverain dans ſon Royaume, & de leur apprendre que leur devoir étoit d'obéir. Il leur promit enſuite en termes généraux de redreſſer les griefs de la nation, & conclut par demander qu'on lui accordât ſans délai un ſubſide, pour le mettre en état, à l'expiration de la trève, de recouvrer les provinces que ſes ancêtres avoient poſſédées ſur le continent.

Les Barons, irrités de cette déclaration, répliquèrent qu'ils n'auroient pas l'imprudence, pour ſatisfaire l'avarice des étrangers, de s'appauvrir eux-mêmes, dans l'attente de conquêtes imaginaires.

ginaires. Cette réponſe ferme ayant convaincu Henri qu'il n'avoit aucun ſecours à eſpérer de leur part, il les congédia, dans la crainte qu'ils ne priſſent contre lui quelque réſolution encore plus fâcheuſe. Cependant ſes coffres étoient totalement épuiſés; ce qui l'obligea de vendre ſa vaiſſelle & ſes joyaux, qui furent auſſi tôt achetés par les habitans de Londres. Ce fut une nouvelle mortification pour Henri, & d'autant plus ſenſible, qu'ils avoient toujours allégué leur pauvreté, quand il leur avoit demandé des ſubſides. Il réſolut de s'en venger, en établiſſant une nouvelle foire à Weſtminſter, pendant laquelle tout commerce fut prohibé à Londres. Au lieu d'avoir égard aux repréſentations des marchands à ce ſujet, il alla paſſer les fêtes de Noël dans leur ville, pour avoir occaſion d'exiger d'eux un don exorbitant, à titre d'étrennes. Ce préſent ne les exempta pas d'impoſitions encore plus onéreuſes. Il leur fit payer entr'autres, peu de tems après, une ſomme de deux mille livres ſterling, en pur don. 1248.

Malgré le peu de ſuccès & l'inutilité des Croiſades, le zèle pour ces ſor- 1249.

tes d'expéditions ne s'étoit pas encore
1249. rallenti en Europe. Louis, Roi de France, ajoûtoit alors à la gloire de ſes armes par les victoires qu'il remportoit ſur les Sarraſins. Il avoit pris la ville de Damiette en Egypte, & tout concouroit à lui offrir la perſpective flatteuſe de nouvelles conquêtes; mais le Pape, quoique protecteur de toutes les Croiſades, trouva le moyen de ſacrifier ce Prince avec toute ſon armée, à ſon reſſentiment & au déſir de ſe venger. Ses différends avec Frédéric, Empereur d'Allemagne, & avec la famille de ce Souverain, en firent, aux yeux de l'ambitieux Pontife, des ennemis plus dangereux que le Turc ou le Sarraſin. Il publia en conſéquence une Croiſade contre l'Empereur, avec les mêmes promeſſes, les mêmes peines & les mêmes amendes qui étoient communément attachées aux croiſades contre les Infidèles. Cette incartade ruina les projets de Louis. Cependant pluſieurs Seigneurs Anglois, mécontens de la ſituation où ils voyoient leur patrie, & dédaignant de ſervir ſous le Pape contre un Prince Chrétien, ſe croisèrent & ſe rendirent auprès du Monarque François. Ce pro-

cédé déplut également au Pontife & à Henri ; & l'unique moyen pour ce dernier, d'empêcher les autres Seigneurs de ſuivre l'exemple de leurs compatriotes, étoit de prendre lui-même la Croix. Suivant toute probabilité, l'intention de cette croiſade regardoit ſecrétement l'Empereur ; car le Pape fulmina ſes anathêmes contre la Nobleſſe Angloiſe, qui refuſoit de ſuivre ſon Souverain, & en même-tems on envoya de Rome des Bulles, pour arrêter les Seigneurs de cette nation, qui faiſoient des préparatifs pour joindre Louis. 1249.

Cependant Henri avoit encore un autre motif pour prendre la Croix. Il eſpéroit obtenir un ſubſide, ſous prétexte d'équiper un armement pour la Paleſtine, & payer par ce moyen ſes dettes, qui étoient devenues exceſſives. L'exemple du Roi avoit engagé cinq cens chevaliers à ſe croiſer. Quelques-uns vendirent leurs biens pour fournir aux frais de leur voyage, & marquèrent enſuite la plus vive impatience de partir ; mais Henri n'étoit pas encore en état de remplir ſon vœu, & on leur défendit de paſſer la mer, juſqu'à ce qu'il pût partir lui-même. 1250.

Pendant que cette expédition étoit
1250. ainſi différée, les affaires du continent prenoient une nouvelle face, & Henri ſe trouva arrêté par des obſtacles inattendus. L'armée des croiſés de France avoit été miſe en déroute en Egypte, & Louis lui même avoit été fait priſonnier avec ſes deux frères. Ce revers de fortune irrita tellement les François, qu'ils accablèrent le Pape des invectives les plus ſanglantes, & le taxèrent hautement d'avoir été l'auteur de cet événement fatal, en empêchant les Anglois de ſuivre Louis, à qui un renfort auſſi conſidérable eût aſsûré la victoire. Les frères du Monarque François ſe rendirent à Lyon, où ils reprochèrent en face au Pontife d'avoir trahi leur frère, & le menacèrent même de le faire arrêter, s'il demeuroit plus long-tems ſur les terres de France.

1251. L'Angleterre avoit alors pour Haut-Juſticier un nommé Henri de Bathe qui, par ſa conduite avare, s'étoit fait une fortune prodigieuſe. Il n'en fallut pas davantage à Henri, dans la détreſſe où il ſe trouvoit, pour prêter l'oreille à toute accuſation contre un ſujet auſſi opulent. Un certain Phi-

lippe d'Arcis accuſa le Juſticier de tra- 1251.
hiſon & d'infidélité dans les fonctions de ſa charge. La cauſe fut portée au Parlement, qui le déchargea de ces deux accuſations ; mais il fut obligé de payer une ſomme conſidérable, pour regagner la faveur du Roi. Dans le même tems Philippe Lovel fut condamné à une forte amende, ſur l'accuſation que l'on intenta contre lui de s'être laiſſé corrompre par les Juifs, ſur leſquels il avoit été chargé de lever un impôt. En un mot Henri mit en uſage tous les moyens qu'il crut propres à lui procurer de l'argent.

Les beſoins de ce Prince étoient en quelque ſorte utiles à ſes ſujets. Malgré toutes les exactions & du Pape & du Roi, ils profitèrent du long intervalle que leur laiſſa la paix, pour faire fleurir le commerce & l'étendre au loin, tandis que le reſte de l'Europe étoit déchiré par des diſſenſions, ou livré à ſon enthouſiaſme pour des croiſades auſſi inutiles que diſpendieuſes. La ville de Londres, en particulier, acheta cette année pour cinq mille marcs le privilége de faire prêter à ſon Maire ſerment devant les Barons de l'Echiquier, & non devant le

Roi en perſonne. Henri confirma de
1251. nouveau aux habitans de la Capitale leurs droits & priviléges, & ils prêtèrent en reconnoiſſance un ſerment de fidélité accidentel au Prince Edouard. La nation retira auſſi quelque ſoulagement de la réduction d'une partie du pays de Galles, & du payement d'onze mille marcs que donna Alain de la Touche, pour le gouvernement des contrées qui avoient été conquiſes.

Cette même année Alexandre, Roi d'Ecoſſe, quoique âgé ſeulement de treize ans, donna des ordres pour fortifier les places limitrophes de l'Angleterre, & parut avoir deſſein d'y faire une invaſion. Henri aſſembla en conſéquence une nombreuſe armée, & ſe mit auſſi-tôt en marche vers le nord, pour s'oppoſer aux progrès du Monarque Ecoſſois; mais avant d'en venir à aucune hoſtilité, il envoya Jean Manſel, pour traiter d'un accommodement. On le conclut ſans difficulté, & l'on convint d'un mariage entre Marguerite, fille de Henri, & le jeune Alexandre, qui ſe rendit à Yorck, pour avoir une entrevue avec le Roi d'Angleterre. Ce Monarque lui donna l'armure de Chevalier, & la cérémo-

nie du mariage ſe fit avec la plus grande ſolemnité, en préſence de Henri & de la Reine mère d'Ecoſſe, accompagnés de la principale Nobleſſe des deux Royaumes. Alexandre reçut une promeſſe de cinq mille marcs pour la dot de ſa femme, qu'il emmena dans ſes Etats. 1251.

Henri, après avoir appaiſé l'orage qui menaçoit le nord, retourna à Londres, & ne s'occupa plus que des préparatifs de ſon départ pour la Terre-Sainte, qu'il fixa pour la mi-été. Il aſſembla les Prélats à Weſtminſter, & leur préſenta la Bulle du Pape, qui leur commandoit de payer un dixiéme de leurs revenus; mais ils refusèrent abſolument de ſe ſoumettre à cette impoſition, & même de compoſer ſur ce point, alléguant qu'ils ne vouloient rien déterminer ſans l'avis des deux Archevêques qui étoient abſens. Innocent, bien loin de goûter leur excuſe, accorda auſſi-tôt de nouvelles Bulles à Henri, par leſquelles il lui aſſignoit le vingtiéme de tous les revenus eccléſiaſtiques, le dixiéme de toutes les terres appartenantes aux Prélats, l'argent donné en compoſition pour la croiſade, & tous les droits que 1252.

le ſouverain Pontife réclamoit ſur les
1252. biens volés, les uſures & les legs pieux: en même-tems il prit le Roi & ſes Etats ſous ſa protection immédiate. Outre ces reſſources, Henri mit un impôt ſur ſes domaines, ainſi que ſur tous ceux qui avoient été aliénés de la Couronne; & les dernières conquêtes faites dans le pays de Galles, ne furent pas même exemptes de cette impoſition.

Après avoir amaſſé des fonds ſuffiſans, le Roi hâta les préparatifs de ſon voyage : mais ſon départ fut encore retardé par des troubles qui s'élevèrent en Gaſcogne. Le Comte de Leiceſter, Gouverneur de cette Province, en opprimoit depuis long tems les habitans, & ceux-ci avoient député l'Archevêque de Bourdeaux, pour porter leurs plaintes au pied du Trône. Cependant le Comte fut continué dans ſon Gouvernement, où par ſa fureur implacable, & la ſoif de ſe venger des Gaſcons, il plongea leur pays dans les horreurs d'une guerre civile, & ſe retira enſuite en France.

Henri aſſembla un Parlement à Weſtminſter, dans lequel il expoſa la ſituation de la Gaſcogne, & mon-

tra la néceſſité de prendre des meſures vigoureuſes pour recouvrer cette Province. Après de longs débats, les Barons accordèrent le droit nommé Scutage, & les Prélats conſentirent à l'impoſition, conformément à la Bulle du Pape, qu'ils avoient rejettée auparavant. Ils ſe plaignirent cependant de ce que le Roi s'étoit emparé de l'élection des Evêques & des Abbés, au mépris de l'article premier de la grande Charte, & ils inſiſtèrent ſur la réformation de cet abus. Le Roi s'étoit attendu à cette demande, & il avoit préparé ſa réponſe. Il convint que, dans quelques occaſions, il avoit étendu trop loin les prérogatives de la royauté; mais qu'il avoit pris une ferme réſolution de réformer ſa conduite, & qu'à l'avenir il porteroit la plus grande attention à obſerver ponctuellement les Chartes. En conſéquence de cette déclaration, il manda de ſon propre mouvement tous les Seigneurs ſpirituels & temporels dans la ſalle de Weſtminſter, où chacun d'eux parut un cierge allumé à la main, pendant que le Roi tenoit ſa main droite ſur ſon cœur, pour marque de ſa ſincérité. Alors l'Archevêque de Cantorbery 1253.

prononça à haute voix le plus terrible
1253. anathême contre tous ceux qui s'oppoſeroient directement ou indirectement à l'exécution des deux Chartes, ou qui violeroient, diminueroient ou altéreroient les loix & les conſtitutions du Royaume. Cette imprécation ayant été dénoncée. On lut à haute & intelligible voix les deux Chartes, qui furent confirmées par Sa Majeſté; après quoi chacun des aſſiſtans jetta ſon cierge, en s'écriant « que tous les infrac» teurs des deux Chartes puiſſent être » ainſi conſumés par le feu de l'enfer ».

La ſolemnité de cette cérémonie eſt une ſource utile de réflexions pour tout Anglois. Il n'y a ſorte de forme & de méthode inventées par l'eſprit humain, que nos ſages ancêtres n'aient miſes en uſage pour engager leurs Rois par tous les principes de la raiſon comme hommes, par la piété comme Chrétiens, par l'honneur & la juſtice comme Monarques, à obſerver inviolablement les articles de ce dépôt authentique de nos loix & de nos conſtitutions. Mais où ces principes n'exiſtent pas, les obligations les plus ſacrées ſont anéanties.

1254. Henri s'embarqua enſuite pour paſ-

ſer en Guyenne, où les affaires changèrent bientôt de face. Il fit un accommodement avec le Roi de Caſtille, & conclut un mariage entre le Prince Edouard & Eléonor, belle-ſœur d'Alphonſe. Dans le même tems les révoltés de Gaſcogne ſe ſoumirent, & tout fut appaiſé dans cette Province. Louis étoit alors de retour de la Paleſtine, après avoir acheté ſa liberté par la reddition de Damiette, & moyennant une ſomme conſidérable d'argent. Cependant Henri retourna en Angleterre, & fit une entrée magnifique dans Londres, dont les habitans lui firent préſent de cent livres, & d'une piéce maſſive de vaiſſelle, travaillée avec art. 1254.

Pendant cette expédition, Henri avoit contracté de groſſes dettes, qui étoient encore augmentées par un accord inconſidéré avec le Pape Innocent pour la Couronne de Sicile, en faveur de ſon ſecond fils Edmont. Il donna en conſéquence au Pontife tout l'argent qui ſe trouvoit dans l'Echiquier, & y a oûta les ſommes qu'il put tirer des Juifs. Innocent mourut peu de tems après, & eut pour ſucceſſeur Alexandre IV, qui adopta les projets 1255.

de ſon prédéceſſeur, & donna à Ed-
1255. mont l'inveſtiture du Royaume de Sicile, par les mains de l'Evêque de Bologne, qu'il envoya en Angleterre pour cette cérémonie. Pendant que le Prélat étoit en route, les troupes d'Alexandre furent entiérement défaites à Nocère par Manfroy, que cette victoire rendit maître de la Pouille, & qui fut couronné Roi des deux Siciles à Palerme. Quoique l'Evêque fût parfaitement inſtruit de cette malheureuſe révolution dans les affaires d'Alexandre, il ne dit pas un ſeul mot de cette défaite à Henri, qui ordonna que la cérémonie de l'inveſtiture ſe fît avec la plus grande magnificence. Il ſe flattoit envain d'arracher à ſes ſujets des ſubſides conſidérables pour ſoutenir cette nouvelle dignité. Dans cette vue, il aſſembla un Parlement, auquel il demanda un ſecours d'argent. Les Barons lui promirent ce ſubſide, à condition que les deux Chartes ſeroient obſervées ponctuellement, & que le Lord, grand Tréſorier, ſeroit choiſi par le Parlement, ſans dépendre de l'autorité du Roi. Henri ne voulut pas ſe ſoumettre à ces conditions, & prorogea le Parlement. Cependant il ſe

trouvoit dans l'impoſſibilité de payer les ſommes que le dernier Pape avoit empruntées en ſon nom pour la réduction du Royaume de Sicile. Cette dette montoit, ſuivant le compte d'Alexandre, à cent trente-cinq mille cinq cens quarante marcs d'argent, outre l'intérêt. 1255.

Pour lever cette ſomme, le Pape & le Roi tramèrent entr'eux le projet de fourberie & d'oppreſſion le plus honteux dont l'hiſtoire ait jamais fait mention. On forgea un grand nombre de billets pour ſommes reçues de certains marchands de Sienne & de Florence, & le Pape propoſa au Clergé Anglois de les ſouſcrire pour les ſommes proportionnées aux bénéfices de chacun de ſes membres. Ruſtan, Légat du Pape, aſſembla en conſéquence le Clergé, & lui fit part de la demande du Pontife; mais l'Evêque de Londres aſsûra qu'il perdroit plutôt ſa tête que de ſe ſoumettre à une pareille tyrannie. Il fut ſecondé par l'Evêque de Worceſter, & l'aſſemblée ſe récria unanimement ſur cette exécution, & déclara que le Clergé d'Angleterre ne ſe laiſſeroit point réduire en eſclavage par le Pape. Le Nonce ſe plaignit de

ce refus au Roi, qui menaça l'Evêque de
1255. Londres de lui faire reſſentir les effets de ſon indignation. Le Prélat répondit avec nobleſſe, qu'il n'ignoroit pas que le Roi & le Pape étoient ſes ſupérieurs; mais que s'ils le privoient de ſa mître, il la remplaceroit par un caſque.

1256. Alexandre, voyant qu'il lui étoit impoſſible d'en venir à ſes fins, propoſa un autre expédient, dont il ne voulut pas ſe départir. Il inſiſta pour qu'ils payâſſent les billets ſuivant le premier calcul; mais il conſentit que les ſommes fuſſent déduites ſur les dixiémes qui ſeroient par la ſuite accordés au Roi, & le Clergé fut obligé de ſe ſoumettre à cet accommodement. A peine ce différend fut il terminé, que le Nonce demanda, pour les beſoins du Pape, une année de la tonte des troupeaux appartenans aux Ciſterciens Ils lui répondirent qu'ils ne pouvoient la lui accorder, que cette demande n'eût été auparavant examinée dans un Chapitre général de l'Ordre. Ruſtan, furieux de ce ſubterfuge, jura que puiſqu'il ne pouvoit les perſuader en corps, il ſe vengeroit de chaque membre en particulier, & en effet il commença à les perſécuter pour des fautes ſuppo-

ſées, qu'il leur fit expier par des ſommes conſidérables. Ils ſe plaignirent de cette tyrannie au Pape, auprès duquel ils trouvèrent tant de crédit, qu'il donna ordre au Nonce de ſe déſiſter de ſes pourſuites. 1256.

Pendant ces diſputes entre le Pape & le Clergé, le Roi mit tout en œuvre pour obtenir des Barons le ſubſide qu'il avoit demandé pour placer Edmont ſur le Trône de Sicile. Le Pape joignit ſes ſollicitations à celles du Monarque, & envoya l'Archevêque de Meſſine pour le ſeconder vis-à vis de ſon Parlement; mais l'ardeur du Pontife nuiſit au deſſein qu'il s'étoit propoſé. Les Barons s'appercevant que le ſubſide devoit paſſer par les mains d'Alexandre, dont ils ſoupçonnoient fortement la fidélité, refuſèrent d'acquieſcer à la demande du Roi, ſous prérexte que cette entrepriſe étoit périlleuſe, & que le Royaume n'étoit déja que trop appauvri. Ce refus obligea le Roi d'avoir recours au Clergé; &, avec le ſecours du Pape, il en obtint la continuation des dixmes qui ne lui avoient d'abord été accordées que pour trois ans. Il recommença auſſi ſes exactions ſur les habitans de

Londres & des autres villes du Royaume, & les étendit même ſur les Gallois, qu'il regardoit comme ſes ſujets & qu'il dépouilloit en conſéquence. Cependant les Barons refuſèrent opiniâtrement toutes les demandes faites & par le Monarque & par le Pape. Ils ſignifièrent même au premier, qu'ils ne lui accorderoient aucun ſecours pour l'exécution de ſon projet.

1256.

1257. La mort de l'Empereur d'Allemagne & du Roi des Romains, mit la diviſion parmi les Princes de l'Empire. Ils ne s'accordoient pas ſur le choix de celui qui devoit ſuccéder à cette dignité. Le plus grand nombre ſe décida pour Richard, Comte de Cornouaille, & les autres élurent Alphonſe, Roi de Caſtille. L'élection de Richard déplaiſoit beaucoup au Roi de France, ſitué entre les deux puiſſances d'Angleterre & d'Allemagne, qui auroient pu s'unir contre lui, pour recouvrer les Etats qui avoient appartenu à leurs ancêtres. Louis fortifia en conſéquence ſes frontières, & tâcha de faire enlever le Comte de Gloceſter & Jean Manſel, Prévôt de Béverly, que Richard avoit envoyés en Allemagne, pour obſerver le pays & l'état des

Princes, avant que de ſe hazarder à y aller lui-même. Richard ayant reçu une réponſe favorable de ces deux agens, leva une ſomme prodigieuſe d'argent, montant à trois cens ſoixante-cinq mille marcs, outre ſon revenu annuel qui étoit conſidérable. Il s'embarqua enſuite avec une ſuite magnifique à Yarmouth, & fut bientôr après couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle, par Conrad, Archevêque de Cologne. 1257.

Dans le même tems les Gallois, allarmés des efforts que l'on faiſoir pour introduire les loix & les coutumes Angloiſes dans les diſtricts conquis, volèrent aux armes, & ſous la conduite du Prince Llewellyn remportèrent pluſieurs avantages ſur ceux qui gardoient les frontières : ils déſolèrent cette partie du pays de Galles qui étoit ſous la protection de Henri, & enfin inveſtirent le château de Gannock, qu'on avoit élevé pour défendre ce territoire. Le Roi, furieux de ſe voir ſur le point de perdre la ſeule conquête qu'il eut jamais faite, fit ſommer ſes Barons & ſes vaſſaux militaires du côté du nord, de venir le joindre à Cheſter, & fixa Briſtol pour le lieu du rendez-vous

des Comtés de l'oueſt, dans le deſſein
1257. de diviſer les forces de l'ennemi, en l'attaquant en même-tems de différens côtés. Il ordonna auſſi à un corps de troupes d'Irlande de faire une deſcente dans l'iſle d'Angleſey, d'où les Gallois tiroient la plus grande partie de leurs vivres. Après avoir pris ces précautions, il entra avec ſon armée dans la partie ſeptentrionale du pays de Galles, & s'avança vers Gannock; mais il reſta dans l'inaction juſqu'à la S. Michel, pour attendre les troupes Irlandoiſes qui n'arrivèrent point. L'autre corps qui devoit faire une diverſion dans la partie du midi, différa d'exécuter ſes ordres, ſous prétexte qu'ils ne pouvoient pas agir en l'abſence de leur Général, Richard de Clare, Comte de Gloceſter, que cette inaction fit ſoupçonner d'entretenir une correſpondance ſecrette avec Llewellyn; enſorte que Henri fut obligé de rentrer en Angleterre, après une campagne peu glorieuſe, pour laquelle il avoit levé des ſommes conſidérables.

Peu de tems après, Ruſtan, Légat du Pape, retourna en Angleterre, armé du pouvoir d'excommunier le Roi, s'il n'entreprenoit pas auſſi-tôt la con-

quête projettée de la Sicile : mais Henri, hors d'état de s'engager dans une pareille entrepriſe, envoya des Ambaſſadeurs à Rome, au nom de ſon fils Edmont, pour renoncer à toute prétention à la Couronne de Sicile. Le Pape ne jugea pas à propos d'accepter cette renonciation, & nomma un autre Nonce, appellé Arlot, pour modérer la convention en faveur de Henri. Il lui donna ordre en même-tems d'engager ce Monarque à ſuivre ce projet avec vigueur, en levant de nouvelles contributions ſur le Clergé. Dans cette vue, le Nonce publia une nouvelle Bulle, qui enjoignoit aux Prélats de payer les dixmes accordées au Roi, ſous peine d'excommunication, malgré toutes oppoſitions, appels ou exemptions. De pareils actes d'oppreſſion ſi ſouvent répétés, pour tirer de l'argent applicable à un objet auquel il n'étoit jamais employé, ne pouvoient pas manquer d'épuiſer la patience de tout peuple qui eût eu le moindre ſentiment d'indépendance, & qui eût été ſenſible à l'injuſtice. Auſſi le Clergé s'éleva-t-il contre cet impôt odieux. Le peuple que la diſette & la misère réduiſoient au déſeſpoir, ſe récria 1257.

hautement contre ce gouffre inſatiable
1257. qui abſorboit toutes les richeſſes de la nation ; & la Nobleſſe non-ſeulement ſe plaignit de l'inſolence, de l'avarice & de la tyrannie du Pape, mais encore elle parut indignée de la foibleſſe & de la partialité du Roi, qui avoit donné aux étrangers les premières charges du Royaume, au préjudice des nationaux qui ſeuls avoient le droit de les poſſéder. Ils avoient vainement employé tous les moyens de porter Henri à réformer ſa conduite : enſorte qu'il régnoit dans tous les états un eſprit général de mécontentement. Ils réſolurent donc de travailler plus efficacement qu'ils ne l'avoient fait juſqu'alors, à réparer les maux qui les accabloient. On commença à tenir des conférences particulières pour délibérer ſur ce ſujet, & on décida qu'il falloit chaſſer les Miniſtres étrangers, pour parvenir enſuite à corriger le Gouvernement.

Les Barons ne différèrent pas à exécuter leur deſſein. Henri leur en offrit l'occaſion, en convoquant un Parlement pour ſolliciter, ſuivant ſa coutume, un ſubſide qui le mît en état de faire la conquête de la Sicile. Il ne pou

voit rien demander de plus déſagréable. Les Anglois avoient été ſi ſouvent harraſſés & épuiſés par ce projet ridicule, que ſa dénomination ſeule les indignoit. Au lieu donc de ſe prêter à ſa demande, ils lui reprochèrent avec amertume d'avoir violé ſa promeſſe, & lui remontrèrent, dans les termes les plus forts, tous les abus de ſon gouvernement. Ce fut envain que Henri s'efforça de les gagner par les dehors de la candeur & de la ſincérité; qu'il convint de ſon indiſcrétion, & qu'il promit de réformer ſa conduite. Ils lui déclarèrent hautement qu'ils ne faiſoient aucun fond ſur ſa parole, & qu'ils étoient déterminés à corriger les abus de ſon gouvernement, de manière à n'avoir plus rien à appréhender à l'avenir de ſon caractère inconſtant. 1257.

Le Roi, frappé de ce diſcours, leur promit de concourir avec eux dans toutes les meſures qu'ils jugeroient à propos de prendre pour le bien de la nation, & leur accorda même des Lettres-Patentes ſignées de ſa main, par leſquelles il conſentoit à la nomination de vingt-quatre Seigneurs qui ſeroient choiſis par lui, de concert avec ſon Parlement, pour dreſſer les

articles de la réformation, auxquels
1257. il promettoit de se soumettre ; &, pour plus grande preuve de sa sincérité, il voulut que son fils Edouard signât le même engagement. La conduite de Henri n'avoit d'autre motif que la crainte personnelle. Il voyoit une confédération puissante s'élever contre lui, & formée par les premiers Seigneurs du Royaume, tels que Simon de Montfort, Comte de Leicester, Grand Maître de la Maison du Roi, Roger Bigod, Grand Maréchal, & Richard de Clare, Comte de Gloceſter. Les uns étoient guidés par leur animosité particulière contre la personne du Roi & ses favoris ; les autres étoient excités par le désir de diminuer les prérogatives de la Couronne. Le troisiéme jour de la session, ils se présentèrent tous dans la salle d'assemblée, couverts de leurs armures. Ce spectacle fit tressaillir le Roi, & dans l'étonnement qui le saisit, il leur demanda s'il étoit prisonnier. Roger Bigod lui répondit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'ils avoient résolu de chasser tous les étrangers d'Angleterre, & de rétablir l'ordre & la bonne administration dans le Royaume. Cet aveu & la circonstance le por-

tèrent à consentir à l'exécution de ce projet, qui fut différée jusqu'à la première assemblée, que le Roi indiqua pour être tenue à Oxford. 1257.

Pendant cet intervalle les Barons, qui connoissoient combien il y avoit peu à compter sur ses protestations les plus solemnelles, levèrent un corps de troupes, &, au tems prescrit, se rendirent à Oxford, bien armés & bien accompagnés, avec la ferme résolution d'exécuter leur dessein. La première affaire dont on s'occupa dans cette assemblée, fut le choix des vingt-quatre Conseillers, & Simon de Montfort fut mis à la tête des douze que nommèrent les Barons. Ces Commissaires commencèrent aussi-tôt à délibérer sur le sujet qui les assembloit, & en peu de tems ils convinrent des articles suivans : Que le Roi confirmeroit la grande Charte qu'il avoit si souvent juré d'observer : Que la place de Grand Justicier seroit donnée à un homme, dont on connoîtroit les talens & l'équité, afin qu'il administrât indistinctement la justice aux pauvres comme aux riches; que le Chancelier, le Trésorier, les Juges & les autres Ministres publics seroient élus tous les 1258.

ans par le Conſeil des Vingt-quatre;
1258. & que le Parlement s'aſſembleroit trois fois par an, pour établir des loix à l'avantage du Royaume. L'aſſemblée ayant approuvé ces articles, ils furent confirmés par le Roi, & nommés les Statuts d'Oxford.

Ces ſtatuts ne paſsèrent cependant qu'après les plus vifs débats. Le parti de la Cour étoit conſidérable, même parmi les grands Barons. A leur tête étoient Henri, fils aîné de Richard, Roi des Romains, le Comte de Warenne, Aymar de Valence, élu Evêque de Wincheſter, Geoffroy de Luſignan, & Guillaume de Valence. L'article, inſéré dans les ſtatuts, par lequel ces étrangers étoient tenus de livrer leurs châteaux, les affectoit prodigieuſement, en ce qu'ils prévoyoient avoir tout à craindre du reſſentiment des Anglois, qui avoient été auſſi longtems expoſés à leur inſolence tyrannique. Ils s'étoient perſuadés, au commencement de la ſeſſion, qu'ils parviendroient à conjurer l'orage; mais ils s'apperçurent bientôt que l'eſprit de patriotiſme triompheroit de leurs intrigues. En effet, pluſieurs de ceux que l'on avoit regardés d'abord comme

partiſans

partiſans du Roi, embraſsèrent la cauſe contraire ; enſorte que dans toutes 1258.
les queſtions qui furent agitées, la Cour eut contr'elle la pluralité des voix. Cependant Guillaume de Valence ſe mit à la tête du parti Royal, & Simon de Montfort ſe déclara le chef du parti de l'oppoſition. Ils étoient tous deux étrangers, tous deux d'un caractère impétueux, tous deux enfin remarquables par leur grandes qualités & encore plus par une ambition ſans bornes. Guillaume de Valence déclara, au nom de ſes amis, qu'il n'abandonneroit pas ſes châteaux ni ſes gouvernemens : à quoi Montfort répliqua que ſa tête répondroit de ſa déſobéiſſance. Le Comte de Warrenne refuſa de ſigner des réglemens qui tendoient à reſtraindre les prérogatives de la Couronne, & Henri, fils de Richard, Roi des Romains, proteſta contre tous décrets de cette nature, qui ſeroient rendus pendant l'abſence de ſon père. Le Comte de Leiceſter, toujours altier & emporté, fit entendre au jeune Prince, que ſi ſon père même refuſoit de concourir avec les Barons dans des meſures auſſi ſalutaires, il ne conſerveroit pas un pied

de terrein en Angleterre. Ce diſcours
1258. laiſſa voir au parti de la Cour, qu'il n'avoit rien à eſpérer. Ses partiſans réſolurent en conſéquence de chercher leur sûreté dans la fuite, & indiquèrent pour le lieu de leur rendez-vous Wincheſter, d'où ils ſe refugièrent dans le château de Wolvesham. Les Barons, informés de leur fuite, volèrent aux armes, & les pourſuivirent juſques dans cette ville où, ſans autre forme d'ajournement, ils reprirent leurs délibérations, & terminèrent les affaires de la ſeſſion. Comme ils ne pouvoient, ſans violer les priviléges de l'Egliſe, attaquer le château où les Royaliſtes s'étoient retirés, ils eurent recours à la négociation, & leur firent propoſer de quitter le Royaume & de reſter en pays étranger juſqu'à ce que l'Etat fût réformé, & que le Roi, avec le conſentement du Conſeil, pût leur permettre de revenir. Ils conſentirent tous à ſortir du Royaume, ſur la promeſſe que leur firent les Barons de leur allouer une partie de leurs revenus pour leur ſubſiſtance, & de leur payer le reſte à leur retour. Ces arrangemens étant terminés, on leur donna un ſauf-conduit, & après

qu'on leur eut enlevé environ ſept mille marcs d'argent comptant, ils s'embarquèrent à Douvres pour le Continent. On leur prit encore toutes les ſommes qu'ils avoient dépoſées dans différentes maiſons Religieuſes; on confiſqua leurs terres, & on envoya des agens à Rome pour juſtifier cette conduite. 1258.

Les Barons, après avoir ainſi chaſſé ces étrangers, jurèrent ſolemnellement entr'eux de maintenir les ſtatuts d'Oxford, & invitèrent les habitans de Londres à ſe joindre à leur aſſociation. Ceux-ci acceptèrent cette propoſition avec joie. Ce fut alors que les Barons s'enivrèrent en quelque ſorte, à leur tour, de leur puiſſance, & qu'ils commencèrent à exercer eux-mêmes les actes de tyrannie les plus dangereux. Ils conférèrent les places à leurs amis & à leurs parens, réduiſirent l'autorité du Roi à une vaine ombre, & aſſemblèrent même des Parlemens ſans ſon conſentement & à ſon inſçu. Dans une de ces aſſemblées, ils procédèrent juridiquement contre les étrangers qu'ils avoient chaſſés, & les condamnèrent par un acte authentique à un banniſſement perpétuel. Henri ſe vit

1258. entiérement dépouillé de la puiſſance royale, & forcé chaque jour de ſigner des ordres au préjudice & même à la ruine de ſes prérogatives. Simon de Montfort, beau-frère du Roi, étoit de tous les Barons celui qui montroit le plus d'emportement, & Henri le regardoit comme le principal auteur de ſon infortune. La ſituation dangereuſe où il ſe trouvoit réduit, ne l'empêcha pas de faire éclater ſon reſſentiment. Un jour qu'il ſe rendoit par eau à la Tour de Londres, il fut ſurpris par un ouragan mêlé de tonnerre & d'éclairs, & il ordonna à ſes gens de nager vers la terre. La place la plus proche étoit le château de Durham, où il fut reçu par le Comte de Leiceſter, qui le trouva encore tremblant du danger auquel il venoit d'échapper. Eh ! quoi, dit Montfort, votre Majeſté eſt encore effrayée d'un orage qui n'eſt plus ? Henri répondit avec un regard ſérieux : « Montfort, j'avoue » que je crains le tonnerre ; mais, » ajoûta t il en jurant, je te crains en» core plus que toutes les foudres de » l'univers.

Cependant le grand intérêt qui attachoit le Roi des Romains à l'Angle-

terre, ne lui permit pas d'être paiſible ſpectateur de la dernière révolution opérée dans la conſtitution fondamentale de la Monarchie Angloiſe. Il déclara en conſéquence l'intention où il étoit de viſiter inceſſamment ce Royaume, & déſavoua hautement tout ce que les Barons avoient fait. Si Henri n'eut pas été auſſi abaiſſé qu'il l'étoit, par la puiſſance de ſes propres ſujets, le reſſentiment de ce Prince auroit renverſé tout leur plan : car les Barons informés de ſon deſſein, & craignant les ſuites, non-ſeulement de ſon crédit, mais encore de leur propre diviſion, ſi ce Prince mettoit le pied dans le Royaume, délibérèrent ſérieuſement ſur les moyens de le détourner de ce projet. L'Evêque de Worceſter, Jean Manſel, & pluſieurs autres Commiſſaires du Parlement eurent ordre de traiter avec lui, & de faire toutes les informations poſſibles ſur le motif de ſon voyage & ſur la durée de ſon ſéjour. Leurs inſtructions portoient auſſi de déclarer, à tout événement, qu'on ne le recevroit en Angleterre, qu'après qu'il auroit adopté la nouvelle forme de gouvernement, & qu'il auroit prêté ſerment à cet ef- 1258.

fet. Ces propoſitions irritèrent au der-
1258. nier point le Roi des Romains; il ju-
ra qu'il n'y conſentiroit jamais; mais
ayant reçu avis que l'on avoit pris en
Angleterre toutes les précautions ima-
ginables pour empêcher ſon débarque-
ment, il ne douta plus que toute op-
poſition de ſa part ne devînt inutile
pour le préſent, & il ſe prépara à
partir après avoir adhéré à la demande
des Barons.

1259. Il débarqua à Douvres le vingt-ſept
de Janvier, & y fit le ſerment en pré-
ſence du Roi & d'un grand nombre
de Barons aſſemblés pour le recevoir.
Le Conſeil prit enſuite des meſures
pour établir une paix ſolide avec le
Roi de France, afin que ſon appui
pût contrebalancer les efforts que Hen-
ri & ſes partiſans faiſoient pour ren-
trer dans leurs prérogatives. Le Com-
te de Leiceſter entreprit de conduire
cette négociation. Il paſſa en France,
& pour faciliter le traité, il propoſa
de ſacrifier tous les droits de Henri
ſur la Normandie & l'Anjou. Une pa-
reille propoſition ne pouvoit manquer
de plaire à Louis, qui l'accepta auſſi tôt,
& conclut un traité que Henri fut obligé
de ſigner. Ce foible Prince ſe vit mê-

me forcé de rendre visite au Monarque François à Abbeville, où dans une assemblée des Etats de France, il renonça à toute prétention sur la Normandie & l'Anjou. Louis, de son côté, lui céda tout le Limousin & le Périgord, avec tout ce que la France possédoit au-delà de la Garonne, à condition qu'il se soumettroit à en faire hommage, & qu'il prendroit séance parmi les Pairs de France comme Duc de Guyenne. 1259.

Pendant l'absence de Henri, les vingt-quatre Gouverneurs de l'Angleterre remédièrent efficacement à un abus de la Cour de Rome, contre lequel la nation se récrioit depuis long tems. Les meilleurs bénéfices du Royaume étoient entre les mains de Prêtres Italiens qui, sans résider, les affermoient au plus haut prix. On publia, en conséquence, une ordonnance qui enjoignoit à tout fermier de bénéfices étrangers, de déposer les rentes entre les mains de receveurs nommés à cet effet, sous peine de voir raser leurs maisons jusqu'aux fondemens.

Jusqu'alors les Barons avoient agi avec la plus grande unanimité; mais quelques-uns d'entr'eux prirent om- 1260.

brage de l'autorité exceſſive que s'ar-
1260. rogeoit le Comte de Leiceſter, qui commençoit à s'ériger en Souverain des vingt-quatre. Le Comte de Gloceſter ſongea à former un parti pour contrebalancer ſon crédit, & arrêter les progrès de ſon ambition. Il commença à dépriſer la conduite de Montfort, fit entendre qu'il étoit entré dans une ligue ſecrete avec le Prince Edouard, & qu'il avoit intention de le placer ſur le trône d'Angleterre, du vivant même de ſon père. Ces diſcours étant parvenus aux oreilles de Henri, qui étoit pour lors à St. Omer, il en fut ſi épouvanté, qu'il ne put pas même ſe réſoudre à retourner en Angleterre, perſuadé que ſa vie ou ſa liberté y courroit le plus grand danger : mais Edouard inſtruit de ſes ſoupçons, ſe juſtifia de manière à les diſſiper entiérement dans l'eſprit de ſon père.

Le Comte de Gloceſter, trompé dans ſon attente, attaqua ouvertement celui de Leiceſter ; mais voyant que le parti de ce Seigneur étoit trop fort pour pouvoir eſpérer de réuſſir, il abandonna prudemment ſes pourſuites. Ces diviſions favoriſoient les vues

de Henri, en ce qu'elles affoibliſſoient le parti des Barons. Mais ce qui lui rendit ſur-tout le courage, ce fut le cri général qui s'éleva parmi le peuple & les francs-tenanciers contre les Barons, dont ils ſe plaignirent que le joug étoit plus inſupportable que celui du Roi avant la prétendue réforme. Auſſi ce Monarque ſe réſolut-il à ſaiſir la première occaſion de s'affranchir des ſtatuts d'Oxford. 1260.

Il s'adreſſa au Pape, & lui demanda d'être relevé du ſerment qu'il avoit fait d'obſerver ces ſtatuts. Alexandre lui accorda avec joie ce qu'il déſiroit; mais ce Pontife mourut avant que la Bulle fût expédiée, & Henri ſe vit obligé d'attendre que la Chaire Papale fût remplie par ſon ſucceſſeur, Urbain IV, qui ne fit aucune difficulté de lui accorder cette demande.

La diſpenſe étant arrivée vers le milieu du mois de Février, Henri réſolut de lever le maſque. Il ſe rendit au Parlement, alors aſſemblé, & y déclara en préſence de tous les membres, que puiſqu'ils avoient refuſé de payer ſes dettes & d'augmenter ſon revenu, ainſi qu'ils le lui avoient promis, lorſqu'ils l'avoient forcé de ſi-

gner les ſtatuts d'Oxford, il ne ſe
1260. croyoit plus obligé d'obſerver le ſerment qu'il avoit fait. Il ajoûta qu'il ne vouloit pas ſe ſervir plus long tems des Conſeillers qu'on lui avoit donnés; mais qu'il étoit déterminé à s'affranchir de ſes entraves, honteuſes à la dignité d'un Roi, & à rentrer dans toutes les prérogatives dûes à ſon rang. Après ce diſcours il ſe retira à la Tour qu'il avoit munie de toutes les proviſions néceſſaires; s'empara de tout l'argent qui étoit à la monnoie; fit publier un Edit qui caſſoit tous les Officiers établis par les Vingt-quatre, & qui en nommoit d'autres à leurs places: enfin il ſe conduiſit avec tant de vigueur, & montra tant de fermeté, qu'il ne laiſſa aucun doute de la réſolution qu'il avoit formée de recouvrer ſon indépendance.

Le Prince Edouard n'eut pas plutôt appris ce changement, qu'il quitta Paris où il étoit alors, pour retourner en Angleterre, dans l'intention d'employer tout ſon crédit pour empêcher les ſuites funeſtes d'une guerre civile. Les deux partis l'attendoient avec impatience; mais Henri fut confondu, lorſqu'il apprit que ſon fils le blâmoit

hautement d'avoir violé ſon ſerment. Sa confuſion redoubla encore, quand il fut informé de la réconciliation des Comtes de Leiceſter & de Gloceſter, & que ces deux Seigneurs avoient renouvellé le ſerment d'obſerver les ſtatuts d'Oxford. Le parti des Barons étant ainſi fortifié, ils firent entendre au Roi, que s'il n'éloignoit de bon gré de ſa perſonne ceux qui lui avoient donné un conſeil auſſi pernicieux, ils trouveroient le moyen de l'y forcer. Henri, qui s'étoit embarqué imprudemment dans cette entrepriſe, étoit déja retombé dans ſa perplexité & dans ſon irréſolution ordinaires; enſorte que ne ſachant à quel parti s'en tenir pour ſa propre sûreté, il continua de demeurer dans la Tour, par la crainte où il étoit, que ſa perſonne ne fût expoſée ailleurs à quelque danger. 1260.

Pendant que tout annonçoit une guerre civile, le Roi des Romains offrit ſa médiation; elle fut acceptée, & ce Prince détermina ſon frère à confirmer les ſtatuts d'Oxford, & d'un autre côté, il perſuada aux Barons de ſe relâcher ſur les articles qui déplaiſoient le plus à Henri. Le Comte de 1262.

Leïceſter proteſta contre la paix, & ſe
1262. retira auſſi-tôt en France. La tranquillité de l'Angleterre parut entiérement rétablie par ce traité ; mais le feu de la diſcorde ſubſiſtoit encore ſous cette apparence de paix, & peu de tems après il éclata en un violent incendie.

Après la ratification de cet accommodement, le Roi paſſa ſur le Continent, pour régler les affaires de la Guyenne. Il fut ſaiſi à Bourdeaux d'une maladie dangereuſe, qui le retint plus long-tems qu'il ne s'étoit propoſé de reſter. Pendant ſon abſence, Richard, Comte de Gloceſter, mourut, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Gilbert. La mort de ce Seigneur délivra Leiceſter de l'oppoſition d'un puiſſant rival ; il renouvella ſes cabales, & retourna en Angleterre, où ſa préſence ranima le courage & l'animoſité de tous les Barons qui avoient ſouſcrit aux articles contre leur inclination. Le Roi, inſtruit de ces menées, s'embarqua ſans différer, pour ſe mettre en état de prévenir leurs deſſeins ; mais, avant ſon arrivée, les Barons avoient déja formé un plan pour ſe garantir des ſuites de ſon inconſtance naturelle. Ils lui pré-

ſentèrent une adreſſe dans laquelle ils
inſiſtoient ſur la confirmation des ſta- 1262.
tuts d'Oxford, ſuivant le dernier ac-
commodement, & le menaçoient en
cas de refus, de ſe faire juſtice d'une
autre manière.

Ce langage parut au furieux Leiceſ-
ter le plus propre à intimider le Mo-
narque, & à le faire conſentir ſur le
champ à leurs demandes; mais les Ba-
rons furent extrêmement ſurpris, lorſ-
que le Roi les traita de rebelles, & les
menaça de leur faire ſubir les peines
les plus ſévères. Les affaires avoient
pris une autre tournure pendant ſa
réſidence ſur le Continent. Il avoit
attiré dans ſon parti le Roi des Ro-
mains & le Prince Edouard. Celui-
ci, ſous prétexte d'aſſiſter à un tour-
noi dans Paris, avoit levé quel-
ques troupes étrangères, & il les
menoit actuellement contre Llewel-
lyn, Prince de Galles, qui avoit fait
pluſieurs incurſions ſur le territoire
Anglois.

Edouard, après avoir forcé les Gal- 1263.
lois de ſe retirer dans des montagnes
inacceſſibles, & pourvu le château de
Gannock & les autres fortereſſes de
proviſions néceſſaires, retourna à Lon-

dres. Comme il manquoit d'argent
1263. pour payer ſes troupes, il marcha à la tête d'un fort détachement à la maiſon des Templiers, dont il emporta dix mille livres ſterling, appartenantes à des bourgeois qui les y avoient dépoſées, comme dans un lieu de ſûreté. Cet acte de violence excita une clameur univerſelle parmi les habitans : mais le Prince n'eut point d'égard à leurs plaintes, & fit conduire cet argent dans le château de Windſor, qu'ils ne jugèrent pas à propos d'aſſiéger.

Le Comte de Leiceſter profita du mécontentement général pour convoquer une aſſemblée des Barons à Oxford. On y réſolut de maintenir les Statuts par la force des armes, & le Comte fut choiſi pour Général. Les Barons avoient déja levé quelques troupes, & ils en augmentèrent conſidérablement le nombre. Ils ravagèrent les terres de tous ceux qui tenoient au parti du Roi, & exercèrent les plus ſanglans outrages dans tous les lieux où ils rencontroient quelque obſtacle. Gloceſter, Worceſter & Bridgenorth ſe ſoumirent au Comte de Leiceſter. Ce Seigneur avança vers

Londres au milieu de l'été, faiſant porter devant lui l'étendart Royal. 1263.
Henri s'étoit retiré dans la Tour, & Edouard à Clerkenwell, tous deux ſans argent & ſans amis, pendant que la ville de Londres, entraînée par le Maire Thomas Fitz-Thomas, partiſan outré de Leiceſter, s'étoit déclarée pour les Barons. La populace forma alors d'elle-même des aſſociations contre tous les étrangers, & on commença à les perſécuter avec la dernière cruauté. Le Prince Edouard ſe réfugia avec ſes chevaliers François à Windſor, où il fit tous ſes efforts pour aſſembler un corps de troupes, avec lequel il pût tenir la campagne contre les Barons. La Reine ne ſe trouvant pas en ſûreté dans la Tour, tenta de ſuivre ſon fils par eau, mais comme elle approchoit du pont de Londres, elle fut inſultée de la façon la plus brutale par la populace, qui, non contente de lui faire les reproches les plus outrageans, voulut encore couler ſa barque à fond, en y jettant une quantité prodigieuſe de pierres, au moment où les mariniers redoubloient leurs efforts pour paſſer une des arches. Cette Princeſſe fut obligée de retour-

ner à la Tour, qu'elle ne regagna
1263. qu'avec beaucoup de peine & de danger. De-là elle ſe fit porter pendant la nuit au palais de l'Evêque de Londres, à St. Paul, qu'elle regardoit comme un azile inviolable. Les plus riches citoyens furent également expoſés à la violence de la populace, qui faiſoit la patrouille dans les rues en troupes nombreuſes, à pied & à cheval, forçoit les maiſons, ſous prétexte de chercher les étrangers, & pilloit ſans diſtinction amis & ennemis.

Cependant le Roi des Romains joua le rôle d'un bon patriote. Il ne ſe déclara pour aucun des deux partis, dans l'idée, peut-être que tous deux avoient tort. Il interpoſa ſes bons offices pour empêcher l'effuſion du ſang, & on entama une négociation à la tête de laquelle étoient les Evêques de Londres, de Worceſter, de Lincoln & de Coventry, aidés de Jean d'Arlington & de Guillaume de Wilton. Dans le même tems le Comte de Leiceſter viſita les Cinq-Ports, qu'il affermit dans ſes intérêts, & marcha enſuite avec ſon armée vers Londres. Le Roi, craignant les ſuites d'un

siége, consentit à tout ce que les rebelles exigèrent. Le traité fut conclu, 1263
sous les conditions que les places fortes du Royaume seroient remises entre les mains des Barons ; que les statuts d'Oxford seroient inviolablement observés ; que tous les étrangers seroient chassés du Royaume, excepté ceux qui auroient la permission de rester du consentement unanime des Barons ; & qu'il n'y auroit que les sujets natifs du pays, & approuvés des Barons, qui pourroient avoir part à l'administration des affaires publiques. Hugues d'Espenser fut fait Haut-Justicier d'Angleterre, le Comte de Leicester, Grand Maître du Royaume, & Henri eut la mortification de voir son plus grand ennemi, Sir Roger de Leyburn, passer à la charge de Grand Maître de sa maison.

Ces événemens prouvent assez que les Barons ne connurent aucune modération dans les succès. On assembla un Parlement vers le milieu du mois de Septembre, pour confirmer les statuts d'Oxford, & délibérer du sort des étrangers qui étoient empriſonnés en Angleterre, ou qui y possédoient quelques bénéfices. Boniface, Arche-

vêque de Cantorbery, étoit alors à
1263. Boulogne, dans une eſpéce d'exil, comme étranger. Ce Prélat non-ſeulement employoit à la Cour de France tous les moyens poſſibles pour nuire aux Barons, mais il avoit encore excommunié les deux fils du Comte de Leiceſter, un fils du Comte d'Héreford, & pluſieurs autres Barons qui n'avoient reſpecté ni les Egliſes, ni les Miniſtres ſacrés. Ces conſidérations déterminèrent le Parlement à procéder avec quelque apparence de modération. L'Evêque d'Héreford & Mathias de Bezile, Gouverneur de Gloceſter, furent mis en liberté, & on ordonna que tous les dommages cauſés aux Eccléſiaſtiques fûſſent réparés. Après quoi le Parlement ſe ſépara, ſans avoir donné aucune ſatisfaction au public.

Cependant la Cour de France voulut ſe rendre arbitre entre Henri & le Comte de Leiceſter, qui tous deux étoient vaſſaux de Louis. Le Comte fut en conſéquence ſommé de ſe trouver à l'aſſemblée des Etats à Boulogne, à laquelle ſe rendit en même-tems Henri, avec la Reine ſon épouſe. Louis ſe comporta d'abord avec beau-

coup de modération, & exhorta le Comte à renoncer à ſes menées factieuſes, qui le perdroient lui-même en ruinant la nation. Montfort répondit que, quoiqu'il eût obéi à ſa ſommation, comme vaſſal de la France, il n'entendoit pas que cette Cour connût de ce que lui & le reſte de ſes Pairs avoient jugé à propos de faire comme Barons d'Angleterre. Louis le voyant déterminé à perſiſter, fut obligé de le congédier. Le Comte retourna auſſi-tôt en Angleterre, où il fut ſuivi de près par Henri, qui laiſſa ſa femme à la Cour de France. 1263.

Il paroît par les divers changemens de l'inclination des peuples, depuis le commencement de la querelle entre Henri & ſon Parlement, que la nation voyoit leur différend d'un œil impartial, & attribuoit un égal tort aux deux partis. Cependant elle faiſoit toujours pancher la balance du côté de celui qui montroit le plus de modération. Henri n'ignoroit pas cette diſpoſition de ſes ſujets. A ſon retour de France, il convoqua un Parlement dans lequel il fit les propoſitions d'accommodement les plus raiſonnables & les plus ſatisfaiſantes pour tous les

membres désintéressés de l'assemblée ;
1263. mais elles furent rejettées par l'opposition violente du Comte de Leicester & de ses partisans. Ce procédé produisit un bon effet, en ce qu'il dessilla les yeux de beaucoup de personnes, & découvrit les vues ambitieuses de la faction. Le Prince Henri, le Comte Maréchal, Jean Basset, & plusieurs autres Seigneurs jugèrent qu'il ne convenoit pas à de véritables patriotes d'adhérer plus long-tems au parti de Montfort ; ils se joignirent au Prince Edouard, & résolurent unanimement d'abaisser l'insolence d'une faction qui n'avoit que trop prévalu jusqu'alors.

Le premier effet de cette résolution fut la prise du château de Windsor par le Prince Edouard. Henri s'y rendit aussi-tôt, & cette place devint le lieu du rendez vous du parti Royal, qui fut bientôt renforcé par le Roi des Romains & le Comte de Warrenne. De-là ils marchèrent à Douvres, pour surprendre le château, qui étoit au pouvoir des Barons ; mais ils ne purent y réussir, par la vigilance du Gouverneur Richard de Grey. Ils visitèrent ensuite ceux des autres cinq

ports, reçurent la ſoumiſſion des Barons de ces villes, & reprirent le chemin de Londres, dans les premiers jours de Décembre. 1263.

Le Prince Edouard étoit alors à Merton, avec une armée, pour obſerver les mouvemens du Comte de Leiceſter, qui avoit levé des troupes dans la vue de ſecourir le château de Douvres, en cas qu'il fût aſſiégé, & qui étoit encore maître de Londres, quoique Henri y eût bon nombre de partiſans. Les troupes de Montfort étoient cantonnées aux environs de Southwark; mais Henri qui avoit réuni ſes forces avec celles de ſon fils, ſe trouva très ſupérieur en nombre à ſon adverſaire. Le Comte de Leiceſter puiſoit ſa ſécurité dans la confiance qu'il avoit aux habitans de Londres. Cependant un certain Jean de Giſors, Normand, ayant formé un parti parmi eux en faveur de Henri, s'aſſûra des clefs de la porte du pont, pendant que le Comte étoit vigoureuſement attaqué en front par l'armée du Monarque. Le Comte de Leiceſter ſe voyant coupé, ſe préparoit déja à vendre chèrement ſa vie, quand la populace allarmée de ſa ſituation, força

les portes & les barrières du pont, &
1263. vola à ſon ſecours en ſi grand nombre, que le Roi & le Prince Edouard furent obligés de ſe retirer & d'aſſeoir leur camp dans les plaines de Lambeth. On s'attendoit chaque jour à une action déciſive, quand les plus modérés des deux partis proposèrent une trève, qui fut conclue, & pendant laquelle il fut convenu de s'en rapporter à l'arbitrage du Roi de France.

1264. Louis conſentit à ſe charger de la médiation, entendit les raiſons des deux côtés, dans une aſſemblée des Etats tenue à Amiens, & ordonna que les ſtatuts d'Oxford ſeroient annullés; que le Roi rentreroit dans tous ſes droits & prérogatives; qu'il auroit la liberté de nommer tous les grands Officiers de la Couronne, & que les étrangers pourroient remplir les places, & jouir des dignités, auſſi bien que les Anglois : mais il ajoûta que ſon jugement ne devoit point porter préjudice aux priviléges accordés à la nation avant le Parlement d'Oxford. Les Barons ſoutinrent que cette reſtriction étoit une contradiction manifeſte, en ce que les ſtatuts d'Oxford n'avoient été dreſſés que pour confirmer leurs

priviléges Cette clauſe leur fournit un prétexte pour rejetter le jugement du Roi de France, & renouveller les hoſtilités. 1264.

Le Comte de Leiceſter envoya ſes deux fils à la tête d'un gros corps de troupes pour ravager les terres de Roger de Mortimer ; après quoi Llewellyn ſe joignit à eux, & ils réduiſirent enſemble le château de Radnor. En même tems un autre parti commandé par Robert Ferrers, Comte de Derby, marcha à Worceſter, qui fut pris d'aſſaut, & abandonné au pillage. Pour s'oppoſer à ces progrès, Edouard s'avança à la tête de ſon armée, ſoumit pluſieurs châteaux appartenans à Homfroi de Bohun, & pourſuivit les deux Montfort juſqu'à Gloceſter, où ils furent réduits à demander une trêve, qu'ils obtinrent par la médiation de l'Evêque de Worceſter. Avant qu'elle fût expirée, on mit ſur le tapis à Brackley un autre traité, en préſence de Jean de Valence, Ambaſſadeur de France ; mais les parties ne purent s'accorder ſur les articles, & la négociation fut rompue. Le Roi & les Barons firent en conſéquence de nouveaux préparatifs de guerre. La po-

pulace de Londres exerça les plus cruels
1264. ravages dans les environs de cette ville; elle força les maisons & les magasins des Juifs, pilla leurs effets, les dépouilla tout nuds, les tint renfermés pendant plusieurs heures, & finit par massacrer plus de cinq cens de ces malheureux.

Henri fit sommer tous ses vassaux militaires de prendre les armes, & donna ordre aux écoliers d'Oxford, qui n'étoient point affectionnés à son parti, de sortir de cette ville, qu'il avoit désignée pour le lieu du rendez-vous général de son armée. Il y fut joint par un corps considérable de troupes venues du nord sous les ordres de Jean Comen, Jean Baliol, Seigneur de Galloway, Robert de Bruce, Lord d'Annandale, Jean de Vaux, Henri de Piercy, & plusieurs autres Seigneurs. Avec ce renfort il marcha à Northampton, où il avoit appris que s'étoit rendu un grand nombre de Barons pour se joindre au Comte de Leicester. Les écoliers d'Oxford s'étoient également retirés dans cette place. Henri somma la ville de se rendre; mais on refusa de lui ouvrir les portes, & il l'emporta d'assaut.

Seize

Seize Barons, ſoixante Chevaliers & un grand nombre de militaires d'un rang inférieur furent faits priſonniers, après un combat ſanglant qui ſe donna dans les rues. Cet avantage fut un coup mortel pour la cauſe des Barons. Leiceſter, Nottingham, Tutbury, ſe ſoumirent au vainqueur, qui parcourut en même-tems les Comtés de Derby & de Stafford, ravageant les terres de ſes adverſaires. 1264.

Cependant Montfort ayant fortifié la ville de Londres, mit le ſiége devant le château de Rocheſter. Il s'en ſeroit rendu maître, ſi Henri n'eût fait une marche forcée pour voler au ſecours de cette place. Le Comte, trop foible pour hazarder une bataille, leva le ſiége, & ſe retira à Londres. Le Roi s'empara enſuite du château de Tunbridge, & dirigeant ſa marche ſur Winchelſea, força quelques-uns des Barons des cinq ports à renouveller leur foi & hommage. Les autres ſe mirent en mer, & interceptèrent tous les convois, excepté ceux qui étoient deſtinés pour les mécontens. De Winchelſea le Roi marcha dans le Suſſex, établit ſon quartier dans le couvent de Lewes, & le Prince Edouard prit le ſien dans le château.

1264. Le Comte de Leiceſter ſe voyant renforcé par un corps de quinze mille Londonois, réſolut de hazarder une bataille déciſive, & dirigea ſa marche vers le lieu où campoit l'armée du Roi. Il fit halte à environ deux lieues de Lewes, & pour rendre Henri en quelque ſorte reſponſable des malheurs qui pourroient arriver, il lui envoya une lettre écrite au nom de tout le parti, par laquelle il l'aſsûroit dans les termes les plus reſpectueux, qu'ils étoient tous diſpoſés à ſe ſoumettre à ſon gouvernement, & à défendre ſa perſonne. On engagea en même tems le Roi des Romains & le Prince Edouard à perſuader à Henri d'en venir à des conditions plus modérées : mais toutes ces démarches furent vaines. Le Roi & ſon parti défièrent les Barons, & traitèrent leur ſoumiſſion avec mépris. Malgré cela, ceux ci renouvellèrent leurs propoſitions par le canal des Evêques de Londres & de Worceſter, & furent juſqu'à offrir au Roi trente mille livres ſterling, pour l'indemniſer des pertes qu'il avoit faites ; mais comme ils inſiſtoient toujours ſur la confirmation des ſtatuts d'Oxford, ces négociations furent in-

fructueuſes, & on ſe prépara de part & d'autre à tenter le ſort d'une bataille. L'armée Royale formoit trois diviſions. Le Prince Edouard commandoit la droite ; l'aîle gauche avoit à ſa tête le Roi des Romains, & Henri étoit au centre, compoſé des troupes de ſa maiſon, & de celles qui étoient venues des contrées ſeptentrionales. 1264.

Montfort avoit partagé ſes forces en quatre corps ; le premier étoit commandé par ſon fils Henri ; le ſecond par le Comte de Gloceſter ; le Général étoit à la tête du troiſiéme ; & le quatriéme, qui conſiſtoit entiérement en Londonois, étoit ſous les ordres de Nicolas Seagrave. Montfort, perſuadé que le Prince, dont il avoit le plus à craindre, chargeroit les Londodois, affecta de placer ſa principale confiance dans ce corps, en le rangeant devant le bagage, & devant ſon propre chariot & ſon étendard. Le ſtratagême réuſſit. Le Prince Edouard, enflammé du déſir de venger l'inſulte que les Londonois avoient faite à ſa mère, tomba ſur eux avec la plus grande furie, en fit un terrible carnage, démolit le chariot de

Montfort, & les pourſuivit l'eſpace de
1264. quatre milles. Cette ardeur du Prince fut fatale au parti du Roi. Les Comtes de Leiceſter & de Gloceſter profitèrent de ce moment pour attaquer les troupes que commandoient Henri & le Roi des Romains. L'aîle gauche de l'armée Royale fut entiérement miſe en déroute, & l'on y fit priſonniers le Roi des Romains, Jean de Comin & Robert de Bruce. Cependant le centre fit la plus vigoureuſe réſiſtance, animé par l'exemple de Philippe Baſſet, qui ſe ſignala par des prodiges de valeur, juſqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre, après avoit reçu vingt-quatre bleſſures. Le Roi lui-même fut légèrement bleſſé, & eut ſon cheval tué ſous lui, avant de ſe retirer au Prieuré de Lewes où il tomba entre les mains de l'ennemi. L'armée Royale étoit totalement défaite, quand le Prince Edouard revint de ſa pourſuite. Ceux qui l'accompagnoient, furent frappés d'une ſi grande conſternation, que le Comte de Warrenne, Guillaume de Valence, Guy de Luſignan, & Hugues Bigod, prirent la fuite avec ſept cens hommes juſqu'à Pevenſey, où ils s'embarquè-

rent pour le continent. Cette défection mit le Prince Edouard hors d'état d'exécuter ſa première réſolution, qui étoit de tomber ſur les vainqueurs, pendant qu'ils étoient encore occupés de la pourſuite des fuyards & du pillage, & donna le tems au Comte de Leiceſter de remettre ſes troupes en ordre pour recevoir le Prince, dans le cas où il les attaqueroit. Il envoya en même-tems des propoſitions d'accommodement à Edouard, qui jugea à propos de les accepter, & on conclut une paix aux conditions ſuivantes : Que les ſtatuts d'Oxford ſeroient ponctuellement obſervés, avec des modifications réglées par quatre Evêques ou Barons dans le Parlement; Que ſi ces quatre Commiſſaires ne pouvoient pas s'accorder, on s'en rapporteroit à l'arbitrage du Comte d'Anjou, frère du Roi de France, aſſiſté de quatre Seigneurs; & qu'Edouard lui-même, & ſon couſin Henri, fils du Roi des Romains, demeureroient en ôtage entre les mains des Barons, juſqu'à ce que tout fût réglé par l'autorité du Parlement. 1264.

Cette convention, qu'on nomma *la miſe*, ou l'accord de Lewes, ayant

été ratifiée, on envoya des ordres
1264. ſouſcrits par le Roi aux Gouverneurs de tous les châteaux où étoient détenus les Barons, faits priſonniers à Northampton, pour qu'ils euſſent à leur rendre la liberté, & l'on congédia la garniſon de Tunbridge. Les Barons des Comtés du nord, qui avoient été pris dans la dernière affaire, furent renvoyés dans leur pays. On avoit ſtipulé qu'on relâcheroit les priſonniers faits de part & d'autre; mais Montfort jugea à propos de retenir le Roi des Romains & ſon fils, Philippe Baſſet, & pluſieurs autres priſonniers de qualité. Il fit même arrêter & mettre en priſon tous les Seigneurs qui avoient été attachés au parti du Roi. Bientôt le Comte devint plus deſpote que ne l'avoit jamais été aucun Roi d'Angleterre. Lui ſeul diſpoſoit de toutes les places, & toutes les graces étoient pour ſes créatures. Il traita le Roi des Romains & le Prince Edouard comme des priſonniers ordinaires : le Prince fut renfermé avec ſon fils dans la Tour de Londres, & le ſecond à Wallingfort, & enſuite au château de Douvres, ſans aucun égard pour ſa naiſſance, ni pour ſa qualité d'ôtage.

Cependant les Barons, bien loin d'exécuter la convention, concertèrent un nouveau plan de gouvernement pour le faire autoriſer par le Parlement, qu'ils étoient dans le deſſein d'aſſembler au nom du Roi vers la Pentecôte. Ce projet n'étoit pas ſans difficultés; car ils ne vouloient dans ce Parlement aucun membre du parti contraire, & ils prévoyoient que s'il n'étoit compoſé que de leurs propres partiſans, il n'auroit pas toute l'autorité requiſe par les loix. Ils imaginèrent en conſéquence un moyen de le rendre plus général & plus autentique. Ils forcèrent le Roi de ſigner des commiſſions qui nommoient dans chaque Comté certains Officiers ou Magiſtrats, ſous le titre de conſervateurs, pour maintenir les priviléges du peuple, & comme tous ceux qui furent ainſi choiſis, étoient fort attachés aux Barons, on les revêtit d'une autorité très étendue. Le Roi ſigna enſuite de nouveaux ordres à ces conſervateurs d'élire quatre chevaliers dans chaque Comté, pour être les repréſentans dans le Parlement où ils auroient ſéance. C'eſt à cette époque que la plûpart des hiſtoriens fixent l'o- 1264.

rigine du droit qui donne ſéance aux
1264. Communes dans le grand Conſeil de la nation, depuis la conquête des Normands. Le Parlement, ainſi compoſé de membres entiérement dévoués aux Barons, ne pouvoit manquer d'approuver le plan de gouvernement qu'on lui propoſa. Il fut réglé que ce Parlement nommeroit trois Commiſſaires dont la ſagacité & la diſcrétion ſeroient reconnues, avec pouvoir de ſe choiſir un conſeil de neuf Seigneurs, auxquels on confieroit l'adminiſtration des affaires publiques; que ces neuf conſeillers pourroient être changés ſuivant les circonſtances par le Roi, avec le conſentement des Barons; que dans le cas où ces trois Commiſſaires ne s'accorderoient pas ſur le choix des conſeillers, ce ſeroit la pluralité des voix qui en décideroit; que les délibérations des neuf ſeroient exécutées avec l'approbation de ſix d'entr'eux, mais que ſi ce nombre manquoit, les affaires ſeroient référées aux trois Commiſſaires ſupérieurs, du conſentement des Barons; que la nomination de tous les Officiers publics ſeroit à la diſpoſition des neuf conſeillers; & enfin que ces

réglemens prévaudroient, juſqu'à ce qu'ils fuſſent altérés ou annullés par le Parlement. Les trois Commiſſaires furent les Comtes de Leiceſter & de Gloceſter, avec l'Evêque de Chicheſter ; ils continuèrent à gouverner le Royaume ſuivant ce nouveau plan, après avoir extorqué l'approbation du Roi & du Prince Edouard, en les menaçant tous deux d'une priſon perpétuelle. 1264.

Le Comte de Leiceſter étoit alors au plus haut degré de grandeur où ſon ambition pût aſpirer. On ſe ſervit de la main du Roi pour donner de l'autenticité aux procédés les plus tyranniques, & même pour diſpoſer des domaines Royaux en faveur de ces Miniſtres inſolens, dont l'ambition & l'avarice ne connoiſſoient point de bornes. Cependant le Comte de Gloceſter, qui avoit été le principal inſtrument de l'élévation de Montfort, s'apperçut bientôt qu'il n'étoit plus traité qu'avec la dernière indifférence. Il en fut indigné ; mais il diſſimula quelque tems. L'ingratitude du Comte de Leiceſter lui ouvrit enfin les yeux, & il vit avec douleur que les meſures du parti de l'oppoſition avoient 1265.

été portées trop loin. Il commença
1265. par demander au Comte de Leiceſter la liberté des priſonniers, & exigea qu'il rendît compte des ſommes nombreuſes qu'il avoit extorquées d'eux, contre la convention de Lewes, & entiérement dépenſées pour ſon propre uſage ; mais il ne reçut qu'une réponſe altière, &, dès ce moment, il réſolut de ſaiſir la première occaſion qui s'offriroit de fermer les bleſſures que ſon épée avoit faites, & de rétablir la famille Royale dans ſes droits.

Le Comte de Leiceſter ne tarda pas à s'appercevoir du changement qui ſe fit dans la conduite de celui de Gloceſter, & fit publier une proclamation, pour ordonner à tous ceux qui avoient pris les armes contre le gouvernement établi, de ſe retirer en Irlande : mais au lieu d'obéir à cet ordre, ils ſe rendirent ſur les terres du Comte de Gloceſter, qui les reçut ſous ſa protection. Dans le même tems les ennemis du Comte de Leiceſter faiſoient entendre par-tout, que la cruauté avec laquelle il traitoit la famille Royale, ne découvroit que trop clairement le pernicieux deſſein dont

ſon cœur étoit rempli. Ces diſcours firent tant d'impreſſion ſur les eſprits, qu'il jugea abſolument néceſſaire de faire quelques démarches qui juſtifiâſſent une accuſation auſſi grave. Il convoqua un Parlement, ſous prétexte de prendre des meſures pour mettre le Prince Edouard en liberté. Chaque Comté y eut deux chevaliers pour repréſentans, & chaque ville & bourg du Royaume y députa deux bourgeois. Auſſi tôt que ce Parlement fut aſſemblé, le Comte de Leiceſter accuſa celui de Gloceſter d'avoir accordé ſa protection & une retraite aux Seigneurs des frontières Galloiſes, & demanda des ôtages de ſa fidélité; mais le Comte, au lieu de ſatisfaire à ſa demande, quitta bruſquement l'aſſemblée, & ſe retira dans la partie occidentale du Royaume, avec un corps nombreux de ſes partiſans, parmi leſquels étoit Jean Giffard, un des plus braves Seigneurs d'Angleterre, que le Comte de Leiceſter avoit voulu opprimer. Cette défection quoiqu'allarmante pour Montfort, n'empêcha pas l'aſſemblée de continuer le ſujet principal pour lequel elle avoit été convoquée. Les Evêques de Lon- 1265.

dres, de Worceſter, & de Chicheſter,
1265. préſentèrent une convention qui contenoit les conditions de la liberté du Prince Edouard, & le Roi fut obligé de jurer qu'il les accompliroit. Le Prince céda ſon palais de Weſtminſter à Pierre de Montfort, le château de Briſtol au Comte de Leiceſter, & promit, par un acte ſigné de ſa main, de livrer, pour trois ans, tous ſes châteaux des frontières de Galles à ceux qui ſeroient nommés par le Conſeil du Roi; de perſuader ou de forcer la Nobleſſe de ces cantons à ſe ſoumettre à l'adminiſtration actuelle; de s'oppoſer à l'introduction des étrangers; d'obſerver cette convention, ſous peine de voir confiſquer ſes biens; d'abandonner la garde de tous ſes châteaux pour l'eſpace de cinq ans, & de conſentir que ſon couſin Henri fût détenu juſqu'à la fin de l'année, pour ſervir d'ôtage de ſa conduite, dans le cas d'une invaſion. Cette convention ayant été ſignée & ratifiée, Edouard fut amené dans la ſalle de Weſtminſter, où l'on fit publiquement lecture de l'acte, & neuf Evêques prononcèrent l'excommunication contre toute perſonne qui tenteroit de le violer. On déclara en-

ſuite que le Prince étoit libre ; mais on lui donna, ainſi qu'à ſon père, une forte garde, qui avoit des ordres particuliers de ſurveiller ſes actions ; enſorte qu'il ne jouit que d'une ombre de liberté, & que ſes chaînes n'en furent pas moins réelles. 1265.

Cet événement fut l'époque d'une nouvelle ſcène. Ce n'étoit plus une diſpute entre le Roi & ſon peuple, mais une guerre ouverte entre la nation & une faction qui menaçoit de déchirer le Royaume. Le Comte de Gloceſter s'étoit aſſocié ouvertement avec les Seigneurs des marches ou frontières, & avoit fortifié ſes châteaux. Ces places furent autant d'aziles pour tous les Seigneurs qui étoient rebutés par l'orgueil, l'inſolence & la tyrannie du Comte de Leiceſter. Le nombre en devint bientôt ſi conſidérable, que tout annonçoit l'oppoſition la plus dangereuſe. Pour détourner cet orage, le Comte de Leiceſter engagea ſon fils à publier un tournoi pour Northampton, où tous les chevaliers furent invités indiſtinctement. Il ſe flattoit que l'orgueil & l'impétuoſité du jeune Gloceſter ne lui permettroient pas de s'abſenter d'un divertiſſement

qu'il aimoit avec paſſion, & il ſe pro-
1265. mettoit bien de le ſacrifier à ſa ven-
geance. Mais Gloceſter, informé des
diſpoſitions perfides de Montfort, évi-
ta le piége, & le Comte de Leiceſ-
ter ſe voyant lui-même trompé dans
ſon attente, gagna ſur les chevaliers
aſſemblés pour le tournoi, de mar-
cher auſſi-tôt vers les marches Gal-
loiſes, où il eſpéroit ſe rendre maître
par ſurpriſe de la perſonne de Glo-
ceſter. Ce Seigneur, qui étoit ſur ſes
gardes, avoit formé une ligue avec
Mortimer, & d'autres Lords, pour
leur ſûreté mutuelle. De ſon côté, le
Comte de Leiceſter avoit pris avec
lui le Roi & le Prince Edouard. Dès
qu'il fut arrivé ſur les frontières de
Galles, il chercha à amuſer ſon rival
par des propoſitions d'accommode-
ment. Les meſures du Comte de Glo-
ceſter n'étoient pas encore prêtes à
être exécutées; il retint en conſéquen-
ce les députés de Montfort par des dé-
lais affectés, & concerta les moyens de
faciliter l'évaſion du Prince Edouard,
perſuadé que la préſence & le crédit
de l'héritier préſomptif de la couron-
ne ajoteroient une nouvelle force à ſa
cauſe, en humiliant le Comte de Lei-

ceſter. Il communiqua ſon projet à ſon frère, Thomas de Clare, qui accompagnoit Edouard par honneur. Ce Prince embraſſa avec ardeur l'offre de recouvrer ſa liberté, & promit d'agir conformément aux inſtructions qu'il reçut. On lui amena un cheval remarquable pour ſa vîteſſe, & le lendemain il ſe rendit avec ſes gardes & ſa ſuite à Widwarsh, près d'Héreford, ſous prétexte de prendre l'air, & de s'amuſer. Après avoir couru long-tems, & juſqu'à ce qu'il eût mis les chevaux de ſes gardes hors d'haleine, il monta le cheval qu'on lui avoit réſervé à deſſein, au ſignal que lui fit avec ſon bonnet le Lord Crofts, qui parut dans ce moment ſur le côteau de Turlington. Ses gardes, auxquels il dit adieu, le pourſuivirent quelque tems, juſqu'à ce qu'il fût reçu par Roger de Mortimer à la tête d'un parti, qui s'étoit mis en embuſcade dans un bois voiſin, d'où ils le conduiſirent au château de Wigmore. 1265.

Dès ce moment les Seigneurs des marches Galloiſes prirent les armes, ſe rendirent maîtres de leurs propres châteaux, qu'ils avoient d'abord aban-

donnés, & parcoururent tout le pays
1265. entre Héreford & Cheſter. En même tems, le Comte de Gloceſter entra en campagne à la tête de ſes troupes, & fit rompre tous les ponts de la Severn, pour prévenir les incurſions du Comte de Leiceſter. Un grand nombre de volontaires vinrent de toutes parts pour ſervir ſous les drapeaux du Prince Edouard, qui fut joint par Jean Giffard, à la tête d'une multitude ſurprenante de fantaſſins & de cavaliers, tous attachés à la fortune de ce brave guerrier. Il fut auſſi renforcé par Guillaume de Valence, Jean, Comte de Warrenne, & Hugues Bigod, nouvellement débarqués dans le Comté de Pembroke, avec un corps de troupes, qu'ils avoient enrôlées ſur le continent.

Le Comte de Leiceſter fut conſterné en apprenant l'évaſion du Prince. Il crut d'abord qu'il avoit fui dans la partie méridionale du pays de Galles, avec le deſſein de s'embarquer pour la France; mais il fut bientôt détrompé par l'approche du Prince, qui s'avança à la tête d'une nombreuſe armée, juſqu'à Worceſter, & trouva moyen de lui couper ſa retraite en

Angleterre. Dans cette circonſtance critique, Montfort fit ſommer tous les vaſſaux militaires de la couronne, de venir joindre le Roi à Gloceſter, avec la plus grande diligence; mais on eut peu d'égard à cet ordre, & avant qu'il parût aucun corps de milice pour ſa défenſe, le Prince Edouard s'étoit rendu maître de la ville & du château de Gloceſter. Montfort eut recours alors à Llewellyn, Prince des Gallois ſeptentrionaux, qui tomba ſur les terres du Comte de Gloceſter dans le Glamorgan, & envoya un corps de troupes Galloiſes pour joindre Montfort. Avec ce ſecours, celui-ci marcha à Monmouth, où il fut ſuivi par Jean Giffard, qui lui offrit la bataille; mais il jugea à propos de l'éviter, & s'avança juſqu'à Newport, où il comptoit trouver des vaiſſeaux de Briſtol, ſuivant les ordres qu'il avoit envoyés à cette ville, pour tranſporter ſon armée en Angleterre, ne pouvant plus eſpérer de lui faire traverſer la Severn. Cette reſſource lui fut encore enlevée par l'activité du Comte de Gloceſter, qui avoit bloqué l'embouchure de l'Avon, avec une flotte compoſée de galères, de façon à empê- 1265.

cher aucun vaiſſeau de venir à ſon
1265. ſecours. D'un autre côté, le Prince Edouard s'étoit porté avec ſon armée ſur Newport, & n'attendoit que le point du jour pour commencer l'attaque.

Dans cette extrémité, Montfort décampa ſans bruit au milieu des ténèbres, & ſe retira dans le nord du pays de Galles, d'où il continua ſa marche par les montagnes, juſqu'à Héreford. Il y établit ſes quartiers, juſqu'à ce qu'il pût trouver l'occaſion de paſſer la Severn. En même-tems, il envoya ordre à ſon fils Simon, qui étoit occupé à aſſiéger le château de Pevenſey, d'abandonner cette entrepriſe, & de marcher, ſans perdre de tems, à ſon ſecours. Ce jeune Seigneur ſe hâta en conſéquence de retourner à Londres, où il aſſembla un gros corps de troupes, avec lequel il ſe mit en marche pour les bords de la Severn. Dans ſa route il prit d'aſſaut la ville de Wincheſter, entra ſans obſtacle dans Oxford & Northampton, & s'avança enſuite à Kenilworth, où ſon armée campa dans la ſécurité la plus profonde. Un eſpion d'Edouard, qui ſuivoit l'armée

de Simon, avertit le Prince de la ſituation imprudente des ennemis : Il partit auſſi-tôt de Worceſter, fondit ſur les troupes endormies de Montfort, & en prit un grand nombre ſans trouver de réſiſtance. Parmi les priſonniers, on comptoit pluſieurs perſonnes de diſtinction ; mais Simon fut aſſez heureux pour regagner le château de Kenilworth. 1265.

Le Prince, à ſon retour de cette expédition, apprit que le Comte de Leiceſter avoit paſſé la Severn pendant ſon abſence, & qu'il s'étoit retiré à Evesham, dans l'eſpérance de joindre ſon fils le lendemain. A cette nouvelle Edouard mit ſon armée en marche au coucher du ſoleil, &, pour tromper les eſpions de l'ennemi, il fit courir le bruit qu'il avoit deſſein de ſe rendre devant Bridgnorth. Il prit en conſéquence la route de cette place : mais, après avoir marché l'eſpace de trois milles, il tourna tout-à-coup vers Evesham où il arriva avant le lever du ſoleil. Montfort étoit trop vigilant pour ſe laiſſer ſurprendre. Il découvrit l'approche de l'ennemi, quoiqu'il ſe fût imaginé au premier coup d'œil que c'étoit ſon fils qui venoit à ſon ſecours.

1265. Mais ſon erreur ne dura pas long-tems ; il monta ſur une éminence voiſine, d'où il vit clairement les bannières de Gloceſter & de Mortimer. Lorſqu'il remarqua l'ordre avec lequel ces troupes s'avançoient, il s'écria : « De » par le bras de ſaint Jacques, ces » gens-ci marchent comme des guer- » riers conſommés. Ce n'eſt pas d'eux- » mêmes, mais de moi, qu'ils ont » appris cette diſcipline. Dieu ait pi- » tié de nos ames, car nos corps ſont » condamnés à périr. » Il ne s'abandonna cependant pas à un déſeſpoir indigne de ſon courage ; mais, ſe voyant environné de toutes parts, il rangea ſes troupes en un cercle très-ſerré, & les exhorta à combattre en braves ſoldats, qui n'ont plus d'autre reſſource pour conſerver leur vie & leur liberté. En même-tems il obligea le Roi de ſe revêtir de ſon armure, pour qu'on ne pût pas le reconnoître, & de s'expoſer à la tête des troupes. Le Prince commença l'attaque avec une telle furie, que les Gallois, incapables de ſoutenir ce choc, fuirent avec la plus grande précipitation. La plûpart périrent par l'épée, ou ſe noyèrent dans l'Avon : d'un autre côté le

Comte de Gloceſter chargea avec une égale intrépidité. Mais, malgré les efforts incroyables de ces deux vaillans chefs, & la déroute des Gallois, le Comte de Leiceſter maintint le combat depuis deux heures après midi juſqu'à la nuit, avec une opiniâtreté étonnante. Le Roi, bleſſé à l'épaule, & dans le plus grand danger pour ſa vie, s'écria qu'il étoit Henri de Wincheſter leur Roi, & dut ſon ſalut à Adam de Mohaut. Le Prince Edouard, entendant la voix de ſon père, vola à lui, & le conduiſit dans un lieu de ſûreté; mais, avant ſon retour, le Comte de Leiceſter étoit tombé mort ſur le champ de bataille. Son cheval avoit été tué ſous lui, &, comme il demandoit quartier, en combattant encore à pied, ſes ennemis le lui avoient refuſé, diſant qu'il n'y avoit point de quartier pour un traître tel que lui. Son fils Henri ne lui ſurvécut pas longtems, & les troupes, découragées par la mort de leurs chefs, ne firent plus de réſiſtance. Hugues d'Eſpenſer, le Juſticier, Pierre de Montfort, Guillaume de Mandeville, Raoul Baſſet, Jean de Beauchamp, Gui de Bardolf, Roger de Saint Jean, & tous les au- 1265.

tres Barons eurent le même ſort que
1265. le Comte, excepté Jean Fitz-Jean, Nicolas de Seagrave, Henri de Haſtings, Guy de Montfort, Homfroy de Bohun, le Jeune, & ſept ou huit autres, qui furent faits priſonniers. Ainſi périt le Comte de Leiceſter, & avec lui une conſpiration qui auroit entiérement ruiné les loix & les libertés de l'Angleterre, ſi le ſuccès eût répondu à ſes deſſeins ambitieux. On écartela le corps du Comte de Leiceſter, comme celui d'un traître; mais les moines d'Evesham enterrèrent ceux des autres Barons qui furent trouvés ſur le champ de bataille. Cette victoire anéantit le parti des mécontens, & ne coûta au Prince que trois hommes de marque dont les noms ont été effacés par le tems, & que la négligence des écrivains ne nous a point tranſmis.

Cette importante victoire fut ſuivie de la délivrance du Roi des Romains & de pluſieurs autres priſonniers illuſtres qui avoient été renfermés par les Montfort depuis la fatale bataille de Lewes. La tour de Londres fut rendue par la veuve de Hugues d'Eſpenſer; mais Simon de Montfort garda toujours le château de Kenilworth,

après avoir rendu la liberté au Roi des Romains, dans la vue d'obtenir des conditions plus avantageuſes. 1265.

Le premier ſoin du Roi, en arrivant d'Evesham à Worceſter, fut de révoquer toutes les conceſſions & les autres écrits qu'il avoit ſignés à ſon préjudice ou à celui du Prince. Les habitans d'Héreford obtinrent leur pardon moyennant une amende conſidérable. Les places, qui avoient été remplies par le Comte de Leiceſter, furent déclarées vacantes & données à d'autres perſonnes.

Le Roi ſe rendit enſuite à Wincheſter où il convoqua un Parlement. Les biens des rebelles furent confiſqués au profit de la couronne, & on y réſolut d'aſſiéger & de détruire la ville de Londres qui avoit toujours été attachée aux mécontens. Les Londonois, inſtruits de cette réſolution, & n'ignorant pas qu'on les avoit en même-tems déclarés déchus de leurs priviléges, ſe ſoumirent à la merci du Roi, qui fit dépouiller la ville de ſes chaînes, de ſes barricades, de ſes portes, de ſes Magiſtrats & de ſes chartes, que les habitans furent obligés de racheter par des ſommes conſi-

dérables. Le Maire Fitz-Thomas fut
1265. mis en priſon avec pluſieurs de ſes aſſociés, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé leur liberté de la meilleure partie de leurs biens. On pourſuivit les Barons confédérés avec la plus grande rigueur; leurs effets furent ſaiſis, & eux-mêmes ſe virent chaſſés d'aſyle en aſyle, & réduits au déſeſpoir.

Le dernier Parlement n'avoit pas donné grande ſatisfaction à la nation, & les habitans des cinq ports furent tellement irrités de la ſévérité de Henri envers ceux de Londres, qu'ils équipèrent une flotte conſidérable avec laquelle ils prirent & brûlèrent la ville de Portsmouth, & exercèrent pluſieurs autres actes de piraterie très-préjudiciables au commerce & à la navigation du Royaume. Ces déprédations tranſportèrent le Roi de fureur : il réſolut de châtier leur inſolence, & envoya Edouard contre eux. Le Prince prit d'aſſaut la ville de Winchelſea, & fit pendre pluſieurs habitans des plus notables. Alors les autres ports ſe ſoumirent, en conſéquence de la promeſſe qu'on leur avoit faite de leur accorder une amniſtie générale, & de confirmer leurs priviléges. Dans le même-

tems

tems la garniſon du château de Douvres rendit cette place à des conditions honorables. 1265.

Simon de Montfort étoit toujours en poſſeſſion du château de Kenilworth, eſtimé alors la plus forte place de l'Europe. Le Roi des Romains ſollicitoit vivement le pardon de ce Seigneur; il aſsûroit qu'immédiatement après la bataille d'Evesham, la garniſon l'eût maſſacré, ſi Montfort ne l'avoit pas ſauvé aux dépens même de ſa vie, & mis en liberté ſans exiger de rançon; mais ſes ſollicitations demeurèrent ſans effet : Montfort fut proſcrit & déclaré traître à ſa patrie. Cette ſévérité le détermina à aſſembler les débris de l'armée de ſon père. Il s'empara enſuite de l'iſle d'Axholme dans le Comté de Lincoln, où il ſe fortifia, & fut bientôt joint par un nombre conſidérable des amis de ſon père. Edouard, jugeant qu'il y auroit de l'imprudence à laiſſer un corps d'ennemis prendre pied au milieu du royaume, marcha contre lui à la tête de ſes troupes, & trouva la place également fortifiée par l'art & par la nature. Cependant il pouſſa ſes attaques avec tant de vigueur, que les aſſiégés,

après une défenſe opiniâtre, furent
1265. obligés de ſe rendre ſur l'aſsûrance de la vie, & qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal : mais, à l'égard de leurs poſſeſſions, ils convinrent de ſe ſoumettre au jugement d'Edouard & du Roi des Romains. Le jeune Montfort obtint avec ſon pardon une rente annuelle de cinq cens marcs ſur l'Echiquier, à condition qu'il ſe retireroit du Royaume.

1266. Pendant que ces choſes ſe paſſoient, la Reine, qui avoit demeuré deux ans en France, arriva en Angleterre, accompagnée d'Ottoboni, Cardinal du titre de ſaint Adrien, & Légat du Pape. Ce Prélat étoit chargé de différentes bulles de Clément IV, qui confirmoient celles de ſon prédéceſſeur contre le Comte de Leiceſter & ſes partiſans ; les excommunioient morts ou vivans; mettoient leurs terres en interdit ; accordoient à Henri un dixiéme pour une année de tous les revenus du Clergé, & ordonnoient aux Evêques de Worceſter, Chicheſter, Wincheſter, & de Londres, de comparoître devant Sa Sainteté pour répondre ſur les crimes dont ils s'étoient rendus coupables, en ſoutenant

la révolte du Comte de Leiceſter, & mépriſant les cenſures dénoncées par le Pape contre cet archi-rebelle & ſes adhérens. L'Evêque de Worceſter, après s'être ſoumis à la pénitence, reçut l'abſolution, & mourut peu de tems après ; mais les trois autres furent envoyés à Rome pour ſubir la punition que le Pontife jugeroit à propos de leur impoſer. 1266.

Le château de Kenilworth tenoit toujours pour les rebelles, & la garniſon porta même l'inſolence juſqu'au point de couper les mains à un héraut d'armes du parti Royal, que l'on avoit envoyé pour ſommer le Commandant de rendre la place. Ce traitement barbare irrita tellement Henri, qu'il ordonna que toutes les forces du Royaume eûſſent à s'aſſembler à Oxford, pour réduire ce château. Toutes les troupes étant réunies, le Roi marcha à Northampton, où il apprit que quelques Barons rebelles avoient ſurpris & ſaccagé la ville de Lincoln. Cette nouvelle l'obligea de reſter quelque tems à Northampton, d'où il détacha le Prince Edouard avec un corps de troupes pour recouvrer Lincoln. Mais ce ſoulevement étoit plus conſidérable

que Henri ne l'imaginoit. Le Comte
1266. de Derby venoit de prendre les armes, & avoit été joint par Jean d'Ayville & Bernard Vake. Cet obſtacle arrêta le Roi dans les meſures qu'il avoit priſes pour réduire le château de Kenilworth. Tout ce qu'il put faire fut d'envoyer ſon fils, le Prince Edmond, avec un détachement pour s'oppoſer aux courſes de la garniſon, & de faire marcher en même-tems Henri, le fils du Roi des Romains, avec un autre corps de troupes dans les Comtés du nord-oueſt, qui étoient ravagés par le Comte de Derby & ſes aſſociés. Le Prince Henri eut le bonheur de ſurprendre les rebelles dans Cheſterfield, la veille de la Pentecôte. Après en avoir taillé en piéces la plus grande partie, il fit priſonnier le Comte de Derby; mais d'Ayville & Wake lui échappèrent.

Pendant que Henri faiſoit face à deux partis de rebelles, le Prince Edouard étoit employé contre un troiſiéme, le plus dangereux de tous, parce qu'il avoit à ſa tête l'intrépide Adam Gurdon. La ſévérité que le gouvernement avoit montrée depuis peu, étoit le principal motif du mé-

contentement de ce Seigneur, dont les terres avoiſinoient la ville de Winchester dans le Comté de Hamp. Il avoit dédaigné de ſoumettre ſa fortune aux caprices & à la volonté d'une Cour avide, & la grande réputation que ce brave guerrier s'étoit acquiſe ſous Montfort, le rendoit aux yeux du Prince Edouard un ſujet bien plus propre à donner de l'éclat à ſes armes, que mille ennemis confondus dans la foule. Il étoit même ſi jaloux de cette gloire, que, dans la crainte que le haſard ou ſes propres ſoldats ne la partageâſſent, il leur avoit ordonné, lorſqu'ils le verroient aux priſes avec Gurdon, de ne point s'en mêler. Celui-ci étoit campé avec une poignée de monde entre Alton & Farnham, & ne ſubſiſtoit avec ſa troupe que des contributions levées ſur les terres des Royaliſtes. Les approches de ſon camp, ou plutôt de ſa retraite, étoient obſcures, remplies de détours, couvertes de buiſſons, & impraticables à tous autres qu'à lui & à ſes gens. Edouard ſurveilla ſes mouvemens, & l'ayant atteint un jour qu'il rentroit dans ſon camp à la tête de ſon parti, il l'attaqua. Les rebelles & les Roya- 1266.

listes s'écartèrent respectueusement de
1266. leurs chefs. Adam étoit animé par l'honneur de mesurer ses armes avec l'héritier de son Souverain, & Edouard par la gloire de vaincre un aussi brave homme. Après un combat des plus vigoureux dans, lequel aucun des deux n'eut l'avantage, Edouard, par admiration pour tant de valeur, offrit à son antagoniste la vie, la fortune & la liberté en échange de son amitié. Gurdon accepta la proposition, rendit son épée à son Prince, & se comporta dans la suite avec la fidélité la plus inviolable.

Cependant le château de Kenilworth continuoit de braver les efforts de Henri, & l'isle d'Ely procuroit aux rebelles une retraite assûrée. La forteresse fut investie; mais les assiégés se défendirent avec tant de bravoure, & la place d'ailleurs étoit si bien pourvue de vivres, qu'il parut impossible de la réduire autrement que par la famine. Comme la plus grande partie de ces troubles venoit de ce qu'on avoit confisqué les biens des rebelles au profit des partisans du Roi, Henri convoqua un Parlement dans la ville de Kenilworth pour mitiger l'ordon-

nance qui avoit été rendue à ce ſujet, & il fut ſtatué, par une nouvelle loi appellée le *Dictum* de Kenilworth, que tous les biens confiſqués ſeroient reſtitués à leurs propriétaires originaires, ſauf une certaine déduction en faveur de Sa Majeſté, proportionnée à la nature de l'offenſe ou de la révolte du propriétaire. Henri de Haſtings fut condamné à payer une ſomme égale au revenu de ſept années de ſes biens, pour avoir eu la cruauté de couper les mains du héraut d'armes; & le Comte Derby, qui s'étoit révolté deux fois, eut l'alternative de ſept ans de priſon, ou d'une entiere ſoumiſſion à la clémence du Roi. Cette ordonnance fut publiée à Coventry, & devant la porte du château de Kenilworth; mais elle ne produiſit aucun effet. La garniſon continua à défendre la place avec une opiniâtreté ſurprenante, juſqu'à ce que les proviſions venant à manquer, & les ſoldats tombant malades, ils convinrent de ſe rendre dans quarante jours, s'ils ne recevoient du ſecours, à condition qu'on leur conſerveroit la vie, les membres, leurs chevaux & armures. Le Roi accepta la propoſition, on délivra des ôtages, & 1266.

1266. à l'expiration du terme, la garniſon évacua le château. Les ſoldats paroiſſoient autant de ſpectres, tant ils étoient épuiſés par la famine & la fatigue. La longueur du tems qu'ils avoient été renfermés, & les maladies avoient cauſé une ſi grande infection, que les ſoldats du Roi furent preſque ſuffoqués en prenant poſſeſſion du château. Ainſi finit ce ſiége, un des plus remarquables dont l'hiſtoire d'Angleterre faſſe mention. Henri confia la garde de cette fortereſſe à ſon plus jeune fils Edmond, qu'il avoit déja créé Comte de Lancaſter, & Grand-Maître d'Angleterre, & auquel il avoit donné tous les biens du dernier Comte de Leiceſter.

La réduction de Kenilworth, & l'eſpérance de ſoumettre les rebelles de l'iſle d'Ely, paroiſſoient avoir effacé de la mémoire du Roi le ſouvenir de tous les malheurs paſſés. Lorſque le Comte de Gloceſter avoit embraſſé le parti d'Edouard, ce Prince lui avoit juré d'employer tous ſes efforts pour rétablir les anciennes loix du Royaume, & chaſſer les étrangers du conſeil; mais il parut dans la ſuite plus occupé du ſoin de réduire les mécontens, que

de celui de remplir ſes promeſſes. Les prérogatives de la couronne s'étendoient déja au-delà des limites preſcrites par les loix, & on avoit ſujet de croire que le Roi, après avoir totalement réduit les rebelles, voudroit ſe rendre abſolu; malheur que le Comte de Glocester ſe crut obligé, par devoir envers ſa patrie, de prévenir. Dans cette vue, il demanda que les mécontens fûſſent mis en poſſeſſion de leurs biens, conformément au *Dictum* de Kenilworth; mais Henri ayant refuſé de lui accorder ſa demande, le Comte ſe retira dans ſes terres ſur la frontière du pays de Galles, fit un traité avec Llewellyn & quelques Seigneurs du canton, & envoya aux révoltés d'Ely une promeſſe de les ſecourir. La Cour prit ombrage de ſon abſence & de ſes préparatifs de guerre, & députa vers lui pour lui en demander raiſon. Le Comte de Glocester fit une réponſe également reſpectueuſe & ſoumiſe, mais qui laiſſoit appercevoir tout ſon mécontentement. Il écrivit même de ſa main qu'il ne porteroit jamais les armes contre le Roi ni contre ſon fils, excepté pour ſa propre défenſe. Il aſsûra en même tems 1266.

les députés, que les levées qu'il faiſoit, étoient deſtinées contre ſon ennemi Mortimer. Cette réponſe calma les ſoupçons du Roi & du Parlement, qui accorda un ſubſide pour continuer la guerre contre les mécontens. Le Légat en demanda un pareil pour Sa Sainteté, mais les Prélats rejettèrent cette propoſition avec dédain.

1266.

1267. Auſſitôt que le Parlement fut diſſous, Henri entra en campagne, & s'avança dans le Comté de Cambridge où il ſomma les rebelles d'Ely de ſe rendre : mais ils avoient trop de confiance en leur propre valeur, & ils comptoient trop ſur l'avantage de leur ſituation pour être effrayés de ſes menaces. L'opiniâtreté avec laquelle ils ſe défendirent dans les premieres attaques, abattit tellement ſon courage, qu'il réſolut d'attendre l'arrivée du Prince Edouard, alors engagé dans une expédition contre Jean de Veſcy, l'un des Barons du Nord, qui s'étoit emparé du château d'Alnewik, & que le Prince força de ſe rendre à diſcrétion.

Pendant que le Roi & ſon fils étoient ainſi occupés, le Comte de Gloceſter ſe mit en mouvement avec les troupes

qu'il avoit aſſemblées ſur ſes propres terres & dans la principauté de Galles, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva aux environs de Londres avant que l'on ſçût s'il agiſſoit en ami ou en ennemi. Les Magiſtrats nommés par le Roi étoient dans le doute ſur ſes deſſeins, & conſultèrent le Légat du Pape, que Henri avoit laiſſé en poſſeſſion de la Tour. Le Cardinal leur conſeilla de recevoir le Comte avec peu de ſuite, & celui-ci demeura quelques jours tranquille, ſans qu'on pût rien pénétrer de ſes intentions. Enfin Jean d'Ayville arriva avec un parti des rebelles du Nord, ſuivi d'un autre de ceux d'Ely, ſous les ordres de Robert Willoughby; alors les Magiſtrats, ne pouvant plus douter des deſſeins du Comte, firent lever le pont-levis, & mettre de fortes gardes aux portes pour leur ſûreté. Les choſes demeurèrent en cet état environ quinze jours, pendant leſquels le Comte attacha les habitans à ſon parti, ſe rendit maître des portes, & fit entrer dans la ville les troupes des mécontens. La populace élut auſſitôt de nouveaux Magiſtrats : on éleva des boulevards & des tourelles entre la 1267.

tour & la ville, & Gloceſter ſomma le
1267. Légat de rendre cette fortereſſe. Le Prélat ſe tint d'abord ſur la défenſive; mais, lorſqu'on lui eut coupé toute communication, & qu'il ne lui fut plus poſſible de recevoir de vivres, il excommunia en général tous ceux qui troubloient la paix publique, & jetta un interdit ſur les égliſes de Londres. On n'eut aucun égard à ces cenſures, & le Légat fut forcé de ſe rendre à diſcrétion. Quand le Comte de Gloceſter ſe vit maître de la tour, il ne cacha plus ſes deſſeins, & publia un manifeſte dans lequel il déclaroit qu'il n'avoit pris les armes que pour procurer des conditions équitables aux révoltés, & qu'il ne les quitteroit qu'après avoir obligé le Roi & le Prince Edouard de remplir leurs engagemens.

Henri, allarmé de ces procédés, envoya à ſon fils les ordres les plus preſſans de venir le joindre ſans délai. Cette réunion faite, les deux Princes s'avancèrent juſqu'à Stratford à trois milles de Londres, & y prirent poſte. Le Comte de Gloceſter vit alors combien il s'étoit mépris en ſe flattant que toute la nation viendroit ſe ranger ſous

ſon étendard ; mais, au lieu de ſe joindre à lui, ils ſe rendirent tous dans l'armée du Roi. Le Comte réſolut en conſéquence de ſe tirer par un traité de paix du mauvais pas où il s'étoit engagé. On entama une négociation de part & d'autre par la médiation du Roi des Romains & de Philippe Baſſet, & on pardonna au Comte de Gloceſter d'avoir pris les armes contre ſon Souverain. Il obtint la même faveur pour Jean d'Ayville & Nicolas Seagrave, & détermina même le Roi à étendre ſa clémence ſur la ville de Londres. Il ne reſtoit plus à effectuer qu'une réconciliation ſincère entre le Prince Edouard & le Comte de Gloceſter : ce fut encore l'ouvrage du Roi des Romains dans une aſſemblée générale de la principale nobleſſe, qui ſe tint à Vindſor. 1267.

Le régne de Henri commença enfin à jouir d'un calme qui promettoit de ſe répandre ſur les dernieres années de ſa vie. Il eſt vrai qu'un corps de rebelles obſtinés ſubſiſtoit toujours dans l'Iſle d'Ely, ſous les ordres de Henri de Haſtings ; mais ces troubles furent bientôt appaiſés, ſans beaucoup de perte, par la valeur & l'intrépidité

du Prince Edouard, qui s'attira un
1367. honneur immortel, en arrachant ſon père d'une honteuſe captivité, & en délivrant ſon pays des ſuites redoutables d'une guerre civile. Les habitans de l'Angleterre jouiſſoient depuis longtems des avantages du commerce, alors preſque inconnu au reſte de l'Europe. C'eſt dans cette ſource que la nation puiſoit ſans ceſſe, & qu'elle renouvelloit ſes tréſors, malgré les exactions énormes du Pape & du gouvernement. C'eſt elle qui, au milieu d'une adminiſtration orageuſe, d'un peuple déſuni & d'un ſol ravagé, avoit fourni aux dépenſes nationales, & enfin c'eſt cet eſprit admirable d'induſtrie, préférable aux mines du Mexique & du Perou, qui engagea les Anglois à faire fleurir de nouveau le commerce pour réparer les maux cauſés par les troubles inteſtins.

Cependant il reſtoit encore à ſubjuguer les Gallois, devenus, par les diviſions des Anglois, leurs plus puiſſans ennemis. Ces anciens Bretons avoient été gouvernés par une longue ſuite de Princes habiles, & qui avoient ſçu tirer tant d'avantages des diſſenſions de l'Angleterre, que Henri avoit

tout lieu de craindre qu'ils ne ſe rendiſſent entiérement indépendants. 1267.
Llewellyn étoit toujours en armes ; mais ſi d'un côté ſes troupes égaloient peut-être les Anglois en force & en courage, de l'autre ſes peuples ne s'étoient pas encore dépouillés de leurs coutumes celtiques, & il s'en falloit bien qu'ils euſſent fait autant de progrès que leurs voiſins dans les arts & les manufactures, ces fruits de l'induſtrie humaine, qui ſeuls peuvent ſoutenir la dignité & l'importance d'une nation. Ils regardoient comme une eſpéce de ſacrilége d'employer d'autres armes que celles dont leurs ancêtres avoient fait uſage ; quoique l'expérience eut dû les convaincre que leurs fléches & leurs javelots ne pouvoient pas entrer en paralelle avec l'armure des Anglois.

Le Comte de Gloceſter venoit de joindre l'armée Royale, & Henri s'étoit mis auſſitôt en marche pour châtier Llevellyn, qui avoit toujours fourni des ſecours aux revoltés. Mais ce Prince, hors d'état de réſiſter à une armée auſſi formidable, fit des ouvertures de paix : elle fut conclue par la médiation du Légat, ſous les conditions que les

terres conquiſes ſeroient reſtituées de
1267. part & d'autre ; que les marches Galloiſes ſeroient rétablies dans leur premier état ; que Llewellyn & ſes héritiers porteroient le titre de Princes de Galles, & qu'en cette qualité ils recevroient la foi & hommage de tous les Barons Gallois ; mais que lui & ſes ſucceſſeurs tiendroient leur principauté de la couronne d'Angleterre par un ſemblable hommage ; & que Llewellyn payeroit vingt-cinq mille marcs au Roi pour cette conceſſion.

1268. L'Angleterre commençoit à peine à goûter les douceurs de la paix, qu'une frénéſie étrangère ſuccéda aux guerres civiles qui venoient de déſoler le Royaume. On convoqua un Parlement à Northampton, où le Légat Ottoboni déclara que le Pape avoit deſſein de publier une croiſade dans toute la chrétienté, & qu'il exhortoit les Anglois à le ſecourir dans une expédition entrepriſe pour la gloire de Dieu & l'avantage de l'Egliſe. Ce diſcours produiſit l'effet que le Légat en attendoit. Le Prince Edouard & ſon couſin Henri reçurent la croix des mains du Miniſtre Italien. Les Comtes de Glocester, de Warrenne, de Warwick &

de Pembroke ſuivirent leur exemple, de même que cent vingt Chevaliers & un nombre infini de perſonnes d'un rang inférieur, que la guerre entre le Roi & les Barons avoit endurcis aux travaux militaires. On leva une taille ſur toutes les villes, bourgs & villages du domaine, pour remplir les coffres du Roi qui étoient épuiſés, & pour aſſurer la tranquillité de l'Etat. Henri tint un Parlement à Marlborough, dans lequel on dreſſa un corps de loix qui fut confirmé par l'aſſemblée, & auquel on donna le nom de ſtatut de Marlebridge. 1268.

Charles, Comte d'Anjou, avoit depuis peu défait & mis à mort le jeune Conradin, ce qui l'avoit rendu paiſible poſſeſſeur du trône de Sicile; &, comme le Roi de Tunis avoit payé un tribut annuel à l'Empereur Frédéric II, Charles prétendit qu'il devoit jouir du même droit comme Souverain des deux Siciles. En conſéquence, il fit demander ce tribut, qui lui fut refuſé avec mépris par le Prince Mahométan. Charles eut recours à ſon frère Louis, & lui perſuada de porter la guerre dans les Etats du Maure, lui faiſant entendre qu'une expédition 1269.

contre les Sarrasins de Barbarie seroit
1269. aussi agréable à Dieu qu'une nouvelle croisade contre ceux de la Palestine, où il avoit échoué jusqu'alors. Louis, dont le zèle emporté étoit à l'épreuve de tous les malheurs, & faisoit céder toute considération de politique & de prudence, consentit à joindre ses troupes à celles de son frère pour faire une descente sur les côtes d'Afrique, & marqua un ardent desir d'engager le Prince Edouard dans la même entreprise. Il l'invita à venir à sa Cour, où il lui communiqua son projet, & s'assûra de l'association du Prince en lui prêtant une somme de trente mille marcs. Ils disposèrent ensuite toutes choses pour leur entreprise, & convinrent de partir dans le mois d'Août de l'année suivante.

Dans ces circonstances, Henri fit célébrer le mariage d'Edmond son second fils avec Aveline, fille du dernier Comte d'Albemarle, regardée comme la plus riche héritière du Royaume. Vers le même tems, le Roi des Romains, qui venoit d'épouser Béatrix de Falquemort, niéce de Conrad, Archevêque de Cologne, Princesse célèbre par sa beauté, la présenta

au Roi. Peu de tems après, Henri fit transférer dans une magnifique châſſe les reliques d'Edouard le confeſſeur, dans l'égliſe de l'abbaye de Weſtminſter, qu'il avoit fait réédifier. 1269.

L'eſprit du Prince Edouard étoit occupé par des conſidérations d'une nature bien différente. Il donnoit tous ſes ſoins aux préparatifs de ſon départ. Le Parlement étoit aſſemblé pour prendre des meſures relatives au ſecours que demandoient les Chrétiens de la Paleſtine. On leva le vingtiéme de tout le mobilier des laïcs, le dixiéme des revenus eccléſiaſtiques, & l'on appliqua au même objet toutes les dettes des Juifs, excepté celles qui étoient au profit des Chrétiens. Le Comte de Gloceſter, qui ſoupçonnoit que la réconciliation d'Edouard avec lui n'étoit pas ſincère, refuſa de prendre ſéance au Parlement, & ne parut pas fort empreſſé à accomplir ſon vœu de pélerinage. Edouard, craignant de ſon côté de laiſſer derriere lui un homme dont la puiſſance & l'ambition pouvoient exciter de nouveaux troubles en ſon abſence, inſiſta pour qu'il l'accompagnât en Paleſtine ; mais le Comte refuſa abſolument de ſe ſoumettre à

aucune reſtriction quant au tems & à
1269. la maniere d'accomplir ſon vœu.

1270. Cette diſpute auroit pu avoir les ſuites les plus fâcheuſes, ſi le Roi des Romains n'eût employé ſa médiation. Les deux partis ſe ſoumirent à ſon arbitrage, & il fut décidé que le Comte accompagneroit Edouard à la Terre-Sainte, à moins qu'il n'en fût empêché par maladie ou par quelqu'autre raiſon indiſpenſable; qu'il recevroit huit mille marcs, & qu'on lui frêteroit un vaiſſeau pour ſon paſſage, pourvu qu'à ſon arrivée en Paleſtine il joignît le Prince avec ſa ſuite; mais que s'il préféroit d'agir pour lui-même, la ſomme ſeroit réduite à deux mille marcs, & qu'il donneroit caution qu'elle ſeroit appliquée aux frais de la croiſade. Il s'obligea auſſi, ſous peine de payer vingt mille marcs, de ne cauſer aucun trouble en Angleterre, dans le cas où il ne pourroit accomplir ſon vœu, & convint de mettre ſes châteaux de Tunbridge & de Henly entre les mains du Roi des Romains pour ſûreté de ſa parole, juſqu'à ce qu'on eût des nouvelles de ſon arrivée à la Terre-Sainte, après quoi on remettroit les places à ſes Commiſſaires.

Enſuite Henri, de concert avec le Prince Edouard, s'occupa des moyens de laiſſer la nation tellement ſatisfaite des intentions de la Cour, qu'elle n'eût à appréhender aucune atteinte à ſes libertés & priviléges. Le Clergé contribua ſurtout à ce but déſirable. Les Evêques de Wincheſter, Worceſter & Héreford, ordonnèrent que la bulle qu'ils avoient obtenue du Pape Honorius, pour confirmer la grande charte & celle des forêts, fût lue ſolemnellement dans l'égliſe de Saint Paul. En même tems ils prononcèrent une ſentence d'excommunication contre tous ceux qui oſeroient enfreindre ces inſtitutions ſacrées de la liberté Angloiſe. On vint auſſi à bout d'appaiſer l'animoſité qui régnoit entre quelques-uns des grands Barons. Le Comte de Surry, qui avoit inſulté Lord Zouche & ſon fils, fut obligé de demander pardon à la famille de ce Seigneur. Pour mettre la derniere main à la tranquillité générale, le Prince Edouard détermina ſon père à accorder aux citoyens de Londres une nouvelle charte, qui confirmoit tous leurs anciens droits & priviléges. Par cette marque inattendue de bonté, il ſe concilia entié- 1270.

rement l'affection des Londonois, qui
1270. lui firent préſent de cinq mille marcs d'argent, pour lui témoigner leur reconnoiſſance.

La nation jouiſſant alors d'une paix profonde, on aſſembla un Parlement à Wincheſter, où le Roi, qui avoit auſſi pris la croix, la remit au Prince Edouard, parce que ſon âge, ſes infirmités & la tranquillité publique ne lui permettoient pas d'entreprendre un auſſi long voyage : en même-tems il aſſigna au Prince le produit entier du ſubſide levé pour cette expédition. Le Roi des Romains fut chargé de la garde du fils de ce Prince, & celle de ſes terres fut confiée à Gautier Giffard, Archvêque d'York, Philippe Baſſet, Royer de Mortimer, & à Robert Wallerand. Après avoir pourvu à tout ce que la prudence exigeoit, Edouard prit congé de ſon père & de ſon oncle,, & paſſa en France avec la Princeſſe ſa femme, ſon couſin Henri, Guillaume de Valence, Thomas de Clare, Roger de Cliſford, & pluſieurs autres Seigneurs. Louis avoit pris terre à Tunis avec une armée de ſoixante mille hommes, & s'étoit emparé du château de Carthage ; mais il

différa ſes opérations contre la capitale juſqu'à l'arrivée de ſon frère Charles, Roi de Sicile ; cependant il ne vécut pas aſſez long-tems pour le recevoir dans ce pays, car il fut attaqué d'une dyſſenterie épidémique, qui avoit déja détruit une grande partie de ſes troupes, & il mourut entre les bras de ſon fils Philippe le Hardi, qui lui ſuccéda ſur le trône de France. Charles débarqua le lendemain de ſa mort, & défit les Tuniſiens en pluſieurs rencontres, ce qui força leur Roi de ſe ſoumettre à toutes les conditions qu'on jugea à propos de leur impoſer. 1270.

Edouard, informé de la mort du Roi de France, vouloit paſſer directement en Paleſtine ſuivant ſon premier projet ; mais, preſſé par Philippe de le joindre en Afrique, il fit voile pour Tunis, & n'arriva qu'après la ſignature du traité. Cette guerre étant terminée, & la ſaiſon fort avancée, il réſolut de paſſer l'hiver en Sicile, & envoya ſon couſin Henri pour prendre ſoin de la Gaſcogne en ſon abſence ; mais ce Seigneur n'arriva pas juſqu'à cette province. Il fut aſſaſſiné à Rome dans l'égliſe des Franciſcains, par Si-

mon & Guy de Montfort, fils du der-
1270. nier Comte de Leiceſter.

Henri avançoit en âge, & ſentoit accroître ſes infirmités ; mais ſes affaires étoient dans la ſituation la plus paiſible. Ce Monarque ne s'occupoit plus que des moyens de ſe dédommager par le repos ſur la fin de ſes jours des troubles qu'il avoit eſſuyés dans le cours de ſa vie. Cependant il s'éleva à Norwich une querelle entre les habitans & les moines au ſujet de leurs priviléges. Le peuple attaqua le monaſtère, mit le feu aux portes, brûla l'égliſe paroiſſiale qui en étoit voiſine, avec l'aumônerie, le prieuré, le réfectoire, le dortoir & tous les bâtimens qui entouroient la cour extérieure : enſuite ils forcèrent le couvent, maſſacrèrent pluſieurs moines dans le cloître, inſultèrent & empriſonnèrent les autres, emportèrent les vaſes ſacrés, le tréſor de l'égliſe, les vêtemens, les livres, & en un mot tous les effets qui avoient échappé aux flammes.

1271. Le Roi convoqua un Parlement à Saint-Edmondsbury pour procéder à la punition des auteurs de ces violences, qui étoient déja excommuniés par l'Evêque

l'Evêque de Norwich ; &, en conſéquence des délibérations de l'aſſemblée, on priva cette ville de ſes libertés. On fit auſſi une enquête, & les plus coupables ſubirent les châtimens les plus rigoureux. 1272.

Environ dans le même tems mourut Richard, Roi des Romains, qui a joué un ſi grand rôle dans l'hiſtoire de ce régne. Il paroît qu'il ne donna dans aucun excès, & que ſes vertus ſurpaſſèrent de beaucoup ſes défauts. La ſagacité ſuppléoit en lui au génie. On ne peut trop louer ſon économie qui le rendit un des plus riches Princes de l'Europe. On dit qu'il fut tellement frappé de la mort précipitée de ſon fils Henri, que, depuis cette perte, il ne put jamais recouvrer ſa ſanté ni ſes eſprits. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Edmond, comme Comte de Cornouailles, qui épouſa Marguerite, ſœur du Comte de Gloceſter. Par ce mariage, Edmond ajoûta encore à la grandeur & au crédit de ſa famille, & le bon état dans lequel ſon père lui laiſſa ſes terres & ſes châteaux, le rendit le plus puiſſant ſujet de l'Angleterre.

Henri fut extrêmement ſenſible à

la mort de ſon frère Richard, qui,
1272. dans toutes les circonſtances, l'avoit aidé de ſes conſeils, & ſoutenu par ſon crédit. Le chagrin que lui cauſa cette perte, affoiblit de jour en jour ſa ſanté chancelante; ce qui le détermina à ſe faire tranſporter à petites journées à Weſtminſter, où il fit venir le Comte de Gloceſter, & lui fit jurer de maintenir la paix du Royaume, & de ſoutenir de tout ſon pouvoir les intérêts de ſon fils Edouard. Après avoir dit adieu aux principaux Seigneurs de ſa Cour, ce monarque expira le 20 Novembre, après un régne de cinquante-ſix ans & vingt jours. Son corps fut porté à l'abbaye de l'égliſe de Weſtminſter, & enterré devant le maître-autel près de la châſſe d'Edouard le confeſſeur.

Henri étoit de moyenne taille, d'un tempérament robuſte, & avoit le viſage un peu défiguré par le défaut de ſa paupière gauche qui lui couvroit preſque tout l'œil. Il fut un Prince ſans talens, irréſolu, inconſtant, capricieux, arrogant dans la proſpérité, & abject dans l'adverſité. La ſoif du pouvoir deſpotique fut la ſource de ſes vices, & il ne dut ſes vertus qu'à la

crainte de ſe voir puni. On attribue bien plus à ſa mauvaiſe volonté, qu'à la foibleſſe de ſes lumières, ſa partialité pour les étrangers. Il étoit perſuadé qu'ils pouvoient beaucoup mieux que ſes ſujets, ſervir à ſes deſſeins tyranniques. Auſſi achetа-t-il leur ſoutien au prix même de ſon indépendance. Cependant on loue ce Monarque pour ſa continence & pour ſon éloignement de la cruauté. Il fut d'ailleurs bon père & bon mari. 1272.

1272.

# EDOUARD I.

## *Surnommé* LONGUES-JAMBES.

EDOUARD, après avoir passé l'hiver en Sicile, s'embarqua pour la Terre-Sainte, au commencement du printems, & arriva à Acre dans le tems que les Sarrasins se préparoient à en faire le siége. Les infidéles, épouvantés par le souvenir des actions du grand Richard, & par l'arrivée d'un Prince de son sang, qui avoit déja donné des preuves d'héroïsme & de valeur, non-seulement retirèrent leurs troupes des fauxbourgs dont elles s'étoient emparées, mais laissèrent même à Edouard la liberté de faire rafraîchir ses soldats, accablés des fatigues du voyage. La haute réputation que ce Prince s'étoit acquise, attira bientôt du monde dans son armée. Aussi-tôt il marcha à Nazareth, distante d'Acre d'environ dix lieues. Il se rendit aisément maître de cette place; mais, à son retour, il fut attaqué dans un défilé par un corps

conſidérable de Sarraſins qu'il mit en déroute. Il s'avança enſuite vers Cackow où l'armée entiere des ennemis étoit campée. Sa marche fut conduite avec tant de ſecret & de diligence, qu'il tomba ſur eux avant le jour, leur tua environ mille hommes, mit le reſte en fuite, & fit un butin conſidérable. Vers le commencement du mois d'Août, il remporta une autre victoire à Saint George, après quoi il retourna encore une fois à Acre. Mais comme ces avantages ne ſuffiſoient pas à la valeur & à l'activité d'Edouard, il écrivit au Roi de Chypre, à qui celui de Jéruſalem avoit déja demandé du ſecours, mais inutilement, de lui envoyer un renfort de troupes. Les Cypriots accordèrent au deſcendant de Richard ce qu'ils avoient refuſé au ſucceſſeur de Godefroi; ils lui envoyèrent un renfort conſidérable, en lui faiſant dire qu'ils ſe croyoient obligés d'obéir à un Prince dont les ancêtres avoient été leurs maîtres. 1272.

Les Sarraſins voyant les ſuccès d'Edouard avec une poignée de monde, commencèrent à redouter les ſuites de ſa valeur, quand il ſe trouveroit à la tête d'une puiſſante armée. Les

principaux d'entr'eux formèrent en
1272. conſéquence l'exécrable projet de ſe défaire de ce Prince par trahiſon. Un fanatique, élevé ſous les yeux du vieux de la montagne, fut celui auquel ils s'adreſſèrent pour l'exécution de leur deſſein, & ce ſcélérat entreprit d'aſſaſſiner le Roi d'Angleterre. Il ſe munit de pluſieurs lettres du Gouverneur de Joppé, ſous prétexte d'entamer une négociation, & elles lui ſervirent à être admis auprès d'Edouard. Le Monarque eut différens entretiens avec lui en langue Françoiſe, que cet infidéle entendoit. Après s'être ainſi procuré la facilité d'entrer & de ſortir librement, il s'introduiſit dans l'appartement du Prince le Vendredi de la ſemaine de la Pentecôte, &, comme il faiſoit une chaleur exceſſive, il le trouva aſſis ſur ſon lit, ayant la poitrine découverte. Ce ſcélérat ſe voyant ſeul dans la chambre, jugea qu'il ne trouveroit jamais une occaſion plus favorable pour exécuter ſon projet, & tira de ſon ſein une dague dont il voulut percer le Prince. Edouard, en faiſant des efforts pour parer le coup, reçut une bleſſure profonde au bras, &, comme il voyoit que ce miſéra-

ble ſe préparoit à le frapper une ſeconde fois, il lui donna un coup ſi violent dans la poitrine, qu'il l'étendit ſur le plancher, lui arracha le poignard de la main, & le lui plongea dans le cœur. Les valets de chambre du Roi accoururent au bruit, & l'un d'entr'eux, tranſporté de fureur & de crainte, ſe ſaiſit d'un eſcabeau dont il donna un ſi grand coup ſur la tête de l'aſſaſſin, qu'il lui fit ſauter la cervelle. La bleſſure d'Edouard étoit d'autant plus dangereuſe qu'elle avoit été faite avec une dague empoiſonnée. On apperçut bientôt quelques marques de gangréne dans les chairs. Le Prince fit ſon teſtament, & ſe réſigna à la mort; mais, par l'habileté d'un chirurgien Anglois, les parties mortifiées ſe ſcarifièrent, & la plaie fut entiérement guérie en quinze jours. 1272.

Le Soudan d'Egypte envoya le complimenter ſur ſon rétabliſſement, & déclarer de la maniere la plus ſolemnelle qu'il n'avoit eu aucune connoiſſance de cet attentat. En même tems il lui fit propoſer des termes d'accommodement que la prudence ne permit pas à Edouard de rejetter, vu le

petit nombre de ſes troupes, la vaſte
1272. puiſſance de l'ennemi, & les lettres de ſon père qui le preſſoit de revenir. Il reçut honorablement les Ambaſſadeurs du Soudan, les aſsûra qu'il n'avoit aucun ſoupçon contre leur maître, & conclut une trêve avec lui pour dix ans, dix ſemaines & dix jours, afin que les Chrétiens d'occident euſſent tout le loiſir de retourner dans leurs pays reſpectifs. Après la ratification de ce traité, Edouard partit d'Acre au mois d'Août, & arriva en Septembre à Trapani en Sicile, où il reçut la nouvelle de la mort de ſon père & de celle de ſon fils. Il ſupporta la derniere avec réſignation; mais il parut extrêmement affligé de la perte de ſon père. Charles d'Anjou, en s'efforçant de le conſoler, ne put s'empêcher de marquer ſa ſurpriſe de ce qu'il étoit ſi indifférent ſur la mort de ſon fils, & ſi affecté de celle de ſon père, qui lui laiſſoit un Royaume floriſſant, & qui, par le droit de nature, avoit dû ceſſer de vivre; mais Edouard lui répondit avec une piété peu commune, que la perte d'un fils pouvoit aiſément être réparée, au lieu que celle d'un père étoit irréparable.

Cependant Edouard ſe rendit à Rome, ſur l'invitation de Grégoire X, qui l'avoit accompagné en Paleſtine, d'où il avoit été rappellé pour remplir la chaire de Saint Pierre. Ce Pontife lui accorda trois dixiémes de tous les revenus eccléſiaſtiques en Angleterre, pour le dédommager des frais de ſon expédition. Il fut reçu dans toute l'Italie avec acclamations, & on lui rendit les plus grands honneurs. Un nombre conſidérable de Prélats & de Seigneurs Anglois vinrent au-devant de lui ſur les frontieres de Savoie ; mais la Reine ſe ſépara de lui à Lyon, & prit la route de Gaſcogne où elle accoucha bientôt après d'un fils qui fut nommé Alphonſe. La réputation d'Edouard excita l'envie & la jalouſie du Comte de Châlons, qui, à l'arrivée du Monarque Anglois dans cette ville, propoſa un tournois, & lui fit même un défi de Chevalerie. Edouard l'accepta, tint le champ avec ſes Chevaliers contre tous ceux qui entrèrent en lice, & remporta l'honneur de cette journée ; mais le Comte, furieux de cet avantage, changea la fête en un combat réel. Les Anglois furent encore victorieux, & entrèrent en triomphe dans la ville de Châlons. 1273.

Edouard passa ensuite en Gascogne,
1274. &, après avoir conclu avec Marguerite, Comtesse de Flandre, un traité qui donnoit la liberté du commerce avec cette province, il se disposa à partir pour l'Angleterre. Il s'embarqua à Boulogne, & mit pied à terre dans ses Etats le 25 de Juillet. Il fut couronné à Westminster le 19 d'Août par Robert de Kilwarby, Archevêque de Cantorbery, en présence d'un concours prodigieux de Prélats, de la noblesse & du peuple. Edmond, Comte de Lancaster, frère d'Edouard, fit les fonctions de Grand-Maître d'Angleterre le jour de la cérémonie, & le lendemain renonça à tout droit héréditaire pour cette charge.

1275. Vers la fin du dernier régne, les Juifs avoient obtenu, en gagnant le conseil du Roi, la jouissance des priviléges accordés aux Chrétiens : ils achetoient des maisons, des terres & des fiefs ; étoient reçus jurés ; jouissoient du droit de saisine & de tutelle des héritiers Chrétiens, ainsi que de celui de présenter aux bénéfices. Cette condescendance excita les clameurs du clergé, & devint odieuse à toute la nation. Le Roi lui-même fut choqué

de la complaiſance ſcandaleuſe que ſon père avoit montrée dans cette occaſion. 1275.
On fit donc une loi dans le Parlement aſſemblé alors à Weſtminſter, pour rendre tous les Juifs incapables de poſſéder aucun fief de quelque nature qu'il fût, & pour leur défendre, ſous les peines les plus ſévères, de prêter à uſure aux Chrétiens. On fit encore dans ce Parlement pluſieurs autres réglemens de la plus grande importance, & c'eſt à juſte titre que la ſageſſe d'Edouard dans la rédaction des loix du Royaume, lui mérita le ſurnom de *Juſtinien Anglois.*

Il ſubſiſtoit toujours un mécontentement parmi la nobleſſe & les francs-tenanciers, qui avoient été engagés dans les derniers troubles, & aſſujettis au ſtatut nommé le Dictum de Kenilworth. Edouard s'informa du ſujet de leurs plaintes, &, trouvant que la plûpart des diſputes avoient roulé ſur l'incertitude du tems pendant lequel on pouvoit réclamer le bénéfice de cette loi, il exempta de l'imputation de rebellion tous ceux qui n'avoient pas paru en armes depuis le mois d'Avril, que ſon père avoit marché contre Northampton, juſqu'au 16 Septembre

de l'année ſuivante où la paix avoit été
1275. publiée à Wincheſter.

Dès que le Parlement fut diſſous, Edouard réſolut de marcher contre Llewellyn, Prince des Gallois ſeptentrionaux, qui avoit refuſé de rendre hommage pour ſes Etats, & qui paroiſſoit déterminé à ſecouer ſa dépendance de la couronne d'Angleterre. A la mort de Henri, il avoit été ſommé de prêter ſerment de fidélité au Monarque abſent; mais il n'avoit eu aucun égard à cette ſommation. Quand Edouard arriva, il fut de nouveau requis de lui rendre hommage, & de venir aſſiſter au couronnement : au lieu d'obéir à cet ordre, il demanda ſatisfaction de quelques hoſtilités qu'il prétendit que les Anglois avoient exercées ſur ſes frontières contre les articles du dernier traité. Le Roi, pour lui ôter tout prétexte de différer ſa ſoumiſſion, nomma des commiſſaires à l'effet d'examiner & de régler tous les ſujets de diſputes. Enſuite il le fit ſommer encore une fois de comparoître pour rendre hommage; mais le Gallois perſiſta dans ſon refus. Edouard, irrité de ſon opiniâtreté, réſolut d'employer la force pour l'amener à la ſoumiſſion;

mais, pendant qu'il étoit occupé à ordonner les préparatifs, Eleonor de Montfort, fille du dernier Comte de Leiceſter, fiancée à Llewellyn, fut priſe dans ſon paſſage du continent au pays des Galles, près des iſles de Scilly, par un corſaire de Briſtol, & miſe entre les mains des Officiers du Roi. La Reine ſe chargea de la jeune Princeſſe, & on enferma dans la priſon eccléſiaſtique Amaury, frère d'Eléonor, qui avoit été pris avec ſa ſœur. Llewellyn écrivit à Edouard pour lui redemander ſa future épouſe, & pour annoncer en même tems qu'il rendroit hommage dans la ville de Montgommery, pourvû qu'il fût muni d'un ſauf-conduit ſigné des premiers Seigneurs du Royaume, avec une aſsûrance que le Roi confirmeroit les articles du dernier traité de paix, & qu'il réformeroit ceux qui étoient défectueux. L'inſolence du Gallois excita l'indignation du Parlement au point qu'ils accordèrent un ſubſide pour mettre le Roi en état de le réduire par la force des armes. En même tems la Cour du Roi prononça contre lui une ſentence par laquelle il étoit déclaré rebelle. Les vaſſaux militaires de la couronne ſu- 1275.

rent ſommés de joindre le Roi à Worceſter vers le milieu de l'été ſuivant ;
1275. on donna les ordres néceſſaires pour la garde des frontières ; on garnit les forteresſes d'hommes & de vivres, & il y eut défenſe à tout ſujet Anglois d'entretenir aucune correſpondance avec Llewellyn ou ſes adhérens.

1277. Au printems ſuivant, Roger de Mortimer fut nommé Général de toutes les troupes des Comtés d'Héreford, de Salop & des marches adjacentes. On donna pouvoir à Guillaume de Beauchamp, Comte de Warwick, & à Pagen de Chaworth, qui commandoient dans le Comté de Cheſter, d'accorder une amniſtie à tous ceux des partiſans de Llewellyn qui voudroient ſe ſoumettre & rendre hommage au Roi d'Angleterre. Reſe-ap-Meredith, Seigneur de Dynevour, profita de ce pardon & fit ſon hommage, à condition qu'il tiendroit à l'avenir ſes terres immédiatement de la couronne. Son exemple fut ſuivi de tous les Seigneurs des Gallois méridionaux, & le château de Statywy fut livré à Chaworth, qui en fit conſtruire un autre à Aberyſtwyth pour la défenſe du pays. Le Roi réſolut de faire la

conquête totale du pays de Galles; &, pour que l'adminiſtration de la juſtice ne ſouffrît point de ſon abſence, il fit transférer ſes Cours à Shrewsbury. 1277. Vers le milieu de l'été, il entra dans le pays de Galles du côté de Cheſter, à la tête d'une armée nombreuſe. Ce Monarque, perſuadé que Llewellyn ſe fioit entiérement à ſes bois & à ſes marais inacceſſibles, ordonna d'ouvrir une large route dans une grande étendue de bois, depuis les frontières juſqu'au Comté de Caernarvon, pour que ſon armée pût aiſément pénétrer dans l'intérieur du pays. En même tems il fit réparer les châteaux de Flint & de Ruthland, toujours en avançant dans le pays, & il marcha vers les montagnes de Snowdon où l'ennemi s'étoit retiré. Les Gallois euſſent peut-être pû ſe maintenir dans cette retraite contre tous les efforts d'Edouard, s'ils n'avoient pas eu à lutter contre la famine, ennemi bien plus redoutable encore. La flotte Angloiſe, qui venoit de réduire l'iſle d'Angleſey, croiſoit le long des côtes, & leur coupoit de toute part toute eſpéce de communication pour les vivres. Ainſi réduit à l'extrémité, Llewellyn fut obligé de demander la

paix, & de ſe ſoumettre à toutes les
1277. conditions qu'il plut à Edouard de lui impoſer. Le traité fut conclu à Aberconway, aux conditions ſuivantes : Que Llewellyn payeroit cinquante mille livres ſterling, par forme de ſatisfaction pour les dommages qu'il avoit cauſés ; Qu'il renonceroit pour toujouts à tout le pays ſitué depuis le Comté de Cheſter juſqu'à la riviere de Conway, & qu'il ne conſerveroit l'iſle d'Angleſey que comme un don d'Edouard, pour lequel il payeroit annuellement une ſomme de mille marcs ; Que toute la nobleſſe Galloiſe prêteroit ſerment de fidélité au Roi d'Angleterre, excepté quatre Barons de Snowdon qui continueroient à relever de Llewellyn ; Qu'il remettroit en liberté tous les Barons qu'il tenoit en priſon, & qu'il rendroit juſtice à ſon frère, qui s'étoit retiré à la Cour d'Angleterre pour ſe mettre à couvert de ſa tyrannie ; Que Llewellyn, ſon conſeil, & vingt perſonnes de chaque *Cantred*, * jureroient tous les ans l'accompliſſement de ces articles ; Que dix des principaux Seigneurs ſeroient

* Canton Gallois, compoſé de 100 villages.

donnés en ôtages ; Et que Llewellyn en perſonne rendroit hommage à Edouard d'abord à Ruthland, & enſuite à Londres. 1277.

Tels ſont les articles que la néceſſité obligea le Prince Gallois d'accepter. Edouard, perſuadé qu'ils étoient trop ſévères, remit non-ſeulement le payement des cinquante mille livres, & congédia les ôtages, mais encore rendit à Llewellyn Eléonor de Montfort, & fit lui-même tous les frais du mariage, qui fut célébré avec la plus grande magnificence. De l'autre côté Llewellyn fit ſortir de priſon ſes deux frères Owen & Roderic, & ſe réconcilia avec ſon frère David. Celui-ci étoit en grande faveur à la Cour d'Angleterre, où il reçut l'armure de Chevalier des mains d'Edouard, & fut marié à la fille du dernier Comte de Derby, à qui le Roi donna pour dot le château de Denbigh, & mille livres ſterling par an. 1278.

Comme il paroiſſoit évidemment par les conditions du dernier traité, qu'Edouard étoit déterminé à annexer la ſouveraineté du pays de Galles à la couronne d'Angleterre après le décès de Llewellyn, il n'eſt pas étonnant

que ce Prince & ſon peuple montrâſ-
1278. ſent beaucoup d'inquiétude. Entr'autres traditions les Gallois avoient conſervé l'idée que le célèbre Arthur vivoit encore, & comme cette viſion pouvoit devenir fatale dans cette conjoncture, Edouard & Eléonor entreprirent de faire un voyage à Glaſtenbury où ce Prince étoit inhumé. Edouard, ſous prétexte de rendre honneur à ce fameux héros, fit ouvrir ſon tombeau, & expoſer ſon ſquelette à la vue des peuples; enſuite on le dépoſa avec magnificence près du maître-autel.

Peu de tems après Edouard tint un Parlement à Gloceſter, dans lequel les ſtatuts, connus ſous le nom de ſtatuts de Gloceſter, furent paſſés, & ajoutèrent un degré de perfection au ſyſtême municipal des loix d'Angleterre. Ce fut dans cette aſſemblée qu'Alexandre III, Roi d'Ecoſſe, renouvella ſon hommage à Edouard, & ſe reconnut vaſſal-lige de la couronne d'Angleterre. Robert de Bruce, Comte de Carrick, fit le ſerment de fidélité en ſon nom. A-peu-près dans le même tems, on publia une ordonnance qui enjoignoit à tous poſſeſſeurs de fiefs

relevans de la couronne, d'exhiber leurs titres. On ſomma, entr'autres, Jean, Comte de Warenne & de Surry, de comparoître à ce ſujet devant les Juges Royaux. Ce Seigneur ſe préſenta, & les Juges lui ayant ordonné de produire ſon titre, il tira une vieille épée rouillée : « C'eſt avec cette arme, » dit-il, que mes ancêtres, qui ſont » venus avec Guillaume le Bâtard, ont » conquis leurs terres ; c'eſt par elle » que je les défendrai. Ce ne fut pas » pour lui ſeul que Guillaume fit des » conquêtes ; ce ne fut pas pour lui » ſeul que mes ancêtres ſe battirent. » Edouard ne douta pas que le Comte ne fût l'interprête des ſentimens de la plus grande partie de l'ancienne nobleſſe, à qui il ne reſtoit plus à montrer d'autres titres que leurs arme. Il renonça en conſéquence à cette imprudente recherche. 1278.

On faiſoit depuis long-tems de grandes plaintes contre les richeſſes exceſſives du Clergé & des couvens. Malgré le ſoin qu'on avoit pris d'inſérer dans la fameuſe charte du Roi Jean une clauſe expreſſe pour défendre à tous les ſujets d'aliéner leurs terres en faveur de l'Egliſe, cet article avoit été totale-

ment négligé, & l'abus, qui en étoit
1278. réſulté, devenoit trop dangereux pour être ſouffert plus long-tems.. Edouard aſſembla en conſéquence un Parlement, y expoſa ſes ſentimens à ce ſujet, obſerva que l'Egliſe ne mourant jamais, & n'aliénant aucun fonds, toutes les terres ſeroient inſenſiblement englouties dans ce gouffre, & conclut en les preſſant d'en examiner mûrement les conſéquences, & de trouver quelque reméde à un abus d'une auſſi grande importance. L'aſſemblée reçut ſa propoſition avec joie, & arrêta le fameux ſtatut de main-morte, qui défendoit à toutes perſonnes de diſpoſer de leurs effets en faveur des ſociétés religieuſes, ſans la permiſſion expreſſe du Roi, ou du Seigneur du fief.

1280. La paix du Royaume étant parfaitement rétablie, Edouard fit un voyage dans les différens Comtés, pour écouter les plaintes de ſes ſujets, & réprimer les abus. Cependant, Llewellyn, qui ne portoit qu'impatiemment le joug Anglois, que ſes peuples commençoient à trouver trop peſant, réſolut de ſe ſouſtraire à la domination d'Edouard, après s'être plaint

envain de ſon oppreſſion. Les Seigneurs Gallois, encore plus diſpoſés 1280.
que leur Prince à ſe rendre indépendans, eurent recours à David, frère de Llewellyn, & l'engagèrent à ſe mettre à leur tête, perſuadés que ſon éducation martiale le rendoit, dans cette occurence, digne d'être préféré. Quoiqu'il ſubſiſtât encore quelques différends entre Llewellyn & David, ce dernier offrit généreuſement de les ſacrifier à l'intérêt commun de leur pays, pourvu que ſon frère fît ſerment de ne point conclure de paix avec l'Angleterre, que les Gallois n'eûſſent reçu une ample ſatisfaction de tous les griefs dont ils avoient à ſe plaindre.

Après cet accord, David ſe mit 1281.
en campagne, prit le château de Haerwardin, & mit le ſiége devant celui de Ruthland. Un ſecond corps de de troupes ſe rendit maître d'Aberyſtwyth, & ſe vengea ſur les Anglois de toutes les injuſtices qu'ils accuſoient ceux-ci d'avoir exercées contre les habitans du pays de Galles. Le Roi, informé de ces hoſtilités, ſomma la Nobleſſe, & les vaſſaux militaires, de le joindre à Worceſter;

transféra ſes Cours de Juſtice de Weſt-
1281. minſter à Shrewsbury ; & après avoir aſſemblé une nombreuſe armée, marcha contre Llewellyn & ſon frère, avec la ferme réſolution d'exterminer toute la famille, & de réduire les Gallois à un tel état d'aſſujettiſſement, qu'ils ne pûſſent à l'avenir exciter aucune révolte conſidérable.

A l'approche d'Edouard, Llewellyn & ſon frère abandonnèrent le ſiége de Ruthland, & ſe retirèrent dans les montagnes, dont l'accès fut trouvé ſi impraticable, que la fureur d'Edouard ſe rallentit, & qu'il permit à l'Archevêque de Cantorbery de traiter avec les révoltés. Llewellyn & ſon Conſeil donnérent par écrit la ſubſtance de leurs griefs, & promirent, ſi l'on y avoit égard, de vivre dans une amitié perpétuelle avec l'Angleterre.

L'Archevêque, convaincu de la vérité de leur expoſé, intercéda auprès du Roi en faveur des Gallois, & demanda qu'il leur accordât un libre accès auprès de ſa perſonne, & la faculté de s'en retourner ſans être moleſtés. Edouard lui répondit, qu'il ne déſiroit que de rendre juſtice à tous ſes ſujets;

qu'ils pouvoient en toute liberté lui porter leurs plaintes, & qu'ils auroient de même celle de s'en retourner, s'il les jugeoit dignes de cette faveur. L'Archevêque, infatigable dans ſes vues pacifiques, retourna auprès de Llewellyn, & n'oublia rien pour l'engager à faire quelques avances. Le Prince répondit, que la meſure de ſa ſoumiſſion ſeroit dirigée par la sûreté de ſon peuple, & par la dignité de ſon rang. 1281.

Cette réponſe ayant été rapportée à Edouard, il en fit la baſe d'une inimitié irréconciliable, bien loin de conſentir à aucune ouverture de traité. Le Monarque inſiſta ſur une ſoumiſſion abſolue, & propoſa les conditions ſuivantes, que l'Archevêque fit remettre au Prince Gallois, par les mains de Jean Wallenſis : Le Roi ne conſentira à aucun traité, relativement aux quatre Cantreds & à l'iſle d'Angleſey; Llewellyn ſe ſoumettra à diſcrétion; auquel cas le Roi lui accordera une penſion de mille livres, avec quelques Comtés en Angleterre, & fera un ſort honorable à ſa fille; les ſujets de Llewellyn ſeront traités ſuivant leur condition, de la façon qu'il plaira au Roi d'ordonner : ſi David, frère de

Llewellyn, veut aller à la Terre-
1281. Sainte, il y ſera entretenu par le Roi, conformément à ſa qualité; mais il ne pourra revenir ſans être rappellé. L'Archevêque les exhorta à embraſſer ces offres, plutôt que de s'expoſer à une ruine certaine & à une deſtruction totale, & leur déclara qu'en cas de refus, il ſeroit obligé de prononcer contr'eux la ſentence d'excommunication. Llewellyn répondit qu'il étoit prêt à ſe ſoumettre à des conditions équitables; mais qu'il ne pouvoit ſouſcrire à de pareils articles, ſans renoncer à ſa sûreté & au bonheur de ſon peuple, indépendamment de ſon propre honneur. Les Seigneurs Gallois repréſentèrent qu'ils ne pouvoient accepter la paix, à moins qu'Edouard ne fît un traité pour les quatre Cantreds & l'iſle d'Angleſey, dont les habitans n'oſeroient ſe ſoumettre à la merci du Roi, parce qu'il n'avoit obſervé aucun accord, convention ni ſerment fait avec le Prince & ſes ſujets, & que ſes Officiers avoient toujours tyranniſé les Gallois avec la dernière cruauté. David fit entendre à l'Archevêque, que quand il iroit à la Terre-Sainte, ce ſeroit de ſa propre volonté, & non de

de force ; qu'une dévotion contrainte n'avoit point de mérite aux yeux de Dieu, & qu'ayant pris les armes pour la défenſe de ſa vie & de ſa liberté, il eſpéroit que le Tout-Puiſſant combattroit pour lui contre les Anglois, qui avoient détruit leurs Egliſes, profané leurs ſacremens, tué leurs Prêtres à l'autel, maſſacré leurs compatriotes, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, & égorgé des femmes qui allaitoient leurs enfans. Les ſentimens de ces deux Puiſſances ne pouvant s'accorder, la trève qui avoit ſubſiſté juſqu'alors, fût rompue, & l'Archevêque prononça une ſentence d'excommunication contre le Prince de Galles & ſon parti. 1281.

Edouard, réſolu de pourſuivre la guerre avec vigueur, commença les hoſtilités, auſſi-tôt que la ſaiſon le permit ; mais il n'eut d'abord que peu de ſuccès. David harraſſa tellement ſon armée, que les Anglois perdirent un grand nombre d'hommes, & pluſieurs perſonnes de diſtinction. Au commencement de l'automne, Edouard retourna au château de Ruthland, pour délibérer ſur les moyens les plus efficaces & les plus propres à faire réuſ- 1282.

sir son entrepriſe. Enſuite il marcha,
1282. avec un corps conſidérable de troupes, vers l'iſle d'Angleſey, & paſſa la rivière de Conway, ſur un pont de bateaux. Ces forces, ayant été jointes par un puiſſant renfort, débarqué de la flotte Royale, l'iſle ſe ſoumit. Après cette expédition, il jetta un autre pont de bateaux ſur le détroit de Meneu, vis-à-vis de Bangor. Auſſitôt que le pont fut fini, un corps d'Anglois & de Seigneurs Gaſcons traverſa le détroit. Les ennemis, qui ſavoient que le flux leur couperoit la retraite juſqu'au pont, les laiſsèrent approcher, & auſſi-tôt que la marée eut remonté, ils attaquèrent ce détachement avec tant de furie, qu'ils tuèrent quinze Chevaliers, trente-deux Ecuyers, & environ mille ſoldats. Il n'échappa de la totalité que le Lord Guillaume Latimer, dont le cheval paſſa le détroit à la nage. Cette défaite découragea tellement les Anglois, qu'ils n'entreprirent aucune autre opération de ce côté.

Les Gallois, enflés de l'avantage qu'ils venoient de remporter, commencèrent à croire que le Ciel ſe dé-

claroit en leur faveur, & que Llewellyn étoit la perſonne déſignée dans une des prophéties de Merlin, pour porter la couronne de la grande Bretagne. Cette idée ridicule eut tant de pouvoir ſur l'eſprit de ce peuple ſuperſtitieux, qu'ils preſsèrent Llewellyn de remplir ſa deſtinée, en ſe montrant digne d'un auſſi grand honneur, & en attaquant l'armée Angloiſe. Le Prince ſentit bien que cela étoit impraticable avec le peu de troupes qu'il avoit. Il entra donc en correſpondance avec pluſieurs ſujets d'Edouard du pays méridional de Galles, & des frontières, & réſolut d'aſſembler autant de troupes qu'il lui ſeroit poſſible, pour porter un coup déciſif. Il laiſſa ſon frère David à la défenſe des gorges, & s'étant mis à la tête d'un petit détachement, il paſſa la rivière de Wye, pour conférer avec ceux de ſon parti, qu'il étoit perſuadé que ſes derniers ſuccès encourageroient à ſe déclarer en ſa faveur. Il quitta ſon détachement au pont d'Orewyn, &, ſuivi d'un ſeul Ecuyer, ſe rendit dans une vallée particulière, pour s'entretenir avec quelques Seigneurs du pays. Il apprit bientôt que 1282.

ſon détachement étoit attaqué au pont
1282. par un parti d'Anglois, ſous les ordres d'Edmond Mortimer, & de Jean Giffard. Le Prince retourna en diligence pour ſe mettre à la tête de ſes gens, qui ſe défendoient en braves; mais avant qu'il les joignît, les Anglois, ne pouvant forcer le pont, avoient envoyé un détachement à un gué, qu'un Gallois leur avoit découvert par trahiſon, & ils avoient gagné l'autre bord de la rivière. Alors, le parti de Llewellyn fut attaqué de front & en queue, & ce Prince lui-même tomba ſous les coups d'Adam de Francton, qui lui perça le cœur d'un coup de lance. Sa tête fut envoyée à Edouard, qui avoit établi ſon quartier à l'Abbaye de Conway, & elle cauſa une joie exceſſive dans tout le camp Anglois.

Ainſi mourut Llewellyn, pour la défenſe de la liberté de ſon pays, cauſe la plus belle, la plus noble qu'un homme puiſſe entreprendre, & la plus digne d'un Prince. S'il eût pu rentrer dans le Snowdon, peut-être auroit-il délivré ſes ſujets du joug de l'Angleterre; mais la chute de ce chef infortuné acheva la ruine d'un peu-

ple valeureux, qui avoit combattu tant de tems pour ſa liberté contre les plus grands Princes de l'Europe. 1282.

David ſe tenoit toujours dans les gorges de Snowdon, ſans hazarder de bataille; mais les Gallois n'eurent pas plutôt appris la mort de Llewellyn, que le courage les abandonna, & qu'ils livrèrent leur pays aux armes des Anglois. Le Roi, renforcé par l'armée d'Angleſey, pénétra dans les retraites les plus cachées du Snowdon, & força David, qui s'étoit revêtu d'une ombre de ſouveraineté, depuis la mort de ſon frère, de fuir d'azyle en azyle. Cette retraite rendit Edouard maître des montagnes, & David, abandonné de ſes troupes, proſcrit & pourſuivi, fut obligé de ſe cacher, pour ſe dérober aux recherches de l'ennemi. 1283.

Enfin un de ſes propres compatriotes, qui ſervoit d'eſpion au Roi, découvrit le lieu de ſa retraite : il fut pris & mené au château de Ruthland, où étoit Edouard. Il demanda inſtamment à être admis en la préſence du Roi; mais cette grace lui fut refuſée. Le Monarque donna ordre qu'on le conduisît au château de Cheſter, & fit aſſembler en même-tems les Lords 1284.

& les Communes à Shrewsbury. Le
1284. malheureux David y fut jugé & condamné, comme traître, à avoir les entrailles arrachées, & à être pendu & écartelé. La ſentence fut exécutée à la lettre, & avec une cruauté, dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple dans aucun pays civiliſé. Edouard ne trouva plus d'obſtacle. Le pays de Galles ſe ſoumit entiérement, & la plus grande partie des terres conquiſes fut partagée entre les Barons Anglois. Le Roi fit élever deux châteaux, l'un à Aberconway, & l'autre à Caernarvon, & pourvut au gouvernement civil de tout le pays de Galles, qui, dès ce moment, demeura annexé à la couronne d'Angleterre.

Avant qu'Edouard retournât dans ſa Capitale, il tint un Parlement à Acton-Burnel, dans le Shropshire. Les laïques lui accordèrent un dixiéme ſur tous leurs biens-meubles, & le Clergé un vingtiéme, pour le défrayer des dépenſes de la dernière guerre. Ce fut pendant la tenue de ce Parlement, que le Roi rendit à pluſieurs Seigneurs Gallois leurs terres, & que, pour reconnoître les bonnes diſpoſitions de ſes ſujets, il établit

une loi, connue ſous le nom de ſtatut d'Acton-Burnel, qui donne pouvoir aux marchands, de mettre à couvert leurs créances, par de nouvelles obligations, dans les trois principales villes du Royaume, Londres, York & Briſtol. 1284.

Edouard fit enſuite un voyage dans le Comté de Glamorgan, &, pendant ſon ſéjour dans cette partie du pays de Galles, il n'oublia rien pour ſe faire aimer des habitans; mais voyant que les Gallois ne pouvoient ſupporter la penſée d'obéir à un Prince étranger, il prit le parti de flatter leur vanité, & d'amuſer leur ſuperſtition. Il laiſſa, en conſéquence, la Reine dans le château de Caernarvon, pour y faire ſes couches, &, après la naiſſance du jeune Edouard, il le préſenta aux Seigneurs Gallois, comme un de leurs compatriotes. Ce ſtratagême réuſſit: ils conſidérèrent que ce jeune Prince, né dans le Snowdon, les gouverneroit peut-être un jour comme une nation diſtincte du peuple Anglois. Dans le même tems, le Roi fit un ſuperbe tournoi à Newyn, dans le Comté de Caernarvon, où ſe rendit un nombre prodigieux de Che- 1285.

valiers de différens pays, auxquels il
1285. donna des marques de ſa magnificence Royale.

1286. Il y avoit déja trois ans qu'Edouard étoit abſent de Londres. A ſon retour dans cette Capitale, il trouva qu'il s'étoit gliſſé de grands abus dans le Gouvernement, pendant ſon abſence, & que les Magiſtrats s'étoient rendus coupables de malverſation. Pour les punir, le Roi priva la ville de ſa charte, révoqua le Maire, & nomma à ſa place Jean Briton, avec le titre de Gardien. Auſſi-tôt après Pâques, il tint un Parlement à Weſtminſter, où l'on établit un nouveau corps de loi; & dans un autre Parlement, tenu à Wincheſter, en Octobre, on fit le Statut, connu ſous le nom de ſtatut de Wincheſter, pour réprimer les vols, & prévenir les déprédations, en coupant les bois, qui ſervoient de retraite aux bandits.

Pendant qu'Edouard rempliſſoit ainſi les fonctions d'un ſage Légiſlateur, les Rois de France & d'Arragon demandoient ſa médiation. Edouard accepta l'office de médiateur, & après avoir pourvu à la police de ſon Gouvernement, ſe rendit à Paris vers le

milieu du mois de Mai, laiſſant la régence du Royaume à ſon couſin Edmond, Comte de Cornouaille. 1286. Il conclut bientôt une trève entre les Puiſſances belligérantes, &, en conſidération de ſes bons offices, Philippe lui accorda pour ſa vie l'exemption, tant pour lui, que pour ſes Miniſtres, de toute amende & confiſcation, au ſujet des appels à la Cour du Roi de France, auquel Edouard rendit hommage pour les territoires qu'il poſſédoit dans ce Royaume. On ratifia un nouveau traité, qui confirmoit celui d'Amiens, & le Monarque Anglois ſe rendit enſuite en Guyenne. Il y convoqua une aſſemblée des Etats, dans la vue de faire pluſieurs réglemens, à l'avantage de cette Province, qui avoit marqué ſon attachement pour ſon ſervice, en contribuant à la conquête du pays de Galles, par les fonds & les troupes qu'elle avoit fournis.

Pendant l'abſence d'Edouard, il ſe 1287. forma une révolte, qui avoit pour chef Reze-ap Meredith, Seigneur puiſſant des Gallois méridionaux, qui, dans la dernière guerre, avoit ſervi le Roi contre ſes propres compatriotes. Edouard lui avoit donné l'armure de Chevalier,

pour reconnoître ſa valeur & ſa fidé-
1287. lité, & lui avoit promis, pour le récompenſer plus efficacement, quelques terres & quelques places de diſtinction : l'exécution de cette promeſſe avoit été différée, & Reze en avoit conçu du mécontentement ; mais il ne fit paroître ſon chagrin, que lorſqu'il fut ſommé par Payne Tiptoft, Gouverneur des châteaux du Roi dans cette contrée, de comparoître à la Cour du Monarque. Meredith fut offenſé de cette citation, comme étant contraire aux anciens priviléges dont il jouiſſoit. Il s'éleva une querelle, ſuivie de pluſieurs eſcarmouches, qui causèrent beaucoup de dommages dans le canton. Le Roi, informé de ces hoſtilités, écrivit à Reze, pour lui ordonner de les faire ceſſer ; mais au lieu d'obéir, le Gallois ſurprit pluſieurs châteaux, & réduiſit quelques villes en cendres.

Auſſi-tôt le Comte de Cornouaille fit aſſembler les vaſſaux militaires de la Couronne, marcha dans le pays de Galles, & ſe rendit maître de Droſtan, la plus forte des places de Reze. Le Gallois ſe retira dans les bois, d'où il fit des excurſions dans le pays voi-

ſin, tomba inopinément ſur des parties détachées de l'armée Angloiſe, & détruiſit un ſi grand nombre d'hommes, que le Comte de Cornouaille s'eſtima heureux de conclure une trève, & de terminer ainſi une expédition, qui avoit occaſionné beaucoup de dépenſe. Cependant, Meredith, ſans égard pour ce traité, recommença ſes déprédations; mais Tiptoft aſſembla en diligence un corps de troupes, défit le Gallois en plaine, & mit ſa tête à prix. Reze, ne croyant plus ſa vie en ſûreté dans ſon propre pays, ſe réfugia en Irlande, ſur les terres du Comte de Gloceſter, qui avoit été de connivance avec lui; mais étant retourné quatre ans après dans le pays de Galles, il fut arrêté dans les montagnes, & mis à mort à Berwick. 1287.

Edouard étoit toujours ſur le continent, occupé de ſes projets, & oubliant, pour ainſi dire, les propres affaires de ſon Royaume. Il y avoit trois ans qu'il réſidoit en Guyenne, & pendant ce tems, il avoit dépenſé des ſommes ſi conſidérables, que ſes finances étoient totalement épuiſées, & qu'il envoya ordre à l'Evêque d'E- 1288.

ly, ſon Tréſorier, de demander un
1288. ſubſide. Le Prélat expoſa la demande du Roi dans un Parlement tenu à Weſtminſter; mais le Comte de Gloceſter, qui avoit été élu Orateur de l'aſſemblée, répondit au nom de tout le corps, qu'on n'avanceroit pas un ſchelling pour ſubſide, que le Roi ne préſidât en perſonne au milieu d'eux. Toute l'adreſſe des Miniſtres ne fut pas capable d'altérer la réſolution de l'aſſemblée; enſorte qu'ils furent obligés, pour ſatisfaire le Roi, de lever une taille fort onéreuſe ſur les villes, bourgs & domaines de la Couronne.

1289. Edouard, alarmé de ce refus formel de la Nobleſſe, jugea qu'il étoit tems de repaſſer en Angleterre. Il y trouva les affaires dans la plus grande confuſion, tant par l'injuſtice & l'oppreſſion des Juges & des Officiers de la Couronne, que par les troupes de bandits armés, qui pilloient impunément la nation. Le Roi fit publier une ordonnance qui portoit, que tous ceux qui avoient à ſe plaindre de ſes Juges, Shériffs & autres Officiers, eûſſent à comparoître. Au moyen de cette invitation, il parut un grand nombre de plaignans; & tous les Ju-

ges, excepté deux, ayant été convaincus de corruption & de malverſation, on confiſqua leurs biens, & l'on donna leurs places à des hommes d'une intégrité reconnue. 1289.

Parmi les maux, ſous leſquels la nation gémiſſoit, & qui tiroient leur ſource principale de la dépravation des mœurs, l'extorſion des Juifs n'étoit pas le moins inſupportable. Edouard donna, en conſéquence, un Edit, pour les chaſſer du Royaume, à perpétuité. Leurs effets furent confiſqués, & pluſieurs milliers d'hommes de cette malheureuſe nation furent noyés, ſans autre motif, que celui de ſe faire un plaiſir barbare de voir périr des malheureux. Le Clergé fut ſi ſatisfait de l'expulſion de ces ennemis du nom Chrétien, qu'il accorda au Roi le dixiéme des bénéfices, & engagea la Nobleſſe à lui donner auſſi un quinziéme de leurs biens, pour le dédommager de la perte que lui cauſoit le banniſſement des Juifs. Environ dans le même tems, Gilbert, Comte de Gloceſter, épouſa Jeanne, fille d'Edouard, après que ce Seigneur ſe fut obligé par ſerment, de maintenir la ſucceſſion en droite ligne à la couronne d'Angle- 1290.

terre. Mais la ſatisfaction que donna
1290. cette alliance, fut bientôt troublée par la mort de la Reine Eléonor, qui termina ſes jours à Grantham, dans le Comté de Lincoln, d'où ſon corps fut porté à petites journées, & inhumé avec beaucoup de ſolemnité, dans l'Abbaye de Weſtminſter. On apprit dans le même tems, que les Sarraſins avoient fait la conquête entière de la Terre-Sainte : cette révolution mit fin à ces projets extravagans d'enthouſiaſme & d'ambition Papale, qui avoient dépouillé l'Europe d'une infinité de richeſſes, & d'un nombre incroyable d'hommes.

Les troubles de l'Ecoſſe commencèrent à occuper entiérement l'attention d'Edouard. Alexandre III étoit mort d'une chute de cheval, ne laiſſant d'autre enfant, que Marguerite, mariée à Eric, Roi de Norwége. Cette Princeſſe prit le titre de Reine d'Ecoſſe ; mais elle mourut peu de tems après, & ne laiſſa qu'une fille de ſon nom, généralement connue ſous le nom de Princeſſe de Norwége. Elle fut déclarée héritière de la couronne d'Ecoſſe, dans un Parlement général de ce Royaume, qui fit proclamer ſon avénement, &

nomma des Régens pour gouverner pendant ſon abſence. Edouard conçut alors le projet de réunir l'Angleterre avec l'Ecoſſe, par un mariage entre ſon fils & cette Princeſſe. Ce projet ayant plu à Eric, & aux Régens d'Ecoſſe, qui l'approuvèrent dans un traité conclu à Salisbury, il fut arrêté que Marguerite ſeroit envoyée en Ecoſſe, auſſi-tôt que les Régens auroient donné des sûretés qu'ils ne diſpoſeroient point d'elle en mariage, ſans le conſentement de ſon père & du Roi d'Angleterre. On nomma des Commiſſaires, & on conclut un traité de mariage, qui eût probablement été ſuivi de l'union des deux Royaumes, ſans la mort précipitée de Marguerite, qui arriva avant que les Commiſſaires eûſſent débarqué en Norwége. 1290.

Cet accident fut la ſource d'une diſpute ſur la ſucceſſion au Trône d'Ecoſſe, qui expoſa ce pays à être ruiné & déſolé, & plongea l'Angleterre dans la confuſion & dans la calamité. Il s'éleva douze prétendans à la couronne d'Ecoſſe, & la nation ſe diviſa en autant de factions différentes, dont chacune ſoutenoit les prétentions de ſon chef. Les Régens ne voulurent pas prendre 1291.

ſur eux de décider dans une affaire
1291. auſſi importante ; la Nobleſſe, aſſemblée en Parlement, fut partagée en diverſes opinions, & une déciſion à la pluralité des voix, eût, ſans doute, porté ceux du parti contraire à allumer une guerre civile dans l'intérieur du Royaume. Après de longs débats, on convint unanimement de s'en rapporter à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, & Guillaume Fraſer, Evêque de St. André, fut envoyé à la tête d'une députation, pour prier Edouard de ſe charger de l'office d'arbitre. Il accepta l'invitation, & convoqua l'aſſemblée des prétendans & de la nobleſſe Ecoſſoiſe à Norham, ſur la rivière Tweed, où l'on ouvrit les conférences. Après avoir entendu les prétentions d'un chacun, Edouard indiqua la tenue de la ſeconde aſſemblée à Berwick ; mais la mère de ce Monarque vint à mourir dans cet intervalle, & l'aſſemblée fut remiſe à l'année ſuivante.

1292. Edouard, s'étant rendu à Berwick, où étoient aſſemblés les Prélats, & la Nobleſſe des deux Royaumes, pour examiner les prétentions des compétiteurs, voulut que l'on commençât par peſer les droits de Bruce & de

Baliol, ſans préjudicier aux droits des autres, qui ſeroient diſcutés enſuite ; mais il s'éleva de vifs débats parmi les Commiſſaires, relativement aux loix & coutumes que l'on devoit ſuivre dans la diſpute, & Edouard prorogea encore l'aſſemblée au mois d'Octobre. On convint alors unanimement de ſe conformer, pour le jugement de cette affaire, aux loix & coutumes de l'Angleterre, & que le Royaume d'Ecoſſe ſeroit conſidéré comme un fief indiviſible. Le Roi propoſa enſuite la queſtion ſuivante : « A qui doit-on donner » la préférence, à celui qui eſt plus » éloigné, en deſcendant de l'aînée, » ou à celui qui eſt plus proche, mais » en deſcendant de la ſeconde fille ? » Les Commiſſaires répondirent d'une commune voix, que ſuivant les loix & les coutumes des deux Royaumes, le deſcendant de l'aînée étoit préférable à l'autre. Après cette déciſion, Edouard leur ordonna d'examiner de nouveau cette queſtion, & déclara qu'il rendroit ſon jugement le ſixiéme jour de Novembre. Alors, il prononça ſolemnellement, que la prétention de Robert de Bruce étoit défectueuſe. La conteſtation entre Baliol & Bruce étant

1292.

terminée, Jean Haſtings prétendit que
1292. l'Ecoſſe étoit un fief diviſible, & qu'en conſéquence, il devoit être partagé entre les trois deſcendans de David, Comte de Huntingdon, dont il deſcendoit par ſa mère, la plus jeune des filles de ce Comte. Il fut ſecondé, dans cette prétention, par Robert de Bruce, qui réclama le tiers du Royaume, comme fils & héritier de la ſeconde fille. Edouard demanda encore une fois aux Commiſſaires, ſi l'Ecoſſe étoit un fief indiviſible ou non. Ils perſiſtèrent à répondre qu'il étoit indiviſible, & le Roi remit l'aſſemblée au dix-ſept du mois. Les autres concurrens s'étant déſiſtés de leurs prétentions, Edouard prononça que Jean Haſtings & Robert de Bruce n'avoient droit à aucune partie du Royaume d'Ecoſſe, qui étoit un fief indiviſible. Baliol, ſe trouvant par-là ſans compétiteur, fut déclaré Roi d'Ecoſſe; mais Edouard ſe réſerva à lui, & à ſes ſucceſſeurs, le droit de pourſuivre ſes propres prétentions. Les ordres furent donnés auſſi-tôt pour mettre Baliol en poſſeſſion du Trône, & il fit le ſerment de fidélité, dans lequel il reconnut la ſouveraineté d'Edouard, &

de ſes ſucceſſeurs, ſur l'Ecoſſe. Cette ſoumiſſion fut faite dans les termes les plus expreſſifs, & on en forma une conſtitution authentique. Il fut enſuite inſtallé à Scone avec les formalités ordinaires, & tous les Seigneurs Ecoſſois lui jurèrent foi & hommage, excepté Robert de Bruce, qui s'abſenta, pour ne pas paroître à cette cérémonie. Auſſitôt qu'elle fut terminée, le nouveau Roi ſe rendit à Newcaſtle ſur Tyne, où il fit hommage à Edouard, avec les expreſſions les plus fortes, pour marquer ſon vaſſelage & ſa dépendance. 1292.

Il y avoit alors ſur mer une ſorte de guerre entre les Normands, ſujets de la France, & les Anglois. Une bagatelle avoit donné lieu à cette diſpute. La Cour de France excita encore le reſſentiment de ſes ſujets, & les choſes vinrent au point, que les deux partis ne ſe faiſoient plus quartier l'un à l'autre. L'équipage d'un vaiſſeau Anglois, pris par les Normands, fut pendu à la grande vergue, ſans excepter un ſeul matelot : on y pendit les chiens avec les hommes. Cette barbarie irrita tellement les Anglois, que les cinq ports équipèrent une flotte de corſaires, pour aller en croizière ſur les pa- 1293.

rages de France. Edouard, uniquement
1293. occupé des affaires d'Ecoſſe, voulut étouffer pour quelque tems les flammes de la guerre, & envoya le Comte de Lincoln, en qualité d'Ambaſſadeur, à la Cour de France, pour rétablir le calme. Pendant que ce Seigneur avançoit ſa négociation, les corſaires Anglois coulèrent à fond ſix vaiſſeaux dans un port Flamand. Une flotte conſidérable, chargée de vin de Bourdaux, & forte de cent quarante voiles, étant tombée au milieu de ſoixante vaiſſeaux de guerre Anglois, fut obligée de faire côte, après avoir vu prendre la plûpart de ſes bâtimens. Animés par ces ſuccès, les Anglois inſultèrent la Rochelle même, & firent pluſieurs deſcentes ſur les côtes de France, exerçant les plus terribles ravages, & emportant un butin conſidérable.

Edouard, dans la crainte que ces hoſtilités n'entraînâſſent une guerre ouverte, envoya Jean de St. Jean en Guyenne, pour défendre cette Province, & ſon frère Edmond, Comte de Lancaſter, à Paris, pour traiter d'un accommodement. Ses propoſitions furent ſecondées par un parti

conſidérable, formé dans cette Cour, par la mère & le couſin de la Reine; & par leur crédit, on conclut un traité, qui fut enſuite ratifié : enſorte que Jean de St. Jean, perſuadé que tout étoit décidément terminé, fit vendre les proviſions, dont il s'étoit muni pour la défenſe des places, qui lui avoient été confiées, & s'en retourna en Angleterre. 1293.

Cependant Philippe réſolut de tirer avantage de la jalouſie, que la grandeur d'Edouard commençoit à exciter parmi la plûpart des Puiſſances de l'Europe. Il ſonda Baliol, & le trouva prêt à ſaiſir toutes les occaſions qui pourroient l'affranchir de ſon honteux vaſſelage. On mit dans le même tems ſur le tapis un traité particulier, pour faire un mariage entre le Roi d'Angleterre & Marguerite de France, fille du dernier Roi. Il étoit ſtipulé, par les articles de cette alliance, que le fils qui proviendroit de ce mariage, jouiroit, après la mort de ſon père, de la Guyenne, pour lui-même, & pour ſes héritiers iſſus de lui; & que s'il mouroit ſans enfans, cette Province retourneroit à la couronne d'Angleterre. Comme ces articles ne pou- 1294.

voient être exécutés, ſans une nou-
1294. velle inféodation, faite à Edouard pour ſa vie, & pour les conventions ſtipulées après ſon décès, il étoit néceſſaire que le Roi de France fût mis en poſſeſſion de toute la Province. Lors donc que le contrat de mariage eut été ſigné & ratifié par Edouard, & que le Monarque François eut promis, parole de Roi, d'obſerver tous les articles ſtipulés, on envoya ordre aux Gouverneurs de la Guyenne, de le mettre en poſſeſſion de tout le Duché. Après que toutes les villes & les fortereſſes furent reſtées quarante jours en ſa garde, on lui en demanda la reſtitution, avec un ſauf-conduit pour Edouard, afin qu'il pût paſſer en France, & conclure le mariage; mais Philippe refuſa l'un & l'autre.

Edouard, irrité de ce procédé perfide du Roi de France, renonça à l'hommage rendu dans les traités précédens, & réſolut de recouvrer par la force des armes, les territoires que Philippe avoit uſurpés. Mais, après avoir fait tous les préparatifs néceſſaires, ſon paſſage fut différé par les vents contraires, qui régnèrent depuis le milieu de l'été juſqu'aux premiers

jours de Septembre ; alors même, ſon départ fut encore retardé par un ſoulévement des Gallois. 1294.

Cependant, Edouard envoya en Guyenne un corps de troupes ſous les ordres de ſon neveu, Jean de Bretagne, Comte de Richmond, accompagné de Jean de St. Jean, de Robert de Tibetot, & de pluſieurs autres Officiers expérimentés. Ils firent voile vers la Garonne, & furent reçus dans Blaye & Bourg, où ils mirent des garniſons, paſsèrent à Bourdeaux, occupé par le Connétable de Neſle, & débarquèrent à Rions, qui ſe ſoumit ſans réſiſtance, ainſi que St. Macaire. Ils étendirent enſuite leurs quartiers le long de la Dordogne, & furent joints par les principaux Barons du Duché. Jean de St. Jean, à la tête d'un détachement, prit Bayonne, Sordes, & pluſieurs autres villes & forteresſes, fut renforcé par un nombre conſidérable de troupes Gaſconnes, marcha à St. Sever, & ſe rendit maître de cette place le ſept Avril. Cependant Charles, Comte de Valois, frère du Roi de France, étoit entré en campagne avec une nombreuſe armée. Il réduiſit Podenſac, & inveſtit Rions, 1295.

où Jean de Bretagne & Robert Tibetot commandoient une forte garniſon de Gaſcons & d'Anglois. Malgré cela, les Généraux réſolurent d'abandonner la place; mais les habitans ſe révoltèrent, & Charles profita de ce tumulte pour entrer dans la ville, où il prit un grand nombre de Chevaliers Anglois, qui n'avoient pas eu le tems de ſe retirer à bord de leurs vaiſſeaux. Le Comte de Valois marcha enſuite à St. Sever, &, à ſon approche, St. Jean ſe retira à Bayonne, laiſſant Hugues de Vere avec une bonne garniſon dans la place. Cet Officier fit une ſi belle défenſe, & repouſſa les François dans tant d'aſſauts, que leur armée fut preſque ruinée; mais la famine le força enfin à ſe rendre à des conditions honorables. Charles munit la ville d'un gros corps de troupes; mais à peine ſe fut-il retiré en France avec les débris de ſon armée, que les Anglois reprirent St. Sever. Dans le même tems, les flottes des cinq ports interceptèrent le commerce des François au point, qu'à peine un ſeul vaiſſeau de cette nation oſoit ſortir de ſes ports. Mais comme les armateurs des cinq ports ſe conduiſoient bien plus en pirates,

1295.

rates, qu'ils n'agiſſoient pour le bien public, Edouard fit équiper une flotte de ſes propres vaiſſeaux. Il la partagea en trois eſcadres, donna le commandement de la première à l'Amiral Jean de Bouterourt, depuis l'embouchure de la Tamiſe, juſqu'au nord de l'Angleterre; Guillaume de Leyburne commandoit depuis la même rivière, juſqu'à Portſmouth, avec une flotte des cinq ports, qu'on avoit ajoûtée à ſon eſcadre; & la troiſiéme fut confiée à un Seigneur Irlandois, qui eut ordre de croiſer dans la partie occidentale. La première diviſion ravagea les côtes de Normandie, brûla Cherbourg, & tout le pays adjacent, & prit, à ſon retour, vingt vaiſſeaux Eſpagnols, qu'elle mena dans le port de Sandwich. 1295.

Ces pertes déterminèrent le Roi de France à armer une flotte conſidérable, dont il donna le commandement à Mathieu de Montmorency, & à Jean d'Harcourt. Ces deux Amiraux infeſtèrent la côte d'Angleterre, & prirent même Douvres par ſurpriſe. Mais la milice du pays s'étant aſſemblée, tomba ſur les François, avant qu'ils eûſſent le tems de fortifier la place, & les força de regagner précipitamment leurs

vaiſſeaux. Edouard, pour empêcher à
1295. l'avenir d'autres invaſions, convoqua un Parlement à Weſtminſter, & donna ordre aux villes & aux bourgs d'y envoyer des repréſentans; ce qui n'avoit pas encore été obſervé régulièrement juſqu'alors. Il demanda à cette aſſemblée un ſubſide, pour continuer la guerre avec vigueur, & il lui en fut accordé un conſidérable, tant par le Clergé, que par les laïcs.

1296. Moyennant ce ſecours, Edouard fit équiper une flotte de trois cens cinquante voiles, pour tranſporter ſept mille fantaſſins, & un corps conſidérable de cavaliers, ſous les ordres de ſon frère Edmond, accompagné de Henri de Lacy, Comte de Lincoln. Ils partirent de Plymouth dans les premiers jours de Mars, débarquèrent à Bourg & à Blaye, ſur la Garonne, où ils furent joints par un grand nombre de Gaſcons, & allèrent camper à une lieue de Bourdeaux, qui étoit toujours au pouvoir de l'ennemi. Peu de jours après, la garniſon Françoiſe fit une ſortie générale, où ils perdirent plus de deux mille hommes; mais Edmond, trop foible pour aſſiéger cette place dans les formes, alla attaquer

Longan, qu'il réduiſit, reprit St. Macaire, & marcha à Bayonne, où il mourut d'une maladie de langueur. Le commandement en chef paſſa au Comte de Lincoln, qui ne fit rien d'important pendant le reſte de la campagne. 1296.

Cependant Baliol, Roi d'Ecoſſe, avoit obtenu à la Cour de Rome l'abſolution du ſerment de fidélité, que ſes ſujets avoient fait à Edouard. Cet événement fut ſuivi de l'expulſion de tous les Anglois, ſans en excepter même les Eccléſiaſtiques, que l'on obligea également de ſortir du Royaume, & dont on confiſqua auſſi tous les biens. Edouard apprit ces procédés avec cette modération, dont il ſavoit ſi bien ſe parer, quand les circonſtances l'exigeoient. Il demanda les châteaux de Berwick, Roxburgh & Jedburgh, pour ſûreté de la conduite de Baliol, tant que la guerre avec la France dureroit; mais l'Ecoſſois éluda la propoſition, ſans faire cependant un refus formel. On le ſomma de ſe trouver avec ſa Nobleſſe à un Parlement, qui fut convoqué à Newcaſtle ſur le Tyne; mais perſonne n'y ayant paru, & ne s'en étant pas même ex-

cuſé, Edouard ne douta plus de leurs
1296. deſſeins, & réſolut de les attaquer ſans perdre de tems. Il avoit déja indiqué Newcaſtle pour le lieu du rendez-vous de ſes vaſſaux militaires, & il avoit donné des ordres pour faire des levées d'hommes dans le pays de Galles & en Irlande. Pendant qu'il étoit occupé à raſſembler ſes troupes, le Gardien des Cordeliers de Roxburgh lui apporta une lettre de Baliol, par laquelle ce Prince ſe plaignoit des injures multipliées qu'il avoit reçues d'Edouard, & lui déclaroit qu'il renonçoit à ſa dépendance de la couronne d'Angleterre. En même-tems Robert de Ros, Seigneur de Werk, ſe révolta en faveur de l'ennemi, quoique ſon frère Guillaume eût ſaiſi ſon château au nom d'Edouard.

1297. Le Roi d'Angleterre entra en Ecoſſe à la tête de ſon armée, & après avoir traverſé le Tweed à Coldſtream, il inveſtit la ville de Berwick. Pendant ce tems la flotte des cinq ports remonta la rivière; mais elle fut reçue avec tant de valeur par l'ennemi, qu'après un combat opiniâtre, elle ſe vit forcée de ſe retirer avec perte de pluſieurs vaiſſeaux. Le Roi appercevant la fumée

de ceux qui brûloient, fit donner l'aſ-
saut à la ville, & les Ecoſſois furent ſi 1297.
frappés de la bravoure des aſſiégeans, qu'ils ne firent aucune réſiſtance, & ſe laiſsèrent écharper ſans ſe défendre. Cependant l'armée Ecoſſoiſe ravageoit le Northumberland, & avoit pénétré juſqu'à Hexham, brûlant les Egliſes & les Monaſtères, & commettant pluſieurs autres actes de barbarie; mais ſur la nouvelle qu'Edouard étoit en marche pour leur livrer bataille, ils reprirent le chemin de leur pays.

La réduction de Berwick laiſſoit toute la baſſe Ecoſſe ouverte aux incurſions des Anglois, en ce qu'il n'y avoit, entre cette ville & Edimbourg, d'autre fortereſſe que Dunbar, appartenant au Comte de la Marche, qui étoit lui-même au ſervice d'Edouard. Ce Monarque avoit en même-tems trouvé le moyen d'engager Robert de Bruce dans ſes intérêts, en lui promettant la couronne d'Ecoſſe, qu'il avoit deſſein d'enlever à Baliol, & le crédit de ce Seigneur attachoit à ſon ſervice les pricipaux Barons de l'Ecoſſe. Ceux qui ſuivoient le parti de Baliol, connoiſſant l'importance de Dunbar, gagnèrent la Comteſſe de la Marche, qui

leur livra la forteresse, où ils mirent
1297. une forte garnison, pour arrêter les progrès des Anglois. Édouard, informé de cette manœuvre, détacha le Comte de Warrenne avec un gros corps de troupes, pour assiéger le château, qui fut vaillamment défendu pendant quelque tems; mais les assiégés, trop foibles pour repousser des attaques aussi fortes & aussi réitérées, demandèrent une suspension d'armes de trois jours, pour faire connoître leur situation à leur Roi, avec promesse de rendre la place, s'ils n'étoient secourus avant le tems marqué. Baliol, qui avoit assemblé une nombreuse armée, résolut de hazarder une bataille, plutôt que d'abandonner une place d'une aussi grande importance, & le troisiéme jour de la trêve, il parut à la vue de Dunbar, à la tête de quarante mille hommes. Warrenne marcha aussi-tôt à leur rencontre, & les attaqua avec tant d'impétuosité, que les Ecossois furent entiérement mis en déroute : on en fit un grand carnage, & ils prirent la fuite jusqu'au-delà de la rivière Forth, abandonnant à la merci des Anglois toute la partie méridionale. Dunbar se rendit aussi-

tôt à diſcrétion, & les châteaux de Jedburgh & de Roxburgh ſuivirent ſon exemple. 1297.

L'armée d'Edouard étoit très nombreuſe : elle avoit été depuis peu renforcée par quarante-cinq mille hommes, tant Gallois, qu'Irlandois. Il détacha donc Robert de Bruce pour recevoir la ſoumiſſion des Barons d'Annandale & de Carick. Lui même s'avança enſuite à la tête de ſon armée, réduiſit les châteaux d'Edimbourg & de Stirling, & marcha à Perth, où il donna audience aux agens de Jean Baliol, qui imploroit ſa clémence dans les termes les plus humbles & les plus ſoumis. Antoine Beck, Evêque de Durham, eut ordre de traiter avec lui à Kincardin, & lorſqu'il eut conſenti à toutes les propoſitions qui lui furent faites, il ſe rendit dans le cimetière de Strickathoe, monté ſur un méchant cheval, & ſe préſenta avec un bâton blanc à la main devant Edouard, qui le reçut avec les marques du plus grand mépris. Baliol déclara combien il ſe repentoit de s'être engagé dans une ligue avec le Roi de France contre ſon Seigneur-lige, qu'il ſupplioit de lui pardonner, renonçant à l'alliance de

la France, tant en ſon nom, qu'en
1297. celui de ſon fils Edouard, & de tous les Ecoſſois. On dreſſa un acte authentique, contenant les termes & circonſtances de cette ſoumiſſion, qui fut ſcellé & rendu public par tous les témoins; & comme ſi cette humiliation n'eût pas été ſuffiſante, Baliol la renouvella dans le château de Brechin, où il réſigna ſa perſonne, ſa couronne, ſa dignité, & ſes biens propres, entre les mains du vainqueur, qui l'envoya ſous bonne garde en Angleterre. Le grand ſceau d'Ecoſſe fut rompu, comme ne devant plus être d'aucun uſage, & l'on en fit un autre aux armes d'Angleterre, qui fut confié à Gautier d'Agmondesham. En même-tems le Roi nomma Hugues de Creſſinghaum, Tréſorier, Guillaume d'Ormesby, Juſticier, Henri Piercy, Gouverneur de Galloway, & Jean de Warrenne, Régent du Royaume.

Edouard s'avança enſuite vers le nord juſqu'à Murray, & trouvant tout le pays ſoumis & tranquille, il rétrograda par le chemin de Scone, d'où il emporta la fameuſe chaiſe de pierre, ſur laquelle on plaçoit les Rois d'Ecoſſe à leur couronnement. Cette cir-

conſtance, toute triviale qu'elle paroîſſe, ne contribua pas peu à ſoumettre le peuple au joug Anglois : car cette chaiſe étoit généralement regardée par les Ecoſſois comme le Palladium de leur Monarchie. Le Roi ordonna auſſi d'enlever & de détruire toutes les archives du Royaume, afin qu'il ne reſtât à cette malheureuſe nation aucun monument de ſa première indépendance. 1297.

Après avoir ainſi terminé la conquête de tout le Royaume, Edouard retourna à Berwick, où il convoqua une aſſemblée générale des Prélats, de la Nobleſſe, des Franc tenanciers, & députés des bourgs Royaux. Ils renoncèrent tous à leur alliance avec la France, rendirent hommage pour les terres qu'ils poſſédoient, jurèrent fidélité au Roi d'Angleterre, comme à leur Seigneur ſuzerain, & ſignèrent un acte authentique, contenant tous les articles de leur ſoumiſſion. Après avoir aſſûré par ce moyen la tranquillité du nord, Edouard congédia ſes troupes, & retourna dans les parties méridionales de ſes Etats. Il aſſembla enſuite un Parlement à St. Edmundsbury, pour demander un ſubſide, qui

lui fut accordé, ſans difficulté, par les
1297. laïcs & les Eccléſiaſtiques de la province d'York, mais que lui refusèrent abſolument l'Archevêque de Cartorbery & ſon Clergé, d'après une Bulle que ce Prélat avoit obtenue de Rome, par laquelle il leur étoit défendu d'accorder aucun ſubſide aux Princes, ſans la permiſſion du Pontife, & qui défendoit auſſi aux Princes, de lever de pareils ſubſides, ſous peine d'excommunication. Edouard, également irrité & étonné de ce refus, prorogea le Parlement juſqu'au mois de Janvier, pour qu'ils eûſſent le tems de délibérer ſur ſa demande, & de donner une réponſe poſitive.

1298. Le Parlement étant aſſemblé, l'Archevêque dit aux Commiſſaires du Roi, qu'il leur étoit impoſſible de ſatisfaire Sa Majeſté, & qu'il falloit s'adreſſer au Pape, pour obtenir ſon agrément. Cette réponſe ayant été rendue au Roi, il y fut plus ſenſible qu'au refus même; & comme il n'étoit pas un Monarque qu'on pût offenſer impunément, il réſolut d'humilier le Clergé. Il déclara, donc publiquement, que, puiſqu'ils avoient rompu les liens qui les attachoient à l'Etat, ils

ne méritoient pas d'être à l'avenir ſous la protection des loix du Royaume. Il envoya en même-tems des ordres dans tous les ports, de ne laiſſer ſortir qui que ce fût du Royaume, ſans ſa permiſſion ; fit publier une ordonnance, qui déclaroit le Clergé de Cantorbery déchû du bénéfice des loix, & fit ſaiſir tous leurs fiefs, biens & effets. Ils ſe trouvèrent réduits, par là, à la condition la plus déplorable ; privés de toute demande en Juſtice ; expoſés aux procès, & à toutes ſortes d'outrages & d'indignités, ſans aucun moyen d'en obtenir raiſon. Se voyant ſans reſſource, & tous leurs biens confiſqués par le Parlement, ils furent obligés d'avoir recours à la protection du Roi, qu'ils n'obtinrent, qu'en payant de fortes amendes, & par les ſoumiſſions les plus humiliantes. 1298.

Ces reſſources ne ſuffiſoient pas encore pour remplir les deſſeins d'Edouard. Il fit ſaiſir & vendre à ſon profit une grande quantité de laines & de cuirs, deſtinés à l'exportation, avec promeſſe de rembourſer les propriétaires. Une conduite auſſi deſpotique excita un mécontentement univerſel, & lorſque le Roi convoqua la

Nobleſſe à Salisbury, dans l'intention
1298. d'envoyer un puiſſant renfort en Guyenne, pendant qu'il preſſeroit lui-même l'ennemi du côté de la Flandre, chacun s'excuſa de le ſervir, là où il ne les commanderoit pas en perſonne. Edouard, piqué de ce refus, les menaça de donner leurs terres à des ſerviteurs plus obéiſſans; mais ces menaces ne firent qu'indiſpoſer encore plus la Nobleſſe. Hugues Bigod, Comte de Norfolk, Maréchal du Royaume, & Homphroy Bohun, Comte d'Héreford, Grand Connétable, lui déclarèrent ouvertement qu'ils étoient prêts d'accompagner Sa Majeſté; mais qu'ils ne ſerviroient qu'en ſa préſence. Edouard, irrité de cette déclaration, s'écria, dans un tranſport de colère : » Je jure par le Dieu éternel, que vous » marcherez, ou que vous ſerez pen» dus «. Le Comte de Norfolk répliqua ſur le même ton : » Je jure par le » Dieu éternel, que je ne marcherai » point, & que je ne ſerai point pen» du «. Après cette réponſe, il ſe retira du Parlement, avec le Comte d'Héreford, ſuivis d'un corps nombreux d'hommes armés, qui ſembloient braver le Monarque. Auſſi-tôt

qu'ils furent arrivés sur leurs terres, ils défendirent aux Officiers du Roi de percevoir les impôts sur les laines & les cuirs, ou d'enlever aucune denrée; chassèrent même ces collecteurs de leurs terres, & se préparèrent à se soulever ouvertement. 1198.

Le Roi, qui ne vouloit pas entrer en guerre avec ses propres sujets, ni retarder, par-là, sa vengeance contre le Roi de France, somma toute la Noblesse, & tous ceux qui possédoient vingt livres de rente en fonds de terre, de se rendre le premier Juillet à Londres, avec leurs chevaux & leurs armes, pour l'accompagner en Flandre. Ils obéirent à la sommation, & le Roi s'embarqua en effet; mais à son arrivée en Flandre, il trouva que la plûpart de ses alliés s'étoient joints à Philippe, & que ceux qui continuoient à demeurer fidèles, n'étoient pas assez puissans pour le secourir efficacement. Il conclut donc une trève avec le Roi de France, & retourna en Angleterre, où sa présence étoit nécessaire, pour appaiser les troubles qui venoient de s'élever en Ecosse.

Depuis la dernière révolution, le Gouvernement Anglois, établi en

Ecoſſe, étoit devenu inſupportable aux
1298. ſujets de ce Royaume. Le ſeul Miniſtre vertueux, étoit le Comte de Surry, à qui ſa ſanté ne permettoit pas de réſider en Ecoſſe ; les autres Miniſtres étoient tous inſolens, cruels & avides de proie. Baliol vivoit toujours priſonnier en Angleterre, & les Ecoſſois, qui ne voyoient dans ſa ſoumiſſion que l'effet de la violence, commencèrent à ſe révolter, & à former des partis. Ils furent joints par la famille des Bruces, qui déſeſpéroient déſormais d'obtenir la Couronne par le canal d'Edouard. Leurs aſſemblées furent d'abord ſecrétes. L'ame & l'inſtrument de leurs délibérations, étoit un certain Guillaume Wallace, homme d'une taille giganteſque, & d'une force incroyable. Il forma une troupe, qui augmentoit chaque jour, & qui harraſſa ſans relâche les Anglois. Souvent Wallace ſe trouva dans le plus grand danger ; mais il en étoit toujours tiré par quelque reſſource nouvelle. Enfin ſon parti devint ſi conſidérable, que le Gouvernement ne fut pas ſans inquiétude.

Edouard, informé des ſuccès du parti rebelle, ordonna au Comte de Sur-

ry de ſe mettre à la tête de la milice, & d'attaquer les Ecoſſois révoltés ; 1298. mais la ſanté du Comte n'étant pas encore rétablie, il fut obligé de confier le commandement à ſon neveu, Henri de Piercy. Ce jeune Seigneur s'avança juſqu'à Aire, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, & trouva les rebelles campés à Irwine, ayant devant eux un lac, & des retranchemens ſur leurs flancs. Dans cette ſituation, ils eûſſent pu forcer le Général Anglois, ou de les attaquer avec beaucoup de déſavantage, ou de ſe retirer, faute de proviſions. Mais la diſſenſion détruiſit toutes leurs eſpérances : elle fut tellement envenimée, que Lundy, un de leurs plus braves Généraux, ſe rendit aux Anglois, avec ceux qui le ſuivoient, à condition qu'on leur laiſſeroit la vie & les biens ſaufs. Wallace trouva moyen de faire ſa retraite, avant que la capitulation fût ſignée, & envoya défier publiquement l'armée Angloiſe, avec déclaration qu'il ne mettroit bas les armes, que lorſqu'il auroit aſſûré la liberté & l'indépendance de ſon pays. Il ne tarda pas à recevoir un renfort conſidérable, avec lequel il attaqua l'arrière-garde

de l'armée Angloiſe, & pilla leur ba-
1298. gage ; mais ceux-ci, ayant fait volte-face, il fut obligé de ſe retirer avec perte de mille hommes.

Le Comte de Surry joignit enfin ſon armée, & ne fut pas peu ſurpris de la trouver dans la dernière confuſion, par l'activité infatigable de Wallace ; il ſentit lui-même qu'il ne viendroit pas aiſément à bout de cet intrépide rebelle, & comme la ſaiſon étoit déja avancée, il fut obligé de faire rentrer ſes troupes en quartier d'hyver. Cependant Wallace garda toujours la campagne, tombant ſur les terres de tous ceux qui s'étoient ſoumis aux Anglois. L'Evêque de Glaſgow, entr'autres, fut pillé & emmené priſonnier, avec tous ſes domeſtiques. Enfin les amis de Wallace devinrent ſi nombreux, qu'ils le nommèrent unanimement Régent du Royaume.

Auſſi-tôt que la ſaiſon le permit, le Comte de Surry rentra en Ecoſſe, & s'avança juſqu'à la rivière Forth, où il trouva les Ecoſſois campés à l'autre bord. On tint un conſeil de guerre, dans lequel, contre l'avis de Lundy, le transfuge Ecoſſois, il fut réſolu d'at-

taquer l'ennemi ; ce qui ne pouvoit se faire, qu'en passant sur un pont de bois, qui regardoit le front de l'armée Ecossoise. Quand Wallace vit que la moitié de l'armée Angloise avoit passé le pont, il quitta son poste, & l'attaqua avec tant de furie, qu'elle fut mise en déroute & taillée en piéces. Hugues de Cressingham fut tué sur la place, avec environ cinq mille Anglois, outre ceux qui périrent dans la rivière, & Warrenne se retira avec le reste de son armée à Berwik. Il y fut suivi par Wallace, dont l'approche lui fit abandonner la place, & les Ecossois y entrèrent en triomphe ; mais ils ne purent réduire le château. De-là ils marchèrent à Carlisle, qu'ils tentèrent envain de soumettre, & ils ravagèrent ensuite les Comtés de Cumberland & de Northumberland, pendant un mois entier, sans trouver d'opposition. 1298.

La défaite de Sterling, & la rapidité des succès de Wallace, rendirent d'une nécessité indispensable l'envoi d'un renfort dans les Comtés septentrionaux. Le Roi convoqua un Parlement à York, pour la mi Janvier. On y publia avec solemnité la grande 1299.

charte, & les ſtatuts conſtitutifs de la
1299. liberté nationale. Ce procédé concilia tellement l'affection des Anglois, qu'on eût dit qu'ils ne formoient plus qu'une ſeule & même ame contre les Ecoſſois. On indiqua un rendez-vous général à Newcaſtle ſur Tyne, & on y paſſa en revue près de cent mille hommes d'infanterie, outre deux mille hommes de cavalerie complétement armés, & deux mille cinq cens hommes de troupes légères. Leur première opération fut de marcher au ſecours de Roxburgh, dont les Ecoſſois levèrent le ſiége, à leur approche. L'armée Angloiſe s'empara enſuite de Berwick, & les Ecoſſois ne parurent plus déterminés qu'à ſe tenir ſur la défenſive aux environs d'Edimbourg, dans la partie ſeptentrionale de la rivière de Forth.

Pendant que l'armée Angloiſe étoit encore à Berwick, le Comte de Surry reçut des lettres d'Edouard, qui lui enjoignoit de reſter dans cette ville juſqu'à ſon arrivée, étant réſolu de ſe mettre lui-même à la tête de ſes troupes. Le Roi ordonna en même-tems à ſa flotte de côtoyer ſa marche, pour fournir à ſon armée les proviſions néceſſaires, dont elle eût manqué ſans

cette précaution, par la ſtérilité du pays. Cependant la diſſenſion & l'envie s'étoient gliſſées parmi les Chefs Ecoſſois. Les principaux Seigneurs ne ſe regardoient plus que comme de vains fantômes, deſtinés à relever l'importance de Wallace, que la voix publique avoit nommé Regent du Royaume. La loi féodale étoit alors en ſi grande vigueur dans ce pays, que chaque Seigneur commandoit un corps de troupes ſéparé, qui avoit été élevé à ne reconnoître aucun autre ſupérieur. Les Cummins, les Stuarts & les Bruces étoient tous les ennemis ſecrets ou déclarés du Régent; Bruce ſacrifia même ſon devoir à ſon reſſentiment. Il porta envie à la réputation & au mérite de Wallace, & il ne doutoit pas qu'il n'aſpirât à la Couronne. Cette conſidération détermina Bruce à ſe joindre au Roi d'Angleterre. Quant aux Cummins & aux Stuarts, ils ſe contentèrent de demeurer dans l'inaction. 1299.

Wallace étoit campé à Falkirk, près des lignes d'Antonin. Edouard marcha à lui, pour le forcer d'en venir à une bataille générale, & le trouva rangé ſur trois diviſions, dont cha-

cune formoit une phalange complete
1299. de piquiers, dont les intervalles étoient garnis d'archers; la cavalerie étoit placée ſur les aîles, & le front fortifié de paliſſades. Edouard, après avoir obſervé la poſition de l'ennemi, fit ſonner la charge. Les Ecoſſois y répondirent par des hurlemens ſi épouvantables, que le cheval du Roi s'emporta de frayeur, & renverſa ſon cavalier avec beaucoup de violence. Malgré cet accident, il le remonta avec ſa gaieté ordinaire, & commanda aux troupes Galloiſes de commencer l'attaque. Sur leur refus, il s'avança en perſonne à la tête d'un autre corps, arracha les paliſſades de ſa propre main, & chargea les ennemis avec tant d'impétuoſité, qu'il leur fut impoſſible de réſiſter à ce choc. Wallace, voyant le Roi avancer, encouragea ſes gens par une courte harangue, & réſolut de ſoutenir l'attaque à pied. Il ſe battit avec ſon courage ordinaire, & ſes troupes ſuivirent pendant quelque tems ſon exemple; mais dans la chaleur de l'action, la diviſion de Cummin abandonna le champ de bataille. Cette fuite laiſſa à découvert le corps de bataille que commandoit Stuart, qui fut auſſi-tôt

enveloppé, & taillé en piéces. Cependant Wallace maintenoit toujours le combat ; mais les piquiers, accablés par les fléches des Anglois, commencèrent auſſi à lâcher pied, & il ſe vit lui-même en danger d'être enveloppé ; ce qui l'obligea enfin de quitter le champ de bataille. Il fit ſa retraite, à la faveur de la nuit, avec les débris de ſon armée, laiſſant à Edouard la gloire d'avoir remporté une victoire complette. Les Ecoſſois perdirent dans cette action environ douze mille hommes, & le nombre des morts, du côté des Anglois, n'excéda pas celui de cent. 1299.

Edouard marcha auſſi-tôt à Perth & à St. André, ravageant tout le pays ſans rencontrer le moindre obſtacle. Enſuite, retournant en arrière, il ſe rendit par la forêt de Selkirk dans le pays d'Annandale, où il réduiſit le château de Lochmaban. De-là il continua ſa route juſqu'à Carliſle, où il aſſembla un Parlement, pour régler les affaires d'Ecoſſe. Ce fut pendant la tenue de ce Parlement, qu'il diſtribua aux ſiens les terres des Seigneurs Ecoſſois, qui perſiſtoient dans leur rebellion. Quand la ſeſſion fut achevée, le

Roi ſe rendit à Durham, où il apprit
1299. que les Ecoſſois commençoient à raſſembler leurs troupes diſperſées, & après avoir paſſé les fêtes de Noël à Tinmouth, il retourna à Londres.

1300. Il y convoqua un Parlement, dans lequel on ratifia un traité conclu entre l'Angleterre & la France, par la médiation du Pape. Jean Baliol fut remis entre les mains du Nonce à Wilſand près Calais, ſous la condition expreſſe que Sa Sainteté ne ſe mêleroit pas des affaires de l'Ecoſſe, qu'Edouard réſervoit entiérement à ſa connoiſſance. Cette négociation, qui fut très-longue, donna le tems aux Ecoſſois de reſpirer après leur dernier déſaſtre. Wallace, s'appercevant combien la Nobleſſe lui portoit envie, & perſuadé d'ailleurs du préjudice qui en réſultoit pour les intérêts de ſon pays, avoit renoncé à la régence du Royaume, & s'étoit réduit à une condition privée. Il n'en ſaiſiſſoit pas moins toutes les occaſions de nuire aux Anglois, à la tête d'un petit nombre d'amis qui n'avoient pas voulu l'abandonner dans l'adverſité. Le reſte des Ecoſſois, qui déſiroient de ſe délivrer du joug des Anglois, jettèrent les yeux ſur Cum-

min, pour ſuccéder à Wallace. Il y eut vers le même tems une trève de ſept mois, conclue par la médiation du Pape entre Edouard & les Ecoſſois mécontens, mais elle fut ſi mal obſervée, que les Ecoſſois, animés par le déſeſpoir, réſolurent de recouvrer leur liberté, ou de périr dans cette glorieuſe tentative. Ce deſſein fut communiqué aux villes & aux bourgs du Royaume; tous entrèrent dans la conſpiration, & au tems fixé, la nation entière ſe ſouleva contre les garniſons Angloiſes. Elles n'étoient pas capables de réſiſter à la fureur d'un peuple réduit au déſeſpoir; en conſéquence elles capitulèrent pour avoir la vie ſauve, & il leur fut permis de ſortir du Royaume. En peu de jours tous les Anglois furent chaſſés, excepté ceux qui occupoient quelques unes des places les plus fortes, que les Ecoſſois n'étoient pas en état d'aſſiéger. 1300.

La nouvelle de ce ſoulévement ne fut pas plutôt parvenue aux oreilles d'Edouard, qu'il donna ordre d'aſſembler les troupes des Comtés ſeptentrionaux, & qu'il convoqua un Parlement dans la ville d'York. Il y apprit que le château de Sterling étoit réduit

aux abois ; il marcha auſſi-tôt à Ber-
1300. wick, où, voyant qu'il étoit impoſſible d'aller plus loin, à cauſe de la ſaiſon, il permit à la garniſon de capituler. Cependant il réſolut de faire de ſi grands préparatifs pour entrer en Ecoſſe au printems, qu'il ne fût plus expoſé à l'avenir aux difficultés d'une campagne d'hyver.

Tout étant diſpoſé, le Roi partit de Berwick, vers le milieu de l'été, à la tête d'une puiſſante armée. Lorſqu'il fut arrivé ſur les bords de la rivière Swynay, il trouva le côté oppoſé bordé d'Ecoſſois, prêts à lui diſputer le paſſage. Edouard ordonna à quelques archers d'avancer, & une partie de ſon armée traverſa la rivière, à la faveur d'une décharge terrible de traits, que firent ces archers. Les Ecoſſois prirent la fuite ; mais Edouard, appréhendant que ce ne fût qu'un ſtratagême pour attirer ſes troupes dans quelque embuſcade, dépêcha le Comte de Warrenne pour les empêcher de ſe livrer à la pourſuite de l'ennemi. Cependant les Anglois, échauffés par le ſuccès, s'imaginèrent, en voyant le Comte avancer avec quelques troupes, qu'il venoit pour les ſoutenir ;

ſoutenir ; en conſéquence ils continuèrent la pourſuite juſqu'à ce qu'ils eûſſent atteint le gros de l'armée Ecoſſoiſe, enſorte que lorſque le Comte joignit les ſiens, il les trouva trop engagés pour ſonger à la retraite, ou à autre choſe qu'à la victoire. Le Roi, ne doutant plus que l'affaire ne devînt générale, ordonna au Prince Edouard, ſon fils, de paſſer la rivière à la tête de ce qu'on appelloit la légion brillante, & après avoir fait ſonner la charge générale, il s'avança lui-même avec le reſte de ſon armée. Les Ecoſſois ne firent que peu de réſiſtance, & ſe ſauvèrent preſque auſſi-tôt dans leurs forts inacceſſibles, défiant la puiſſance d'Edouard. Ce Monarque ne put gagner ſur les Gallois de continuer à pourſuivre l'ennemi à travers des bois, des marais & des montagnes inconnus. Cette victoire importante rendit Edouard maître du château de Sterling. 1300.

Les Ecoſſois ne tardèrent pas à envoyer des Ambaſſadeurs au Pape Boniface, pour implorer ſa protection, & lui offrir la ſouveraineté du Royaume. L'ambitieux Pontife accepta la propoſition, ſans héſiter, fit expédier

une Bulle, & l'adreſſa avec une lettre
1300. à l'Archevêque de Winchelſea, le chargeant de la remettre, ſans délai, entre les mains d'Edouard. Au reçu des ordres de Sa Sainteté, le Prélat ſe rendit à Galloway, & trouva le Roi dans l'Abbaye de Duſques. Le Monarque apprit avec autant de ſurpriſe que d'indignation les prétentions du Pape; cependant il fit céder ce dernier ſentiment à la politique. Il amuſa l'Archevêque par des réponſes générales : dit que cette affaire regardoit les droits de la couronne d'Angleterre, & qu'il ne pouvoit donner de réponſe poſitive qu'après avoir conſulté ſon Parlement; mais pour prouver ſa déférence à Sa Sainteté, il fit rendre la liberté à l'Evêque de Glaſgow, retourna en Angleterre, où il congédia ſes troupes, &, à la ſollicitation du Roi de France, conſentit à une trève avec les Ecoſſois, juſqu'à la Pentecôte de l'année ſuivante.

1301. Cependant Edouard convoqua un Parlement à Lincoln, pour le conſulter ſur la Bulle extraordinaire envoyée par le Pape, & concerter la réponſe à faire. Après quelques débats, il fut décidé que l'on écriroit à Sa Sainteté

une lettre au nom des Barons d'Angleterre, par laquelle on lui obſerveroit que la Couronne avoit toujours joui du droit de ſouveraineté ſur l'Ecoſſe, & qu'il étoit notoire que ce Royaume n'avoit jamais dépendu, pour le temporel, du Saint Siége; que le Parlement ne ſouffriroit jamais que le Roi mît ſon droit en litige, ni qu'il envoyât à Rome des Ambaſſadeurs pour ce ſujet, quand il auroit deſſein d'avoir cette complaiſance pour le Pape; enfin que Sa Sainteté étoit ſuppliée de ne point troubler le Royaume dans la jouiſſance de ſes prérogatives. Cette lettre fut ſignée de cent cinq Lords temporels. 1301

Autant cette affaire intéreſſoit le Roi, autant une autre, qu'on avoit miſe ſur le tapis, étoit importante pour la nation. Les Commiſſaires du Roi avoient fait la viſite des forêts dans chaque Comté de l'Angleterre; toutes les oppoſitions avoient été diſcutées & réfutées, & l'on fit la lecture, dans le Parlement, des enquêtes & des rapports, qui y furent approuvés. Le Roi les confirma par des Lettres Patentes, portant en ſubſtance, que les

terres reconnues par la visite ne de-
1301. voir point être en forêts, en seroient exemptes pour toujours, & que les limites réglées pour les forêts seroient à jamais invariables. Cette décision fut si agréable aux laïcs, qu'ils accordèrent le subside du quinziéme, pour les frais de la guerre d'Ecosse; mais l'Archevêque de Winchelsea, à la tête de son Clergé, refusa de contribuer à ce subside, sans la permission du Pape. Sur ce refus, Edouard s'adressa au Pontife, qui lui accorda le dixiéme de tous les revenus ecclésiastiques pour trois ans, à condition que le produit en seroit partagé entre le Roi & Sa Sainteté.

Aussi-tôt que la trève fut expirée, les Ecossois se remirent en campagne, & s'emparèrent du château de Carlaverock. Edouard, de son côté, entra en Ecosse par Berwick, à la tête d'une puissante armée, & son fils, qui commandoit un autre corps de troupes, prit sa route par Carlisle. Les Ecossois, en évitant d'en venir à une bataille, ruinèrent en grande partie les projets d'Edouard. Ils se tinrent dans leurs bois & dans leurs marais, d'où ils faisoient des excursions, en-

levoient les convois des Anglois, & harceloient leurs détachemens. Edouard, 1301.
après avoir repris le château de Carlarverock, ſe propoſoit de paſſer l'hyver à Linlithgow; mais ſur la nouvelle qu'il reçut, que les Plénipotentiaires, aſſemblés à Aſnières, avoient conclu une trève entre la France & l'Angleterre, juſqu'au mois de Novembre de l'année ſuivante, & que Jean Baliol & ſes ſujets y étoient compris, comme alliés de Philippe, il retourna en Angleterre, & ratifia les articles, après avoir proteſté contre devant un Notaire public.

Cependant, peu de tems après, 1302.
Edouard convint en particulier avec le Roi de France, que ce Monarque abandonneroit les Ecoſſois, à l'expiration de la trève, & en conſéquence de cet arrangement, il continua ſes préparatifs pour achever la conquête de ce Royaume. Dans la huitiéme année de ſon régne, le Parlement lui avoit accordé un ſubſide pour le mariage de ſa fille aînée; mais cette taxe avoit été ſuſpendue, & dans une courte ſeſſion qui fut tenue à Londres, on décida qu'elle ſeroit applicable au ſervice du Roi. Les Barons des cinq

ports eurent ordre d'armer vingt-cinq
1302. gros vaiſſeaux, bien pourvus d'hommes, de vivres, & de proviſions de guerre, pour être conduits au rendez-vous, indiqué à Newcaſtle; & Richard de Burgh, Comte de Leiceſter, fut ſommé, ainſi que la Nobleſſe, & les vaſſaux militaires d'Irlande, de joindre Edouard, pour le ſoutenir dans cette expédition.

Dans le même tems, la paix fut conclue entre Philippe, Roi de France, & Edouard, ſous les conditions, qu'on ſe rendroit reſpectivement les territoires pris de part & d'autre; que les ôtages de Guyenne, & les priſonniers des deux côtés, ſeroient remis en liberté, ſans payer de rançon. On fit auſſi un traité de commerce libre, & une ligue offenſive & défenſive, & on convint d'un mariage entre le Prince de Galles & Iſabelle de France.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, Edouard envoya Seagrave en Ecoſſe avec une armée, plutôt pour ravager le pays, que pour combattre les habitans, qu'il ne croyoit pas en état de faire la moindre réſiſtance. Ce Général partagea ſon armée en trois corps, qu'il fit marcher à quelques

milles de distance les uns des autres, & comme il ne s'attendoit à aucun obstacle, il s'avança avec la sécurité la plus négligente jusqu'à Roslin, dans le voisinage d'Edimbourg. Il y fut attaqué tout-à-coup par l'armée Ecossoise, sous les ordres de Cummin & de Frazer, qui mirent en déroute sa première division, & le firent lui-même prisonnier. La seconde, qui égaloit en nombre toute l'armée Ecossoise, vola au secours de son Général, & chargea les ennemis avec impétuosité; mais ceux-ci soutinrent le choc, &, après un combat opiniâtre, furent encore une fois victorieux. Bientôt on apperçut la troisiéme division des Anglois, qui s'avançoit à grands pas, sous les ordres de Sir Robert Neville. Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que les Généraux Ecossois vinrent à bout de persuader à leurs gens d'attendre la troisiéme charge; enfin ils se couvrirent des armes des vaincus, montèrent les chevaux qu'ils avoient pris, soutinrent le choc d'une troisiéme bataille, & la gagnèrent encore, quoiqu'avec beaucoup de peine. Cependant Neville reprit Seagrave, & se retira en bon ordre, les Ecossois étant 1302.

trop épuiſés de fatigues pour le pour-
1302. ſuivre.

1303. Edouard ne fut pas plutôt informé de cette défaite, qu'il ſomma tous ſes vaſſaux militaires, & indiqua le rendez-vous de ſon armée à Roxburgh, & celui de ſa flotte à Newcaſtle, vers la Pentecôte; il ſe mit lui-même à la tête de ſes troupes, & entra en Ecoſſe avec une armée conſidérable; mais à peine eut-il traverſé les frontières, qu'il apprit qu'on avoit enlevé de l'Echiquier la valeur de cent mille livres, tant en argent, qu'en vaiſſelle & en joyaux. Le tréſor étoit gardé dans l'Abbaye de Weſtminſter, & il y eut de violens ſoupçons contre les Moines. Dans l'enquête que l'on fit à ce ſujet, on fut informé que la nuit de l'enlèvement de ces effets, on avoit vu les Moines paſſer & repaſſer près de l'endroit du dépôt, chargés de paquets & de paniers, qu'on avoit tranſportés par eau. On trouva quelque tems après dans Londres une partie de la vaiſſelle & des joyaux, & l'Abbé fut mis en priſon, avec cinquante Moines & trente frères lais.

Cette perte n'empêcha pas Edouard de pourſuivre le deſſein qu'il avoit

formé d'achever la conquête de l'Ecoſſe. Il s'avança juſqu'à Edimbourg, 1303.
ſans trouver beaucoup de réſiſtance, quoiqu'un parti d'Ecoſſois, commandés par Wallace, tînt toujours la campagne, & que Cummin ſe fût rendu maître du château de Sterling. Edouard ne voulut pas s'arrêter devant cette fortereſſe. Son plan étoit de pénétrer dans les Comtés ſeptentrionaux, pour couper la communication entre les différentes Provinces du Royaume. Il ne s'attendoit pas même à trouver aucun obſtacle dans ſa marche; mais il ne tarda pas à en rencontrer. Thomas Maule, qui commandoit dans le château de Breching, regardé comme imprenable, à cauſe de ſa ſituation, refuſa de ſe rendre. Edouard ſe vit donc obligé d'entreprendre un ſiége dans toutes les formes, & de faire jouer ſes machines de guerre, ſans ſuccès, pendant l'eſpace de vingt jours. Maule paroiſſoit peu effrayé de tous ſes efforts, & lui donna même des marques de mépris. Après avoir obſervé un endroit de la muraille, battu par une des machines des Anglois, il eſſuya la place avec ſon mouchoir; mais cette inſulte extravagante lui coûta cher;

car pendant qu'il étoit dans la même
1303. posture, une ſeconde pierre, lancée par les machines, le tua roide. Sa mort répandit une ſi grande terreur parmi les aſſiégés, qu'ils ſe rendirent à diſcrétion. L'hyver étoit déja avancé, & la ſtérilité du pays eut rendu la marche d'Edouard impraticable, s'il n'avoit été ſoutenu par ſa flotte, qui le ſuivoit roujours en côtoyant; mais avec ce ſecours, il continua ſa route juſqu'au château d'Urquehart, commandé par Alexandre Wood, qui ſoutint l'aſſaut, & fut paſſé au fil de l'épée avec toute ſa garniſon. Edouard ne trouva plus d'oppoſition pour gagner l'extrémité ſeptentrionale de l'Ecoſſe, d'où il retourna à Dumferling, pour y paſſer le reſte de l'hyver.

1304. Auſſi-tôt que la ſaiſon le permit, Edouard mit ſes troupes en mouvement, & aſſiégea le château de Sterling, qu'il prit enfin. Les Ecoſſois, déſeſpérant d'obtenir des ſecours du Roi de France, offrirent de renouveller leur ſoumiſſion à l'Empereur. Edouard, de ſon côté, connoiſſant le danger qu'il y avoit à les réduire au déſeſpoir, crut devoir adoucir ſa première ſévérité. Cummin, leur Régent,

envoya des députés, pour demander la paix, & implorer ſa clémence. Après 1304.
pluſieurs conférences, il fut convenu que lui & ſes amis obtiendroient leur pardon, en payant l'amende qui leur ſeroit impoſée au prochain Parlement, où l'on régleroit les affaires d'Ecoſſe; que toutes les places fortes reſteroient entre les mains du Roi, & que l'on relâcheroit les priſonniers faits de part & d'autre. On excepta pluſieurs perſonnes du pardon, nommément Guillaume Wallace, à qui on ne laiſſoit d'autre alternative, que de ſe ſoumettre entiérement à la merci du Roi. Le Monarque, ne trouvant plus aucune oppoſition en Ecoſſe, ſe rendit à Lincoln, où il paſſa les fêtes de Noël.

L'expérience avoit appris à Edouard, 1305.
que la conquête de l'Ecoſſe ne pouvoit pas ajoûter beaucoup à ſon bonheur, & encore moins à ſa puiſſance. Il s'appliqua donc, en Prince ſage & habile, à faire chérir aux Ecoſſois leur aſſujettiſſement à l'Angleterre, en leur laiſſant l'ombre de l'égalité. Il parut charmé du caractère de franchiſe de ces peuples, & pour les convaincre de la ſincérité de ſes diſpoſitions à leur égard,

il donna ſa confiance la plus intime à
1305. l'Evêque de Glaſgow, à Robert de Bruce, & à Jean Mowbray. Il les conſulta ſur le tems & le lieu convenables pour aſſembler un Parlement, où l'on pût régler le Gouvernement civil d'Ecoſſe, &, en conſéquence de leurs avis, on nomma dix députés pour traiter avec les Commiſſaires Anglois, dans le Parlement qui fut tenu à Londres. On y convint qu'il ſeroit établi huit Juges, pour régler les affaires de la nation. Jean de Bretagne, neveu du Roi, fut nommé Régent du Royaume, & l'on confirma, dans les places de Chancelier & de Chambellan, Guillaume de Bevercotes, & Jean de Sandale, tous deux Eccléſiaſtiques. On décida que les loix & uſages d'Ecoſſe ſeroient abolis; qu'on aſſembleroit un Parlement dans ce Royaume, ſous les yeux du Régent, pour examiner les loix du Roi David, & les changemens qui y avoient été faits par ſes ſucceſſeurs; que, ſans qu'il fût beſoin de conſulter le Roi, on réformeroit les loix & les coutumes que l'on jugeroit incompatibles avec les lumières de la raiſon & les principes de la religion; & que les articles, où il ſeroit néceſ-

faire de faire intervenir le Roi, ſeroient rédigés par écrit, & envoyés par les députés des Etats d'Ecoſſe au Parlement d'Angleterre, où on les examineroit & diſcuteroit, conjointement avec les députés, munis de pouvoirs à cet effet par leurs conſtituans. A la clôture de la ſeſſion, Edouard fit publier un acte d'amniſtie, en faveur des Ecoſſois qui s'étoient ſoumis; mais il contenoit certaines reſtrictions rigoureuſes pour quelques particuliers, & Bruce fut obligé de rendre le fort château de Kildrummy. Le Roi ſe connoiſſoit trop bien en hommes, pour ne pas appercevoir, & redouter en même tems, le grand génie & le crédit du Comte; auſſi le fit-il exclure de la liſte des Commiſſaires. Tous les Prélats & la Nobleſſe Ecoſſoiſe, qui étoient alors à Londres, jurèrent conjointement avec les députés, d'obſerver ces réglemens; à l'égard de Bruce, il avoit été envoyé en Ecoſſe, pour aſſiſter à l'aſſemblée où l'on devoit nommer les députés du Royaume. C'eſt-là où il commença à former le plan du projet qu'il exécuta par la ſuite, avec un courage & une perſévérance incroyables. 1305.

Il n'avoit jamais ſubſiſté une amitié
1305. réelle entre lui & Guillaume Wallace. Celui ci étoit l'idole du peuple, & Bruce ne pouvoit pas ſe flatter, après les ſoumiſſions faites par lui & par ſa famille, de devenir le chef favori de la nation, tant qu'il auroit ce grand homme pour concurrent. Mais la fortune le tira bientôt de cette perplexité. Wallace, qui n'avoit jamais mis bas les armes, fut pris par Montieth & envoyé à Londres, où il fut jugé & mis à mort comme coupable de haute trahiſon. Bruce, ainſi délivré de ce redoutable rival, ne ſongea plus qu'aux moyens d'attacher Cummin à ſon parti. C'étoit un jeune homme très puiſſant, d'un crédit fort étendu, & lorſque Baliol, dont il étoit parent, eut abdiqué la Couronne, il devint compétiteur de Bruce pour la ſouveraineté. Celui-ci, non moins ambitieux, & à qui la fortune donnoit l'avantage ſur ſon rival, ſonda l'intention de Cummin, & conclut avec lui un traité, qui fut ratifié par ſerment, & par lequel Cummin s'engageoit de ſoutenir Bruce de tout ſon pouvoir, dans les tentatives qu'il feroit pour monter ſur le Trône. En conſidération

de ce ſecours, Bruce s'obligeoit à reconnoître Cummin pour premier Prince du ſang, & à lui abandonner tout le patrimoine particulier dont il jouiſſoit en ſa qualité de Comte de Carrick. Soit que Cummin fût épouvanté du précipice où le pouvoit jetter cette ligue dangereuſe, ſoit qu'il voulût perdre ſon rival, & ſe concilier la faveur d'Edouard, il envoya à la Cour d'Angleterre un double du traité fait avec Bruce, préciſément dans le tems que ce Seigneur partoit pour Londres, dans l'intention de prendre des meſures avec quelques Gentilshommes Ecoſſois, qui s'y étoient rendus pour régler les affaires de leur nation dans le dernier Parlement. 1305.

Lorſqu'Edouard reçut copie de cet acte, il obligea Bruce de paroître à la Cour, & lui produiſit la preuve de ſes pernicieuſes intrigues; mais le Comte perſiſta à ſoutenir que cet écrit n'étoit qu'un tiſſu d'impoſtures. Le Roi chercha envain à démêler dans ſa phiſionomie quelque altération qui annonçât ſon crime, & dans le doute dont il fut agité, il négligea de le faire arrêter. Cependant le Comte de Glocester, beau-frère de Robert, infor-

mé que le Monarque avoit enfin ré-
1305. ſolu de s'aſsûrer de Bruce, lui envoya quelques piéces d'argent & une paire d'éperons, ſous prétexte de lui rendre ce qu'il lui avoit prêté. Bruce ſentit ce que ſignifioit cet emblême, monta auſſi-tôt à cheval, & en ſept jours, gagna le château de Lochmaban, où il trouva quelques-uns de ſes intimes amis, auxquels il communiqua la trahiſon de Cummin. Le déſir de ſe venger, lui fit chercher ſon adverſaire. Il le trouva à Dumfries, dans le cloître du Monaſtère des Frères Pénitens, & là, il lui reprocha, dans les termes les plus vifs, ſa conduite perfide. Cummin lui répliqua avec une égale chaleur; la diſpute s'anima, & dans un tranſport de rage, Bruce plongea ſon poignard dans le ſein de ſon ennemi. Le malheureux Cummin fut tranſporté par les Moines dans l'Egliſe, & placé devant l'Autel, où Chriſtophe Seton, ſans égard pour le lieu, & ſourd aux cris de l'humanité & de la religion, acheva cet infortuné, au moment où un des Moines lui donnoit l'abſolution.

1306. La fin tragique de Cummin ne laiſſant plus de compétiteur à Bruce,

il commença à prendre des meſures pour monter ſur le trône d'Ecoſſe, qui avoit toujours été vacant depuis la dépoſition de Jean Baliol, & auquel il croyoit avoir acquis encore un nouveau droit par la mort ce ce malheureux Prince, qui venoit de terminer ſes jours en France. Dès ce moment, Bruce déclara une guerre ouverte à Edouard. Le Monarque ſentit alors combien il avoit eu tort de retirer la plûpart de ſes troupes de l'Ecoſſe. Cependant cet inconvénient fut en quelque ſorte réparé par le reſſentiment des amis de Cummin, qui ne cherchoient qu'à venger la mort de leur chef; mais ils ne purent aſſembler aſſez de monde, pour empêcher Bruce & ſon parti de faire en peu de tems des progrès conſidérables. Preſque tous les Evêques ſe déclarèrent pour lui; les troupes qui avoient ſervi ſous Wallace, le joignirent auſſi, dans la ferme perſuaſion, ſans doute, qu'il avoit ſcellé par le ſang de Cummin ſon averſion pour le joug Anglois, dont il ne devoit plus eſpérer de quartier. En un mot, Bruce fut couronné dans l'Abbaye de Scone, par la Comteſſe de Bucan, ſœur du Comte. 1306.

de Fife, d'après une maxime ſacrée
1306. parmi les Ecoſſois, que ce ſeroit une perſonne de cette famille qui placeroit la Couronne ſur la tête de leurs Rois.

Cependant Edouard ne demeura pas oiſif. Il dépêcha en Ecoſſe Aimar de Valence, Comte de Pembroke, avec les Lords Robert Clifford, & Henri Piercy, à la tête d'une petite armée, pour encourager & protéger ſes partiſans dans ce Royaume, en attendant qu'il fût en état de les ſoutenir en perſonne avec toutes les forces de l'Angleterre. Pembroke avoit ordre de recevoir à bras ouverts tous ceux qui ſe ſoumettroient volontairement au gouvernement Anglois. En conſéquence la moitié des Ecoſſois, ayant à leur tête les amis de Cummin, ſe déclarèrent contre Bruce, qui étoit campé pour lors à Methuen, dans le Comté de Perth, où il ſe croyoit à l'abri de tout danger; mais les Anglois fondirent un ſoir avec tant de précipitation ſur ſon armée, qu'il n'eut pas le tems de la ranger en bataille. Cependant Bruce fait la plus vigoureuſe réſiſtance, il eſt démonté trois fois, & trois fois remis à cheval par le brave Simon Frazer.

Enfin ſon armée eſt miſe en déroute, & il ſe ſauve avec un petit nombre 1306.
des ſiens à Dalrée, ſur les frontières du Comté d'Argyle. Une partie de ſes troupes fuit vers les montagnes, & le reſte fut pris. Parmi ceux-ci on en exécuta un grand nombre ſur le champ de bataille, comme traîtres.

Peu de jours après cette victoire, Edouard arriva en Ecoſſe, à la tête d'une puiſſante armée, & il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il venoit plutôt pour triompher, que pour conquérir. Il diviſa ſon armée en deux corps ſéparés. L'un marcha vers le nord, ſous les ordres du Prince Edouard, ſoutenu des Comtes de Lancaſter & d'Héreford, & ſurprit le château de Kildrummy, où étoient la Comteſſe de Bucan, la ſœur de Robert de Bruce, ſon frère Noël, & pluſieurs autres perſonnes de qualité. Ses autres frères Thomas & Alexandre furent pris quelque tems après dans le château de Lochryan, au Comté de Cantyre, d'où Robert eut lui-même beaucoup de peine à s'échapper. Edouard ne trouva plus alors de difficulté à parcourir l'Ecoſſe.

Edouard, après avoir réduit ce Ro- 1307.
yaume à un état de misère ſi humiliant,

qu'il le crut incapable de ſe révolter à
1307. l'avenir, perſuadé d'ailleurs que Robert de Bruce avoit péri par l'épée ou par la famine, retourna à Carliſle, où il aſſembla un Parlement pour régler différentes affaires relatives aux monaſtères & aux maiſons religieuſes. Il eſſuya, dans le même tems, un chagrin de famille, qui lui prouva de nouveau que le bonheur ne ſuit pas toujours la puiſſance. Le Prince de Galles, ſon fils, ſe livroit aux plus grands déſordres, & étoit entiérement guidé par Pierre Gaveſton, Chevalier Gaſcon, & ſon favori. Edouard avoit employé ſucceſſivement les prières & les menaces, pour ramener ſon fils; mais une nouvelle inſulte que ce jeune Prince fit à l'Evêque de Cheſter, détermina le Roi à procéder légalement contre le dangereux favori. Gaveſton fut banni du Royaume, & on ordonna qu'il toucheroit cent marcs d'argent par an ſur les revenus de la Guyenne, pour ſa ſubſiſtance.

Pendant que le Parlement ſiégeoit encore, Edouard fut informé que Bruce avoit excité un nouveau ſoulèvement dans les montagnes. Il réſolut, en conſéquence, de marcher en perſonne, dès

que la ſaiſon le permettroit, pour le chaſſer de ſes retraites. Après la bataille de Methuen, Bruce s'étoit retiré, avec les débris de ſon armée, ſur les frontières du Comté d'Argyle, où il avoit encore été mis en déroute par le Lord Lorn, & forcé de ſe cacher dans des bois & des cavernes, accompagné du Comte de Lenox & de Gilbert Hay, qui ne voulurent pas l'abandonner dans ſon malheur. Réduit à n'avoir d'autre ſubſiſtance que celle qui eſt commune aux bêtes de la terre & aux oiſeaux du ciel, il ſe voyoit encore chaſſé par ſes propres compatriotes de rocher en rocher, comme un ennemi du genre humain. Il mit fin à cette perſécution, en ſe retirant dans une petite iſle nommée Raughrine, où il demeura caché, juſqu'à ce que le bruit de ſa mort ſe fût répandu dans tout le pays voiſin. Quoique expoſé à toutes les horreurs de la diſette, & à toutes les inclémences du tems, il ne laiſſa jamais échapper la moindre marque de découragement, & ne perdit pas un moment l'eſpérance d'être en état de remonter un jour ſur le trône d'Ecoſſe. Lorſqu'il apprit qu'Edouard étoit retourné à Carliſle, il 1307.

trouva moyen d'informer ſes amis
1307. qu'il étoit vivant. A cette nouvelle, Sir Jacques Douglas & Sir Robert Boyd aſſemblèrent un petit corps de troupes, à moitié armées, & Bruce s'étant mis à leur tête, attaqua & tailla en piéces un détachement Anglois, qui eſcortoit un convoi de vivres. Cette petite victoire fut doublement avantageuſe. Bruce eut des vivres dans un tems où il manquoit de ſubſiſtance, & il arma ſa troupe avec les armes des ennemis. Quoiqu'elle n'excédât pas le nombre de quatre cens hommes, il prit cependant le château de Turnberry, & obligea le Lord Henri Piercy, qui commandoit dans ces cantons, de ſe retirer vers les frontières d'Angleterre.

Dès qu'Edouard fut informé de ces exploits, faits dans la plus rude ſaiſon de l'année, il ordonna au Comte de Pembroke, & au Lord Lorn, qui avoit défait Bruce l'année précédente, de ſe mettre en campagne, & de le traverſer dans les commencemens de ſa bonne fortune. Ils exécutèrent cet ordre avec tant d'adreſſe & de diligence, que Bruce courut le danger d'être entouré ſur une montagne, où

il auroit été forcé de périr par la famine, ou de ſe rendre aux ennemis. 1307.
Comme il s'apperçut que les Montagnards du Lord Lorn faiſoient le tour de la montagne pour lui couper la retraite, il harangua ſon petit corps de troupes, leur repréſenta qu'ils s'expoſeroient à une perte inévitable, en reſtant dans leurs retranchemens, les exhorta à ſe partager en petits détachemens, pour pouvoir échapper imperceptiblement à l'ennemi, & leur indiqua, pour lieu de ralliement, le bois de Glentoule, près de Cummock. Après avoir reçu ces ordres, ils ſemblèrent fondre inſenſiblement, & ſe gliſsèrent entre les rochers & les arbuſtes, qui les déroboient à la vue de leurs ennemis. Ceux-ci furent conſternés de ſe voir trompés dans leur attente, lorſqu'ils prirent poſſeſſion du ſommet de la montagne, & qu'ils trouvèrent les retranchemens de Bruce entiérement abandonnés. Le Prince fugitif ayant été joint par ſes amis au lieu indiqué, ſe vit bientôt en état de conſerver ce qu'il avoit gagné, au moyen des petits renforts qui lui arrivèrent ſucceſſivement. Le Comte de Pembroke le ſuivit d'une retraite à

l'autre, juſqu'à ce que Bruce l'attirât
1307. dans un poſte avantageux, où il tomba ſur lui avec tant de furie, que les Anglois furent défaits. Il attaqua enſuite un autre détachement, commandé par le Comte de Gloceſter, qui, après un combat opiniâtre, fut obligé de ſe réfugier dans le château d'Aire, que Robert inveſtit auſſi-tôt.

Edouard étoit toujours à Carliſle, attendant impatiemment les troupes qu'il avoit mandées pour mettre fin aux troubles de l'Ecoſſe. Les premières qui arrivèrent, furent envoyées auſſitôt au ſecours du Comte de Gloceſter. Bruce, voyant que les Anglois avançoient, jugea à propos de lever le ſiége; mais il fut attaqué dans ſa retraite, défait, & encore une fois obligé de fuir dans des lieux inacceſſibles, où il demeura juſqu'à la mort d'Edouard. Ce Prince, âgé alors de ſoixante-huit ans, touchoit au terme fatal qui peut alarmer, mais qui ne devroit jamais ſurprendre. Il fut attaqué d'une dyſſenterie à Carliſle, & quoique ſa maladie fût jugée très-dangereuſe, il ſouhaitoit avec tant d'ardeur de terminer les troubles de l'Ecoſſe, qu'il ſe mit en marche pour ce Royaume.

me. Il s'avança juſqu'aux ſables de Burgh, où il ſe trouva ſi mal, qu'il fut obligé de s'y arrêter. Là, ſentant ſa fin approcher, il donna ordre qu'après ſa mort ſon corps fût porté en Ecoſſe, comme un préſage aſsûré de la victoire ſur un peuple qu'il avoit toujours défait. Il mit ordre enſuite à ſes affaires ſpirituelles, & expira dans les bras des Officiers de ſa maiſon, au moment où ils le ſoulevoient pour lui faire prendre quelque nourriture. Sa mort arriva le 7 Juillet, après un règne de 34 ans, 7 mois & 6 jours. 1307.

Ce Monarque avoit l'air majeſtueux: ſa taille étoit grande, & ſes traits réguliers. Il avoit les yeux noirs & perçans, & ſon regard inſpiroit le reſpect. Sa conſtitution étoit robuſte, & aucun de ſes ſujets n'eût peut être pu l'égaler en force, ni en adreſſe. Toutes les parties de ſon corps étoient bien proportionnées, à l'exception de ſes jambes, dont la longueur mal aſſortie, lui fit donner le ſurnom d'Edouard Longues-Jambes. Il étoit d'ailleurs froid, ſpirituel, pénétrant & circonſpect. La renommée publia ſon courage dans les pays les plus éloignés, & toute l'Europe s'accorda à le regarder comme la

vraie fleur de la Chevalerie. Ce fut
1307. lui qui réforma l'adminiſtration de la Juſtice, qui rendit à la conſtitution de l'Etat ſon ancienne vigueur, & qui, en augmentant le Code des loix de l'Angleterre, leur donna une nouvelle force. Ce fut encore lui qui réduiſit la puiſſance exceſſive du Pape & du Clergé à de juſtes bornes. Cependant, avec toutes ſes excellentes qualités, il ſe laiſſa emporter par la violence de ſon ambition. Cette paſſion fatale, qui prenoit ſa ſource dans ce ſiſtême dangereux, que tous les moyens ſont légitimes pour étendre la puiſſance d'un Roi, & aſſûrer le bonheur de ſes ſujets, ternit la gloire de ce Prince, & flétrit ſes lauriers.

*Fin du cinquiéme Livre.*

# HISTOIRE
## D'ANGLETERRE.

*Depuis la mort d'Edouard I, juſqu'à la dépoſition de Richard II, période de 92 ans.*

## *LIVRE SIXIEME.*

### EDOUARD II.

*Surnommé de Caernarvon.*

Edouard de Caernarvon étoit un Prince bien différent de ſon père ; il n'hérita ni de ſes talens, ni de ſes vertus, & ne ſuivit en rien ſes pro- Année 1307.

jets. Il eſt vrai qu'il entra en Ecoſſe ;
1307. mais ce fut plutôt un voyage de faſte & de pompe, qu'une expédition de guerre. Il négligea l'objet principal, qui étoit d'arrêter les progrès de Bruce. Après avoir reçu l'hommage des Ecoſſois, le nouveau Monarque donna pouvoir au Comte de Pembroke d'offrir aux mécontens une paix avantageuſe, & retourna en Angleterre, où, contre la promeſſe faite à ſon père, il rappella ſon favori Gaveſton, qu'il accabla de bienfaits. Il lui fit préſent du Comté de Cornouaille, lui donna en mariage ſa propre niéce Marguerite, ſœur du Comte de Gloceſter, & le nomma Grand Chambellan & Secrétaire d'Etat.

Peu de tems après que le Roi eut quitté l'Ecoſſe, on convoqua un Parlement à Northampton, pour régler les obſéques du dernier Roi, le mariage & le couronnement de ſon ſucceſſeur, & pour délibérer ſur l'Etat du Royaume. On accorda un ſubſide pour payer la dépenſe de ces différens objets, & on arrêta que la monnoie altérée, qui avoit été décriée ſous le règne précédent, auroit cours à l'avenir pour tout le Royaume. Le corps

d'Edouard avoit d'abord été porté après ſa mort dans l'Abbaye de Waltham, d'où on le transféra à Weſtminſter, où il fut inhumé avec la plus grande pompe. A peine les funérailles furent-elles achevées, qu'Edouard nomma Gaveſton Régent du Royaume, avec pouvoir de diſpoſer de toutes les places & bénéfices vacans, pendant qu'il iroit en France, pour conſommer ſon mariage avec la Princeſſe Iſabelle. 1307.

Le Roi, après une courte traverſée, débarqua à Boulogne, où il fit hommage au Roi de France pour le Ponthieu & la Guyenne, & le lendemain ſes nôces furent célébrées avec la plus grande magnificence. Après avoir paſſé quelques jours dans les fêtes avec les Rois de France, de Navarre, d'Allemagne, & de Sicile, qui tous furent préſens à ſon mariage, il partit avec la Reine ſon épouſe, & une ſuite nombreuſe de Nobleſſe Françoiſe. Iſabelle fut couronnée dans l'Abbaye de Weſtminſter, par les Evêques de Salisbury, de Wincheſter & de Chicheſter, qui en avoient reçu la commiſſion de l'Archevêque de Winchelſey, qu'une maladie empêchoit 1308.

d'assister en personne à cette solem-
1308. nité.

Gaveston, à qui le Roi continuoit toujours de prodiguer ses faveurs, s'ennyvra de sa grandeur & de son crédit, & affecta de traiter la Noblesse Angloise avec le dernier mépris. Il s'éleva enfin contre lui un parti puissant, qui ne fit qu'augmenter jusqu'à l'assemblée du Parlement, dont tous les membres parurent en armes, & demandèrent hautement que Gaveston fût banni. Quelques personnes modérées, craignant l'effet des malheurs qui menaçoient la nation, employèrent leurs bons offices pour parvenir à un accommodement; mais les Barons insistèrent sur l'expulsion du favori, quoiqu'ils consentissent à le laisser jouir de tous ses biens. Ils demandèrent qu'il sortît du Royaume avant la mi-été, & les Evêques prononcèrent contre lui la sentence d'excommunication, s'il demeuroit dans l'isle après cette époque. Edouard fut donc obligé, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, d'abandonner son favori; mais, pour le consoler de son malheur, il lui accorda, tant pour lui que pour ses descendans, plusieurs fiefs & châteaux. Il le

nomma en même-tems Lord Lieutenant, ou vice-Roi d'Irlande, lui assigna tout le revenu de ce Royaume pour sa subsistance, & le conduisit en personne jusqu'à Bristol. 1308. Edouard, prévoyant que de pareilles faveurs ne manqueroient pas de donner de l'ombrage aux barons, n'oublia rien pour gagner le plus grand nombre par des caresses & des marques de bienveillance, & fit publier une défense de paroître armé au prochain Parlement. Les Comtes de Surry & de Lancaster, appaisés par les bienfaits & les sollicitations du Monarque, cessèrent de persécuter Gaveston, & tous les membres de l'association, excepté Guy, Comte de Warwick, se désistèrent de leur ressentiment.

Edouard résolut, en conséquence, de rappeller son favori, après avoir au préalable obtenu du Pape de suspendre la sentence d'excommunication, prononcée contre lui par les Evêques. Gaveston rentra en Angleterre, & le Roi s'avança jusqu'à Chester pour le recevoir. Il fit éclater tant de joye dans cette première entrevue, que le peuple disoit hautement qu'il étoit ensorcelé. Les Barons, qui

n'étoient point d'accord dans leurs avis,
1308. furent forcés d'étouffer leur indignation à la vue de cette paſſion honteuſe d'Edouard, & ce Prince, dans le Parlement, qui s'aſſembla peu de tems après à Stamford, engagea la Nobleſſe à conſentir que ſon favori reſtât en Angleterre ſans être moleſté. Cependant Gaveſton, incapable de profiter des leçons de l'adverſité, reprit toute ſon inſolence & ſon faſte inſultant, & dans la vue de ſe faire un parti puiſſant, il dépouilla de leurs places un grand nombre de perſonnes, & les donna à ſes créatures. Par cette conduite, il s'attira la haine de tous ceux qu'il avoit privés de leurs emplois, ſans rien ajoûter à ſon crédit, & il excita de nouveau l'animoſité de la nation entière. La Nobleſſe fut choquée de ſa préſomption, & le Comte de Lancaſter jura de ſe venger de quelque injure particulière qu'il en avoit reçu. Gaveſton ſe moquoit de leur mécontentement, marquoit le plus grand mépris à ſes ennemis, & tournoit en ridicule les premiers Seigneurs du Royaume.

1310. Les Barons, furieux de ces nouvelles inſultes, ſe réunirent encore une

fois pour le perdre. Edouard, alarmé des ſuites de cette ligue, fit publier une ordonnance, qui défendoit aux Barons de venir au Parlement avec leurs armures. Ils obéirent à cet ordre; mais ils s'y rendirent avec une ſuite nombreuſe, réſolus de forcer le Roi à réparer les abus dont la nation ſe plaignoit. Pour y parvenir, ils propoſèrent d'élire douze perſonnes, qui ſeroient autoriſées à donner des édits, pour régler les affaires du Royaume. Le Roi rejetta d'abord cette propoſition; mais les Barons menacèrent de pouſſer les choſes à l'extrémité. Alors Edouard jugea à propos de ſe ſoumettre, & par une commiſſion, donna pouvoir aux Prélats, Comtes & Barons, de choiſir ceux qu'ils croiroient propres à remplir ces places. 1310.

Cependant Edouard réſolut de pourſuivre la guerre d'Ecoſſe, où ſes intérêts étoient preſque totalement abandonnés. Robert de Bruce avoit été hors d'état de tirer avantage de la mort du dernier Roi, par une maladie qui l'avoit mis lui-même à deux doigts de ſa perte. Si le jeune Edouard eut profité de cette occaſion, il auroit aiſément pu exécuter le projet de ſon pè-

re; mais ſon départ précipité tira l'Ecoſſois de la perplexité cruelle & de la crainte qui l'agitoient. Le Monarque Anglois avoit laiſſé ſes troupes ſous les ordres de Jean Cummin, le plus puiſſant de tous les Seigneurs Ecoſſois, qu'il connoiſſoit pour être l'ennemi le plus implacable de Bruce & de ſes partiſans. Il fut joint par un renfort conſidérable de ſes compatriotes, commandé par Mowbray; & comme Bruce avoit fait de grands progrès dans le nord avant ſa maladie, ils marchèrent contre lui à la tête d'une puiſſante armée; mais ils le trouvèrent ſi avantageuſement poſté, qu'ils n'osèrent pas hazarder de l'attaquer. D'un autre côté, leur retraite devenoit dangereuſe, & ils craignoient qu'il ne tombât ſur leur arrière-garde. Ces conſidérations les déterminèrent à demander une trève, qu'il leur accorda d'autant plus volontiers, que ſes troupes étoient encore neuves, indiſciplinées & mal armées. Ce fut immédiatement après la concluſion de cette trève, que Bruce tomba malade. Dès que Cummin en fut informé, il réſolut de forcer les Bruciens à en venir à une bataille, pendant que leur

1310.

Général ne pouvoit ni les conduire, ni les animer par ſa préſence. Il s'avança à Inverary, où ils étoient campés. Robert, inſtruit de ſon deſſein, ordonna à ſes gens de le porter dans le camp, où il fit ranger ſon armée en bataille. Il étoit à cheval, ſoutenu par deux domeſtiques. Dans cet état, il ſe fit conduire à la première ligne, d'où il continua à diriger la bataille. Sa préſence produiſit tout l'effet qu'il pouvoit déſirer. Ses troupes ſe battirent avec tant d'acharnement, que Cummin & Mowbray furent bientôt mis en déroute, & il eſt probable que ce ſuccès ne contribua pas peu au prompt rétabliſſement du vainqueur. Il ſurprit enſuite le château d'Inverneſſ, s'empara de Murray, chaſſant devant lui le Comte de Bucan; entra dans Angus, réduiſit les châteaux de Brechin & de Forfar, & ſoumit tout le pays ſitué au nord de ces forteresſes. Donald des Iſles, & Jean, Lord d'Argyle, étant les plus puiſſans ennemis qu'il eût de ce côté, il détacha ſon frère Edouard avec un corps de troupes, pour réduire le premier, & marcha lui-même contre le ſecond. Le même ſuccès ſuivit les deux 1310.

expéditions. Donald fut mis en dé-
1310. route, & fait priſonnier, & Jean fut obligé de fuir en Angleterre. Ces deux victoires rendirent Bruce maître des côtes occidentales, & le mirent en état d'équiper une flotte pour protéger les iſles qu'il avoit conquiſes.

Après avoir réduit toute l'Ecoſſe ſous ſon obéiſſance, il entra dans le Northumberland, qu'il ravagea ſans trouver d'oppoſition; Edouard étant alors ſi embaraſſé par les affaires que lui ſuſcitoit le mécontentement de la Nobleſſe, & par le défaut d'argent, qu'il n'étoit pas en état d'arrêter les progrès de Bruce.

Le Roi de France propoſa, en conſéquence, une trève avec les Ecoſſois, & elle fut conclue par la médiation du Comte de Gloceſter, & des deux Nonces du Pape. Cette ceſſation d'hoſtilités fut avantageuſe à Bruce, en ce qu'elle lui donna le tems d'établir une forme régulière de Gouvernement, & de ſe concilier l'affection de la Nobleſſe, qui lui avoit été peu attachée juſqu'alors. Il eut enſuite la ſatisfaction de voir reconnoître ſon titre dans une aſſemblée générale des Etats. Cependant les Ecoſſois renouvellèrent

leurs incurſions ſur le territoire Anglois, ſans égard à la trève. Auſſi tôt 1310.
Edouard fit ſommer ſes vaſſaux militaires de ſe rendre pour la Saint Michel à Newcaſtle ſur Tyne, afin de châtier ces Montagnards féroces de leur manque de foi; mais les Barons mécontens, ayant refuſé de ſe trouver au lieu du rendez vous, l'expédition fut miſe de côté, & la trève renouvellée, quoiqu'avec auſſi peu de ſuccès qu'auparavant, puiſque les Ecoſſois recommencèrent encore leurs hoſtilités. Dans cette extrémité, Edouard fit venir d'Irlande Richard de Burgh, Comte d'Ulſter, avec un corps de troupes; ordonna à une flotte de mouiller à l'embouchure du Tay, pour la sûreté de Perth, qui étoit encore en ſa poſſeſſion, & indiqua un autre rendez vous à Berwick. Mais les Comtes de Lancaſter, de Pembroke, de Warwick, & d'Héreford, ſe diſpensèrent de s'y trouver, ſous prétexte des ordonnances qui occaſionnoient la tenue du Comité à Londres. Cependant Edouard, réſolu de pourſuivre ſon entrepriſe, entra en Ecoſſe, & s'avança juſqu'à Linlithgow, ſans rencontrer l'ennemi. Les ſoldats de Bruce

n'étoient pas encore assez disciplinés
1310. pour soutenir une bataille rangée. Aussi se retira-t-il devant l'armée Angloise, après avoir enlevé tout ce qui pouvoit servir à sa subsistance, & détruit les fourages. Il se contenta de tomber de tems en tems des montagnes sur des corps détachés de l'ennemi, qu'il mettoit presque toujours en déroute ; ensorte qu'Edouard, voyant ses forces diminuer insensiblement, & commençant à manquer de provisions, retourna à Berwick, où il passa l'hyver.

1311. Dans ces circonstances, il donna des ordres pour fortifier tous les châteaux qu'il avoit en Ecosse, & les munit abondamment de provisions de guerre & de bouche. Au printems, il envoya son favori Gaveston avec le gros de son armée contre Bruce, qui avoit recouvré pendant l'hyver toutes les places qu'Edouard avoit prises la campagne précédente. Le favori, n'ayant pu attirer les Ecossois à une affaire générale, retourna sur ses pas, sans avoir fait aucune opération importante.

Des affaires de la plus grande conséquence appelloient Edouard à Londres. Le Comité avoit rédigé les nouvelles ordonnances, & le Parlement étoit

convoqué pour les confirmer. Edouard en rejetta d'abord pluſieurs articles ; mais pour prévenir les malheurs qui pouvoient réſulter de ſon opiniâtreté, il donna enfin ſon conſentement, après avoir proteſté que s'il y avoit quelque clauſe qui fût jugée préjudiciable au Roi, ou non autoriſée par la Commiſſion, elle ſeroit déclarée nulle & non avenue. Entr'autres choſes, ces ordonnances portoient que l'Egliſe jouiroit de ſes franchiſes ; que l'on maintiendroit l'exécution des deux chartes ; que les mauvais Conſeillers ſeroient éloignés de la perſonne du Roi, particuliérement Henri de Beaumont, & ſa ſœur la dame de Viſcy, qui avoient obtenu du Monarque des conceſſions au déshonneur de la royauté, & au grand préjudice de la Couronne ; Que Pierre Gaveſton ſeroit banni à perpétuité de tous les Etats du Roi, pour lui avoir donné des conſeils pernicieux, avoir détourné ſes tréſors, appauvri le Royaume par les dons & les blanc-ſeings qu'il avoit obtenus, pour avoir protégé les exactions, pour s'être arrogé la dignité Royale, & pour avoir formé des aſſociations illégales au mépris de la Juſtice ; que 1311.

1311. pour ces cauſes, il ſeroit tenu de ſortir du Royaume avant le premier jour de Novembre, & que ſi après cette époque, il étoit trouvé dans aucune partie des Etats de Sa Majeſté, il ſeroit traité comme ennemi du Roi, & du Royaume; que le Roi ne ſortiroit point du Royaume, & ne pourroit déclarer la guerre à aucun Prince ou Potentat, ſans le conſentement des Barons; que s'il arrivoit qu'il paſsât ſur le continent ſans ce conſentement, il ſeroit nommé un Régent par le Parlement, qui nommeroit auſſi les Grands-Officiers du Royaume, de la maiſon Royale, desrevenus de l'Etat & de la Juſtice, ainſi que les Gouverneurs des ports & des châteaux ſur les côtes, & qui diſpoſeroit également de toutes les places dépendantes de la Couronne, tant en Angleterre, qu'en Ecoſſe, en Irlande & en Guyenne; que toutes perſonnes en charge s'obligeroient par ſerment à obſerver ces ordonnances; enfin qu'il ſeroit choiſi dans chaque Parlement un Evêque, deux Comtes & autant de Barons, pour recevoir les plaintes contre les Miniſtres du Roi, & autres qui contreviendroient à ces ordonnances, & pour punir les réfractaires à diſcrétion.

Quoiqu'Edouard eût confirmé toutes ces ordonnances, il réſolut de faire examiner de nouveau & corriger les articles qui attaquoient ſes prérogatives, & convoqua le Parlement pour le mois de Novembre. Il fut cependant obligé de ſe ſéparer de ſon cher Gaveſton ; il ſe flattoit, ſans doute, que ce ſacrifice porteroit le Parlement à ſe relâcher ſur les autres articles ; mais il fut trompé dans ſon attente. Les Comtes de Gloceſter, de Héreford, de Pembroke, de Warwick & d'Arundel, s'y rendirent armés avec une ſuite nombreuſe, & ſe plaignirent hautement de ce que Gaveſton reſtoit caché dans le Comté de Cornouaille, ou dans quelqu'autre des Comtés de l'oueſt. Le Roi, pour les ſatisfaire, donna ordre de le chercher ; mais ils refusèrent conſtamment de rien changer aux ordonnances, & le Parlement fut diſſous. Gaveſton s'étoit retiré à Bruges en Flandre, où il étaloit tout le faſte & la ſplendeur d'un Prince ſouverain, perſuadé qu'il ne tarderoit pas à être rappellé de ſon exil. Soit qu'il eût reçu une invitation particulière d'Edouard, ou qu'il comptât ſur l'eſpérance d'être ſoutenu, il hazarda de repaſſer en Angleterre, 1311.

& arriva vers les fêtes de Noël à York,
1311. où le Roi le reçut avec de grands transports de joie, le déclara fidèle ſujet, le rétablit dans toutes ſes poſſeſſions, & le combla de nouvelles faveurs.

1312. Les Barons prirent auſſi-tôt l'alarme, & excitèrent une clameur générale dans toute la nation. Ils déclamèrent contre la préſomption & l'arrogance de Gaveſton, accuſèrent le Roi d'avoir tranſgreſſé les loix & les coutumes du Royaume, & particuliérement d'avoir mépriſé les dernières ordonnances, que le peuple ſoutenoit fortement. Pour écarter ces impreſſions, le Roi fit publier une déclaration, par laquelle il aſſûroit ſes ſujets de l'intention où il étoit d'obſerver les loix, & de maintenir les ordonnances, excepté celles qui attentoient à ſes prérogatives, & qui ne tendoient qu'à renverſer la conſtitution du Royaume. Pour ne leur laiſſer aucun doute de ſa ſincérité, il donna pouvoir à l'Evêque de Norwich, & à quelques autres, de traiter avec le Comité, à l'effet de réformer les articles injurieux à la Couronne, & contraires à la nature de la commiſſion, en vertu de laquelle ils avoient été dreſſés. Mais le parti mé-

content refuſa de mettre cette matière ſur le tapis, à moins que le Roi ne fût préſent. 1312.

Ils préſentèrent enſuite une adreſſe au Roi, par laquelle ils demandoient que Gaveſton fût remis entre leurs mains, ou banni ſans délai du Royaume. Sur le refus d'Edouard, l'Archevêque de Cantorbery fulmina une ſentence d'excommunication contre le favori, & les Barons réſolurent de prendre les armes ſous les ordres du Comte de Lancaſter, qu'ils élurent pour leur Général. Ils aſſemblèrent des troupes, ſous prétexte de tournoi, les réunirent tout-à-coup en un ſeul corps, & marchèrent à Newcaſtle, où le Roi comptoit recevoir un renfort de Gaſcons, avant que les Barons fûſſent en état de commencer les hoſtilités. Cependant cette ſécurité avoit ſi peu de fondement, que le Comte de Lancaſter étoit à peu de milles de Newcaſtle, avant qu'Edouard eût le moindre ſoupçon de ſon approche; enſorte qu'il fut obligé de ſe retirer avec précipitation à Tinmouth, où il s'embarqua avec ſa ſuite. Il fit deſcendre Gaveſton au château de Scarborough, une des plus fortes places de l'Angleterre, & débarqua

lui-même à Knaresborough, d'où il ſe
1312. rendit à York. Lancaſter ne fut pas plutôt informé du lieu où Gaveſton s'étoit retiré, qu'il détacha les Comtes de Surry & de Pembroke, Henri de Piercy, & Robert de Clifford, avec un corps de troupes, pour inveſtir le château de Scarborough, pendant qu'il ſe porteroit entre cette place & celle d'York, pour couper toute communication entre le Roi & ſon favori. Edouard envoya ordre aux Barons de lever le ſiége; mais on n'y eut aucun égard, & l'on en pouſſa les opérations avec une nouvelle vigueur. Gaveſton ſoutint pluſieurs aſſauts, & ne voyant aucune eſpérance de ſecours, il demanda à capituler, dans la crainte d'irriter les aſſiégeans par une défenſe opiniâtre.

Il ſe rendit à Aymar de Valence, Comte de Pembroke, ſous condition d'être gardé en lieu de sûreté juſqu'au premier jour d'Août; & que, dans le cas où il ne conſentiroit pas aux réſolutions que les Comtes pourroient prendre concernant ſa perſonne, il ſeroit remis alors dans l'état où on l'avoit trouvé, & en poſſeſſion du château qu'il rendoit. Le Comte de Pem-

broke & Henri de Piercy s'obligèrent de remplir ces conditions, ſous peine de ſaiſie de leurs terres & de leurs biens. Aymar propoſa de conduire le priſonnier à ſon château de Wallingford ; mais il le laiſſa à Dedington, dans le Comté d'Oxford, ſous prétexte d'aller voir ſa femme, qui réſidoit dans le voiſinage. Guy, Comte de Warwick, à la tête de la milice qu'il avoit levée, aſſiégea la maiſon où Gaveſton étoit logé, & ſes gardes refuſant de le défendre contre un auſſi puiſſant Seigneur, il fut conduit au château de Warwick. Les Comtes de Lancaſter, d'Héreford & d'Arundel, s'y rendirent pour concerter ce qu'ils feroient de leur priſonnier, & ils réſolurent de le faire mourir comme ennemi du Royaume. On le transféra dans un lieu nommé *Blacklow-hill*, préſentement *Gaverſike*, où il eut la tête tranchée par un Gallois, que l'on avoit fait venir exprès pour cette expédition. Le corps de ce Seigneur infortuné fut porté au couvent des Dominicains d'Oxford, où il reſta privé de la ſépulture, parce qu'il étoit mort ſous la ſentence d'excommunication ; mais il fut enſuite enterré avec pompe

1312.

à Langley, dans le Comté d'Héreford.

1312. Le Comte de Pembroke, ſoupçonné d'être d'intelligence avec ceux qui avoient fait ôter la vie à Gaveſton, ſe plaignit hautement de l'injure qu'il avoit reçue, & s'adreſſa au Comte de Gloceſter, auquel il demanda ſon ſecours pour venger ſon honneur, & garantir ſes terres de la confiſcation. Il fit les mêmes démarches dans une aſſemblée tenue à Oxford, & renonça à la cauſe des Barons confédérés. Le Roi, ſatisfait de ſa juſtification, le reçut avec joie à ſon ſervice; mais Henri de Piercy fut jugé coupable pour n'avoir pas comparu : on confiſqua ſes terres, & les ordres furent donnés pour ſe ſaiſir de ſa perſonne.

Après la capitulation de Gaveſton, le Roi avoit quitté York, & s'étoit retiré à Berwick, où il reçut la nouvelle de la mort de ſon favori. Sa douleur fut inexprimable. Il jura une vengeance implacable contre les meurtriers, & partit auſſi-tôt pour Londres, où, à la perſuaſion du Comte de Pembroke, de Hugues d'Eſpenſer, des Seigneur de Beaumont & de Mauley, il leva des troupes pour venger un attentat auſſi atroce à l'autorité Royale.

Il convoqua en même-tems un Parlement pour le mois d'Août ; passa à Douvres, dont il fortifia le château ; reçut le serment de fidélité des Barons des cinq ports; demanda des secours de France, & retourna à Londres, où il assembla un corps de troupes considérable. Les Barons, de leur côté, ne perdirent pas de tems, & rassemblèrent tant de troupes, que leur nombre surpassoit celui de l'armée Royale. Le Comte de Lancaster, à la tête des mécontens, s'avança vers Londres; tout annonçoit les approches d'une guerre civile, lorsque les Comtes de Gloceſter & de Richmond, soutenus de l'Ambassadeur de France & du Nonce, employèrent leurs bons offices, pour prévenir cette horrible calamité. On convint de part & d'autre de faire un traité, & la Reine étant accouchée dans cet intervalle à Windsor de son fils aîné Edouard, le Roi fut si transporté de cet évènement, qu'il consentit à confirmer les ordonnances sans aucune exception, à pardonner la mort de Gaveston, & à rétablir Henri de Piercy dans ses dignités & dans ses biens, à condition toutefois, que les Barons se rendroient 1312.

dans la ſalle de Weſtminſter, & lui
1312. demanderoient pardon à genoux. On conclut enſuite un traité qui mit fin aux malheurs dont le Royaume étoit menacé intérieurement.

Ce fut dans cette même année que le Pape Clément tint la première ſeſſion du Concile de Vienne, où Philippe le Bel parut en perſonne avec ſes trois fils & ſon frère, Charles de Valois. Le Pontife, à l'ouverture de l'aſſemblée, leur fit entendre, qu'il les avoit convoqués pour les conſulter ſur les moyens de recouvrer la Terre-Sainte, & ſur ce qui concernoit les Templiers, dont les biens avoient été ſaiſis dans toute l'Europe, & qu'on avoit mis aux fers, pour les crimes atroces qu'on leur imputoit. Il eſt vraiſemblable que leur puiſſance & leurs richeſſes immenſes avoient excité la jalouſie & l'envie des Princes Européens; car ils poſſédoient alors ſeize mille Seigneuries dans la Chrétienté. Une telle ſociété, indépendante de tout Gouvernement, devoit naturellement alarmer la politique des Souverains, & leur cauſer d'autant plus d'inquiétude, que l'Ordre des Templiers s'aggrandiſſoit chaque jour, &

qu'il

qu'il acquéroit ſans ceſſe de nouvelles poſſeſſions ; ſoit par achat, ſoit à titre de donation. On intenta contre l'Ordre entier une accuſation capable de le rendre l'horreur & l'exécration du genre humain. Deux ſujets infâmes, qui avoient été chaſſés de ce corps, déclarèrent que lorſqu'on les recevoit, ils renonçoient au Chriſt, crachoient ſur le Crucifix, le fouloient aux pieds, & adoroient une tête de bois avec une large barbe. On les accuſa auſſi de crimes contre nature. Enfin leur orgueil, leur inſolence & leur vie voluptueuſe les avoient rendus ſi odieux à tout le monde en général, qu'il ne ſe trouva aucune puiſſance, ni aucun Avocat de quelque mérite, qui voulût entreprendre leur défenſe. Philippe fit arrêter en un même jour tous les Templiers de ſes Etats, & confiſqua tous leurs biens. Edouard, informé de ces procédés, avoit écrit au Pape en leur faveur ; mais Sa Sainteté, qui avoit concerté avec le Roi de France la deſtruction de tout l'Ordre, écrivit de ſon côté au Roi d'Angleterre, pour l'engager à faire arrêter tous les Templiers d'Angleterre & d'Irlande. 1312.

1312. Edouard ſe rendit aux ſollicitations du Pontife, & celui ci envoya en Angleterre deux Commiſſaires pour examiner les crimes dont on les chargeoit ; mais après pluſieurs enquêtes dans différentes parties du Royaume, on ne trouva rien contr'eux qui pût autoriſer ni juſtifier la diſſolution de leur Ordre. L'Archevêque Winchelſey aſſembla un Synode à Londres, pour diſcuter cette affaire ; mais les membres de ce Concile provincial ne purent ſe déterminer à les condamner ni à publier l'excommunication du Pape, ſuivant les ordres de Sa Sainteté, en cas qu'ils fûſſent trouvés coupables. L'Archevêque, preſſé de ſe rendre au Concile de Vienne, laiſſa la diſcuſſion de ce qui concernoit l'héréſie à ſon Vicaire général, Robert de Pykering, qui convoqua une nouvelle aſſemblée, produiſit un aveu extorqué de ſoixante-douze Templiers, qui avoient été brûlés à Paris, & enfin détermina le Clergé à décerner une cenſure contre ces Chevaliers comme hérétiques. Chaque Templier eut ordre d'abjurer toute héréſie, de confeſſer qu'il étoit diffamé par la Bulle du Pape, & de ſe ſoumettre à la grace

de Dieu & au jugement du Concile. Dès la première ſeſſion, le Pape Clément, en préſence des Rois de France & de Navarre, après avoir défendu à qui que ce fût, ſous peine d'une plus grande excommunication, de proférer un ſeul mot dans cette aſſemblée ſans ſa permiſſion, déclara l'Ordre des Templiers diſſous par la plénitude de ſon pouvoir, ajoûtant qu'il ſe réſervoit de diſpoſer de leurs terres & de leurs effets. Il les donna par la ſuite aux Chevaliers Hoſpitaliers, qui venoient de prendre l'iſle de Rhodes, & qui avoient rendu de grands ſervices contre les Infidèles. On envoya deux Cardinaux pour faire exécuter cette Bulle en Angleterre; mais les Barons s'étant déja emparés des terres que leurs ancêtres avoient données aux Templiers, il ſe paſſa plus de dix ans, avant qu'on pût les engager à les céder aux Hoſpitaliers. 1312.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient, Robert de Bruce ne demeuroit pas dans l'inaction. Il ſuivoit ſes projets avec la plus grande activité, & les exécutoit ſans obſtacle. Toutes les fortereſſes du Royaume, excepté Sterling, Dunbar & Berwick, 1313.

étoient tombées en ſa puiſſance, &
1313. après avoir ravagé les frontières d'Angleterre, il en étoit revenu chargé de butin. Cependant Edouard obtint du Parlement un ſubſide conſidérable pour continuer la guerre d'Ecoſſe, & fit publier en même-tems des ordres, pour que tous ſes vaſſaux militaires ſe rendîſſent en armes à Berwick le dixiéme jour de Juin de l'année ſuivante.

1314. On leva au printems une armée puiſſante, & le Roi, après avoir paſſé les fêtes de Pâques à Ely, partit pour York, & de-là il s'avança juſqu'à Berwick, où il arriva dans les premiers jours de Juin. Le frère de Bruce, Edouard, avoit inveſti l'année précédente le château de Sterling; mais cette place étoit ſi forte par ſa ſituation, & fut ſi vaillamment défendue par Mowbray, qu'après pluſieurs aſſauts, où les aſſiégeans furent toujours repouſſés avec grande perte, les deux partis convinrent d'une ſuſpenſion d'armes pour un an; à l'expiration de ce terme, le château devoit être rendu, ſi dans l'intervalle, il ne recevoit aucun ſecours des Anglois. Le tems ſpécifié approchant, le Roi d'Angleterre s'avança pour ſecourir cette for-

tereſſe, & entra en Ecoſſe à la tête de cent mille combattans, outre un nombre de chariots & de vivandiers ſi prodigieux, que tout le pays en étoit couvert. Bruce, qui étoit déterminé à hazarder la bataille, les laiſſa avançer ſans aucune oppoſition, & reſta campé avec toutes ſes troupes dans un poſte fort avantageux près de Sterling. Son armée conſiſtoit en trente mille hommes d'élite, formés & endurcis à la guerre ſous ſes yeux & par ſon exemple, & réſolus de vaincre ou de mourir pour la défenſe de leur pays. Elle étoit placée dans un terrein, borné d'un côté par un marais, & de l'autre par une montagne inacceſſible, enſorte qu'il n'étoit pas poſſible à la cavalerie Angloiſe de la prendre en flanc. A ſon front couloit un ruiſſeau nommé Bannock-burn, dont il avoit rendu le paſſage preſque impraticable par les terres qu'il y avoit fait creuſer, & par les pieux pointus qu'on y avoit fichés pour eſtropier les chevaux de l'ennemi. De larges foſſés ſéparoient encore ſon camp de ce ruiſſeau, & on y avoit dreſſé les mêmes embûches, couvertes artiſtement de branchages & de gazons pour tromper les aſſaillans. 1314.

1314. L'avant garde d'Edouard, commandée par les Comtes de Gloceſter & d'Héreford, approchoit de Sterling, lorſque Homfroy de Bohun apperçut un corps d'Ecoſſois qui bordoit un bois : il avança auſſi tôt contre eux avec ſes Gallois, & tomba dans une embuſcade où étoit caché Robert de Bruce, qui fondit tout-à-coup ſur ce détachement, & piquant à Bohun, lui fendit la tête avec ſa hache d'armes. Les Anglois, renforcés de leur arrière-garde, entamèrent un combat opiniâtre, dans lequel le Comte de Gloceſter fut démonté, & le Lord Clifford repouſſé avec une perte conſidérable. Comme il arrivoit ſans ceſſe des troupes fraîches des deux armées, ce choc eût néceſſairement fini par une affaire générale, ſi la nuit n'avoit ſéparé les combattans. Les ſoldats la paſsèrent ſous les armes, & ils ſe trouvèrent ſi fatigués de leur longue marche & du manque de repos, que les Officiers les plus expérimentés de l'armée proposèrent de différer l'attaque, juſqu'à ce que les troupes fûſſent rafraîchies. Cet avis fut rejetté par la jeune Nobleſſe, qui étoit impatiente de ſignaler ſon courage, & on décida qu'on

livreroit la bataille à la pointe du jour. On diſpoſa donc les troupes à une action générale. La cavalerie, ſous les ordres des Comtes de Gloceſter & d'Héreford, fut miſe ſur les aîles, & le Roi prit le commandement du centre. Bruce rangea ſon armée ſur trois lignes, & forma un corps de réſerve dont il donna le commandement à Douglas & au Grand Maître d'Ecoſſe. Comme il comptoit peu ſur ſa cavalerie, il lui ordonna de mettre pied à terre, plaça ſon frère Edouard à la tête de l'aîle droite, Randolf à la gauche, & commanda lui-même le corps de bataille. Au moment où l'armée Angloiſe étoit ſur le point de charger, il s'eleva une diſpute ſur la place d'honneur entre les Comtes de Gloceſter & d'Héreford. Le premier, irrité de la contradiction, fond impétueuſement ſur l'ennemi; mais ſes troupes ſont bientôt arrêtées dans leur courſe par les trous & les tranchées, où les chevaux ſe culbutent les uns ſur les autres, & ſont éventrés par les pieux. Ce malheur imprévu les jette dans la plus grande confuſion. Les Ecoſſois profitant de ce déſordre, les chargent avec furie, l'épée à la main, 1314.

& en font un carnage épouvantable.
1314. Le Comte de Gloceſter, renverſé de ſon cheval, eſt foulé aux pieds, & expire ſur le champ de bataille. Sir Charles d'Argentein, témoin de ſa chute, accourt pour le relever; mais ce brave Officier eſt tué, ainſi que Robert de Clifford, Payen de Tibetot, & Guillaume Maréchal. Cependant les archers Anglois s'avancent contre l'aîle droite de l'ennemi, & la chargent avec tant d'impétuoſité, à coups de fléches, qu'elle eſt ſur le point de lâcher pied, lorſque Douglas & le Grand Maître, apres avoir fait un circuit avec leur corps de réſerve, tombent ſur le flanc des Anglois, les mettent en déroute, & les taillent en piéces. Dans ce moment, le centre, commandé par Edouard, ſe met en mouvement pour attaquer le corps de bataille des Ecoſſois, & eſt reçu vaillamment par Robert de Bruce, qui combattoit au premier rang avec une bravoure étonnante. Les Anglois étoient déja découragés par la défaite de leurs aîles, & par la perte de leurs plus braves Officiers, lorſque les valets d'armée, & tous ceux qui ſuivoient le camp Ecoſſois, voyant le ſuccès de Douglas &

Digitized by Google

du Grand Maître, jettèrent de grands cris, & accoururent vers le champ de bataille pour piller. Les Anglois frappés de ces acclamations, & de la vue de cette multitude en mouvement, s'imaginent qu'il arrive de nouveaux ſecours à l'ennemi, & fuient avec la plus grande précipitation. Ceux qui accompagnoient le Roi, l'entraînèrent hors du champ de bataille vers le château de Sterling; mais le Gouverneur refuſa de lui ouvrir les portes, parce qu'il s'étoit obligé par la capitulation de rendre le château au vainqueur. Edouard fut obligé de fuir juſqu'à Dunbar, où il fut très-bien reçu par Patrice, Comte des Marches, qui avoit toujours été attaché à la famille de ce Monarque. 1314.

Cependant Bruce retira tout l'avantage poſſible de la victoire qui s'étoit déclarée en ſa faveur. Un grand nombre de ſes ennemis fut tué ſur le champ de bataille, & il n'en auroit échappé que très-peu, ſi les Ecoſſois n'euſſent pas perdu l'occaſion de pourſuivre les fuyards, pour ſe livrer au pillage, que l'on évalua à deux cens mille livres ſterlings. On fit priſonniers quarante Barons, outre une mul-

titude de Seigneurs bannerets & de
1314. Chevaliers. Le nombre des morts monta environ à ſept cens Lords, Chevaliers & Ecuyers, & à vingt mille ſoldats. Cette victoire coûta auſſi beaucoup de ſang à Bruce, qui perdit près de cinq mille de ſes meilleures troupes ſur le champ de bataille. Les priſonniers Anglois furent traités avec humanité, & on renvoya les corps du Comte de Gloceſter, & du Lord Clifford au Roi d'Angleterre.

Edouard, ne ſe croyant pas en ſûreté à Dunbar, s'embarqua à bord d'un petit vaiſſeau, & deſcendit à Berwick; mais il n'y reſta que le tems néceſſaire pour mettre la place en état de défenſe, & ſe retira à York, où il convoqua un Parlement pour examiner l'état de la nation. Ce Monarque ſe trouva réduit à une telle extrémité, qu'il fut obligé d'en paſſer par où voulut le Parlement, qui imputa tous les malheurs de cette guerre aux avis des mauvais conſeillers. Hugues d'Eſpenſer, qui avoit remplacé Gaveſton dans la faveur & les bonnes graces d'Edouard, fut contraint de prendre la fuite; le Lord Beaumont fut banni de la Cour;

le Chancelier, le Tréſorier, les Shérifs & les autres Officiers furent dépouillés de leurs emplois, & leurs places remplies par les créatures des Barons confédérés. 1314. Pendant que le Parlement s'occupoit ainſi du changement de l'adminiſtration, Edouard de Bruce & Douglas, à la tête d'un gros corps de troupes, firent une invaſion en Angleterre du côté de Berwick. Ils ravagèrent le Comté de Northumberland, mirent à contribution l'Evêché de Durham, & pénétrèrent dans le Comté d'York, où ils détruiſirent Appleby, Kirkwold & pluſieurs autres places. En même-tems un ſecond détachement entra dans le Royaume par Rediſdale & Tindale, ſubjugua tout le pays, & força même les habitans à faire le ſerment de fidélité au Monarque Ecoſſois.

Edouard convoqua un nouveau Parlement, au commencement de l'année, à Weſtminſter, pour délibérer ſur les moyens de remédier à l'état déplorable des affaires du Royaume. Non-ſeulement le pays étoit ravagé par les ennemis; mais la famine le déſoloit encore. On arrêta, en conſéquence, pluſieurs articles tendans à 1315.

porter remède à ces deux déſaſtres. Le
1315. Roi confirma les grandes chartes, & nomma des Commiſſaires pour la viſite des forêts. Le Parlement lui accorda par reconnoiſſance le vingtiéme de tous les biens-meubles ; ce qui mit le Roi en état de lever une armée conſidérable. Ce ſubſide n'étant pas encore ſuffiſant pour l'entretenir, il demanda un don gratuit aux ſociétés religieuſes du Royaume, & fit publier des tarifs pour fixer la quotité de cette contribution, qui fit entrer de groſſes ſommes dans l'Echiquier. Cependant les Ecoſſois déſoloient les marchands Anglois par les priſes qu'ils faiſoient ſur mer, & d'un autre côté, leurs forces de terre entrèrent de nouveau en Angleterre, où elles pillèrent tout l'Evêché de Durham. Edouard, alarmé de cette invaſion, aſſembla un corps de troupes, & marcha à Berwick, d'où il envoya ſommer le Comte de Lancaſter, Henri de Piercy & le reſte de ſes vaſſaux militaires de venir le joindre à Newcaſtle, dans le courant du mois d'Août, pour le ſuivre dans ſon expédition contre l'Ecoſſe ; mais on obéit ſi mal à ſes ordres, qu'il ne ſe trouva pas en état de continuer la

guerre. Après avoir pourvu à la sûreté des places frontières, il retourna à Londres. 1315.

Peu de tems après Robert de Bruce fit une invasion dans le Cumberland, & entreprit le siége de Carlisle. Cette place fut si vaillamment défendue par André de Harcla, que Robert se vit forcé d'abandonner le siége, après avoir été repoussé dans différens assauts, avec perte de plusieurs Officiers de distinction. Il y eut dans le même tems un soulèvement dans le Comté de Glamorgan, excité par Llewellyn Bren, qui avoit rempli un poste considérable sous le Comte de Gloceſter; mais il fut bientôt obligé de se rendre à discrétion, & le Roi jugea à propos d'accorder quelques priviléges aux Gallois, pour calmer le mécontentement de cette nation.

On assembla un Parlement dans le mois de Janvier, à Lincoln. La première délibération roula sur les moyens les plus efficaces pour adoucir les rigueurs de la famine qui faisoit alors les plus cruels ravages. Le Roi donna ensuite un édit pour faire observer toutes les ordonnances, & notamment celles qui avoient été rendues touchant 1316.

1316. les limites des forêts en conſéquence des viſites qui en avoient été faites : après quoi le Parlement accorda un ſubſide extraordinaire pour le ſoutien de la guerre d'Ecoſſe. Chaque village ou hameau du Royaume fut taxé à fournir un ſoldat d'élite, bien armé & équipé de toutes piéces, avec des proviſions pour ſa ſubſiſtance pendant ſoixante jours, après leſquels il devoit être entretenu aux dépens du Roi. Les villes de marché furent taxées à une plus forte dépenſe, ſuivant leur ſituation & leurs facultés. Edouard fit ſommer toute la milice d'Angleterre de ſe trouver au rendez-vous à Newcaſtle ſur le Tyne, vers la mi-été, &, pour ſubvenir aux frais de cette expédition, les Chevaliers, citoyens & bourgeois donnèrent un quinziéme de tous leurs biens-meubles. Le Clergé n'accorda aucun ſubſide, s'excuſant ſur la famine qui rempliſſoit tout le pays d'horreur, de morts & de déſolation. Les plus riches Seigneurs furent obligés de renvoyer la plûpart de leurs domeſtiques. Les grands chemins étoient infeſtés de voleurs & de meurtriers. Les rues & les places publiques préſentoient les ſcènes les plus déplora-

bles de misère & de calamité. On voyoit de toutes parts de malheureuſes victimes tomber & mourir faute de ſubſiſtance, & des pères & des mères, manquant de tout, entourés dans leur dernière agonie de tendres enfans qui leur demandoient du pain. Les priſons furent forcées, & les criminels dévorés par une populace au déſeſpoir. Les morts devinrent la proie des vivans. On arracha les cadavres des tombeaux pour aſſouvir la rage de la faim, & cette calamité augmenta à un tel point d'horreur, que des mères détruiſirent & dévorèrent le propre fruit de leurs entrailles. Un fléau auſſi terrible ne permetroit pas de pourſuivre la guerre : malgré cela, on leva une eſpéce d'armée qui marcha juſqu'à Newcaſtle ſous le commandement du Comte de Lancaſter; mais dont le but principal étoit de donner plus de poids à une négociation qu'on entama entre les deux nations. Cependant elle échoua, & les Ecoſſois firent une nouvelle invaſion en Angleterre. 1316. 1317.

Le Pape cherchoit depuis long-tems à remettre ſur pied une nouvelle croiſade pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il envoya, en conſéquence,

deux Cardinaux pour négocier une
1317. trève entre Edouard & Bruce. Le premier reçut avec joie la propoſition ; mais ſur le refus que fit l'Ecoſſois d'écouter leurs offres, ils prononcèrent une ſentence d'excommunication contre lui & ſes adhérens, & jettèrent un interdit ſur leurs terres & domaines : mais ces cenſures n'ayant apporté aucun changement dans les affaires, les Cardinaux travaillèrent à réconcilier Edouard & le Comte de Lancaſter, également animés l'un contre l'autre par la jalouſie & la méfiance. On entama une négociation, & par les bons offices des Légats, elle fut conclue avec toutes les marques extérieures de la ſincérité.

1318. Le ſuccès de cette négociation fit naître aux Anglois l'idée d'engager les Légats à s'employer auprès du Roi pour lui faire confirmer les ordonnances & la grande charte, ſans y mettre cette reſtriction de *ſauf ſes prérogatives*, qui détruiſoit en effet le but de ces conceſſions. Edouard les amuſa par une réponſe générale, & convoqua un nouveau Parlement à Lincoln, où il promit de donner ample ſatisfaction à ſes ſujets. Les Cardinaux, qui ne connoiſ-

ſoient pas plus ſon caractère que les conſtitutions du Royaume, furent extrêmement ſatisfaits de ſa condeſcendance. 1318.

Cependant Bruce fit les préparatifs néceſſaires pour attaquer le château de Berwick; mais au lieu d'employer la force, il mit en uſage la ſéduction, qui le rendit bientôt maître de cette importante forteresſe. Il parcourut enſuite le Northumberland, s'empara des châteaux de Werk, de Harbottle & de Medford, & fit un butin conſidérable. Peu de tems après Douglas, à la tête d'un autre corps de troupes, pénétra dans le Comté d'York, où il brûla les villes de Northallerton & de Borroughbridge, & mit à contribution les habitans de Rippon. Il réduiſit auſſi en cendres les villes de Scarborough & de Shipton, & retourna en Ecoſſe avec un grand nombre de priſonniers.

Ces irruptions alarmèrent tellement Edouard, qu'il crut ne pouvoir payer trop cher un accommodement avec ſes Barons. Il convint de confirmer les ordonnances, de quelque manière qu'ils le jugeroient à propos; accorda une proviſion pour qu'il fût nommé huit Evêques, quatre Comtes & autant de

Barons pour former ſon Conſeil or-
1318. dinaire, dont quatre ſervitoient alternativement par quartier, & guideroient le Roi par leurs avis dans toutes les affaires qui ſe préſenteroient dans l'intervalle d'un Parlement à un autre. Pluſieurs Evêques, Comtes & Barons s'engagèrent à l'exécution de ces articles, qui furent ſignés en Août, & confirmés enſuite en Parlement. Lancaſter & Warrenne ſe réconcilièrent; le vieux Hugues d'Eſpenſer ſe retira de la Cour, & le Roi demeura entiérement entre les mains des Barons, qui prirent alors la conduite des affaires du Royaume.

Edouard ne ſongea plus qu'à concerter les meſures néceſſaires pour entrer en Ecoſſe, & ſe rendit à York, où il aſſembla un Parlement. Il y reçut l'agréable nouvelle qu'Edouard de Bruce, qui avoit entrepris depuis quelque tems de ſoumettre l'Irlande, avoit été totalement défait, ſes troupes miſes en piéces, & lui-même tué dans une bataille contre les Anglois à Dundalk près Bermingham. La nouvelle de cette victoire porta le Roi à profiter de ſa bonne fortune, en faiſant une irruption en Ecoſſe, ſans per-

dre de tems. Il assembla une armée, & fit équiper une flotte nombreuse pour la fournir de vivres dans le pays ennemi ; mais les Barons ayant de la répugnance pour une campagne d'hyver, & le Clergé refusant d'accordet un subside sans la permission du Pape, Edouard fut obligé de remettre cette expédition au printems. Cependant il envoya le vieux Hugues d'Espenser à la Cour de Rome pour se plaindre de ce qu'on laissoit espérer aux Ecossois la révocation des censures qu'ils avoient encourues. 1318.

Dans un Parlement tenu à York immédiatement après Pâques, la Noblesse, les franc-tenanciers, les villes & les bourgs accordèrent un subside considérable, & le Clergé assemblé consentit aussi à donner un dixiéme de ses revenus. Le dix de Juin fut le jour fixé pour le rendez-vous de l'armée à Newcastle, où tous les vassaux militaires de la Couronne furent également sommés de se trouver en armes. Tous les grands Seigneurs & Barons s'y rendirent accompagnés d'une suite nombreuse de chevaux, & comme le Roi avoit fait publier qu'il accordoit à chaque soldat le butin qu'il pourroit 1319.

faire, pourvu qu'il n'excédât pas la
1319. valeur de cent livres, il ſe trouva au tems & au lieu indiqué une multitude prodigieuſe d'infanterie.

Edouard partit de Newcaſtle au mois de Juillet, & inveſtit la ville de Berwick par terre, pendant que la flotte des cinq ports la bloqua ſi bien par mer, qu'il n'étoit pas poſſible d'y faire entrer le moindre ſecours d'hommes ou de vivres. On pouſſa les opérations du ſiége avec autant de vigueur que de vivacité, & la place fut défendue avec une égale valeur par le Grand Maître d'Ecoſſe, qui ſoutint pluſieurs aſſauts, & repouſſa pluſieurs fois les Anglois qui avoient déja monté ſur les remparts. Les aſſiégeans étoient poſtés ſi avantageuſement, que Robert de Bruce regarda comme impraticable de les attaquer avec quelque apparence de ſuccès. Il ſe contenta d'envoyer en Angleterre un fort détachement, qui exerça les plus horribles ravages dans les Comtés ſeptentrionaux; ce qui obligea le Roi de lever le ſiége de Berwick, & de partager ſon armée en deux corps pour couper la retraite aux Ecoſſois. Mais Douglas, qui commandoit le détachement, évita les deux diviſions,

& retourna dans ſon pays chargé de butin. Peu de tems après, on conclut une trève de deux ans à Newcaſtle, & Edouard, en conſidération des pertes que ſes ſujets des Comtés ſeptentrionaux avoient eſſuyées, les exemta du ſubſide qui lui avoit été accordé en Parlement. 1319.

Ce répit donna le tems à Edouard de prendre des meſures pour réprimer les déſordres que la guerre avoit cauſés dans le Royaume, & pour obéir à la citation de Philippe le Long, Roi de France, qui l'avoit ſommé de lui rendre hommage pour le Ponthieu. Ce Monarque avoit même fait ſaiſir ce pays, parce que le Roi d'Angleterre ne lui avoit pas encore donné la ſatisfaction qu'il déſiroit. Mais Edouard ayant nommé Aymar, Comte de Pembroke, Régent du Royaume en ſon abſence, s'embarqua vers le milieu de Juin pour la France, où il fit hommage pour la Guyenne & le Ponthieu à Philippe, qui lui rendit cette dernière Province auſſi-tôt qu'il eut prêté ſerment de fidélité. Son ſéjour à la Cour de France fut de peu de durée, après quoi il retourna en Angleterre, où il convoqua un Parlement à Weſtminſter 1320.

pour les premier jours d'Octobre. La
1320. plûpart des grands Lords s'y trouvèrent, & on y fit pluſieurs ordonnances pour le rétabliſſement de la paix publique, altérée depuis long-tems dans les Comtés occidentaux. Le peuple avoit formé des aſſociations pour tenir les Jurés en crainte, pour extorquer les jugemens, & empêcher l'adminiſtration de la Juſtice; de-là les vols, les meurtres, & tous les excès dont une populace effrénée eſt capable; déſordres que fortifioit l'impunité. On publia, en conſéquence, une loi pour faire ſouffrir aux coupables le châtiment qu'ils méritoient.

1321. Au commencement de cette année, la populace de Londres ſe ſouleva contre les Magiſtrats, ſous prétexte de partialité dans la répartition des impôts, & dans une de ces émeutes, il y eut un Lombard * de tué. Quelques Juges ambulans reçurent ordre de tenir leurs aſſiſes dans la Tour, & de faire une enquête de ces déſordes. Les auteurs de la révolte y furent jugés & punis ſuivant toute la rigueur des loix.

* Les Lombards occupoient à Londres une rue à laquelle ils ont donné leur nom, & y faiſoient la banque.

La charte de la ville fut saisie entre les mains du Roi, & Robert de Kendal nommé gardien. Quoique cette charte fut presqu'aussi-tôt rendue, cette conduite excita de grandes clameurs parmi les habitans, qui regardoient comme une infraction de leurs priviléges de comparoître en Justice à la Tour; ce qu'ils attribuoient aux mauvais conseils des deux d'Espenser, contre lesquels ils exhalèrent le feu de la haine la plus implacable. Le père étoit un brave guerrier, également utile dans le Conseil, & un homme d'une conduite irréprochable, excepté dans son attachement aveugle pour son fils, qui marchoit sur les traces de son prédécesseur Gaveston, & qui ressembloit beaucoup à ce favori, tant par ses agrémens personnels, que par l'orgueil & l'ambition. Le Comte de Lancaster avoit d'abord forcé le Roi de le recevoir en qualité de Chambellan de sa maison, & il s'étoit si bien insinué dans les bonnes graces de ce Monarque par sa beauté & sa complaisance, qu'il avoit gagné sur son esprit autant d'ascendant que Gaveston en avoit eu. Il avoit épousé Eléonor, une des héritières de Gilbert de Clare, Comte de 1321.

Gloceſter, & du droit de ſa femme;
1321. il jouiſſoit de la plus grande partie du Glamorgan; mais ſon avarice inſatiable le porta à uſurper les portions des autres ſœurs d'Eléonor, & même quelques terres appartenantes à d'autres propriétaires. Il enleva le château de Newport à Hugues d'Audeley, qui avoit épouſé une de ſes belles-ſœurs, & le força enſuite, par menaces, à lui en confirmer la poſſeſſion. Il engagea auſſi le Roi à annuller le don qu'il avoit fait de quelques châteaux à Roger de Motimer, & ſe les approprià enſuite. Mais rien ne ſouleva plus les eſprits, que ſa diſpute avec Jean de Mowbray, qui avoit épouſé Alix, fille de Guillaume de Braouſe, Lord de Gower. Ce Seigneur avoit par un don ſpécial diſpoſé des terres & des titres de Gower en faveur de ſa fille & de ſon gendre, & de leurs deſcendans légitimes, & au défaut de poſtérité, il en réſervoit la propriété à Homfroy de Bohun, Comte d'Héreford, & à ſes héritiers. Mowbray, en vertu de cette conceſſion, prit poſſeſſion de la terre ſans en avoir demandé l'agrément au Roi, de qui elle relevoit en chef, & le jeune d'Eſpenſer obtint,

obtint, ſous ce prétexte, un jugement qui en ordonna la confiſcation. 1321.

Ce procédé irrita tellement les Lords des Marches, qu'ils ſe ſoulevèrent pour la défenſe de leurs priviléges, & réſolurent unanimement de s'oppoſer à l'avide favori, qui paroiſſoit vouloir les dépouiller de toutes leurs poſſeſſions. Hugues d'Audeley embraſſa avec joie cette occaſion de recouvrer ſon château de Newport; Roger Damory, qui avoit épouſé la troiſiéme fille du Comte de Gloceſter, étoit dans le cas d'appréhender la même injuſtice; Roger de Mortimer reſſentoit vivement la révocation des dons que le Roi lui avoit faits; Jean de Mowbray & le Comte d'Héreford étoient également animés contre le favori, parce quil avoit tenté de s'emparer des terres de Gower; Roger de Clifford ſe croyoit lézé dans un acte paſſé entre ſa mère & d'Eſpenſer, au ſujet des biens de Thomas Clare; & les autres Barons des Marches épouſoient la querelle de ces Seigneurs, ſoit par crainte & par haine du favori, ſoit par affection & par attachement pour les confédérés. Comme ils ne pouvoient eſpérer de réparation par les voies de

droit, ils réſolurent de ſe venger de
1321. Hugues par la force des armes, & ſollicitèrent le ſecours du Comte de Lancaſter, qui le leur promit ſans héſiter. Ils commencèrent alors à cabaler auprès d'autres Seigneurs, & s'aſſemblèrent en différens lieux pour concerter l'exécution de leur projet, malgré les ordres du Roi, qui avoit défendu ces aſſemblées ſéditieuſes. Enfin ils ſe mirent en campagne, & envoyèrent un meſſage à Edouard, pour lui demander qu'il éloignât de ſa perſonne d'Eſpenſer, ou qu'il le fît mettre en lieu de sûreté, juſqu'à ce qu'il pût comparoître & répondre ſur les injuſtices & les crimes dont on l'accuſoit ; qu'autrement, ils renonceroient à leur ſerment de fidélité, & ſe ſerviroient de leur propre autorité pour punir le coupable. Edouard, irrité de cette députation, ſe rendit à Gloceſter, où il ordonna aux mécontens de le ſuivre ; mais ils refusèrent d'obéïr. Le Monarque gagna alors Briſtol, afin de pourvoir à la sûreté du pays, & de détruire la confédération dès ſon origine. Mais tout ce qu'il put faire, fut de réduire un château peu important, qui appartenoit à Roger

Damory, & d'ordonner que les terres de Hugues d'Audeley fûſſent confiſquées. Enſuite il retourna à Londres, & les mécontens aſſiégèrent auſſi-tôt & prirent le château de Newport, qu'ils remirent entre les mains de ſon légitime propriétaire. Ils n'eurent pas de peine à ſoumettre toutes les places fortes appartenantes à d'Eſpenſer ; ce courtiſan préſomptueux étoit ſi déteſté dans le pays de Galles, que ſes propres vaſſaux mêmes refuſèrent d'agir pour ſa défenſe. Le Barons ravagèrent ainſi tout le Glamorgan, ſans trouver d'obſtacle, & mirent tout à feu & à ſang. 1321.

Le Roi, craignant les ſuites d'une guerre civile, fit publier une ordonnance qui défendoit aux Barons de continuer leurs hoſtilités, & aſſembla en même-tems un Parlement à Weſtminſter, pour écouter les plaintes & rendre la juſtice. Cependant les confédérés marchèrent à Sherburn dans le Comté d'York, où ils formèrent une ligue avec le Comte de Lancaſter & ſon parti, & ſignèrent un acte, par lequel ils s'obligeoient à pourſuivre les deux d'Eſpenſer de tout leur

pouvoir. Ils s'avancèrent enſuite avec
1321. un corps nombreux du côté de Londres, ravageant tout le pays dans leur marche, & lorſqu'ils eurent atteint St. Alban, ils députèrent de nouveau au Roi, pour lui demander le banniſſement des d'Eſpenſer, & une indemnité pour eux-mêmes. Edouard répondit que le père étoit employé au dehors, & que le fils rempliſſoit ſon devoir dans la marine, en gardant les cinq ports; qu'il ne pouvoit, ſans manquer à l'équité, les bannir avant de les avoir entendus; que les Barons ſe tinſſent prêts à répondre pour eux-mêmes, puiſqu'ils étoient coupables d'avoir enfreint toutes loix & les ſtatuts; enfin que par le ſerment fait à ſon couronnement, il n'étoit pas libre lui-même de pardonner aux rebelles & aux perturbateurs de la paix publique.

Les Barons, irrités de cette réponſe, marchèrent droit à Londres, & établirent leurs quartiers aux environs de Holburn & de Clerkenwell, pendant que le Roi demeuroit ſans défenſe au milieu du Parlement, qu'il avoit convoqué à Weſtminſter. Les confédérés dreſsè-

rent alors des articles d'accuſation contre les deux d'Eſpenſer, qu'ils chargeoient d'avoir ſéduit le Roi par leurs mauvais conſeils. Il accusèrent le fils d'avoir voulu entraîner Jean de Gifford & Richard de Grey, deux des Barons mécontens, dans une conſpiration, pour forcer le Roi de ſuivre leur volonté; d'avoir fait tuer Llewellyn, après que ce Prince s'étoit rendu à diſcrétion; d'avoir procuré injuſtement des garde-nobles; d'avoir manqué de reſpect au Roi & à la Nobleſſe; d'avoir ſacrifié de bons Miniſtres & de bons Officiers, pour donner leurs places à leurs créatures; de s'être emparés des terres de Hugues d'Audeley; d'avoir perſécuté Jean de Mowbray, ſous prétexte que la terre de Gower étoit ſaiſie; enfin d'avoir perſuadé au Roi d'empêcher les Barons de rentrer dans les terres que leurs ancêtres avoient concédées aux Templiers. Après avoir rédigé ces chefs d'accuſation, ils les portèrent au Parlement, où ils furent lus en préſence du Roi & de la Nobleſſe, qui, voyant la ſalle remplie de gens armés, ne jugèrent pas à propos d'y faire aucune objection. L'accuſation ayant ainſi été 1321.

approuvée par l'assemblée, il fut or-
1321. donné, par forme de statut, que les biens des deux d'Espenser seroient confisqués, & leurs personnes condamnées à un exil perpétuel, à moins qu'ils ne fûssent rappellés du consentement unanime du Roi, des Prélats & des Lords assemblés en Parlement. En même-tems les mécontens, qui sentoient toute l'irrégularité de leur conduite, demandèrent le pardon & l'amnistie, qui leur furent accordés dans la forme la plus étendue, & confirmés en Parlement. Les Barons, satisfaits d'avoir réussi dans leur projet, retournèrent dans leurs demeures respectives, après avoir vu publier la sentence contre les deux d'Espenser. Le père resta en pays étranger, & le fils exerça des pyrateries sur mer.

Cet affront, fait à la personne & aux prérogatives du Roi, fut suivi d'un autre qui ne l'affecta pas moins. La Reine, dans un voyage de dévotion qu'elle fit à Cantorbery, envoya ses Officiers demander un logement dans le château de Ledes, qui appartenoit à Barthélemy de Badlesmère. Ce Seigneur, malgré les obligations qu'il avoit à Edouard, l'avoit aban-

donné depuis peu, & s'étoit joint aux mécontens. Il n'étoit pas dans ſon château ; mais ſa femme refuſa de recevoir la Reine, ni qui que ce fût, ſans un ordre de ſon mari, & répliqua bruſquement aux Officiers : » qu'ils » pouvoient aller chercher ailleurs un » logement pour leur maitreſſe ». La Reine ſe préſenta elle-même à la porte du château, & non-ſeulement elle reçut un refus formel ; mais elle eut encore la douleur de voir tuer ſix perſonnes de ſa ſuite par la garniſon. Irritée de cet outrage, elle s'en plaignit au Roi, & demanda ſatisfaction de l'inſulte. Edouard partagea ſon reſſentiment, & aſſembla un corps de troupes avec lequel il inveſtit le château, qui étoit pourvu de toutes les choſes néceſſaires pour ſoutenir un ſiége. Les Barons des marches Galloiſes s'avancèrent juſqu'à Kingſton pour ſecourir la place ; mais le Comte de Lancaſter, qui n'aimoit pas Badleſmère, refuſa d'envoyer le ſecours qu'on lui demandoit, & les Barons ſe trouvèrent trop foibles pour livrer bataille au Roi. Ils propoſèrent une ſuſpenſion d'armes juſqu'à la tenue d'un Parlement ; mais la propoſition ayant été rejettée, 1321.

ils jugèrent à propos de ſe retirer. Le
1321. château ſe défendit juſqu'à ce que les vivres fûſſent entiérement conſommés, & alors il ſe rendit à diſcrétion. Gautier Colepeper, qui en étoit Gouverneur, fut exécuté avec onze de ſes Officiers, comme traîtres, & on envoya le reſte priſonnier dans différens endroits.

Encouragé par ce ſuccès, qui ſembloit promettre dans Edouard plus de courage & de fermeté, le vieux d'Eſpenſer revint de ſon exil au commencement de Novembre, & reçut de ſon maître l'accueil le plus gracieux. Le Comte de Lancaſter ne fut pas plutôt informé de ſon retour, qu'il ſe récria hautement contre la préſomption du Miniſtre & la perfidie du Monarque, qui ne tenoit ni ſes promeſſes, ni ſes ſermens, & ſur la foi duquel ſes ſujets ne pouvoient compter. Il ſomma tous les Barons de le joindre à Doncaſter, où ils réſolurent d'appeller un corps d'Ecoſſois à leur ſecours. On répandit des lettres circulaires dans toute l'Angleterre, pour exciter les peuples à la révolte; & les mécontens s'emparèrent du château de Warwick, qui étoit entre

les mains du Roi pour tout le tems de la minorité du Comte Thomas. 1321.

Edouard fit publier une ordonnance qui défendoit toute assemblée & toute association contraire aux loix & à la paix du Royaume. Dans le même tems, le jeune d'Espenser rentra en Angleterre, & présenta une requête pour se plaindre de l'injuste sentence qui avoit été prononcée contre lui, offrant de justifier de son innocence contre toute accusation. Il fut mis sous la sauve-garde du Roi, & ses biens restèrent sous la protection Royale, jusqu'à ce qu'il eût subi un jugement en forme. Sa requête fut reçue par les Prélats de la province de Cantorbery, assemblés à Londres, qui cassèrent la sentence comme injuste & abusive; après quoi Hugues fut mis en liberté, & admis de nouveau dans le Conseil du Roi. Edouard, se voyant soutenu par les Comtes de Kent, de Richmond, de Pembroke, d'Arundel, de Norfolk, de Surry, d'Athol, & par plusieurs autres Seigneurs d'un grand crédit, résolut de maintenir ses droits & son autorité, en châtiant les Barons confédérés. Il réduisit tous les châteaux de Badlesmère & de ses as-

ſociés dans le voiſinage de Londres,
1321. & après avoir aſſemblé une nombreuſe armée, il marcha, au milieu de l'hyver, vers les frontières du pays de Galles, prenant ſur ſa route toutes les fortereſſes occupées par ſes ennemis. Les Lords des Marches s'étoient emparés de la ville & du château de Gloceſter, avoient brûlé Elmſly & Henly, & ravagé tout le pays adjacent.

1322. Le Roi, après avoir paſſé les fêtes de Noël à Cirenceſter, marcha à Worceſter, & de là à Shrewsbury; cependant un détachement qu'il avoit envoyé devant juſqu'à Bridgenorth, fut ſurpris & taillé en piéces par les Barons qui s'étoient avancés pour s'oppoſer aux progrès du Roi. Ils réduiſirent en même-tems la ville en cendres; mais ils ſe jugèrent trop foibles pour hazarder une bataille contre l'armée d'Edouard. La crainte de ſe trouver enfermés dans leurs châteaux où ils auroient été expoſés au même ſort que la garniſon de Ledes, en fit ſoumettre pluſieurs à la merci du Roi; mais le Comte d'Héreford ſe retira avec le reſte du parti vers le nord pour ſe joindre au Comte de Lancaſter. De ceux qui ſe ſoumirent, les deux Mortimer furent en-

voyés à la Tour ; Maurice Barkelay & Hugues d'Audeley dans le château de Wallingford, & les autres furent empriſonnés en différens endroits du Royaume. 1322.

Après avoir triomphé des obſtacles qui auroient pu l'arrêter dans les marches Galloiſes, Edouard fit ſaiſir tous les châteaux & les biens des rebelles, aſsûra la paix du pays, & donna ordre à tous les Prélats d'envoyer leur contingent de cavalerie & de gens de pied, pour joindre ſon armée à Coventry. Cependant la trève avec l'Ecoſſe étant expirée, Thomas Randolphe, Comte de Murray, & le Lord Douglas entrèrent dans le Northumberland, à la tête d'un corps de troupes, & s'avancèrent juſqu'à Corbridge, ravageant tout le pays. Cette incurſion fut faite de concert avec le Comte de Lancaſter, qui avoit envoyé Jean de Mowbray & Roger de Clifford, pour conclure un traité en forme entre Robert de Bruce & les Comtes de Lancaſter & d'Héreford, y compris leurs alliés.

La confédération ainſi établie, le Comte d'Héreford inveſtit le château de Tikehill, qui appartenoit à la Cou-

ronne ; mais le Roi, s'étant avancé
1322. pour ſecourir cette place, le Comte leva le ſiége, & alla, avec celui de Lancaſter, ſe porter à Burton ſur le Trent, pour empêcher Edouard de paſſer cette rivière. Ils placèrent un fort détachement à la tête du pont, qu'ils défendirent trois jours ſucceſſivement contre tous les efforts de l'armée Royale. Enfin Edouard traverſa la rivière à une diſtance conſidérable au-deſſus du pont. Lancaſter prit ſon parti, & réſolut de lui livrer bataille. Il marcha contre lui avec autant d'ardeur que de confiance ; mais lorſqu'il eut reconnu la grande ſupériorité de l'ennemi, dont l'armée montoit à trente mille hommes, le courage lui manqua, & il ſe retira vers le nord avec la dernière précipitation. Robert, Lord Holland, qui venoit le joindre avec un détachement de cinq cens hommes, arriva auſſi-tôt après ſa retraite, & jugeant qu'il avoit été battu & pris, il ſe rendit au Roi, qui l'envoya priſonnier à Douvres. Les châteaux de Kenilworth & de Tutbury ſe ſoumirent à diſcrétion ; & les Comtes de Kent & de Surry pourſuivirent les fuyards juſqu'au château de

Pontefract, appartenant au Comte de Lancaſter, qui y avoit jetté un renfort, & qui avoit continué ſa fuite, dans l'eſpérance de ſe réfugier dans l'armée Ecoſſoiſe; mais lorſqu'il eut atteint Boroughbridge, il trouva Sir Simon Warde & Sir André de Harcla, Gourverneurs d'York & de Carliſle, diſpoſés à lui diſputer le paſſage, à la tête d'une armée qu'ils avoient levée à cette intention par l'ordre du Roi. Les Comtes de Lancaſter & d'Héreford, ainſi renfermés entre deux corps ennemis, réſolurent de forcer le pont avant qu'ils pûſſent être joints par ceux qui les pourſuivoient. Quoique leur tentative ne réuſſit pas, Héreford & ſes gens gagnèrent l'autre bord de la rivière; mais ce Seigneur fut tué avant de pouvoir remonter à cheval, & ſes troupes furent repouſſées avec Roger de Clifford, qui ſe retira dans la ville, dangereuſement bleſſé. Lancaſter eſſaya de paſſer à un autre gué; mais le trouvant gardé par l'ennemi, il employa la voie de la ſéduction pour engager Harcla à ſe prêter à ſon paſſage. Cet Officier rejetta ſes offres avec dédain, & conſentit ſeulement à une ſuſpenſion d'armes 1322.

jusqu'au lendemain matin. Le Comte,
1322. au lieu de faire un effort pour repouſſer l'ennemi qui lui étoit bien inférieur en nombre, retourna à Boroughbridge. Harcla fut joint dans la nuit par le Shérif du Comté d'York, & entra de grand matin dans la ville, où il prit le Comte de Lancaſter avec plus de cent Barons, Bannerets & Chevaliers, qui ne firent pas la moindre réſiſtance. On arrêta auſſi un grand nombre de Gentilshommes, qui furent menés à York; mais il s'en échappa pluſieurs déguiſés en mendians.

Ce ſuccès procura enfin à Edouard l'occaſion ſi ſouvent déſirée, de ſe venger de ſon plus dangereux adverſaire. Il marcha auſſi-tôt au château de Pontefract, qui appartenoit au Comte, & qui ſe rendit à la première ſommation. Enſuite il envoya ſon priſonnier à York, & ordonna qu'on le mît, pendant une nuit, dans une tour que l'on prétend qu'il avoit fait bâtir pour y renfermer le Roi. Cet infortuné Seigneur ſe vit expoſé à toute l'inſolence de la populace, qui, par dériſion, l'appelloit le Roi Arthur, du nom même qu'il avoit pris dans pluſieurs lettres, que l'on avoit inter-

ceptées. Le lendemain il fut amené dans la ſalle du château, en préſence 1322.
d'une eſpéce de Cour militaire, ou Conſeil de guerre, compoſé des Comtes de Richmond, Pembroke, Surry, Arundel, Athol & Angus, qui le jugèrent coupable d'avoir pris les armes contre le Roi à Burton & à Boroughbridge, & le condamnèrent à être pendu, écartelé & à avoir les entrailles arrachées comme un traître. Cependant par conſidération pour ſa qualité de Prince du Sang, ils commuèrent la ſentence, & ordonnèrent qu'il fût décapité; ce qui s'exécuta avec toutes les marques poſſibles d'ignominie. Neuf autres Seigneurs de ſon parti ſubirent le même ſupplice à York. Le Lord Badleſmère, le premier mobile de cette guerre, & quatre autres Seigneurs furent mis à mort à Cantorbery, à Windſor, à Londres & à Gloceſter, pour répandre, par ces exemples, la terreur dans le Royaume. On attribua aux d'Eſpenſer ces procédés inhumains, qui les rendirent encore plus odieux à la nation, & excitèrent dans le cœur de la Nobleſſe le déſir d'une vengeance qu'elle ne ſatisfit que trop dans la ſuite.

Avant l'affaire de Boroughbridge, le
1322. Roi avoit envoyé des lettres circulaires pour assembler un Parlement à York dans le mois de Mai. On y abolit toutes les ordonnances auxquelles Edouard avoit été forcé de souscrire, & le procès contre les deux d'Espenser fut revu & déclaré nul. Le Roi créa le père Comte de Winchester, & le dédommagea, par la donation de plusieurs riches domaines, des pertes que les ravages des Barons lui avoient fait essuyer. Le Comte de Pembroke eut pour sa part le Temple-Neuf, qui avoit appartenu au Comte de Lancaster; les terres de Clifford, de Mowbray & de Damory furent partagées entre le Comte de Richmond & l'Evêque de Durham; & André de Harcla reçut, pour récompense de ses services, le Comté de Carlisle. Mais celui qui eut la plus grosse portion des terres confisquées, fut le jeune d'Espenser.

Après avoir ainsi exterminé les mécontens, Edouard fit des préparatifs pour porter la guerre en Ecosse, & somma ses vassaux militaires de le joindre à Newcastle au mois de Juillet. Le Parlement lui accorda en mê-

me-tems un ſubſide pour les frais de cette entrepriſe. Pendant qu'Edouard s'occupoit de ces préparatifs, Robert de Bruce & ſes deux Généraux, Murray & Douglas, entrèrent en Angleterre par pluſieurs côtés, & pénétrèrent juſques dans le Comté de Lancaſter, où ils ſe réunirent pour ravager le pays, dont ils emportèrent un butin immenſe, & traversèrent ainſi tout le Comté de Carliſle. Cependant le Roi, ayant équipé une puiſſante flotte dont il donna le commandement à Robert Leyburn, marin auſſi brave qu'expérimenté, entra lui-même en Ecoſſe, à la tête d'une nombreuſe armée. Il trouva le pays ravagé par les ordres de Bruce, qui avoit fait paſſer tous les habitans, avec leurs effets, au nord de la rivière Forth, pour ôter aux Anglois les moyens de ſubſiſter. Edouard avança juſqu'à Edimbourg, ſans rencontrer aucun ennemi, & ſa flotte étant retenue par les vents contraires, il commença à ſe trouver dans le plus grand embarras, faute de vivres. Après avoir lutté quelque tems contre la diſette, il pilla pluſieurs Couvens, & retourna ſur ſes pas, ſuivi par Robert de Bru- 1322.

ce, qui interceptoit ſes convois, &
1322. ſurprenoit ſes détachemens. Enfin les deux armées en vinrent aux mains près l'Abbaye de Bycland. Edouard fut défait, & eut beaucoup de peine à ſe ſauver à York. Toutes ſes proviſions, ſa vaiſſelle, ſon argent & ſon bagage tombèrent au pouvoir des Ecoſſois, qui, après avoir mis le feu au Monaſtère de Rippon, & pillé l'Abbaye de Beverly, retournèrent dans leur pays chargés de butin.

Cette victoire des Ecoſſois porta André de Harcla, Comte de Carliſle, à demander en mariage la ſœur de Robert de Bruce. Il s'engageoit, en conſéquence, dans une confédération avec ce Prince, & s'obligeoit par ſerment à maintenir ſes prétentions au trône d'Ecoſſe, envers & contre tous. Ils convinrent de certaines conditions pour établir une paix durable entre les deux nations, & comme ils les avoient réglées conformément à leurs propres intérêts, ils réſolurent de forcer le Roi à les accepter, s'il refuſoit de le faire de bonne volonté. Harcla, comptant trop ſur ſon autorité, & enyvré d'ailleurs de la puiſſante alliance qu'il avoit contractée, ne prit aucun ſoin

de cacher ſes démarches. Mais au milieu de ſes projets flatteurs, il fut arrêté par Antoine Lucy, Grand Shérif du Comté de Cumberland, & remis entre les mains des Juges du Roi, qui le jugèrent coupable de haute trahiſon, & le condamnèrent à mort. Il fut dégradé de la chevalerie & de toutes ſes dignités, & ſubit ſon ſupplice à Carliſle, où on lui arracha les entrailles, après l'avoir pendu & écartelé. 1322.

Dans le même tems il fut fait des ouvertures de paix au nom de Bruce par Henri de Sully, Envoyé de France, que les Ecoſſois avoient pris & relâché enſuite; mais comme Bruce inſiſtoit ſur ce qu'on le reconnût Roi d'Ecoſſe, & qu'Edouard refuſoit conſtamment de lui accorder ce titre, il parut impraticable de conclure un traité de paix. Les députés tournèrent donc leurs vues du côté d'une trève, dont on convint pour treize ans. Il fut ſtipulé que le commerce ſeroit libre entre les deux Royaumes; mais qu'il n'y auroit aucune autre correſpondance entre les deux nations, ſans une permiſſion ſpéciale des conſervateurs de la trève; qu'on n'éleveroit aucun château ſur les frontières, & qu'on ne rétabliroit au-

cune des anciennes fortereſſes ; enfin
1322. que la trève ſeroit continuée, quand même le Roi d'Angleterre ou Robert de Bruce viendroient à mourir, avant l'expiration du terme fixé.

1323. Après la concluſion de cet accommodement, Edouard congédia ſes troupes, & ceſſa toute opération militaire. Bruce, de ſon côté, fit de nouveaux efforts auprès du Pape pour obtenir la révocation de la ſentence d'excommunication qui avoit été prononcée contre lui & ſon Royaume. Cependant ſes peuples étoient tellement accoutumés à la guerre & au pillage, qu'il paroiſſoit très-difficile de les empêcher d'enfreindre la trève par des hoſtilités, & probablement il ſe repentit lui-même d'avoir conſenti à une ſuſpenſion d'armes pour un terme, dont la longueur ne pouvoit qu'émouſſer & détruire inſenſiblement l'eſprit martial de ſes ſujets. Il réſolut donc de renouveller ſes demandes, & fit entendre à Edouard que les Ecoſſois comptoient voir changer la trève en un traité de paix en forme & perpétuel, qu'autrement il ne ſeroit pas maître d'empêcher leurs incurſions. Cette déclaration produiſit de nouvel-

les conférences à York, où les Ecoſſois demandèrent qu'on les diſpenſât totalement de toute ſubordination ou hommage à la couronne d'Angleterre, & qu'on leur abandonnât en propriété tous les Comtés ſeptentrionaux juſqu'à la ville d'York, ainſi que les domaines de Writtle & de Notfield en Eſſex, qui appartenoient originairement à Robert de Bruce. Ils propoſèrent auſſi un mariage entre la fille de leur Roi & le Prince Edouard, & la confirmation de ces articles en préſence du Pape & du Roi de France. Les Commiſſaires Anglois rejettèrent ces demandes avec mépris, & Bruce, voyant que ſes menaces étoient ſans effet, jugea à propos d'obſerver la trève, qu'il n'eût pu rompre ſans ternir ſa réputation. 1323.

Edouard, après avoir terminé ainſi une guerre qui avoit déſolé les deux Royaumes, ne s'occupa plus que des moyens de rétablir la tranquillité publique, en faiſant mettre à exécution les loix contre les voleurs & les bandits, qui avoient profité des déſordres du Royaume pour commettre les plus grands excès. Cependant l'Angleterre ne fut pas entiérement déli-

vrée de troubles. Le parti du Comte
1323. de Lancaſter n'étoit pas encore éteint, & la nation en général haïſſoit les deux d'Eſpenſer, qui s'étoient arrogés toute l'autorité Royale. La faction de Lancaſter forma le projet de rompre les chaînes de tous les confédérés qui étoient empriſonnés dans les différentes parties du Royaume, & de s'emparer de tous les châteaux où ils étoient détenus. Celui de Wallingford fut ſurpris par les amis de Maurice Barkeley & de Hugues d'Audeley, renfermés dans cette forteresſe : mais la ville ayant pris l'alarme avant que les confédérés pûſſent y entrer, la place fut bloquée par la milice; ce qui donna le tems aux Comtes de Kent & de Wincheſter d'arriver avec un corps de troupes pour les réduire par la force. Les conjurés déſeſpérant de pouvoir défendre le château, ouvrirent les portes, & ſe refugièrent dans une chapelle, d'où on les arracha avec violence, & après avoir été jugés, on leur fit ſubir le ſupplice des traîtres. A peu près dans le même tems, Roger Mortimer de Wigmore s'échappa de la Tour de Londres par le ſecours d'un nommé Gerard d'Alſpaye, do-

meſtique du Connétable Etienne Seagrave, & paſſa en Normandie. 1323.

Charles le Bel, Roi de France, qui avoit ſuccédé à ſon père Philippe, fit ſommer Edouard d'aſſiſter à ſon couronnement, & de lui rendre hommage pour la Guyenne & le Ponthieu; mais le Monarque François ayant été amuſé ſous divers prétextes par les d'Eſpenſer, fit citer Edouard juridiquement, fixa le jour qu'il devoit ſe rendre à Amiens, & en fit dreſſer un acte par un Notaire public, pour lui ſervir de titre à pouvoir confiſquer la Guyenne, dans le cas où l'on n'obéiroit pas à cette dernière ſommation. Le Roi d'Angleterre eut recours à ſon Parlement, qui décida d'une commune voix qu'il ne devoit pas aller en perſonne à Amiens; mais y envoyer des Ambaſſadeurs, pour demander que l'hommage fût différé. En conſéquence, le Comte de Kent & l'Archevêque de Dublin furent envoyés à la Cour de France, où ils reçurent l'accueil le plus honorable, quoique Charles ne voulût pas ſouſcrire à la requête d'Edouard, juſqu'à ce qu'on lui eût donné ſatisfaction de quelques injures qu'il prétendoit avoir reçues en 1324.

Guyenne. Il avoit acheté un terrein
1324. dans l'Agenois, & bâti une ville dont les habitans refuſoient de tenir aucun compte des Officiers d'Edouard, ſe confiant en la faveur & protection du Roi de France, à qui ils portoient leur appel comme à leur Seigneur ſuzerrain. Raoul, Lord Baſſet & Sénéchal du Duché, après avoir ſouffert quelque tems leur inſolence & leur déſobéiſſance, marcha enfin contr'eux avec un corps de troupes, mit les habitans en déroute, & détruiſit la ville. Il fut ſommé de comparoître devant le Parlement de Paris pour répondre de ſa conduite, & ſur ſon refus, on prononça contre lui un arrêt de banniſſement à perpétuité des terres de France. Raoul mépriſa cet arrêt, établit ſes quartiers dans le fort château de Montpezat, dont la propriété étoit auſſi un ſujet de diſpute entre la France & l'Angleterre, & s'attendant à y être attaqué, il ſe prépara à faire une vigoureuſe défenſe. Charles inſiſta pour qu'on lui remît entre les mains Raoul, ainſi que le château, par forme de dédommagement de la perte qu'il avoit faite; mais l'Archevêque refuſa d'y conſentir juſqu'à ce qu'il fût inſtruit de

de la volonté d'Edouard, & pendant que l'on envoya à ce ſujet des couriers en Angleterre, le Comte de Kent paſſa en Guyenne pour mettre cette Province en état de défenſe. Edouard refuſa de délivrer ſon Officier, & auſſi-tôt une armée nombreuſe entra en Guyenne ſous les ordres de Charles, Comte de Valois. Tous les Anglois, qui étoient en France, furent arrêtés avec leurs vaiſſeaux & leurs effets, & on arma une flotte pour faire une deſcente en Angleterre. Edouard uſa de repréſailles, confiſqua tous les bâtimens & effets qui appartenoient aux François en Angleterre, & reprit toutes leurs terres, & le Comté de Cornouaille, qu'il avoit donné à la Reine, pour lui ôter les moyens de favoriſer la deſcente de ſes compatriotes, à quoi les d'Eſpenſer affectoient de faire entendre qu'elle étoit très-diſpoſée. Il fit auſſi équiper une flotte aſſez conſidérable, à bord de laquelle il envoya un renfort de ſept mille hommes pour la défenſe de la Guyenne, ſous le commandement des Lords Seagrave & Fitzwarin. Mais avant qu'ils débarquâſſent, le Général François avoit ſoumis l'Agénois, & démoli le 1324.

château de Montpezat. La Réole se
1324. rendit vers la fin de Septembre, & Pimerol & Penne furent investis. Cependant on convint d'une trève jusqu'à la mi-été de l'année suivante.

Cette suspension d'armes, & la reddition de la Réole furent l'ouvrage du Comte de Kent. Il l'effectua contre l'avis de tous les Officiers de l'armée, & l'on prétend qu'il se laissa guider en cela par l'Archevêque de Dublin, qui étoit l'ennemi secret des d'Espenser. Il paroît aussi que la rupture entre les deux Couronnes tiroit sa source du ressentiment de Charles contre ces favoris, causé par leur arrogance & leur haine contre la Reine Isabelle; ils n'avoient cessé de chercher à diminuer l'affection d'Edouard pour cette Princesse, & ils saisissoient toutes les occasions de la mortifier & de traverser son crédit. La trève n'empêcha cependant pas le Monarque Anglois de continuer à lever des troupes pour pousser la guerre, qu'il résolut de faire en personne; mais par l'avis de son Parlement, il différa son voyage jusqu'à la Pentecôte, & dans cet intervalle, on mit sur le tapis un traité de paix, par la médiation du Pape.

Les Evêques de Norwich & de Winchester, avec le Comte de Richmond, & le Lord Beaumont, furent envoyés en qualité de députés pour assister aux conférences, où Charles forma un grand nombre de difficultés : cependant il fit entendre qu'elles pouvoient être levées par la présence & le crédit de sa sœur Isabelle. En conséquence, les Nonces du Pape & les Ambassadeurs Anglois presserent Edouard par leurs lettres d'envoyer la Reine en France. 1324.

Le Roi consentit à la proposition, & Isabelle s'embarqua dans les premiers jours de Mars pour son pays natal, résolue d'y rester jusqu'à ce que les deux favoris fussent renvoyés. Cependant Edouard tira peu d'avantage de son entremise ; car la paix que l'on conclut au mois de Mars, ne lui fut ni honorable ni avantageuse. Les articles portoient que Charles seroit mis en possession de la Guyenne, jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre lui eût rendu hommage à Beauvais ; ce qui fut fixé au vingt-neuviéme jour d'Août, & qu'alors on lui rendroit cette Province ; qu'Edouard se soumettroit à la décision de la Cour des Pairs de 1325.

France ſur la diſpute concernant les
1325. terres que Charles occupoit en Guyenne ; qu'on relâcheroit les priſonniers faits de part & d'autre, & que la liberté du commerce ſeroit rétablie entre les Etats de France & d'Angleterre.

Cette paix, & principalement l'article par lequel Edouard s'engageoit à rendre hommage en perſonne, déplut beaucoup au jeune d'Eſpenſer, qui craignoit de reſter dans le Royaume en l'abſence du Monarque. Il n'ignoroit pas que ſes ennemis ne cherchoient que l'occaſion de le perdre, & d'un autre côté, il n'oſoit accompagner ſon maître en France, où la Reine avoit aſſez de pouvoir pour lui faire ſentir tout le poids de ſa vengeance. Ces craintes frapèrent tellement ſon imagination, que lorſqu'Edouard aſſembla ſon Conſeil à Winchester pour délibérer ſur cet article du traité, d'Eſpenſer ne put s'empêcher de s'écrier : » Quiconque con» ſeillera au Roi de confier ſa per» ſonne à ſes ennemis, eſt un traître » déclaré ». Cette exclamation ferma la bouche aux Conſeillers. On convoqua, en conſéquence, un Parlement

à Londres, dans lequel tous les membres furent d'avis que le Roi ſe prêtât à cet article, comme au ſeul moyen de prévenir la perte totale de la Guyenne. Edouard déclara donc l'intention où il étoit de paſſer la mer, & nomma le Prince Edouard Régent du Royaume en ſon abſence. Il ôta la place de Tréſorier à l'Evêque d'Exeter pour la donner à Guillaume de Melton, Archevêque d'York, & ſe rendit enſuite à Douvres, où il ſe propoſoit de s'embarquer; mais étant tombé malade à l'Abbaye de Longton, il envoya des députés pour informer le Roi de France de ſon indiſpoſition, demander qu'on prît un autre jour pour la cérémonie de la foi & hommage, & ſolliciter en même-tems des lettres de protection & des ſauf-conduits pour les Seigneurs de ſa ſuite. 1325.

Cependant la Reine ne redoutoit pas moins le voyage d'Edouard que les favoris eux-mêmes : elle ſavoit qu'elle ne pourroit ſe diſpenſer de retourner avec lui en Angleterre, & elle ne concevoit pas de plus grand malheur que celui de vivre avec lui comme ſa femme. De plus, ſon reſſentiment contre les d'Eſpenſer étoit im-

placable, & elle n'avoit à eſpérer au-
1325. cun agrément ni le moindre crédit à la Cour d'Angleterre, tant que ces deux hommes y ſeroient en faveur. Elle avoit, en conſéquence, formé le projet de les perdre, de concert avec les Anglois réfugiés à Paris, & particuliérement avec Roger Mortimer, qu'elle prit en affection, & avec lequel elle lia une correſpondance ſi étroite, qu'elle donna lieu à des diſcours contre la réputation de cette Princeſſe. Elle engagea par ſes intrigues ſon frère Charles à envoyer un acte à Edouard pour lui déclarer, que s'il vouloit faire un abandon de ſes Etats du continent à ſon fils, & l'envoyer en France pour rendre hommage, il ſeroit auſſi ſatisfait que ſi le père l'eût fait en perſonne. Les d'Eſpenſer, ravis d'un expédient qui pouvoit détourner le Roi de ſon voyage, donnèrent une tournure favorable à cette propoſition. Leur avis fut ſecondé par l'Archevêque de Cantorbery, & par quelques autres Prélats, qui étoient alors à la Cour. Le Roi fit un abandon en forme du Ponthieu & de la Guyenne à ſon fils Edouard, qui s'embarqua à Douvres, ſous la conduite de l'Evê-

que d'Exeter, avec une ſuite nombreuſe, & rendit hommage pour ces Provinces au Roi de France à Beauvais. 1325.

Edouard, pendant tout le cours de ſon règne, ne montra jamais plus d'imprudence qu'en laiſſant partir, comme il venoit de faire, l'héritier préſomptif de la Couronne. La mère de ce jeune Prince le reçut avec tant de careſſes, qu'elle ne tarda pas à gagner un entier aſcendant ſur le cœur de ſon fils : elle l'intéreſſa dans ſa querelle, & le jeune Edouard refuſa de retourner en Angleterre, lorſque ſon père voulut le rappeller auprès de lui. La Reine déclara qu'elle ne repaſſeroit dans ce Royaume que quand Hugues d'Eſpenſer en ſeroit banni. Les revenus des Provinces cédées à ſon fils, non-ſeulement fournirent à Iſabelle les moyens de ſubſiſter, mais ils la mirent auſſi en état de prendre des meſures avec lui pour faire en Angleterre une invaſion, qu'elle ſe vantoit d'avoir concertée avec la faction de Lancaſter, qui étoit prête à prendre les armes en ſa faveur. Le Roi, alarmé de cette conduite, la preſſa avec les plus vives inſtances de re-

venir auprès de ſa perſonne, lui pro-
1325. mettant de la rendre parfaitement heureuſe. Il pria, d'un autre côté, le Roi de France de l'engager à quitter ſes Etats, & commanda à ſon fils de rentrer dans ſon devoir, ſuivant la fidélité qu'il lui devoit. Mais toutes ces inſtances n'ayant produit aucun effet, il convoqua un Parlement à Weſtminſter, pour demander avis dans une ſituation auſſi critique. Il fut décidé que tous les Evêques écriroient chacun en particulier à la Reine pour l'exhorter à retourner auprès de ſon mari, & à faire ceſſer le ſcandale cauſé par ſes familiarités avec Roger de Mortimer, & par ſes liaiſons avec des rebelles fugitifs, qui avoient voulu anéantir la conſtitution de l'Etat. Edouard renouvella encore ſes inſtances auprès d'elle & de ſon frère Charles, & ordonna à l'Evêque d'Exeter de ramener le Prince avec toute la diligence poſſible. Iſabelle prétendit que ſa vie couroit le plus grand danger par les intrigues de d'Eſpenſer. Charles obſerva que la décence & l'affection naturelle ne lui permettoient pas de chaſſer une ſœur de ſes Etats, & le jeune Edouard refuſa de quitter ſa

mère dans l'affliction où elle étoit. Cependant l'Evêque d'Exeter fit valoir de ſi preſſantes raiſons pour déterminer le jeune Prince à repaſſer en Angleterre, qu'Iſabelle jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire de faire ſortir le Prélat de France, ſur-tout depuis qu'il s'étoit expliqué hardiment ſur l'intimité ſcandaleuſe de la Reine avec Roger Mortimer. Dans ce deſſein, elle forma une conſpiration feinte contre la vie de l'Evêque, & eut ſoin de le faire inſtruire de la trame prétendue. A peine le Prélat en fut-il informé, qu'il partit avec autant de ſecret que de diligence pour l'Angleterre, où il apprit au Roi toutes les intrigues & les cabales d'Iſabelle & des Anglois réfugiés. 1325.

Edouard, convaincu qu'il étoit tems de ſe précautionner contre l'orage qui le menaçoit, envoya des ordres circulaires pour examiner tous ceux qui entreroient dans les ports d'Angleterre, & pour faire une recherche de toutes les perſonnes ſuſpectes. Il fut enjoint aux Gouverneurs & aux Amiraux des cinq ports de recevoir la Reine & le Prince avec tous les honneurs qui leur étoient dûs, pour-

vû qu'ils arrivâſſent ſur les vaiſſeaux
1325. que le Roi avoit fait équiper pour leur paſſage ; mais de traiter tous leurs adhérens comme ennemis du Royaume, s'ils tentoient de faire une deſcente avec des marques d'hoſtilité. On publia en même-tems une ordonnance dans chaque Comté, pour enjoindre à toutes perſonnes de ſe tenir prêtes à marcher contre les étrangers, en quelque endroit qu'ils débarquâſſent : on ordonna auſſi d'arrêter les émiſſaires de la faction de la Reine, & de mettre à exécution le ſtatut d'Edouard I, contre ceux qui ſemoient de faux rapports, dont le but étoit d'exciter la diſcorde entre le Roi & ſes ſujets.

Cependant on répandit avec adreſſe différens bruits ſur le continent au préjudice d'Edouard. On diſoit qu'il avoit dénoncé une ſentence de banniſſement contre ſa femme & ſon fils, & peu de tems après, on prétendit encore en France qu'il avoit fait arrêter & mettre à mort tous les ſujets de ce Royaume, qui s'étoient trouvés en Angleterre. Charles n'ajoûta pas foi à ces bruits ; mais ils lui ſervirent de prétexte pour faire arrêter

tous les Anglois en France, confiſquer leurs effets, & recommencer les hoſtilités en Guyenne. Il eſt probable qu'il avoit fait ſemer lui-même ces nouvelles par ſes propres émiſſaires, pour embarraſſer le Monarque Anglois, & le mettre hors d'état de s'oppoſer à la deſcente projettée par Iſabelle. Le Pape fut irrité du procédé de Charles, qui avoit enfreint une paix faite par la médiation de Rome, & Sa Sainteté ne fut pas moins ſcandaliſée de la familiarité qui ſubſiſtoit ouvertement entre Iſabelle & Mortimer, ſous les yeux de la Cour de France. Il menaça Charles d'excommunication, s'il perſiſtoit à retenir la Reine & ſon fils, contre toutes les règles de la décence & de la bonne foi. 1325.

Cette menace fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit de Charles & de ſon Conſeil, qu'ils refuſèrent ouvertement de ſoutenir plus long-tems Iſabelle & ſon favori. Il fut même agité à la Cour des Pairs, ſi on ne feroit pas arrêter la mère & le fils pour les renvoyer au Roi d'Angleterre, & Charles adreſſa à cette Princeſſe une copie de la lettre du Pape, avec ordre de ſortir ſans délai de ſes Etats. Mais malgré cette

affectation de candeur & d'obéiſſance
1325. à Sa Sainteté, il eſt certain que le Roi de France employa ſecrétement ſon crédit en faveur de ſa ſœur, & que ce fut à la ſollicitation de ce Monarque, que Robert d'Artois traita avec Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande pour fournir du ſecours à Iſabelle. Les Etats de ce Prince étoient favorablement ſitués pour un embarquement, & l'on s'aſsûra du concours de ſes forces par un contrat de mariage, qui fut paſſé entre le jeune Edouard & une de ſes filles. Après qu'on eut réglé les articles de cette alliance, Iſabelle & ſon fils ſe rendirent à Dordrecht, dans le Ponthieu, où ils s'embarquèrent avec un corps de troupes, accompagnés du Comte de Kent, qui s'étoit déclaré en faveur d'Iſabelle. Après une traverſée périlleuſe, ils débarquèrent vers la fin de Septembre à Orewell, près de Walton, dans le Suffolk. Thomas, Comte de Norfolk & Maréchal, embraſſa la cauſe de la Reine, & Jean, Comte de Richmond, qui avoit été employé à négocier la paix à la Cour de France, s'étoit laiſſé corrompre par les artifices de Charles, & les careſſes d'Iſabelle. Il

en fut de même de Henri, Lord Beaumont, quoique ce Seigneur dût toute sa fortune au Roi & à son père. Sur le refus que fit le premier de retourner en Angleterre, on confisqua ses domaines ; les autres y repassèrent pour soutenir les intérêts de la Reine, mais leurs intrigues furent découvertes : on se saisit de leurs personnes, & on les empriſonna dans le château de Wallingford. Tous ceux qui avoient été attachés au parti de Lancaster, embrassèrent celui de la Reine, & tous les parens de ceux qui avoient souffert la mort & la confiscation de leurs biens pour l'ancienne rebellion, saisirent avec ardeur cette occasion de recouvrer les terres & les titres que leurs familles avoient perdus. L'Archevêque de Cantorbery & le plus grand nombre des Prélats étoient dans les intérêts d'Isabelle, ainsi que tous ceux qui haïssoient le jeune d'Espenser, dont l'insolence, la cruauté & l'avarice irritoient la nation entière. Tous les Grands Comtes abandonnèrent Edouard, excepté ceux de Surry & d'Arundel, dont le premier étoit alors occupé dans le nord à garder les frontières d'Ecosse. Le Roi, foible, in- 1325.

dolent, découragé par la défection
1325. des Grands, ſe vit bientôt mépriſé même de ſes propres Officiers & de ſes ſerviteurs. On dédaigna de ſuivre ſes ordres, & il ne ſe préſenta aucun obſtacle au débarquement de la Reine. Le Comte de Norfolk, & les Evêques de Norwich, d'Ely & de Lincoln joignirent auſſi-tôt cette Princeſſe avec tous leurs partiſans. Le Comte de Leiceſter, frère du dernier Comte de Lancaſter, & pluſieurs autres Seigneurs de ſon parti, aſſemblèrent leurs vaſſaux, & vinrent ſe ranger ſous ſes étendards avec un renfort conſidérable. La préſence & le concours du jeune Prince valurent une armée entière à la Reine, parce qu'on n'avoit plus à craindre d'encourir la rigueur des loix, & que d'ailleurs c'étoit une occaſion pour un peuple entreprenant d'acquérir la faveur de ce Prince, quand il monteroit ſur le Trône.

1326. Auſſi-tôt que le Roi fut informé du débarquement d'Iſabelle, il fit mettre à prix la tête de Mortimer pour une ſomme de mille livres, & ordonna à ſes ſujets de pourſuivre & de détruire tous les étrangers dont ce

traître étoit accompagné. Il donna commiſſion à Robert de Wateville de lever toutes les forces d'Eſſex ; mais cet Officier trahit ſon devoir, joignit le Prince avec les troupes qu'il put raſſembler, & devint un des plus zélés partiſans de la Reine. La première démarche de cette Princeſſe fut d'écrire des lettres circulaires à tous les Seigneurs & à toutes les villes du Royaume, déclarant qu'il ne ſeroit fait aucun tort à perſonne, excepté aux deux d'Eſpenſer, au Chancelier Baldock, & à leurs adhérens, qui étoient la cauſe de tous les troubles: elle ajoûtoit qu'elle n'étoit venue que pour délivrer les peuples de leurs fardeaux, maintenir les libertés de l'Egliſe, & réformer l'adminiſtration. 1326.

Aux premières nouvelles de l'arrivée de la Reine, Edouard demanda un renfort de troupes à la ville de Londres ; mais les Magiſtrats éludèrent ſa demande par des proteſtations vagues de fidélité, & lui firent entendre qu'ils ne pouvoient pas agir contre leurs priviléges, en ſervant hors des murs de la ville, excepté pour un ſeul jour, & enſorte qu'ils pûſſent rentrer avant le coucher du ſoleil. Le

Roi jugeant par cette réponſe qu'il n'a-
1326. voit rien à eſpérer de leur part, & que ſa perſonne ne ſeroit pas en sûreté au milieu d'un peuple, qui n'avoit jamais été fort affectionné à ſa famille, ſe retira à Briſtol, dans l'eſpérance qu'il trouveroit plus de zèle & d'attachement dans les habitans de cette ville & du voiſinage. Il laiſſa ſon plus jeune fils, & ſa niéce, femme du jeune d'Eſpenſer, dans la Tour, ſous la garde de Gautier Stapledon, Evêque d'Exeter, qui, conjointement avec ceux de Londres & de Wincheſter, avoit publié dans l'Egliſe de St. Paul la Bulle d'Excommunication, lancée par le Pape contre tous ceux qui feroient une invaſion dans le Royaume, & qui en troubleroient la tranquillité.

Auſſi-tôt que le Roi eut quitté Londres, la populace courut aux armes, ſe ſaiſit du Maire, qui étoit attaché à Edouard, & ils le forcèrent d'autoriſer leur conduite. Enſuite ils s'obligèrent par une aſſociation à tuer & à détruire, ſans diſtinction de rang ni de naiſſance, toute perſonne qui s'oppoſeroit à la Reine, ou qui entreprendroit ſur les libertés de la ville.

Après avoir formé cette confédération, ils arrêtèrent Jean Marshal, qui occupoit une place ſous d'Eſpenſer, le firent mourir, & pillèrent ſes effets. Ils ſaccagèrent auſſi la maiſon de l'Evêque d'Exeter, qui dans le moment même arrivoit de ſon Evêché. Dès qu'il fut informé du tumulte, il ſe retira vers St. Paul, dans l'eſpérance de gagner la Tour; mais on l'arrêta en chemin, on l'enleva avec violence de ſon cheval, & on le conduiſit à la Grande-Croix, dans le quartier de Cheapſide, où la populace furieuſe lui trancha la tête. Son neveu eut le même ſort, ainſi qu'un de ceux qui l'accompagnoient. On alla juſqu'à refuſer à leurs corps la ſépulture, & les révoltés envoyèrent la tête de l'Evêque en préſent à la Reine. 1326.

Iſabelle marcha en même-tems à Wallingford, & détacha le Comte de Kent & Jean de Hainaut, avec l'élite de ſes troupes, pour aller à la pourſuite du Roi. Ce Monarque fut obligé de s'embarquer à Briſtol pour paſſer dans le pays de Galles, où il ſe flattoit de pouvoir lever une armée de ſes compatriotes. Il avoit laiſſé Hugues d'Eſpenſer, Comte de Wincheſ-

ter, avec quelques troupes pour dé-
1326. fendre la ville & le château de Briſtol ; mais la garniſon, qui lui étoit contraire, le força au bout de trois jours de ſe rendre à diſcrétion. La Reine, qui avoit été jointe à Gloceſter par les Lords Piercy & Wake, & par pluſieurs autres Seigneurs des marches Galloiſes, ne fut pas plutôt informée de la priſe du vieux d'Eſpenſer, qu'elle marcha à Briſtol pour décider du ſort de ce Seigneur, âgé alors de quatre-vingt-dix ans. Il fut amené devant Sir Guillaume Truſſel, qu'elle avoit nommé Juge dans cette affaire, & en préſence des Comtes de Norfolk, de Kent & de Leiceſter, de Roger Mortimer, du Lord Wake & de pluſieurs autres, Hugues d'Eſpenſer fut accuſé d'avoir introduit la coutume de condamner ſans aucune forme de jugement ; d'avoir fomenté la diviſion entre le Roi & les Barons, & d'avoir porté ce Monarque à faire mourir le dernier Comte de Lancaſter, ſans aucune accuſation juridique ni forme de procès. Pour ces crimes on le condamna à ſouffrir la mort des traîtres, & la ſentence fut exécutée

avec la plus grande barbarie. On le pendit au gibet public ; ſon corps fut mis piéces &, jetté aux chiens, & on expoſa ſa tête à Wincheſter. 1326.

Cependant l'infortuné Monarque, accompagné du jeune d'Eſpenſer, ſe retira à Caerfilly, dans le Comté de Glamorgan, où il fit ſommer ſes vaſſaux militaires de la partie méridionale du pays de Galles de prendre les armes pour ſa défenſe. Cet ordre n'ayant produit aucun effet, il s'embarqua pour l'Irlande ; mais après avoir été traverſé par les vents contraires, il fut obligé de deſcendre ſecrétement à Swanſey, & de chercher un refuge dans le couvent de Neath. Déja la Reine s'étoit avancée juſqu'à Héreford, d'où elle détacha le Comte de Leiceſter, & quelques Seigneurs Gallois, avec un corps de troupes pour découvrir l'azyle d'Edouard. Ce Prince fut trahi par les habitans, qui le dénoncèrent à ſes ennemis. On le prit au mois de Novembre avec le Comte d'Arundel, Robert de Baldock, & Simon de Reding, dans le château de Lantreſſan. Hugues d'Eſpenſer fut arrêté dans un bois voiſin. On conduiſit Edouard à Lidbury, & enſuite au châ-

teau de Kenilworth, où il paſſa l'hy-
1326. ver, ſous la garde du Comte de Leiceſter, qui avoit pris le titre de Lancaſter. Baldock, Reding & d'Eſpenſer furent menés à Héreford, où Jean, Daniel & Thomas de Muchedeure avoient déja eu la tête tranchée, comme partiſans du Roi. On força dans le même tems ce Monarque à remettre le grand ſceau à ſon fils, en qualité de Régent du Royaume. Hugues d'Eſpenſer fut cité devant les mêmes Juges qui avoient condamné ſon père, & ſouffrit le même ſupplice, avec une fermeté peu commune. On envoya ſa tête à Londres, où les habitans la reçurent avec un triomphe féroce, & la placèrent ſur le pont. Son fils Hugues, âgé d'environ dix-neuf ans, ſe défendit avec tant de bravoure dans le château de Caerfilly, qu'il obtint une capitulation honorable, par laquelle on conſervoit à lui & à ſa garniſon la vie & les biens.

Arundel eut la tête tranchée; Robert de Baldock, Chancelier du Roi & Chanoine de St. Paul, fut réclamé en ſa qualité d'Eccléſiaſtique par l'Evêque d'Héreford, qui le conduiſit

dans ſa maiſon près de Fish - Street-Hill à Londres ; mais il en fut arraché par les Baillifs & la populace, qui l'enfermèrent à Newgate, où il expira des coups qu'il avoit reçus. Le peuple étoit devenu furieux, & ne reſpiroit que le ſang. Ils pillèrent le tréſor du Chancelier, celui du Comte d'Arundel, & la caiſſe d'une compagnie de négocians nommés les Bardi, qui faiſoient la banque pour Hugues d'Eſpenſer. Antoine d'Eſpagne, riche commerçant, intéreſſé dans les fermes des droits ſur les vins, fut traîné pieds nuds à une place nommée Nomansland, & décapité par un des ſéditieux. Les maiſons de Jean, Lord Charleton, de Sir Guillaume Cliff & de pluſieurs autres furent pillées. On ferma les cours Eccléſiaſtiques ; le Maire & les Shérifs n'osèrent plus tenir leurs tribunaux : en un mot le glaive de la Juſtice fut ſuſpendu, pour ne laiſſer régner que l'anarchie, la rapine, le meurtre, & ce ne fut pas ſeulement dans Londres que ſe commirent tous ces excès, les grandes villes du Royaume ſuivirent bientôt l'exemple de la Capitale. 1326.

Tant de déſordres demandant à être 1327.

réprimés, le Prince convoqua un Parle-
1327. ment à Weſtminſter au nom du Roi, & les membres s'y aſſemblèrent le ſeptiéme jour de Janvier. Le palais fut entouré par la populace, qui jettoit de grands cris contre le Roi & ſes partiſans, & l'Evêque d'Héreford ayant déclaré à haute voix que la Reine ne pouvoit plus habiter avec Edouard, ſans le plus éminent danger pour ſa vie, demanda au Parlement, s'ils vouloient être gouvernés par le père ou par le fils. Les membres eurent ordre d'examiner l'alternative, & le Parlement fut ajourné au lendemain après midi pour rendre ſa réponſe. Lorſqu'ils ſe raſſemblèrent au tems fixé, le petit nombre des amis du Roi furent tellement intimidés par les clameurs qui ſe faiſoient entendre au dehors, qu'ils n'osèrent donner leurs voix, enſorte que la même queſtion ayant été répétée ſans trouver d'oppoſans, il fut décidé que le jeune Edouard ſeroit élevé ſur le Trône. Auſſi-tôt les Lords lui rendirent hommage; on le conduiſit en triomphe dans la ſalle de Weſtminſter, & il fut préſenté au peuple comme leur Roi. L'Archevêque de Cantorbery hatangua la multitude, en

prenant pour texte de ſon dicours, *la voix du peuple eſt la voix de Dieu*, & les Evêques de Wincheſter & d'Héreford prêchèrent ſur le même ſujet. Enſuite on fit faire ſilence, le Prince fut proclamé Roi, & l'on chanta des hymnes pour célébrer ſon inauguration. Quelques-uns des Evêques ſe firent un ſcrupule de prêter le ſerment de fidélité; mais la populace les entraîna par force à Guidhall, où ils crurent devoir céder à la violence, & jurèrent même de défendre & de maintenir les droits & les priviléges de la ville de Londres. 1327.

Cependant, comme l'autorité du jeune Edouard ne pouvoit être bien établie, tant que ſon père ne ſeroit point jugé, la Reine & Mortimer réſolurent de travailler à la dépoſition de cet infortuné Monarque. On fit venir quarante-huit membres des parties ſeptentrionales & méridionales du pays de Galles, pour être les repréſentans de cette Principauté, & après avoir augmenté le Parlement de ces créatures de Mortimer, l'Evêque de Wincheſter dreſſa ſix chefs d'accuſation contre le Roi, portant qu'il manquoit de capacité pour gou-

verner le Royaume, puiſque pendant
1327. tout le cours de ſon règne, il s'étoit laiſſé guider par des conſeils préjudiciables à ſon honneur, à celui de l'Egliſe & de la nation, & qu'il n'avoit jamais voulu prêter l'oreille aux ſages avis des hommes les plus éclairés ; qu'il avoit employé ſon tems d'une manière indigne d'un Monarque, & négligé les affaires les plus importantes de l'adminiſtration : que par ſa mauvaiſe conduite il avoit perdu le Royaume d'Ecoſſe, ainſi que pluſieurs terres & domaines en Gaſcogne & en Irlande : qu'il avoit opprimé la ſainte Egliſe, en perſécutant & faiſant empriſonner les Eccléſiaſtiques : qu'il avoit abandonné ſes peuples, & fait ſon poſſible pour ruiner le Royaume : enfin que ces vérités étant notoires, il méritoit d'être dépoſé, d'autant qu'il n'y avoit pas à eſpérer qu'il ſe corrigeât. Ces articles ayant été lus en préſence du Prince aſſis ſur le Trône, on décida que le jeune Edouard ſeroit revêtu de la puiſſance Royale, & que le vieux Roi ne porteroit plus le titre de Roi d'Angleterre,, mais qu'on le nommeroit Edouard de Caernarvon, père du Roi.

La

La Reine, qui étoit préſente lorſque cet acte du Parlement paſſa, affecta de pleurer amèrement, & même de s'évanouir à la nouvelle de la dépoſition de ſon mari. On porta auſſi le jeune Edouard à déclarer qu'il ne prendroit pas le Sceptre, ſans le conſentement de ſon père. Sous prétexte de lever cette difficulté, & en même-tems pour donner une eſpéce de ſanction à une conduite auſſi irrégulière, le Parlement députa trois Evêques, deux Comtes, autant de Barons, d'Abbés & de Juſticiers, avec un nombre choiſi de membres des Communes, pour aller à Kenilworth notifier au Roi leur réſolution. Les trois Prélats le virent les premiers, & après de vives proteſtations de reſpect & d'attachement, ils l'exhortèrent à réſigner volontairement la Couronne. Ils l'aſsûrèrent du traitement le plus honorable, s'il y conſentoit; mais ils lui firent entendre en même-tems, que ſon refus ſeroit ſuivi des plus grands malheurs pour ſa famille, en ce que le Parlement étoit déterminé, dans ce cas, à mettre la Couronne ſur la tête d'un étranger. Le foible & irréſolu Monarque ſe laiſſa perſuader par leurs 1327.

remontrances, & consentit à la propo-
1327. sition ; cependant lorsque les députés entrèrent dans son appartement, il fut tellement frappé de son malheur, qu'il seroit tombé sans connoissance, si ses domestiques ne l'eussent soutenu. Il reprit bientôt ses esprits, déclara qu'il étoit vivement affligé d'avoir fait souffrir son peuple par sa mauvaise conduite, demanda pardon à tous ceux qui étoient présens, & ajoûta que puisque le passé ne pouvoit être réparé, il les remercioit d'avoir mis la Couronne sur la tête de son fils aîné. Il remit ensuite dans toutes les formes les marques de la royauté qu'on avoit apportées à cet effet ; après quoi Guillaume Trussel, Procureur du Parlement, renonça, en cette qualité, au nom de ce corps, à l'hommage & à la fidélité qu'ils avoient jurés à Edouard, déclarant qu'ils ne vouloient plus rien tenir de lui comme Roi, ni lui obéïr dorénavant. Les députés ayant fait au Parlement le rapport de ce qui s'étoit passé, la Reine prétendit être consolée, & le Prince consentit à sa propre élévation. On proclama, suivant la coutume, la paix & l'avénement du nouveau Roi par

toute l'Angleterre : il fut armé Chevalier par Jean de Hainaut, & couronné le Dimanche, premier jour de Février, dans l'Abbaye de Weſtminſter, par Gautier, Archevêque de Cantorbery, en préſence de ſept Evêques, & de la principale Nobleſſe du Royaume. 1327.

A peine la cérémonie du couronnement fut elle achevée, que l'on préſenta au Parlement une requête en faveur de ceux qui avoient eu part à la rebellion de Lancaſter. On le ſupplioit d'annuller toutes les ſentences de banniſſement, de proſcription, d'amendes, de rançons ou d'autres peines prononcées contr'eux, & de les rétablir dans les biens qui leur avoient été confiſqués. Le Parlement eut égard à la requête, & l'on accorda en même-tems une amniſtie générale aux partiſans de la Reine pour tout ce qui pouvoit avoir été commis juſqu'au jour du couronnement.

Cependant Iſabelle & Mortimer, non contens d'avoir dépouillé Edouard de la royauté, tramèrent encore le projet de lui ôter la vie. Ils s'étoient apperçus que la plûpart de ceux qui avoient pris leur parti contre les d'Eſpenſer, loin de ſoupçonner le deſſein

formé de dépoſer le Roi, paroiſſoient
1327. au contraire peu ſatisfaits de cette démarche. Ils craignoient ce ſentiment de compaſſion naturel aux Anglois, même en faveur d'un ennemi malheureux; ils prévoyoient d'ailleurs un retour d'affection pour le fils infortuné du glorieux Edouard, & ils allèrent juſqu'à ſuſpecter les diſpoſitions de Lancaſter, qui traitoit ſon illuſtre priſonnier avec la plus grande humanité. Ils firent donc transférer le Roi de Kenilworth au château de Berkley, dans le Comté de Gloceſter, où il fut confié aux ſoins de Sir Jean Gurney & de Jean de Montravers, qui le gardèrent alternativement. L'ordre en vertu duquel ils reçurent Edouard des mains du Comte de Lancaſter, n'eſt point paſſé à la poſtérité : on leur expédia auſſi une commiſſion qui leur donnoit pouvoir à eux & à leur ſuite d'entrer & de commander dans toutes les forteresſes du Royaume. & ſur ce qu'ils apprirent du projet formé par Guillaume Aymer & Thomas Dunhed, Dominicain, de rendre la liberté à ce malheureux Prince, ils le transférèrent ſouvent au milieu de la nuit d'un château à un autre, afin que ſes

amis ne ſçûſſent pas où porter leurs efforts pour briſer ſes chaînes. Dans le cours de ces voyages nocturnes, les monſtres exécrables qui le gardoient, l'accabloient des traitemens les plus indignes. Ses perſécuteurs avoient eſpéré que la priſon, la violence du chagrin & les mortifications termineroient ſa vie, parce qu'il étoit d'un caractère impatient; mais il avoit commencé à s'accoutumer à ſa ſituation, ſous la garde du Comte de Lancaſter, & il paſſoit ſon tems à compoſer des élégies ſur ſes malheurs. Cette réſignation, qui entretenoit ſa ſanté, déconcerta les vues de ſes ennemis, & on donna ordre à ſes nouveaux gardes de redoubler d'inſultes & de mauvais traitemens. Les barbares l'exécutèrent avec acharnement, & par des inventions qui révoltent l'humanité, ils imaginèrent de faire faire un bruit horrible pour empêcher & pour troubler ſon repos; le forcèrent de prendre les alimens les plus inſipides & les plus déſagréables; le logèrent dans une tour froide & humide du château de Berkley, expoſé non-ſeulement aux rigueurs du tems, mais encore à la puanteur inſupportable de cadavres infects qu'on 1327.

avoit entaſſés ſur le toit de ſa cham-
1327. bre. Le miſérable appartement où on l'avoit mis, étoit ſouvent inondé par la pluie, & il n'y a ſorte d'inſultes que ne lui fiſſent les valets & les marmitons, qu'on excitoit à le traiter avec tant d'indignité. On attribue l'invention de tous ces détails d'horreurs & de tourmens à l Evêque d'Héreford, qui trouvant cette méthode moins efficace qu'il ne s'y étoit attendu, & d'ailleurs effrayé des ſuites qui en auroient réſulté, ſi la vérité fût parvenue aux oreilles du jeune Edouard, réſolut de prévenir le danger par le meurtre du vieux Roi. Pour cet effet, il trouva un expédient, qui termina les jours du malheureux Monarque, dans la nuit du 21 Septembre. Ses geoliers entrèrent dans la chambre où il dormoit, ordonnèrent à des ſcélérats qui les accompagnoient, de le tenir fermement ſur ſon lit, & l'on dit qu'ils lui enfoncèrent une broche rouge dans le corps, par une invention horrible qui ne laiſſoit appercevoir aucune marque extérieure de violence. Ils n'eurent pas plutôt achevé cet exécrable attentat, que, comptant ſur les précautions qu'ils avoient priſes pour cacher la cauſe de ſa mort, ils exposè-

rent le corps aux yeux du public; mais quoiqu'il ne parût aucune bleſſure ni contuſion à la peau, les muſcles de ſon viſage étoient tellement contournés, qu'il n'y avoit pas à douter de tout ce qu'il avoit dû ſouffrir; d'ailleurs un grand nombre de perſonnes, quoique dans l'éloignement, avoient entendu les cris & les gémiſſemens qu'il avoit pouſſés dans les ſouffrances de cet horrible ſupplice. Malgré ces préſomptions, le corps fut inhumé dans l'Abbaye de Gloceſter, ſans que l'on fît de plus amples recherches, & on laiſſa les régicides en proie aux remords & aux cris de leur propre conſcience, punition ſouvent plus terrible que les ſupplices mêmes. 1327.

Ainſi périt Édouard II, après avoir expié par ſes ſouffrances les égaremens de ſa conduite. La nature l'avoit doué de toutes les graces de la figure, & d'une conſtitution robuſte. La légéreté, l'indolence & l'irréſolution formoient ſon caractère; mais ce qui le perdit ſur-tout, fut ſa paſſion imprudente pour ſes favoris, dont l'inſolence excita l'indignation publique, & la haine des plus grands Seigneurs du Royaume. Ces hommes am-

bitieux, pour ſe ſouſtraire au ſort qui
1327. les menaçoit, ſe ſaiſirent des colonnes du gouvernement, en ébranlèrent l'édifice, déjà affoibli par la perte de ſes meilleurs ſoutiens, & enſévelirent ſous les ruines de leur fortune celle de leur maître. Exemple frappant ! qui doit apprendre aux Souverains à ſacrifier au bonheur de leurs ſujets, leurs inclinations & leurs goûts. Il eſt à remarquer que les ennemis, même les plus acharnés de ce Monarque, n'ont jamais avancé qu'il y ait eu aucun vice métaphyſique dans l'attachement ſingulier qu'il conſerva pour Gaveſton & le jeune d'Eſpenſer.

*Fin du quatriéme Volume.*

VA1153752

142 B16.